VAINS EFFORTS
DES
MÉLANGISTES
OU
DISCERNANS
DANS L'ŒUVRE
DES
CONVULSIONS,
POUR DÉFENDRE
LE SYSTÈME DU MÉLANGE:

En voulant juſtifier les Convulſionnaires de l'Entouſiaſme du Montaniſme, ils donnent atteinte aux Principes de Saint Auguſtin & de Saint Thomas ſur la Prophétie;

Ils éludent par mille diſtinctions frivoles l'autorité des Saints Docteurs de l'Egliſe;

Ils tombent dans l'écueil du Quiétiſme & de l'Auguſtiniſme;

Et fourniſſent, ſans s'en appercevoir, des moyens de défenſe à toutes les illuſions qui peuvent s'élever dans la ſuite des ſiécles.

M. DCC. XXXVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

DEpuis le Syſtême des Diſcernans, il a paru dans le Public une multitude d'Ecrits de la part des Mêlangiſtes pour venir au ſecours de l'œuvre des convulſions, dont cet ouvrage achevoit de ruiner les fondemens. D'abord M. P. a donné une XIIe. Lettre de plus de 50 pages contre la Conſultation des XXX. Docteurs. Sa plume féconde en a peu de tems après produit une XIIIe. de plus 60, diviſée en deux parties, revûe, corrigée & augmentée par M. Le G... ainſi que M. P... nous l'apprend lui-même dans une petite Lettre à M. de J... Et cette derniere a été ſuivie d'une XIVe. dont une Lettre à un ami de Province a été l'occaſion & le ſujet. L'Examinateur, outre une ſeconde inſcription en faux contre le Syſtême des Diſcernans, a donné en dernier lieu une Diſſertation ſur l'inſtinct, de plus de 100 pages, dans laquelle il attaque nommément l'Ecrit intitulé : *Le Syſtême des Diſcernans.* L'Auteur du Diſcours ſur les Nouvelles Eccléſiaſtiques, qui avoit écrit une premiére Lettre contre le Syſtême du Mêlange, en a écrit une ſeconde contre celui des Diſcernans. Pour le Nouvelliſte, on peut dire qu'il a véritablement pour les convulſions un amour de jalouſie. Quiconque les réfute, éprouve auſſi-tôt ſa ſévére cenſure. Qui les loue & les défend, reçoit au contraire de ſa part un ample tribut de louanges ; & il fait ſi bien, tantôt en cenſurant les Ouvrages contraires à l'œuvre, tantôt en donnant de longs & ennuïeux Extraits de ceux qui la préconiſent, & tantôt au défaut d'Ecrits, en faiſant l'apothéoſe de perſonnes qui en ont été les admirateurs, (ce qu'il ne manque pas de faire entrer dans leur éloge,) qu'il trouve le moïen d'entretenir aſſez ſouvent le Public du phénoméne des convulſions, & de le tromper par les fauſſes idées qu'il ne ceſſe de lui donner de tout ce qui le concerne. Ce ſimple expoſé montre aſſez la néceſſité de ce nouvel Ouvrage, auquel l'intérêt du Public a beaucoup plus déterminé, que la néceſſité d'une juſte défenſe.

Quelque ſuccès qu'aïent eu ſur l'eſprit d'un nombre conſidérable de perſonnes les deux Syſtêmes (du Mêlange & des Diſcernans,) que l'on a déja donnés au Public, on oſe ſe flatter que ce nouvel Ouvrage qu'on lui préſente aujourd'hui, achevera de détromper tous ceux que le merveilleux de l'œuvre a ſéduits : il eſt des préjugez & des préventions qu'il n'eſt donné qu'au tems de gué-

Digitized by Google

rir. De plus, « il y a, dit M. Nicole, * une pareſſe ſans bornes » dans beaucoup d'eſprits, qui fait qu'ils ſe diſpenſent de l'examen » de ce qui eſt tant ſoit peu pénible, & qu'ils aiment beaucoup mieux » en croire ſur la parole de certains eſprits hardis & affirmatifs, que » d'entrer dans la diſcuſſion de ce qu'ils avancent; & une confian- » ce infinie qui fait qu'ils ſe croïent capables de juger de tout, & » & de tout comprendre. Ils s'imaginent voir ce que les Sçavans » ne voïent pas; ils ſont toûjours du nombre de ces petits, auſ- » quels le Pere Céleſte révéle ſes myſtéres; & ils ne ſont pas diffi- » culté de mettre ceux qui ne jugent pas comme eux, au nombre » de ces ſçavans orgueilleux à qui il les cache. Ainſi c'eſt preſque » inutilement qu'on emploie la raiſon pour les détromper; ils ont » mille voïes pour ſe mettre myſtérieuſement au deſſus du ſens » commun. «

Nous ſommes perſuadés que ceux qui penſeroient ainſi, ſont aujourd'hui le petit nombre; & dans cette confiance, nous oſons nous promettre un ſuccès avantageux de cet Ouvrage, également propre à faire impreſſion, & par les principes qu'il renferme, & par les faits qu'il contient.

* *M. Nicole*, Réfutations des principes erronés des Quiétiſtes, liv. 3. p. 334.

Digitized by Google

TABLE

DES TITRES DE CET OUVRAGE.

AVant-propos. Page 3
Deſſein de l'Ouvrage. 4

PREMIE'RE PARTIE.

L'aliénation de l'eſprit & des ſens dans les Convulſionnaires, conſtatée par les aveus des Mélangiſtes, juſtifie le reproche qu'on leur a fait de tomber dans le Montaniſme. 6
L'aliénation de l'eſprit & des ſens dans les Convulſionnaires, conſtatée par les aveus des Mélangiſtes. 16
L'aliénation de l'eſprit & des ſens reconnue dans les Convulſionnaires, eſt une vraie folie. 13
Le Jugement de l'Egliſe contre les Montaniſtes, eſt deciſif contre l'œuvre des Convulſions. 19

SECONDE PARTIE.

Expoſition de la doctrine de l'Egliſe touchant la Prophétie, par les principes de Saint Thomas; avec les conſéquences qu'on en doit tirer contre le Syſtéme du Mélange. 21
Queſtion Premiére. De l'eſſence de la Prophétie. 22
Queſtion ſeconde. De la cauſe de la Prophétie. 25
Queſtion troiſiéme. Des differentes manieres dont les Prophétes peuvent être inſpirés. 29
Queſtion quatriéme. De la diviſion de la Prophétie. 33
Queſtion cinquiéme. De l'abſtraction ou aliénation des ſens, par rapport à l'extaſe ou au raviſſement. 36
Application de la doctrine de Saint Thomas à la diſpute préſente. Le Prophétique, le Figuratif & le Thaumaturgique des Convulſionnaires condamné par cette doctrine. 37

TROISIE'ME PARTIE.

Diſtinctions fauſſes, captieuſes & erronées, par leſquelles les Mélangiſtes ou Diſcernans s'efforcent d'éluder l'autorité des SS. Peres. 48
La fauſſe prophétie de Montan a été rejettée à cauſe de l'aliénation des ſens. *ibid.*
Fauſſes diſtinctions des Mélangiſtes, ſoit par rapport à l'aliénation de l'eſprit, ſoit par rapport à l'aliénation des ſens. 49
Fauſſe définition de l'aliénation de l'eſprit. 51
Fauſſes diſtinctions des Mélangiſtes par rapport à l'aliénation des ſens. 56
Premiére ſorte d'aliénation des ſens par rapport à l'inſpiration divine. *ibid.*
Seconde ſorte d'aliénation des ſens par rapport à l'inſpiration divine. 57
Troiſiéme ſorte d'aliénation des ſens par rapport à l'inſpiration divine. 60
De l'aliénation des ſens par rapport à l'énonciation prophétique. 65
Premiére ſorte d'aliénation des ſens par rapport à l'énonciation prophétique. 67
Seconde ſorte d'aliénation des ſens par rapport à l'énonciation prophétique. 68
Troiſiéme ſorte d'aliénation des ſens par rapport à l'énonciation prophétique. *ibid.*

QUATRIE'ME PARTIE.

De l'inſtinct prophétique. Les Mélangiſtes en donnent une fauſſe idée; & l'idée même qu'ils s'en ſont formée ne peut ſervir à juſtifier les Convulſionnaires. 72

CINQUIE'ME PARTIE.

Vains prétextes par leſquels les Mélangiſtes tâchent d'éluder l'autorité de Saint Auguſtin & celle de Saint Thomas. 94

Digitized by Google

TABLE

Section premiére. Saint Auguſtin établit des principes directement oppoſés au Syſtême du Mélange : & l'idée qu'il donne de l'inſtinct prophétique, eſt très-différente de celle que les Mélangiſtes lui attribuent. *ibid.*
Section ſeconde. Vaines ſubtilités des Mélangiſtes, pour éludér les textes formels de Saint Thomas, & ſe prévaloir de l'autorité de ce Saint-Docteur. 112

SIXIEME PARTIE.

Les faux principes que les Mélangiſtes ſe ſont formés, les jettent par des conſéquences néceſſaires, dans l'écueil du Quiétiſme. 119
Le Quiétiſme renouvellé par le Théologien de Charlotte, & favoriſé par M. Poncet. 120
Les ſecours condamnés d'abord, & enſuite protégés par les Mélangiſtes. 127
Erreur des Quiétiſtes. 136
Propoſition des Quiétiſtes condamnées. 137
Motifs de l'Egliſe dans la condamnation des Quiétiſtes. 138
L'indifférence des Quiétiſtes renouvellée par les Mélangiſtes. 146

SEPTIE'ME PARTIE.

Les Mélangiſtes ſans adopter toutes les conſéquences de l'Auguſtiniſme, en autoriſent pluſieurs principes. 155

HUITIE'ME PARTIE.

Les Myſtiques de ces derniers tems vainement allégués par les Mélangiſtes, pour juſtifier l'état des Convulſionnaires. 176

NEUVIE'ME ET DERNIERE PARTIE.

Le Syſtême du Mélange, & les raiſonnemens des Mélangiſtes pour le défendre & l'appuier, tendent à autoriſer toutes les illuſions qui pourront s'élever dans la ſuite des ſiécles. 187
Défenſe d'un Enthouſiaſte contre l'argument tiré du Mélange du faux avec le vrai. *ibid.*
Défenſe d'un Enthouſiaſte contre l'argument tiré de l'aliénation de l'eſprit. 193
Défenſe d'un Enthouſiaſte contre l'argument tiré de l'aliénation des ſens. 196
Défenſe d'un Enthouſiaſte contre l'argument tiré du concours des actions folles, indecentes ou inhumaines. 199
Concluſion. 204
Poſcriptum. 205
Lettre de M. Petitpied à M.... *ibid.*

Fin de la Table.

FAUTES A CORRIGER.

Page 15 lig. derniere, que j'écoute, *ajoutez* & que j'admire. *p. 20 dans la citation*, *liſez* lib. 5. n. 37. *p. 24. l. ante-penultiéme effacez* en. *p. 25 note, col. 1. lig. 1. liſez* art. 1. ſed. cont. *ibid. l. 10. liſez* deferuntur. *ibid. col. 2. l. 2. liſez* fine. *p. 26. note, col. 1. l. 2.* corporis, *liſ.* naturalis. *ibid. l. 14. après* per, *ajoutez* ſolam. *ibid. col. 2. l. 13.* falſa, *liſez* verum. *ibid. l. 14. après* nunquam, *mettez* mentitur. *p. 31. l. 17. après* reglée, *mettez* un point & une virgule. *ibid. après* ſommeil, *mettez* un point & une virgule. *p. 34. l. 31. après* tenet, *ôtez* la virgule. *p. 39. note col. 1. l. 38. après* nom *mettez* deux points. *ibid. l. 39. mettez* une virgule. *p. 41. note col. 1. l. 2. ôtez* F. Olivier. *p. 44. l. 13. après* ſens, *mettez* un point & une virgule. *ibid. l. 14.* aux viſions, *liſez* à pluſieurs ſortes de viſions. *p. 47. l. 29.* qu'il ne, *ajoutez* ſe. *p. 57. l. 36. après* aliénation *ôtez* le point & virgule. *p. 58. l. 6.* eum *liſ.* me. *ibid. l. 26.* decentia, *liſez* indecentia. *p. 61. mettez en marge* IV. entret. p. 51. *p. 71. l. dern. après* démenti *mettez* par. *p. 88. col. 2. l. dern. ajoutez* lett. VII. p. 138. 139. *p. 95. l. 21. après* Pere *ôtez* la virgule. *p. 103. lig. 12. mettez en marge* p. 305. *p. 106. note, col. 2. l. 3. & 4. liſ.* & adreſſant. *p. 107. note, col. 2. l. 10. effacez* en. *ibid. l. 33.* prendre, *liſez* reprendre. *p. 112. l. 4.* faut, *liſez* fait. *ibid. l. 11. liſez* enuntiatio. *p. 113. l. 6. après* cela, *ôtez* la virgule. *p. 114. l. 6. mettez en marge p. 111. p. 115. l. 12 liſez*, de la prophétie. *p. 119. l. 11. & 12. après* approprier, *mettez* une virgule, *& liſez ainſi* : pour mettre ceux qui cherchent le vrai en defiance par rapport. *p. 120. l. 6. liſ.* veulent perſuader. *ibid. l. 30.* qu'elles, *liſez* quelles. *p. 121. l. 6. après* claſſe, *mettez* un point & une virgule, *& ſeulement* une virgule *après* l'une. *p. 129. note, col. 1. l. 20. après* d'œil, *ajoutez* l'Ecrit du Laic. *p. 175. l. 21. liſ.* que de lui attribuer.

Digitized by Google

VAINS EFFORTS DES MÊLANGISTES OU DISCERNANS DANS L'ŒUVRE DES CONVULSIONS,

POUR DE'FENDRE LE SYSTE'ME DU ME'LANGE.

AVANT-PROPOS.

SI je ne considérois le phénoméne des Convulsions que du côté de ce qu'il est en lui-même, il me paroît de jour en jour si peu digne d'occuper des hommes sérieux, que je croirois que le parti le plus sage seroit maintenant de se taire, & de laisser aux imaginations séduites par l'idée du merveilleux, le loisir de se calmer. Mais les efforts redoublés de ceux qui en ont témérairement entrepris la défense, m'obligent d'entrer de nouveau dans la discussion des moyens qu'ils employent pour soutenir un édifice qui tombe en ruine de toutes parts.

Les Mêlangistes, ou Discernans, se sont engagés à défendre l'œuvre des convulsions comme une œuvre divine, dans un tems où il ne devoit être question que de l'examiner. Se voyant bien-tôt pressés vivement par les preuves tirées de l'aliénation de l'esprit & des sens, du mêlange du vrai avec le faux & du concours des

Digitized by Google

actions folles, indécentes & meurtriéres, ils se sont tournés en tous sens pour éluder la force de ces preuves. Tout ce que l'esprit humain peut inventer de spécieux, ils l'ont employé.

Comme ils ont ouvert par là à tous les Enthousiastes qui pourroient survenir, bien des voïes qui ne seroient propres qu'à fatiguer l'Eglise par une défense opiniâtre, j'ai crû qu'il étoit de l'intérêt de la vérité, de réunir dans un ouvrage, & comme dans un seul point de vûe, tous les moïens que des gens d'esprit, si dignes de traiter une meilleure cause, ont employés.

Je me propose donc de suivre les Mêlangistes, ou Discernans, dans tous les postes où ils se sont successivement retranchés; & de faire voir que dans tout ce qu'ils ont avancé, ils sont en contradiction, ou avec la doctrine de l'Eglise, ou avec les lumiéres communes de la raison, ou enfin avec eux-mêmes.

DESSEIN DE L'OUVRAGE.

DAns toutes les contestations qui surviennent entre des Théologiens, le moïen d'éviter la confusion, est de bien démêler les différens points qui en sont le véritable objet: Les Mêlangistes paroissent ne rien craindre tant que cette espéce d'analyse, par laquelle on sépare les choses sur lesquelles il est libre de penser suivant le degré de conviction qu'on peut avoir, de celles qui sont incompatibles avec les régles, & qui sont une source d'illusions.

En vain, pour éblouir le Public, on impute faussement aux XXX. Docteurs d'attribuer au Démon tout ce qui sera prouvé être surnaturel dans les guérisons, si elles sont accompagnées de convulsions. La Consultation ne réprouve que des convulsions caractérisées, c'est-à-dire, des convulsions accompagnées de folies, de fausſetez, d'erreurs, d'indécences, de secours scandaleux & meurtriers. Ce sont de telles convulsions, au milieu desquelles les Docteurs ne peuvent reconnoître l'opération de Dieu dans l'ordre des miracles, & qu'ils peuvent encore moins regarder comme des moïens de guérison.

Voici donc ce qui fait l'objet de cette dispute. Il s'agit de la prétention la plus extraordinaire qui fut jamais. On veut faire regarder sept ou huit cens personnes, la plûpart femmes ou filles, comme élevées par des convulsions pleines de folies & d'indécences, à un état prophétique, figuratif & thaumaturgique.

L'appui d'une telle prétention, est de supposer la possibilité du

Digitized by Google

mêlange de l'opération de Dieu, avec celle du Démon ; & de dire, que le vrai & le faux peuvent se trouver dans le discours d'un homme que l'on suppose parler par l'inspiration divine ; & que dans une même action, dans la durée d'une même convulsion, dans une continuité d'actions & de représentations, qui le plus souvent ne sont point distinguées à l'extérieur, la même personne peut être dans un ordre surnaturel & miraculeux sous la motion de deux agens très-opposés, dont l'un est Dieu, & l'autre le Démon.

C'est contre une telle prétention que les XXX. Docteurs ont crû ne pouvoir se dispenser de réclamer, par une Consultation dont les principes sont évidens, & les conséquences nécessaires.

Le déchaînement des Mêlangistes contre cette Consultation, a donné lieu à l'Ecrit intitulé : *Système du Mélange confondu &c.* dans lequel on a fait voir combien la méthode de défendre par le mêlange, des œuvres du genre extraordinaire que les régles réprouvent, est fausse, erronée & dangereuse.

Cet Ecrit ne fut pas mieux traité par les Mêlangistes, que la Consultation. Beaucoup d'injures, de vaines déclamations, de plaintes mal fondées d'être calomniés. Ils chercherent à s'envelopper sous un nouveau nom : celui de *Mélangistes*, dont ils s'étoient servis comme d'un titre honorable, par lequel ils étoient distingués des Augustiniſtes, fit place au titre de *Discernans*.

On se trouva dans la nécessité de faire un second Ecrit, intitulé, *Le Système des Discernans confondu &c.* dans lequel on fit voir, que l'événement des convulsions n'étoit qu'un renouvellement du Montanisme, & que tous les raisonnemens des Saints Peres contre ces premiers Enthousiastes, tomboient à plomb sur la nouvelle prophétie.

Ce second Ecrit, plein de ménagement pour les personnes qui s'étoient montrées, a eu le même sort que le premier. Les Discernans se sont répandus en plaintes amères ; & sans rien discuter du fond, ils ont tâché d'exciter la compassion, en disant qu'on ne connoissoit point leurs vrais sentimens, & qu'on les calomnioit par de fausses imputations : Et s'attachant ainsi à se défendre de reproches qu'on ne leur fait point, ils évitent de répondre sur ceux qu'on a un juste fondement de leur faire. C'est la conduite constante, pour en donner ici un exemple, qu'a tenue l'Auteur des Nouvelles Ecclésiastiques, dans les extraits infidéles & peu mesurés qu'il a donnés des Ouvrages qui combattent le Mélange : ce qui me donne droit de lui appliquer avec toute sorte de justice, ces paroles de S. Augustin à

Digitized by Google

Pétilien. (a) » Etant transporté de colére, il s'eſt efforcé de répon-» dre ; il a dit contre moi tout ce qu'il lui a plû de dire: mais par » rapport au fond de la cauſe, il n'a fait que montrer ſa foibleſſe. « *Iratus reſpondere conatus eſt, in me potiùs dicens quidquid eum libuit, in cauſa verò omninò deficiens.*

Le plan général de ce nouvel Ecrit, eſt de faire voir, 1°. que l'aliénation de l'eſprit & des ſens dans les Convulſionnaires, eſt conſtatée par les aveux de tous les Ecrivains défenſeurs du Mélange ; & que par conſéquent rien n'eſt mieux fondé que le reproche qu'on leur a fait de tomber dans le Montaniſme. 2°. Que la doctrine de S. Thomas ſur la prophétie, formée ſur les principes de S. Auguſtin, renverſe le Syſtême du Mêlange. 3°. Que toutes les diſtinctions que les Mêlangiſtes ont inventées, ſoit par rapport à l'aliénation de l'eſprit, ſoit par rapport à celle des ſens, ſont fauſſes, captieuſes ou erronnées. 4°. Que les Mêlangiſtes donnent une fauſſe idée de l'inſtinct prophétique ; & que l'idée même qu'ils s'en ſont formée, ne peut ſervir à juſtifier les Convulſionnaires. 5°. Que les prétextes dont ils ſe ſervent pour attirer à eux S. Auguſtin & S. Thomas, ſont vains & illuſoires. 6°. Que les faux principes qu'ils ont adoptés, les jettent par des conſéquences néceſſaires dans l'écueil du Quiétiſme. 7°. Que ſans admettre toutes les conſéquences de l'Auguſtiniſme, ils en autoriſent pluſieurs principes. 8°. Nous examinerons l'uſage que les Diſcernans font des Myſtiques de ces derniers tems. 9°. Enfin nous ferons ſentir que tous leurs raiſonnemens tendent à autoriſer toutes les illuſions qui pourront s'élever dans la ſuite des ſiécles.

(a) *S. Aug. lib. 2. Retract. c. 25. tom. 1. p. 51.*

PREMIERE PARTIE.

L'aliénation de l'eſprit & des ſens dans les Convulſionnaires, conſtatée par les aveux des Mélangiſtes, juſtifie le reproche qu'on leur fait de tomber dans le Montaniſme.

I.

JE n'aurois beſoin, pour confondre les Mêlangiſtes, que de rapporter ce que dit Tertullien, au ſujet d'une des fauſſes Prophéteſſes unies à Montan : (b) » Il y a aujourd'hui parmi nous une Sœur,

(b) *Tert. lib. de anim., cap. 9.* Eſt hodie Soror apud nos, revelationum charismata fortita, quas in Eccleſia, inter Dominica ſolemnia, per extaſin in ſpiritu patitur. Con-

Digitized by Google

» (ce ſont ſes paroles) à qui (Dieu) communique les dons prophé-
» tiques. C'eſt dans les aſſemblées des Fidéles, & au milieu de la
» célébration des ſaints Myſtéres, que (cette Sœur) entrant dans
» un tranſport extatique, reçoit dans ſon eſprit (ces révélations.) Elle
» converſe avec les Anges, & quelquefois même avec le Seigneur;
» elle voit & elle entend des choſes très-myſtérieuſes; elle pénétre
» dans le ſecret des cœurs de quelques-uns, & elle obtient des gué-
» riſons miraculeuſes pour ceux qui les déſirent. Pendant qu'on
» lit (dans les aſſemblées) les ſaintes Ecritures, ou qu'on chante des
» pſeaumes; pendant qu'on s'adreſſe à Dieu pour lui rendre des ac-
» tions de graces, ou qu'on récite les priéres de la Liturgie, on lui
» fournit la matiére de ſes viſions. J'avois un jour parlé au ſujet de
» l'ame, je ne me ſouviens pas de ce que c'étoit, (la Sœur) étoit
» alors ravie en eſprit. Après la célébration des ſaints Myſtéres,
» & après que la liberté eſt accordée au peuple de ſe retirer, l'uſage
» eſt que cette Sœur nous raconte ce qu'elle a vû; car on a un ex-
» trême ſoin de rédiger les choſes qu'elle dit, afin qu'elles demeu-
» rent conſtatées.

Si cette Sœur dans le tems de ſes viſions, eût paru en des poſtures malhonnêtes; qu'elle eût exigé des ſecours indécens ou meurtriers; ſi elle eût été dans de violentes agitations du corps; (*a*) & ſi elle avoit oublié ce qu'elle voïoit & entendoit dans ces états, il faut avouer que la reſſemblance ſeroit parfaite entre elle & les Convulſionnaires de nos jours.

Excepté ces différences, qui donnent une grande ſupériorité à

verſatur cum Angelis, aliquando etiam cum Domino, & videt & audit Sacramenta, & quorumdam corda dignoſcit, & medicinas deſiderantibus ſubmittit. Jam verò pro ut Scripturæ leguntur, aut pſalmi canuntur, aut adlocutiones * proferuntur, aut petitiones delegantur, ità indè materiæ viſionibus ſubminiſtrantur. Fortè neſcio quid de animâ diſſerueramus, cùm ea Soror in ſpiritu eſſet. Poſt tranſacta ſolemnia, demiſſâ plebe, quo uſu ſolet, nobis renunciare quæ viderit, nam & diligentiſſimè digeruntur, ut etiam probentur, &c.

(*a*) On ſe rappelle à ces traits ces fameuſes Héroines de l'œuvre, qui ont aujourd'hui diſparu de la ſcéne, mais qu'il faut ſe ſouvenir avoir attiré dans leur tems l'eſtime, l'attention, le reſpect & l'admiration des plus célébres Convulſionniſtes, ſans avoir reçu depuis de leur part des marques claires & publiques de leur improbation: L'Inviſible, la Roſalie, la Duſſon, la Leſévre, la Charlotte, la Turpin dite la Croſſe, la Nizette, la Limetin, & tant d'autres. On s'étoit flatté que ce qu'on avoit rapporté de leurs ſcandaleuſes opérations dans les deux *Syſtêmes*, ſeroit ceſſer de tels ſpectacles, également honteux pour celles qui les donnent, & humilians pour ceux qui les autoriſent par leur préſence; mais on a la douleur d'apprendre, qu'à ces premiéres Opératrices, en ont ſuccédé de nouvelles, qui prétendent même les ſurpaſſer. Nous en donnerons quelques exemples dans la ſuite de cet Ouvrage.

* Ce terme *adlocutiones*, marque ces anciennes actions de graces, qui étoient fort longues, & qui ſont connues ſous le nom de Préfaces. *Voyez le P. le Brun, tom. 4 Expl. litt. & dogm. des cérémonies de la Meſſe.*

Digitized by Google

cette fausse Prophétesse sur les Convulsionnaires, les traits de ressemblance sont frappans. C'est une Sœur qui a reçu les dons compris sous le titre de révélations; c'est dans l'Eglise, au milieu de l'assemblée des Fidéles; elle converse avec les Anges, quelquefois avec Jesus-Christ; elle voit & elle entend des choses très-mistérieuses; elle pénétre dans le secret des cœurs; elle obtient pour ceux qui s'adressent à elle des guérisons miraculeuses.

Voilà des caracteres bien avantageux. Comment pouvoir ne les pas reconnoître? Il est vrai qu'elle débitoit en même tems ses extravagances. Mais si nous écoutons les Mêlangistes, les œuvres de Dieu, même dans l'ordre miraculeux, sont mêlées; & il n'est point permis de rejetter ce qui est bon, sous prétexte de traits désavantageux qui s'y trouvent. Il y a ici, diront-ils, un mêlange de principes: comment se refuser à des guérisons miraculeuses? Comment ne pas reconnoître l'opération de Dieu dans la révélation du secret des cœurs? Comment ne pas croire que cette Sœur, qui fait des miracles, converse avec les Anges & même avec Jesus-Christ?

Tertullien, dont l'esprit étoit si pénétrant, ne connoissoit pas la méthode du Mêlange; car s'il l'avoit connue, il auroit été moins embarrassé à se défendre. Et si laissant les principes à l'écart, il s'étoit retranché à demander avant tout l'examen interminable des faits, combien auroit-il fatigué l'Eglise & augmenté la séduction? Les saints Docteurs, qui connoissoient tout le danger d'une semblable méthode, sans entrer dans la discussion des faits, s'attacherent inviolablement aux principes qu'ils avoient reçus de la Tradition des Apôtres, & jugerent par ces principes que la prophétie de Montan étoit une fausse prophétie.

A leur exemple nous n'hésitons point à rejetter le prophétique, le figuratif & le thaumaturgique des Convulsionnaires, parce qu'il ne peut soutenir la lumiere des principes par lesquels les Saints Peres nous ont appris à distinguer les voïes extraordinaires qui viennent du S. Esprit, de celles qui n'en ont que les apparences.

Ces principes sont, que l'aliénation de l'esprit & des sens, & le Mêlange du vrai avec le faux sont incompatibles avec l'inspiration & l'énonciation prophétiques. Ces vices se trouvent dans les Convulsionnaires. Donc ils ne sont pas inspirés de Dieu.

II.

Comme cet Ecrit n'est qu'une suite des deux *Systêmes confondus*, *&c.* je ne mettrai pas de nouveau sous les yeux du Lecteur cette nuée

Digitized by Google

nuée de témoins si respectables, qui nous ont appris qu'il n'y a point d'inspiration divine où se trouvent l'aliénation de l'esprit & des sens, & le mêlange du vrai & du faux. Que n'auroient-ils pas dit, s'ils avoient été témoins des scandales & des folies, au milieu desquels on prétend que se trouve aujourd'hui cette divine inspiration ? Je ne sçai même s'ils ont pû prévoir qu'on oseroit un jour soutenir comme divine, une œuvre qui réunit à l'aliénation de l'esprit & des sens & au mêlange du vrai avec le faux, un nombre infini d'actions honteuses, meurtrières, badines, extravagantes, &c. (a)

III.

Le plus ordinaire & le plus puissant moyen pour ramener ceux

(a) Croit-on, par exemple, que ces Grands Hommes eussent regardé comme autant de miracles, ainsi qu'on le faisoit en 1733. les opérations de la fameuse Boniselle ou Bonnisset, qui entroit sur la scéne comme une furieuse, traînée par des hommes, se roidissant les bras, jettant la tete en arriére, & ne respirant que par des sifflemens? Qui après ce prélude se faisoit élever sur les épaules de quatre ou cinq hommes, sur lesquels elle avoit le corps couché horisontalement, la tête pendante & les cheveux épars; prenoit à droite & à gauche les perruques & chapeaux des assistans, qu'elle jettoit au milieu de l'assemblée, pendant que d'autres personnes étoient occupées plus convenablement à tenir ses juppes serrées contre ses jambes, pour parer aux inconvéniens ? Qui, la tête appuiée sur les genoux d'une femme, & à genoux elle-même, recevoit sur le dos deux à trois mille coups du plat de la main de deux Freres, qui étoient successivement relevés par deux autres; & qui décernoit ensuite l'honneur du triomphe à celui qu'elle jugeoit à propos, par ces sententieuses paroles : C'est Frere un tel qui a *lameilleure patte* & qui frappe le mieux ? Qui suspendue en l'air par les pieds & par les mains que tenoient respectueusement quatre Freres, & soutenue sous les reins par une serviette tenue de même par deux autres Freres, se faisoit balancer tranquillement des quarts-d'heure de suite, & qui dans cette posture tançoit rudement ceux qui, foibles encore dans la foi, ne pouvoient s'empêcher de rire de ce facetieux spectacle ? Qui, la tête en bas sur un oreiller, les bras en croix, & les jambes en haut, des personnes retenant fort à propos ses juppes, entonnoit d'une voix claire, forte & mélodieuse les Vépres de la Vierge, chantoit les sept Pseaumes, les Litanies de la Vierge, faisant par-ci par-là des fautes, que l'on n'auroit pas dû attendre de l'Esprit de Dieu dont on la disoit inspirée ? Qui assise, & prenant un coin de sa juppe, faisoit semblant de s'étrangler, ouvroit la bouche, tiroit la langue, tournoit les yeux, au grand attendrissement de la compagnie; pendant que par privilége le maître de la maison lui passoit la main sur le cou, ce qui signifie tête coupée; la frappoit sur les bras & les jambes, ce qui marque membres rompus, & se tournant ensuite vers la compagnie, défioit quelqu'un des assistans de recevoir des coups pareils : tant il croioit avoir appésanti sa main sur la Convulsionnaire, qui n'en faisoit que rire ? Enfin, qui au milieu de grandes agitations de corps, force tournoiemens de tête, faisoit entendre, au milieu de grands soupirs, une voix entre-coupée qui ne prononçoit autre chose pendant un quart d'heure que ces majestueuses paroles : *Hihan*, *Hihan*, *Hihan*, pour marquer peut-être la sottise & la simplicité de ses admirateurs ? Je tiens ces faits d'un témoin oculaire, qui avoit même servi la Sœur dans le cours de la scéne. N'ayant pû s'empêcher de rire en voiant la cérémonie du balancement que nous avons rapporté plus haut, il fut repris vivement par la Sœur : » Il ne faut » pas rire, lui dit-elle, on ne vient pas ici » pour rire: c'est ici le Temple de Dieu: Dieu » est ici; ce sont les merveilles de Dieu, des » mysteres, des figures qu'il faut adorer. Cette Sœur a depuis épouté un de ses valets de chambre nommé F. Justin. Ce n'est pas le seul mariage auquel les convulsions aient donné lieu.

Digitized by Google

qui s'écartent de la vérité, eſt de leur repréſenter le conſentement de tous les ſiécles, & la dépoſition fidelle de tous les Peres ſur les points de doctrine qui ſont devenus l'objet d'une conteſtation ; c'eſt là le rempart de l'Egliſe contre toutes les nouveautez qui s'élevent dans ſon ſein.

Cette preuve eſt ſi convainquante pour des hommes qui reſpectent ſincérement l'autorité de la Tradition, qu'elle emporteroit tous les eſprits, ſi ceux qui combattent la vérité ne travailloient à l'obſcurcir. Il y a peu de perſonnes aſſez déraiſonnables pour oſer ſe roidir contre le conſentement unanime des Peres avoué ; mais on emploïe toute l'adreſſe de l'eſprit pour ſe mettre à couvert de cette reſpectable antiquité.

Je crois pouvoir dire avec aſſurance que quelques efforts que faſſent les Mélangiſtes pour éluder certains paſſages des Peres, il y en a néanmoins plus qu'il ne faut de clairs & d'indubitables, pour perſuader un eſprit ſenſé & qui cherche ſincérement la vérité.

IV.

Sur les queſtions qui nous agitent aujourd'hui, nous avons ſuivi la méthode des ſaints Docteurs de l'Egliſe, qui a été de choiſir un point fixe. C'eſt particuliérement à la diſpute des Montaniſtes qu'on s'eſt attaché, ainſi qu'on le peut voir dans le Traité contre les Diſcernans.

Ce que je me propoſe à préſent, c'eſt de faire voir que tout ce qu'on oppoſe à la doctrine de l'Egliſe contre la compatibilité de l'inſpiration divine & de l'énonciation prophétique avec l'aliénation de l'eſprit & des ſens, & avec le mélange du vrai avec le faux, n'eſt qu'un tiſſu d'erreurs & de faux raiſonnemens.

L'aliénation de l'eſprit & des ſens dans les Convulſionnaires conſtatée par les aveus des Mélangiſtes.

L'œuvre des Convulſions avoit à peine commencé, qu'elle fut caractériſée par des traits qui auroient dû la faire rejetter. Le Prophétique, le Figuratif & le Thaumaturgique ne parurent qu'avec le mélange du vrai avec le faux, & avec l'aliénation de l'eſprit & des ſens. On y apperçut en même tems beaucoup de choſes contraires à la ſainteté de l'Evangile (a). Mais les défenſeurs des Convulſions alors occupés à excuſer les Convulſionnaires par rapport au mélange

(a) Voyez l'Hiſtoire abrégée de la naiſſance & du progrès du Convulſioniſme dans le Syſtême du Mélange, p. 4.

du faux avec le vrai, & par rapport aux indécences dont le prétexte des secours étoit l'une des principales occasions, rejetterent tous les vices des Convulsionnaires sur le défaut de liberté, causé par l'aliénation de l'esprit & des sens.

Se voyant dans la suite fortement pressés par le consentement des Peres à rejetter le Montanisme, à cause du vice de l'aliénation de l'esprit & des sens, ils ont voulu faire douter que les Convulsionnaires fussent dans une pareille aliénation. C'est pour cela qu'il est nécessaire de réunir leurs aveus sur ce point.

Ecoutons l'Auteur du Coup d'œil. Il rapporte avec complaisance les paroles d'une Convulsionnaire, qui disoit en convulsion au nom de toutes les autres : *On est si délicat sur l'inobservation des bienséances, dont nous ne pouvons être responsables*, PUISQU'ELLE N'EST PAS VOLONTAIRE. p. 22.

L'Auteur du Plan dit d'une maniere générale, que *les Convulsionnaires parlent & agissent* SANS L'USAGE LIBRE DE LEUR RAISON, *sans connoissance réfléchie & sans se souvenir après leurs convulsions de ce qu'elles ont dit & de ce qu'elles ont fait.* p. 1.

L'Ecclesiastique de Province, qui avoit pris tant de soins pour se mettre bien au fait des convulsions, parle ainsi : *Il paroit qu'on peut assurer que les Convulsionnaires* N'ONT POINT ORDINAIREMENT DE LIBERTE' *dans leurs convulsions.* p. 13.

On ne sçauroit faire trop d'attention au témoignage de l'Auteur des Lettres intitulées : *Recherche de la vérité dans l'œuvre des convulsions : Ajoutez*, dit cet Auteur, *à tous ces traits* L'ETAT D'ALIENATION, ET LE DEFAUT DE LIBERTE' *où sont la plûpart des Convulsionnaires, sur-tout ceux dont les convulsions consistent principalement en prieres, en discours, en représentations.* Lett. 2. p. 18.

L'Auteur ne s'apperçoit pas qu'il marche sur les traces de Tertullien (*a*) défenseur des Montanistes, qui regardoit l'aliénation de l'esprit & des sens, comme un titre qui prouvoit l'état surnaturel & divin de Montan & de ses Prophétesses.

L'Auteur du quatriéme Entretien sur les convulsions dit également des actions *purement représentatives des Convulsionnaires, qui n'ont*, selon lui, *que l'apparence des maux qu'elles figurent & qu'ils détestent*, comme de celles qui sont *édifiantes* & qui *figurent les remedes à ces maux*, qu'elles sont INVOLONTAIRES *en elles-mêmes.* p. 157.

(*a*) *Système du Mélange, pag.* 21. Nous avons déja remarqué que Tertullien devenu Montaniste, fit sept Livres pour prouver par l'aliénation de l'esprit la divinité de la nouvelle prophétie, en disant qu'il n'étoit pas possible que le Saint Esprit n'en fût pas le principe, puisque ces prétendus Prophétes disoient des choses admirables sans AUCUNE LIBERTE' D'ESPRIT.

Digitized by Google

On ne peut donner un acte plus formel de l'aliénation de l'esprit & des sens, & en même tems du mêlange du vrai avec le faux ; que le fait M. l'Abbé d'E... dans sa Lettre d'un Ecclesiastique à
p. 15. un Evêque. *J'ai reconnu*, dit-il, *& entendu de mes oreilles, que les Convulsionnaires méloient très-souvent des énonciations fausses dans ce qu'ils disoient : j'ai reconnu en même tems que ce n'étoient, ni ne pouvoient être des mensonges, parce qu'*ILS NE PARLOIENT PAS LIBREMENT.

p. 10. Le Laïc dans ses nouvelles Réflexions, dit que *presqu'aucun Convulsionnaire n'a* UNE ENTIERE LIBERTE' D'ESPRIT *ni une connoissance parfaite.*

Ils sont tous, dit M. Poncet, *dans une sorte* D'ALIENATION, *ceux-*
4. Lett. n. 1. *mêmes qui se souviennent de ce qu'ils ont éprouvé. Les Convulsionnaires,*
Lett. 5. n. 20. dit le même Auteur, NE JOUISSENT PAS DE LEUR LIBERTE'. *Ils font des miracles comme ils font toute autre chose ; ils commettent des indécences & font des puérilitez par une suite* DE L'ALIENATION D'ESPRIT OÙ ILS SONT, *parce qu'ils sont en convulsion.* Il avoit dit dans une Let-
Lett. 2. n. 11. tre précédente, qu'il ne falloit *faire aucun cas de ce qu'elles disoient* (les Convulsionnaires) *dans le tems où elles paroissent avoir une grande liberté.*

L'Auteur de l'Exposition du sentiment de plusieurs Théologiens défenseurs légitimes de l'œuvre des convulsions, avoue claire-
p. 12. ment l'aliénation de l'esprit & des sens, en disant : QU'IL NE DEPEND POINT D'UN CONVULSIONNAIRE *de pancer un malade en convulsion, ou de ne le pancer pas ; de le guérir, ou de ne le guérir pas :* & il ajoute, que c'est *a cause de ce* DE'FAUT DE LIBERTE' que l'*Eglise ne pourroit défendre aux Convulsionnaires de faire des miracles.*

L'Auteur du nouveau Plan de réflexions sur la Consultation des trente Docteurs, dit qu'il y a cette différence entre les anciennes épreuves & les convulsions d'aujourd'hui, que dans les épreuves
p. 10. *c'étoit volontairement qu'on tentoit Dieu. (Dieu) récompensoit*, ajoute-t-il, *la bonne intention de ceux qui s'écartoient volontairement de la regle. Ici* (dans les convulsions) *point de bonnes intentions à récompenser, puisqu'il n'y en a point... puisqu'on entre en convulsion* MALGRE' SOI, *& qu'on y est presque toujours* SANS LIBERTE'.

L'Auteur de l'Examen de la Consultation répondant à divers reproches que les Consultans font aux Convulsionnaires: *A les en en-*
p. 11. *tendre parler*, dit-il, *ne s'imagineroit-on pas, si l'on n'étoit au fait des convulsions, que c'est dans leur plein sens & de propos délibéré que ces Convulsionnaires font toutes ces choses? .. Or est-ce ainsi qu'agissent les Convulsionnaires dans leur état de convulsion, qui est un* ETAT NECESSAIRE ET FORCE' ?

Digitized by Google

M. le G. dans ſon Diſcours ſur les Nouvelles Eccleſiaſtiques & dans les deux Lettres qui en ſont comme la ſuite, a recours au défaut de liberté pour excuſer les Convulſionnaires par rapport aux indécences qu'on leur reproche : *On ne peut nier*, dit-il, *(a) qu'il ne ſoit injuſte d'imputer à crime des mouvemens* INVOLONTAIRES. *Il eſt vrai qu'ils (b)* (les Diſcernans) *excuſent les perſonnes, à qui on fait des crimes de ce qui* N'EST POINT LIBRE.

M. B. dans ſon Mémoire cherche auſſi dans le défaut d'uſage de raiſon & dans le défaut de liberté de quoi excuſer les Convulſionnaires. *Il y a*, dit-il, *une extrême différence entre ne point regarder un tel homme comme coupable, à cauſe du défaut d'uſage de raiſon, & juſtifier & canoniſer la choſe défectueuſe... Une énonciation fauſſe dans la bouche d'un Convulſionnaire, eſt un défaut, comme dans celle de toute autre perſonne, quoique celui qui l'a dit, s'il eſt dans une aliénation totale & parfaite, ne puiſſe être regardé comme menteur, eu égard à ce défaut d'uſage de raiſon.* n. 11.

Enfin ce qui acheve de conſtater l'aliénation de l'eſprit & des ſens dans les Convulſionaires, ce ſont les efforts incroïables que les Diſcernans font pour ſe ſouſtraire à l'autorité des SS. Peres, qui ont décidé que l'aliénation de l'eſprit & des ſens eſt incompatible avec l'inſpiration divine & l'énonciation prophétique. Le principal deſſein de cet Ecrit eſt de faire voir l'inutilité de ces efforts, & qu'ils n'ont ſervi qu'à jetter les Mêlangiſtes dans de nouveaux écarts.

L'aliénation de l'eſprit & des ſens reconnue dans les Convulſionnaires, eſt une vraie folie.

Il y a chez tous les peuples une notion commune de ce qu'on doit entendre par ces termes *ſageſſe*, *folie*. Je ne parle point ici de la ſageſſe qui eſt relative au ſalut, ni de la folie par laquelle les pécheurs ſe précipitent dans la mort éternelle. Je parle de la ſageſſe & de la folie, ſelon les idées qui ſubſiſtent dans toutes les nations de la terre, & que Dieu a imprimées dans tous les hommes.

On a toujours défini l'homme ſage celui qui eſt maître de lui-même, celui dont les idées, les paroles & les actions ſont ſuivies, qui eſt toujours en état de rendre raiſon de ſes affaires & de ſa conduite. C'eſt à proportion de ce qu'on s'écarte plus ou moins de cette ſageſſe, qu'on s'approche plus ou moins de la folie. Le fou eſt celui qui n'eſt pas maître de lui-même, *qui non eſt ſui compos*; qui ne

(a) Diſcours ſur les Nouv. Eccléſ. *n.* 78. *pag.* 64.

(b) Deuxiéme Lettre de M. le G. à l'Auteur des Syſtêmes, *pag.* 4.

Digitized by Google

ſe ſuit ni dans ce qu'il dit, ni dans ce qu'il fait ; qui unit des idées qui n'ont aucune liaiſon entr'elles ; qui ne montre aucune ſuite dans ſa conduite. C'eſt ce qu'on appelle un eſprit dérangé.

De toutes les folies, la plus complete eſt celle dans laquelle l'eſprit & le corps ſont en même tems dérangés. On ſupporte une folie qui eſt fixée dans l'eſprit. Un homme ſe croit le Pere éternel, & d'ailleurs demeure tranquille; il eſt fou, mais il n'y a rien à craindre de ſa folie.

Mais on ne manque point de ſéparer du commerce des hommes celui qui joint au délire de l'eſprit une ſorte de fureur & de tranſport, qui ſe met lui-même en danger de ſe caſſer la tête, de ſe jetter dans le feu, ou de ſe briſer. S'il joue des pieds, des mains, ou des dents, (ainſi que pluſieurs Convulſionaires) on ſe précautionne pour ne pas éprouver ce qu'il ſeroit capable de faire.

Il y a des fous dont la folie ne ſe montre que par des accès périodiques, & qui ſont enſuite totalement rendus à leur bon ſens: on ſe contente à leur égard de prendre des précautions pour le tems des accès, ſur-tout quand on les peut prévoir.

Mais il y a une ſorte de folie improprement dite, dont il eſt néceſſaire de parler. C'eſt celle des Enthouſiaſtes ou Illuminés, c'eſt-à-dire de ceux qui étant agités du démon, ou trompés par leur imagination, croïent avoir de véritables inſpirations.

L'Enthouſiaſme naît d'un deſir orgueilleux de ſe diſtinguer, en s'élevant à un état ſurnaturel, & éloigné de l'ordre commun; & il n'eſt autre choſe qu'une foibleſſe préſomptueuſe d'eſprit, qui fait prendre pour lumiere & pour inſpiration de Dieu les effets d'une imagination échauffée.

L'application des principes que les Saints Peres nous ont tranſmis, eſt quelquefois difficile à faire à l'égard de certains Illuminés qui ſe conduiſent avec plus d'adreſſe & d'artifice.

Mais il n'y a pas le moindre ſujet de douter ſur le jugement qu'on doit porter à l'égard des Viſionnaires, dont l'état eſt annoncé par la perte de la raiſon & par le dérangement de l'œconomie du corps humain. Tel eſt l'état commun des Convulſionnaires.

Il n'y a rien de plus inſenſé, que de prétendre être écouté à titre de perſonnage élevé à un ordre miraculeux & inſpiré pour prédire des événemens futurs & pour les figurer, dans le tems qu'on n'eſt pas même en état d'être en ſociété avec les autres hommes, & qu'on n'eſt à leur égard qu'un objet de compaſſion & de charité, parce que la folie eſt une grande miſere.

Si jamais l'homme doit être maître de ſa raiſon, c'eſt lorſqu'il

Digitized by Google

m'avertit qu'il parle de la part de Dieu, qu'il m'annonce ſes oracles & ſes ſecrets, & qu'il prétend m'inſtruire ſur de grandes véritez.

Quoi! le Verbe Eternel qui éclaire tout homme qui vient dans le monde; qui a conſervé aux hommes tant de lumieres naturelles, afin qu'ils ne ceſſaſſent point d'être hommes; qui a perfectionné ces lumieres par la grace de l'Evangile; qui a fait parler ſes Prophétes avec tant de ſageſſe & de raiſon, en annonçant les heureux jours de ſon Incarnation, ſuſcite aujourd'hui une troupe compoſée, pour la plus grande partie, de femmes & de filles, dont M. Poncet convient lui-même que *pluſieurs ſont ſans éducation, ſans piété, dont on n'eſt pas maître de regler la conduite; qui ſont diſſipées, volages, perpétuellement en compagnie, que l'on tire de leur condition, &c.* pour nous découvrir les myſteres les plus profonds de ſa conduite? Et cette troupe de Viſionnaires nous donne l'état de délire dans lequel elle entre, pour le ſigne des momens où elle va recevoir les effets de l'inſpiration divine! 4. Lett. n. 1.

Quelle idée veut-on nous donner d'un Dieu plein de ſainteté, de majeſté & de ſageſſe, qui a fait l'homme à ſon image, quand on ſuppoſe non ſeulement qu'il choiſit le moment de la dégradation de l'homme, où il perd les traits de ſa reſſemblance avec l'Auteur de ſon être; mais qu'il le dégrade lui-même, pour lui faire annoncer ſes deſſeins les plus cachés? Je ne reviens point de mon étonnement par rapport à nos amis; & ſi, étant affranchis de leurs faux préjugez pour l'œuvre des convulſions, ils avoient à traiter cette matiere, avec quelle ſupériorité ne le feroient-ils pas? Mais combien demeurent-ils petits, lorſqu'ils diſputent contre des preuves tirées du fond de la Religion & de la raiſon?

Je ne ſuppoſe encore qu'un délire tranquille. Mais ſi à ce délire ſe joint une eſpece de fureur; ſi toutes les parties du corps ſont dans une agitation violente; ſi le premier ſigne de l'opération de Dieu me fait craindre les ruades de celui qu'on veut que j'écoute; (a) s'il

(a) F. F. auquel les Convulſionnaires ont déféré par reſpect le droit d'aineſſe, dont un célébre Convulſionniſte a écrit qu'il étoit une figure & une image de l'Egliſe: *Perſonam gerunt Eccleſiæ*; qui vit un jour dans une viſion le F. Auguſtin allant porter la ſéduction à Montpellier, dans le tems qu'il venoit à Paris du lieu de ſa retraite, d'où F. F. l'avoit chaſſé par une eſpéce d'Exorciſme, a été plus qu'un autre, ſujet à ces ſortes d'agitations violentes auſſi peu ſeantes pour lui, que dangereuſes quelquefois pour ceux qui l'approchoient de trop prés. Ce n'étoit même guéres que dans ces ſortes d'agitations que conſiſtoient ſes convulſions; car on en rapporte peu de lui dans leſquelles il ait fait des diſcours, prédit l'avenir, & découvert les ſecrets des cœurs, comme on l'a répandu de pluſieurs Convulſionnaires. Quoiqu'on le crût alors ſous l'opération immédiate de Dieu, on ne jugeoit pas inutile de prendre toutes les précautions pour qu'il ne

Digitized by Google

faut que je veille à sa conservation ; combien alors sa folie est-elle complete, & combien faut-il être déraisonnable pour penser qu'un tel homme puisse être destiné à être l'interpréte des secrets de Dieu, & la figure de ses opérations les plus merveilleuses ?

Mais, en avançant par degrez, si une expérience prompte m'a montré dans les suites naturelles du délire, des mensonges, des puérilitez, des extravagances, (*a*) des actions honteuses, des se-

ſe bleſſât ni le corps ni la tête. Un jour un de ſes valets de chambre le plus affidé, s'étant approché de lui ſans trop d'attention, comme il bondiſſoit ſur la tombe, en reçut un ſoufflet pour récompenſe de ſes ſervices ; & dans une autre rencontre (ſi ce n'eſt pas la même) il fut gratifié d'un coup de pied : ce qui faiſoit que les plus ſages mettoient toujours entr'eux & lui, au tems de ſes convulſions, quelque juſte diſtance. Son viſage devenoit alors ſi hideux & ſes cris ſi perçans, qu'il étoit difficile d'en ſoutenir la vûe : & des ames pieuſes ont ſongé plus d'une fois en ces rencontres, à lui jetter de l'eau bénite, & même à faire exorciſer celui que l'on donnoit dans ſes convulſions comme un des repréſentans de l'Egliſe : *Figuram gerunt Eccleſiæ.* F. F. vit maintenant dans la retraite, la mortification, la priere & le ſilence : cela eſt plus honorable à la Religion, plus conforme à l'eſprit & aux régles de l'Egliſe, plus propre à édifier les Fidéles, & plus avantageux pour lui-même.

(*a*) F. Pierre, un des Convulſionaires les plus renommés, eſt auſſi un de ceux, je crois, qui a fait le plus de folies. Nous en avons déja donné quelques échantillons aſſez curieux dans les deux Syſtêmes ; en voici quelques nouveaux qui n'épuiſeront pas la matiere. Se trouvant un jour à la campagne en la compagnie du F. F. au mois de Juin 1733. celui-ci ayant ouvert la ſcéne par des ſecouſſes, des contorſions, des gonflemens de poitrine, de violens mouvemens d'abord dans quelques-unes, enſuite dans toutes les parties de ſon corps, F. Pierre la continua par des roulemens de tout le corps d'abord ſur le lit & enſuite ſur le plancher de la chambre : monté après cela ſur une chaiſe, puis ſur une autre, ſa tête tournant ſur ſes deux épaules avec une rapidité étonnante, il ſoufloit, halletoit, ſoupiroit comme un homme qui ſouffre d'une trop grande réplétion, & qui ne peut ſe ſoulager : le tout pour préluder à un diſcours, dans lequel il invectiva contre la fauſſe ſageſſe des hommes qui veulent meſurer l'œuvre de Dieu, (les convulſions:) diſcours qu'il prononça étant aſſis par terre, tenant un de ſes genoux entre ſes mains, & ſe dandinant, comme fait quelquefois G. à la Foire.

Quelques jours après, animé encore par l'exemple de F.F. (qui ſe rouloit & contournoit en tous ſens ſur le plancher, qui, aſſis enſuite ſur ſes genoux, ſe battoit le dos avec ſes deux poings d'une violence extraordinaire, avançant en même tems le cou, hurlant & rugiſſant d'une maniere ſi violente que les aſſiſtans en étoient ſaiſis d'effroi, & demandant à Dieu de jetter un regard favorable ſur les victimes qu'il s'étoit choiſies, &c.) F. Pierre donne le même ſpectacle : puis montant ſur le dos d'une chaiſe tenue reſpectueuſement par deux des aſſiſtans, il s'y tint un quart d'heure & demi appuyé ſur le coin du trumeau de la cheminée, la joye peinte dans ſes yeux & ſur ſon viſage, qui ſe retirant horiſontalement, laiſſoit voir ſa grande mâchoire ; ce qui raviſſoit d'admiration tous les aſſiſtans. Enfin remuant les lévres ſans prononcer aucune parole, il tendoit amoureuſement les bras vers quelqu'un qu'il croioit appercevoir de loin, (le Prophéte Elie) mettoit ſouvent ſa main ſur ſon cœur, comme pour lui dire qu'il étoit tout à lui ; ſe le battoit enſuite de toutes les deux enſemble, je ne ſçais à quel deſſein ; & geſticulant en mille manieres tout-à-fait facétieuſes, paroiſſoit pénétré de ſentimens de joye, d'étonnement & d'admiration : quelquefois auſſi il ſembloit faire des menaces & marquer du mépris, en penſant ſans doute à quelque Contradicteur de l'œuvre. On tient toutes ces circonſtances d'un témoin oculaire, qui étoit, à ce qu'il a dit, tout entier dans l'examen de ces eſpéces de merveilles, & qui les a couchées ſur le papier au ſortir de l'aſſemblée.

Au reſte il ne faut pas être ſurpris de la haute renommée que F. Pierre a acquis dans le Convulſionniſme : il eſt peu de Convulſionnaires qui l'ayent exalté par plus de diſ-

cours

Digitized by Google

cours qui bleſſent les loix de l'humanité & de la pudeur; (*a*) il ne

cours, & décoré par plus de ſpectacles. Ici il ſe jette bruſquement ſur un Frere (Frere Charon) le met ſous ſon bureau, le couvre de ſon habit, l'y tient comme enfermé, & c'eſt, dit-il, expliquant la figure, un Géant qu'il jette dans la foſſe, & qu'il demande à Dieu d'y retenir, de peur qu'il ne nuiſe à ſes enfans. Puis F. Pierre prenant la place du Géant, ce même deſſous de bureau, devient pour lui tout-à-coup une foſſe précieuſe, où F. Pierre eſt mis comme une pierre qui doit ſervir à l'édifice que Dieu doit élever. *Diſcours du* 22 *Mars* 1733.

Là il livre un combat à des bêtes féroces: il hurle comme pour les épouvanter; il s'élance & lutte contr'elles; il ſe ſaiſit d'un des aſſiſtans, qu'il transforme tout-à-coup en lion, le tourne, le retourne, le bat, le ſecoue & s'élance ſur lui; ſe recule pour lui porter un plus grand coup, & le rendant comme immobile, lui dit: *Tu ne grouilleras plus*. Cependant F. Lion ſe releve, ſe ſaiſit à ſon tour du pauvre F. Pierre, auquel il ne fait pas de quartier, le tient fortement ſous ſes poings comme un lion dans ſes griffes. Mais ſon avantage eſt de courte durée; F. Pierre ſe releve, le terraſſe de nouveau, puis le prenant par les pieds comme lui ayant ôté la vie, il le traîne comme une bête morte autour de la chambre, le jette enſuite dans la ruelle du lit qu'il ferme avec une chaiſe, puis aſſis tranquillement ſur une autre, entonne un Cantique d'actions de graces en reconnoiſſance de ſa victoire. *Diſcours du* 17 *Mai* 1733. *à dix heures du ſoir.*

Dans une autre occaſion, il croque un os apporté du Cimetiere de Port Royal des Champs, & l'avale avec une joie inexprimable; puis voulant faire l'éloge de cette maiſon, il l'apoſtrophe par ces éloquentes paroles: *Quels graillons! Diſcours du* 2 *Mai* 1733. *à onze heures du ſoir.*

Ces nobles façons de s'exprimer ne ſont pas étrangeres à F. Pierre: on les retrouve dans une explication de l'Evangile du vingt-troiſiéme Dimanche d'après la Pentecôte, faite au mois d'Octobre 1736. devant une nombreuſe aſſemblée, où parlant des Apôtres, il les honore du titre *de galleux, de gredins, de teigneux.*

Mais il le faut voir aux priſes avec le Diable pour retirer d'entre ſes mains un papier ſymbolique & myſtérieux. Après avoir dit à Dieu de tapper bien fort ſur les doigts du Diable pour lui faire lâcher le papier. » Veux-» tu le laiſſer-là, dit-il à ce dernier: veux-» tu (à diverſes repriſes, en hauſſant la voix » & faiſant des grimaces comme pour faire » peur au Diable) veux-tu donc le laiſſer-là? » cela ne t'appartient pas, tu es bien hardi: » veux-tu t'oter de-là? (Puis lui montrant » le poing:) je t'empêcherai bien d'écrire » ſur ce papier: écris ſur ton papier: laiſſes-» nous le nôtre: contente-toi des rognures: » faiſant enſuite les geſtes d'un homme qui » retire avec effort ce qu'un autre voudroit » lui enlever) tu vas le déchirer, dit-il en » parlant toujours au Diable, tu le rendras. » Oh, oh! je te... tu le rendras bien, har-» di voleur: oh, oh, oh là donc! (le Diable » tirant toujours) attends, va, va, hardi » inſolent, qui écris ſur un papier qui ne » t'appartient pas. Celui à qui il appartient » te le ſera bien rendre & effacera ton écritu-» re vilaine, infame, corrompue, avec l'é-» ponge trempée dans le ſang de ſon fils. « Car il faut que ce qu'il y a de plus auguſte dans la Religion, ſoit toujours mêlé avec toutes ces folies. J'ai voulu rapporter tout de ſuite ces différens extraits des diſcours d'un des plus grands Héros des convulſions, pour que l'on fût en état de s'en former un jugement juſte & déciſif. D'ailleurs il étoit naturel de les placer ici en parlant de la folie.

(*a*) Pour ne pas charger cet endroit de notes, je remettrai à quelque autre occaſion qu'il ne ſera pas difficile de trouver, à donner de nouveaux exemples de ces ſecours monſtrueux & indécens, également contraires à l'humanité & à la pudeur. Je me contente d'obſerver ici que les indécences étoient ſi communes dès le commencement des convulſions, qu'un Convulſionniſte des plus accrédités, frappé de celles qui arrivoient au tombeau, fit un jour propoſer à des perſonnes qu'il croyoit en état d'y remedier, de faire lier les juppes & les robes des femmes & des filles ſur leurs jambes, & de mettre une ſerviette ſur leurs épaules, qu'on attacheroit, diſoit-il, avec de fortes & longues épingles. C'étoit convenir de la néceſſité du remede, & remedier même au mal en partie; mais n'en étoit-ce pas encore un très-grand, de voir, comme cela arrivoit aſſez communément & quelquefois même ſur le tombeau, de jeunes filles entre les mains d'hommes qui les tenoient par les bras, & leur donnoient, ſelon l'événement, différens ſecours qu'elles

Digitized by Google

me reſte qu'à demander qui ſont les moins ſages, ou de ceux qui ſe croient inſpirés, ou de ceux qui veulent qu'on les regarde comme tels. (*a*)

Enfin, ce qui eſt bien étrange, c'eſt que les Diſcernans, pour couvrir, s'ils le pouvoient, d'un beau voile la folie des Convulſionnaires, attribuent à Dieu le deſſein le plus indigne de ſa divine ſageſſe. Ils prétendent que Dieu a voulu faire repréſenter la folie de la Croix, par la folie des Convulſionnaires. Quoi! la folie de la Croix, qui eſt la plus haute ſageſſe de Dieu, figurée par la folie réelle des Convulſionnaires! Quoi! Jeſus-Chriſt regardé par Hérodes comme un inſenſé, dans le tems qu'il condamne ce Prince impie par un ſilence plein de majeſté, veut aujourd'hui emprunter l'habit d'une vraie folie, pour retracer ce trait de ſa paſſion! Voilà ce que je ne pourrois croire moi-même, ſi je ne le liſois dans les Ecrits des Défenſeurs des convulſions. (*b*) Mais nous en parlerons plus amplement quand nous traiterons à fond le figuratif.

auroient reçus avec plus de décence de leurs ſemblables? Quoi qu'il en ſoit, quelques Demoiſelles ayant appris la ſage précaution qu'on projettoit (car ce ne fut qu'un projet) pour parer aux indécences des femmes & des filles Convulſionnaires, repréſentèrent avec juſtice & fondement, qu'il n'étoit pas moins néceſſaire de prendre des meſures à ce ſujet, par rapport aux indécences qui arrivoient aux hommes dans leurs convulſions, & qui étoient d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſe paſſoient à la vûe d'un nombre conſidérable de perſonnes du ſexe, qui environnoient ordinairement le tombeau. C'eſt là en effet que les indécences ont commencé; & M. P... convient *Lettre VII. p.* 159. que preſque toutes les convulſions du tombeau étoient accompagnées de mouvemens, ou affreux, ou indécens; mais une telle origine ne les rend ni moins honteuſes, ni moins condamnables.

(*a*) M. P... rapportant un extrait aſſez long de la Vie de la Sœur Marguerite du S. Sacrement, dont il fait grand uſage dans ſa VI. Lettre, remarque avec complaiſance que » le mal qu'elle ſouffroit dans ces états » ſe portoit au cerveau des extrémitez de » ſon corps, lui cauſoit des frayeurs & des » réveries. Et l'Auteur de ſa Vie ajoûte dans » un autre endroit, obſerve M. Poncet, des » EXTRAVAGANCES: « (mot qu'il a eu ſoin de faire imprimer en lettres capitales, comme un mot important pour ſa cauſe. Voudroit-il aſſurer par-là à ſes Convulſionnaires l'appanage de la folie? Nous n'y mettons point obſtacle. Il remarque tout de ſuite, que) » ce qui étonna le plus les Medecins, & » leur fit croire que le mal de Sœur Marguerite étoit ſurnaturel & ſacré, c'eſt que la » malade ne perdit jamais la modeſtie religieuſe, ni ne manqua en rien à l'obéiſſance, ni à la douceur, ni à aucune autre vertu. « Ici le parallele entre la Sœur Marguerite & les Convulſionnaires ne ſe ſoutient plus; & M. Poncet paroit en convenir lui-même, au moins à l'égard du plus grand nombre; car il dit à ce ſujet, que » ce ſeroit » ce qui ſeroit arrivé aux Convulſionnaires, » s'ils avoient été entre les mains de perſonnes attentives. *Lettre VI. p.* 52.

(*b*) Il y a un Ecrit entre autres compoſé dans ce deſſein, qui a pour titre: *La folie de la Croix, qui reparoit tout de nouveau ſous de nouveaux traits dans l'œuvre des convulſions.* Pour en donner ici un leger échantillon, on y lit, que » la vérité paroit avec cette robbe » d'inſenſé dont elle fut autrefois revêtue » par Hérodes ... Les convulſions... ont » jetté ſur elle un voile ridicule qui la déro- » be aux yeux des Sages du monde.

Digitized by Google

Le Jugement de l'Eglise contre les Montanistes, est décisif contre l'œuvre des Convulsions.

Nous avons déja remarqué, que dans les disputes qui surviennent, il y a ordinairement un point fixe, qui doit servir comme de flambeau pour connoître la doctrine de l'Eglise. Si je veux, par exemple, défendre l'unité de l'Eglise, je dois m'attacher principalement aux principes de S. Augustin contre les Donatistes, & réunir à ce centre tous les témoignages des SS. Peres qui ont parlé sur cette matiére.

Le point fixe dans l'affaire présente, c'est le Montanisme: On en a fait un abrégé historique dans le Systême des Discernans. Le parallele entre les Montanistes & les Convulsionnaires est frappant. Les caractéres de ressemblance sont les mêmes. Les motifs sur lesquels les Peres se sont fondés, pour réprimer cette ancienne illusion, ont une application évidente & naturelle à celle de nos jours.

Les trois principaux caractéres qui ont fait réprouver les Montanistes, sont l'aliénation de la raison, le transport extatique qui est le désordre des sens, & le mêlange du faux avec le vrai.

A ces trois caractéres vicieux, les SS. Docteurs de l'Eglise ont opposé trois principes décisifs. Le premier: c'est que le Saint-Esprit, en se communiquant aux hommes, ne leur ôte point la raison, & qu'au contraire il perfectionne leur intelligence.

Le second: c'est qu'il n'appartient qu'au Démon de troubler les sens, en même tems qu'il obscurcit l'entendement, & de jetter l'homme dans une espéce de fureur, au lieu que *la venue du S. Esprit*, dit S. Cyrille (*a*) de Jérusalem, *est douce, consolante, accompagnée de suavité. Il fait précéder son entrée par les raions de sa lumiére, & par le don de l'intelligence; car il ne vient que pour éclairer l'esprit, tant de celui qui le reçoit, que de ceux à qui il veut se communiquer par son ministére.*

Le troisiéme principe que les Péres ont établi, est: que le faux ne peut être mêlé avec le vrai sous l'inspiration prophétique.

On peut voir dans les Problêmes, & dans le Systême des Discernans, le témoignage que toute la Tradition a rendu à ces trois véritez. S. Augustin, après avoir opposé à Julien l'autorité de S. Ire-

(*a*) *S. Cyril. Hier. cath. 16. n. 15. p. 252.* Primùm enim manſuetus & lenis ejus acceſſus, ſuavis & fragrans ejus ſenſio ... adventum ejus antevertunt præmicantes luminis ac ſcientiæ radii .... venit namque illuſtrare mentem, primùm ejus à quo ſuſcipitur, dehinc, ejus operâ, aliorum.

Digitized by Google

née, de S. Cyprien, de Réticius, d'Olimpius, de S. Hilaire, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Ambroiſe, de S. Baſile, de S. Jean Chryſoſtôme, du Pape Innocent, & de S. Jerôme, dit des choſes admirables ſur le reſpect que mérite le témoignage de ces grands hommes, lorſqu'ils dépoſent en faveur de quelque point de doctrine.

Qu'il me ſoit permis de rappeller ici les noms de ceux qui ſont cités dans le Syſtême des Diſcernans, & qui diſent que l'aliénation de l'eſprit & des ſens, & le mêlange du faux avec le vrai ſont incompatibles avec l'inſpiration divine.

Voici ces noms célébres: Miltiades, Euſebe de Céſarée, Origénes, Hermas, l'ancien Auteur des Récognitions, attribuées à S. Clément Pape, S. Clément d'Alexandrie, S. Cyprien, S. Athanaſe, l'ancien Auteur du Commentaire ſur Iſaïe, attribué par pluſieurs Sçavans à S. Baſile, S. Cyrille de Jéruſalem, S. Hilaire, S. Epihane, S. Chryſoſtôme, S. Jerôme, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, le célébre Auteur de la Vocation des Gentils, Caſſien, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Grégoire le Grand, S. Jean Damaſcéne, Œcumenius, Théophilacte, S. Thomas, S. Bonaventure, le célébre Gerſon, le ſçavant Cardinal Pierre d'Ailly, le Cardinal Cajétan, Mr Huet, le Cardinal Bona, Eſtius, Fromond, &c.

» Si l'on aſſembloit un Concile général de tout l'Univers, je ne » ſçai s'il ſeroit facile d'y réunir tant de grands hommes. « Voila ce que diſoit S. Auguſtin à Julien, après lui avoir oppoſé les hommes reſpectables que j'ai cités en ſon nom. *Si Epiſcopalis Synodus ex tot orbe congregaretur, mirum ſi tales poſſent illic facilè tot ſedere.* (a) Voilà ce que nous diſons par rapport à l'œuvre des convulſions. La Cauſe eſt finie; les Convulſionnaires ſont, par les propres aveus de leurs Apologiſtes, dans le cas de l'aliénation de l'eſprit & des ſens, & du mêlange du faux avec le vrai: donc ils ne ſont point mûs par l'inſpiration divine, & ils ne ſont que de vrais Enthouſiaſtes.

(a) *S. Aug. lib. 2. contr. Jul. cap. 2. tom. 2. p. 351.*

SECONDE PARTIE.

Explication de la doctrine de l'Egliſe touchant la Prophétie, par les principes de Saint Thomas ; avec les conſequences qu'on en doit tirer contre le Syſtême du Mélange.

LEs variations continuelles des Mêlangiſtes par rapport au jugement qu'ils ont porté de l'œuvre des convulſions, les contradictions où ils ſont entre eux, les diſtinctions ſubtiles & inconnues à toute l'antiquité qu'ils ont inventées pour échapper à la lumiére des principes ſur leſquels la Conſultation eſt appuyée, forment contre eux autant de préjugez déciſifs. Ils connoiſſent mal leurs vrais intérêts, en perpétuant une diſpute qu'ils devroient terminer par le ſilence. Mais puiſque de jour en jour ils redoublent leurs efforts contre la Conſultation (*a*), nous devons auſſi redoubler notre zéle pour la défendre. Elle eſt trop importante, & trop utile à l'Egliſe, pour l'abandonner aux cris tumultueux de ceux qu'elle incommode. Il a été facile à ceux qui ont pris connoiſſance de cette diſpute, de remarquer que les Mêlangiſtes par les idées arbitraires qu'ils attachent au terme de prophétie & d'inſtinct, par les exceptions & les reſtrictions qu'ils mettent de leur chef aux paſſages des Peres les plus déciſifs, & par leurs perpétuels écarts du véritable objet de la diſpute, jettent une telle confuſion dans la doctrine de l'Egliſe touchant la prophétie, que l'on ne ſçait à quoi s'en tenir quand on lit leurs Ecrits.

Nous ne croions pas devoir avancer davantage dans cette diſpute, que nous n'aïons expoſé aux Lecteurs la doctrine de l'Egliſe touchant la prophétie : & nous ne pouvons la puiſer dans un témoin plus fidéle, & dans un garant plus ſûr de ſes ſentimens, que Saint Thomas. Nous aurons par-là cet avantage, que nous ſerons inſtruits des ſentimens de S. Auguſtin ſur cette matiére ; car l'Ange de l'Ecole nous avertit qu'il a toujours ſous les yeux les Livres de la Gé-

(*a*) Le déchainement des Mêlangiſtes contre la Conſultation eſt connu de tout le monde. L'Examinateur leur Théologien, & le Nouvelliſte leur Avocat général, ne la perdent point de vûe. Malgré l'ouvrage interminable du premier, & les longs & ennuyeux Extraits qu'en donne réguliérement le ſecond, à meſure que ſes différentes parties ſe répandent dans le Public, M. P .. a crû devoir encore écrire une Lettre de plus de 50. pages in-4°. contre cette déciſion, dans laquelle il revient ſouvent à ſa figure favorite de Job, dont les amis repréſentent, ſelon lui, les Docteurs Conſultans.

BIBLIOTECA N.LE ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

neſe à la lettre, dans leſquels les Mêlangiſtes croient trouver de quoi appuïer leur faux ſyſtême touchant la prophétie.

Saint Thomas diviſe la matiére de la prophétie en cinq queſtions générales, dont chacune en renferme pluſieurs autres particuliéres.

Dans la premiére, il traite de l'eſſence de la prophétie. Dans la ſeconde, de la cauſe de la prophétie. Dans la troiſiéme, des différentes maniéres dont les Prophétes peuvent être inſpirés. Dans la quatriéme, de la diviſion, c'eſt-à-dire, des différens degrés de la prophétie. Et dans la cinquiéme, de l'abſtraction, ou de l'aliénation des ſens, par rapport à l'extaſe & aux raviſſemens dans leſquels l'Eſprit de Dieu ſe communique à l'homme.

PREMIERE QUESTION.

De l'eſſence de la Prophétie.

» La prophétie, ſelon S. Thomas, (*a*) conſiſte premiérement & » principalement dans la connoiſſance. Les Prophétes ſont ceux » qui connoiſſent par une révélation divine, des choſes qui ſont » éloignées de la connoiſſance naturelle des hommes.

» Comme la prophétie eſt pour l'utilité de l'Egliſe, elle conſiſte » en ſecond lieu dans l'énonciation, en tant que les Prophétes an- » noncent ce qu'ils ont appris par la lumiére divine. C'eſt ainſi que » *les Apôtres étant partis prêcherent par tout, le Seigneur coopérant* » *avec eux, & confirmant leur parole par les miracles qui l'accom-* » *pagnoient.* Marc. 16. 20.

» En troiſiéme lieu, le don des miracles appartient auſſi à la pro- » phétie, comme une confirmation de la vérité de l'énonciation » prophétique.

» La prophétie (*b*) n'eſt point une habitude permanente, mais

(*a*) *S. Thom.* 2. 2. *q.* 171. *a.* 1. *c.* Prophetia primò & principaliter conſiſtit in cognitione. Prophetæ cognoſcunt ea quæ ſunt procul & remota ab hominum cognitione ... Sed quia 1. Cor. XII. dicitur, *Unicuique datur manifeſtatio Spiritûs ad utilitatem* .... inde eſt quod ſecundariò prophetia conſiſtit in locutione, pro ut Prophetæ ea quæ divinitùs edocti cognoſcunt, ad ædificationem aliorum annunciant, ſecundùm illud Marci ultimo, *prædicaverunt ubique, Domino cooperante, & ſermonem confirmante ſequentibus ſignis*; unde tertiò ad prophetiam pertinet operatio miraculorum, quaſi confirmatio quædam Propheticæ enuntiationis.

(*b*) *Idem ibid. art.* 2. *c.* Lumen prophetiæ non ineſt intellectui per modum formæ permanentis (habitus autem eſt forma permanens) ... Relinquitur ergo quòd lumen propheticum inſit animæ Prophetæ per modum impreſſionis tranſeuntis ... aliquando prophetiæ ſpiritus deeſt Prophetis, nec ſemper eorum mentibus præſto eſt, quatenùs cùm hunc non habent, ſe hunc agnoſcant ex dono habere cum habent. Unde Eliæus dicit de muliere ſunamite: *anima ejus in amaritudine eſt, & Dominus celavit à me, & non indicavit mihi* ... Et inde eſt quod ... mens Prophetæ ſemper indiget novâ revelatione.

Digitized by Google

» elle est l'effet d'une impression divine, qui n'est pas toujours subsistante; l'esprit de prophétie manque quelquefois aux Prophétes, » comme nous le voïons dans Elisée, qui dit, que Dieu ne lui a » pas fait connoître quel est le sujet de l'affliction de la Sunamite. » IV. *Reg.* 4. D'où il s'ensuit que la prophétie est un don gratuit du » Saint-Esprit, & que le Prophéte a toujours besoin pour prophétiser, d'une nouvelle impression de l'Esprit-Saint. «

Saint Thomas examine ensuite si la prophétie n'a pour objet que les événemens futurs. Et il répond, (*a*) » que la révélation des événemens futurs, est principalement ce qui appartient à la prophétie, mais qu'elle s'étend à tout ce qui est connu par une lumiére » divine & surnaturelle. Toutes les choses divines ou humaines, » spirituelles ou corporelles, même la direction des mœurs, peuvent être l'objet de la connoissance prophétique. Mais à proportion de ce que les choses connues sont plus éloignées de la portée de l'esprit humain, elles appartiennent plus proprement à » l'esprit de prophétie. «

Il n'en est pas de la prophétie comme des sciences naturelles; (*b*) » dans celles-ci il suffit d'être instruit des principes, pour pouvoir en tirer bien des conséquences; mais à l'égard de la prophétie, on a toujours besoin d'une révélation spéciale pour connoître » chaque événement futur. «

Il s'agit ensuite de sçavoir si le Prophéte discerne toujours ce qu'il dit par son propre esprit, de ce qu'il dit par l'esprit prophétique. Saint Thomas répond, que (*c*) » Dieu peut agir sur l'esprit du Prophéte en deux maniéres, ou par une révélation expresse, ou par » un certain instinct très-caché, que les intelligences humaines » éprouvent quelquefois sans le sçavoir, comme le dit Saint Augustin. «

(*a*) *Idem ibid.* 2. 2. *q.* 171. *a.* 3. *c.* Ad prophetiam propriissimè pertinet revelatio eventuum futurorum... Cognitio prophetica est lumen divinum quo possunt omnia cognosci, tam spiritualia quàm corporalia, tam divina, quàm humana... continet etiam ea quæ ad mores hominum pertinent.... Considerandum tamen est quòd, quia prophetia est de his quæ procul à nostra cognitione sunt, tanto aliqua magis propriè ad prophetiam pertinent, quanto longiùs ab humana cognitione existunt.

(*b*) *Idem ibid. art.* 4. *c.* Qui cognoscit perfectè principium secundùm totam ejus virtutem, simul cognoscit omnia quæ per illud principium cognoscuntur... Principium autem eorum quæ divino lumine prophetiçè manifestantur, est ipsa veritas prima, quam Prophetæ in se ipsâ non vident: Et ideo... quilibet eorum cognoscit ex eis aliqua secundùm specialem revelationem hujus vel illius rei

(*c*) *Idem ibid. art.* 5. *c.* Mens Prophetæ dupliciter à Deo instruitur: uno modo per expressam revelationem; alio modo per instinctum quemdam occultissimum, quem nescientes humanæ mentes patiuntur: ut Augustinus dicit: 12. *super Genesim ad litterem.*

Digitized by Google

» A l'égard (*a*) des choſes que le Prophéte connoît par une » révélation expreſſe, il eſt également certain, & de la vérité de » ce qui lui eſt révélé, & que la choſe lui a été révélée. Il n'en eſt » pas ainſi de l'inſtinct prophétique; le Prophéte n'a pas la même » certitude par rapport aux choſes qu'il ne connoît que par un in- » ſtinct divin. Or cet inſtinct eſt quelque choſe d'imparfait en gen- » re de prophétie. Cependant de peur que la certitude de la prophé- » tie ne ſouffre de la mépriſe du Prophéte, l'Eſprit de Dieu ne » manque point de corriger promptement le Prophéte de ſon er- » reur, en l'éclairciſſant par une révélation expreſſe. «

Saint Thomas traite dans l'article ſuivant, l'importante queſtion de ſçavoir, ſi le faux peut ſe trouver ſous l'inſpiration, ou ſous l'énonciation prophétique. Il décide la queſtion par un principe plein de lumiére & qui eſt d'une grande fécondité. Il conſidére trois choſes dans la prophétie : » 1°. La lumiére divine, ou la » connoiſſance qui eſt en Dieu. 2°. La connoiſſance que Dieu » donne au Prophéte par la révélation divine. 3°. La manifeſta- » tion que fait le Prophéte de ce que Dieu lui a fait connoître, en » quoi conſiſte l'énonciation prophétique. «

Le Saint Docteur dit que (*b*) » la connoiſſance qui eſt dans le » Prophéte a la même vérité, ou la même certitude, que celle » qui eſt en Dieu ; & qu'il en eſt de même de l'énonciation dans le » Prophéte : d'où il en conclud que la prophétie n'eſt ſuſceptible » d'aucune fauſſeté. « C'eſt par où Saint Thomas termine cette queſtion.

(*a*) *Idem ibid.* De his quæ expreſsè per ſpiritum prophetiæ Propheta cognoſcit, maximam certitudinem habet, & pro certo habet, quòd hæc ſint ſibi revelata divinitùs ... ſed ad ea quæ cognoſcit per inſtinctum, aliquando ſic ſe habet, ut nec planè diſcernere poſſit utrum hæc cogitaverit aliquo divino inſtinctu, aut per proprium ſpiritum... Talis autem inſtinctus eſt quoddam imperfectum in genere prophetiæ.... Ne tamen error ex hoc poſſit accidere, per Spiritum Sanctum citiùs correcti, ab eo quæ vera ſunt audiunt, & ſemetipſos, quia falſa dixerint, reprehendunt.

(*b*) *Idem ibid. art. 6. c.* Prophetia eſt quædam cognitio intellectui Prophetæ impreſſa ex revelatione divina, per modum cujuſdam doctrinæ... Veritas autem cognitionis eadem eſt in diſcipulo, & in docente, quia cognitio addiſcentis eſt ſimilitudo cognitionis docentis.... Oportet igitur eamdem eſſe veritatem propheticæ cognitionis & enuntiationis, quæ eſt cognitionis divinæ, cui impoſſibile eſt ſubeſſe falſum .... undè prophetiæ non poteſt ſubeſſe falſum.

QUESTION

QUESTION SECONDE.

De la cauſe de la Prophétie.

La cauſe de la prophétie c'eſt Dieu ſeul, parce que lui ſeul connoît les événemens futurs. (*a*) » *Ce n'a point été*, dit Saint Pierre, » *par la volonté des hommes que les prophéties ont été autrefois annoncées, mais ç'a été par le mouvement du Saint-Eſprit que les ſaints hommes de Dieu ont parlé.* Par conſéquent la prophétie n'eſt pas » une ſuite des efforts de l'eſprit humain, mais elle eſt un don du » Saint-Eſprit & l'effet d'une révélation divine. II. Petr. 1. 21.

Saint Thomas examine ſi le miniſtére des Anges entre dans la prophétie, & il dit que (*b*) » comme ils ſont des eſpeces de Médiateurs entre Dieu & l'homme, Dieu ſe ſert d'eux quand il lui » plaît pour communiquer le don de la prophétie, ſur-tout par rapport aux viſions prophétiques.

Dans l'article 4. le Saint Docteur traite une queſtion très-importante par rapport à la diſpute préſente : c'eſt de ſçavoir ſi la bonté des mœurs eſt requiſe par rapport à la prophétie ; & il répond qu'il (*c*) » y a deux choſes à conſidérer dans la bonté des mœurs ; l'une, » ſa racine intérieure ; l'autre les paſſions de l'ame & les actions » extérieures. Il n'y a aucun doute, dit-il, que la prophétie peut » être ſans la charité ou ſans la bonté des mœurs quant à ſa racine » intérieure. Mais ſi nous conſidérons les mœurs quant aux paſſions » intérieures de l'ame, alors le déréglement des mœurs eſt un obſtacle à la prophétie. Dans les perſonnes qui ſont éclairées par la lumiere prophétique, il y en a de deux ſortes : les unes ſont éclai-

(*a*) *S. Thom.* 2. 2. *q.* 172. *art.* 1 Non enim voluntate humanâ allata eſt aliquandò prophetia, ſed Spiritu Sancto inſpirante locuti ſunt ſancti Dei homines, II. Pet. 1. Ergò prophetia non eſt à naturâ, ſed ex dono Spiritûs ſancti.

(*b*) *Idem ibid. art.* 2. *c.* Angeli medii ſunt inter Deum & homines... Et ideò illuminationes & revelationes divinæ à Deo ad homines per Angelos referuntur.

(*c*) *Idem ibid. art* 4. *c.* Bonitas morum poteſt attendi ſecundùm duo : uno quidem modo ſecundùm ejus radicem interiorem... alio quidem modo quantùm ad interiores animæ paſſiones & exteriores actiones.... Prophetia poteſt eſſe ſine bonitate morum quantùm ad radicem propriam hujus bonitatis, ſine caritate. Si verò conſideremus bonitatem morum ſecundùm paſſiones animæ, ſecundùm hoc aliquis impeditur à prophetiâ per morum malitiam. *Et eſp. ad 1.* Donum prophetiæ aliquando datur homini & propter utilitatem aliorum, & propter propriæ mentis illuſtrationem.... Quidam autem conſequuntur donum prophetiæ ſolùm ad utilitatem aliorum. *Et in corp.* Ad prophetiam requiritur maxima mentis elevatio, ad ſpiritualium contemplationem, quæ quidem impeditur per vehementiam paſſionum, & per inordinatam occupationem rerum exteriorum.

Digitized by Google

» rées pour leur propre utilité & pour l'utilité des autres ; les » autres reçoivent le don de prophétie seulement pour l'utilité des » autres. Mais comme la prophétie suppose une élévation de » l'esprit qui mette l'homme en état de contempler les choses » divines, la véhémence des passions & une application déréglée » aux choses extérieures, sont un obstacle à la contemplation des » choses spirituelles, & par conséquent à la prophétie.

Dans l'article précédent, Saint Thomas avoit dit deux choses très-remarquables, (*a*) l'une » qu'il y a des défauts naturels, com- » me d'être entierement destitué de sens, qui seroient un obstacle » à la révélation prophétique; l'autre que la violence de la colere » ou de la concupiscence seroient aussi un obstacle à la prophétie.

Le Saint Docteur examine dans le troisiéme article, s'il y a quelque prophétie qui vienne du démon, & il répond que (*b*) » com- » me le démon connoit par l'activité de son esprit, des choses qui » sont au dessus de la connoissance naturelle des hommes, il peut » les révéler. Quoique le terme de prophétie ne convienne, à » proprement parler, qu'à la révélation divine, il peut s'appliquer » à certains égards à la révélation qui vient du démon ; mais les » Prophétes de Dieu sont appellés simplement Prophétes, au lieu » que ceux à qui le démon révéle quelque chose, sont appellés dans » l'Ecriture faux Prophétes, Prophétes des Idoles. C'est pour cela » que Saint Augustin dit que lorsque le démon se saisit des hom- » mes en formant en eux des visions, ou il les rend démoniaques, » ou il trouble & dérange leur raison, ou il en fait de faux Pro- » phétes.

C'est en suivant ce principe de Saint Augustin que Saint Thomas ajoute qu'il (*c*) » y a des signes extérieurs par lesquels on peut

(*a*) *Idem ibid. art.* 3. *ad* 3. Dicendum quod aliqua corporis indispositio, puta si aliquis esset totaliter sensu naturali destitutus, impedire posset prophetalem revelationem : sicut etiam aliquis impediretur ab actu prophetandi per aliquam vehementem passionem vel iræ vel concupiscentiæ.

(*b*) *Idem ibid. art.* 5. *c* Quædam cognoscunt dæmones suâ naturali cognitione quæ sunt remota ab hominum cognitione, quæ possunt hominibus revelare. Simpliciter autem, & maximè remota sunt quæ Deus cognoscit ; & ideo prophetia propriè & simpliciter dicta fit per divinam revelationem : sed & ipsa revelatio facta per dæmones, potest secundùm quid dici prophetia. Unde illi quibus aliquid per dæmones revelatur, non dicuntur in scripturis Prophetæ simpliciter, sed cum aliquâ additione, puta Prophetæ falsi, vel Prophetæ Idolorum. Unde Augustinus XII. supra Genesim ad litt. *Cum malus spiritus arripit hominem in hac visa, aut dæmoniacos facit, aut arreptitios, aut falsos Prophetas.*

(*c*) *Idem ibid. Resp. ad* 3. Aliquibus signis exterioribus discerni potest prophetia dæmonum à prophetiâ divinâ. Unde dicit Chrysostomus super Matth. quod quidam prophetant in spiritu diaboli ; sed sic discernuntur, quòd diabolus interdùm falsa dicit, Spiritus Sanctus nunquam. Unde dicitur Deuter. XVIII. *Si tacitâ cogitatione responderis : Quomodo possum intelligere verbum quod Dominus locutus est, hoc habebis signum : quod*

Digitized by Google

» discerner la prophétie qui vient du démon de celle qui vient de » Dieu. Et il donne pour l'un de ces signes le mêlange du vrai avec le faux. Il cite sous le nom de Saint Chrysostôme ces paroles de l'Ouvrage imparfait : » Ce qui discerne, c'est que le démon mêle » le vrai avec le faux, ce que le Saint-Esprit ne fait jamais.

Saint Thomas finit cet article par le célébre passage du Deuteronome c. XVIII. » Si vous demandez en vous-même : comment » pourrai-je connoître que ce n'est pas le Seigneur qui a parlé ? » Voici le signe que je vous donne : Si ce que le Prophéte a dit au » nom du Seigneur n'arrive point, c'est une marque que le Sei» gneur ne lui a point parlé.

Dans le cinquiéme article il s'agit de sçavoir si les Prophétes du démon peuvent quelquefois prédire des choses vraies.

Saint Thomas dit qu'il (*a*) » en est de la vérité, par rapport à la » connoissance, comme de la bonté par rapport aux actions. Com» me il est impossible de trouver quelque chose qui soit absolu» ment privé du bien, il est de même impossible de trouver une » connoissance qui soit absolument fausse & sans mêlange de quel» que vérité. C'est pour cela que Bede dit qu'il n'y a aucune fausse » doctrine qui ne mêle quelques véritez avec la fausseté. Ainsi la » doctrine par laquelle les démons instruisent leurs Prophétes, con» tient quelques véritez par lesquelles ils tâchent de faire recevoir » l'erreur. Car l'esprit de l'homme est conduit à l'erreur par l'appa» rence de la vérité, comme sa volonté est conduite au mal par » l'apparence du bien. Saint Chrysostôme dit qu'il est accordé au » démon de dire quelquefois la vérité pour autoriser son mensonge » par quelque vérité, quoique rarement.

Saint Thomas traite ensuite deux questions qu'il fait naître d'une objection qu'il s'est proposée. La premiere de sçavoir si les Prophétes du démon peuvent être quelquefois inspirés par le S. Esprit pour prédire des choses vraies. La seconde, si les Prophétes du démon, lors même qu'ils sont sous l'inspiration du démon, peuvent prédire des choses vraies.

in nomine Domini Propheta ille prædixerit, & non evenerit ; hoc Dominus non est locutus.

(*a*) *Idem ibid. art. 6. c.* Sicut se habet bonum in rebus, ita verum in cognitione. Impossibile est autem aliquid inveniri in rebus, quod totaliter bono privetur : Unde etiam impossibile est esse aliquam cognitionem quæ totaliter sit falsa, absque admixtione alicujus veritatis. Unde Beda dicit, quod nulla est falsa doctrina, quæ non aliquando aliqua vera falsis intermisceat. Unde & ipsa doctrina dæmonum, quâ suos Prophetas instruunt, aliqua vera continet, per quæ receptibilis redditur : sic enim intellectus ad falsum deducitur per apparentiam veritatis, sicut voluntas ad malum per apparentiam bonitatis. Unde & Chrysostomus dicit super Matth. *Concessum à diabolo interdùm vera dicere, ut mendacium suum rarâ veritate confirmet.*

Digitized by Google

Il répond à la premiere queſtion que (*a*) » les Prophétes des dé-
» mons ne parlent pas toujours par la révélation des démons ;
» mais qu'ils parlent auſſi quelquefois par un effet de l'inſpiration
» divine ; & il cite l'exemple du Prophéte Balaam, qu'il ſuppoſe
» un Prophéte du démon ; il cite auſſi l'exemple des Sybilles.

A l'égard de la deuxiéme queſtion, il répond que (*b*) » lors même
» que les Prophétes du démon ſont ſous l'inſpiration du démon,
» ou inſtruits par le démon, ils prédiſent quelquefois des choſes
» vraies, ſoit par la force de leur propre nature, dont le S. Eſprit
» eſt le moteur, ſoit par la révélation des bons Anges, comme l'a
» penſé S. Auguſtin.

Ainſi S. Thomas diſtingue clairement par rapport aux Prophétes des démons, deux états différens dans leſquels ils peuvent être : l'un qui eſt leur état commun, & qui eſt d'être animé par l'eſprit du démon ; l'autre qui eſt un état extraordinaire, comme celui de Balaam, dont l'Eſprit de Dieu ſe ſaiſit pour bénir la maiſon d'Iſraël, & pour en faire pendant quelque intervalle un vrai Prophéte, par la bouche duquel il fait annoncer cette célébre prophétie que les Prophétes ont ſi ſouvent en vûe.

A l'égard de ce que S. Thomas dit, que le S. Eſprit eſt l'auteur des choſes vraies que les Prophétes des démons peuvent dire, dans le tems même qu'ils ſont inſtruits par les démons, il ne conſidére alors le S. Eſprit que comme le mobile général des eſprits, ou la cauſe univerſelle de tout ce qui ſe trouve dans tous les êtres intelligens. C'eſt une réponſe à l'objection tirée de ces mots qu'il attribue à S. Ambroiſe : Tout ce qui eſt vrai, *omne verum*, vient du S. Eſprit, quel que ſoit celui qui prononce le vrai.

A l'égard de la révélation que les bons Anges peuvent faire aux démons, Saint Thomas ne la conſidére que dans un ordre naturel, qui eſt une ſuite de la communication des eſprits.

De-là ſuit, ſelon Saint Thomas, une grande différence entre le vrai & le faux Prophéte : (*c*) » Le vrai Prophéte, dit-il, eſt toujours

(*a*) *Idem ibid. in Reſp. ad* 1. Prophetæ dæmonum non ſemper loquuntur ex dæmonum revelatione, ſed interdùm ex inſpiratione divinâ, ſicut manifeſtè legitur de Balaam. ... Unde etiam & Sybillæ multa vera dixerunt.

(*b*) *Idem ibid.* Sed etiam Prophetæ dæmonum, quando à dæmonibus inſtruuntur, alicua vera prædicunt : quandoque quidem virtute propriæ naturæ cujus actor eſt Spiritus Sanctus : quandoque etiam revelatione bonorum Angelorum, ut patet per Auguſtinum XII. ſup. Gen. ad litt.

(*c*) *Idem ibid. in Reſp. ad* 2. Verus Propheta ſemper inſpiratur à ſpiritu veritatis, in quo nihil eſt falſitatis : & ideo nunquam dicit falſum. Propheta autem falſitatis non ſemper inſtruitur à ſpiritu falſitatis, ſed quandoque etiam inſpiratur à ſpiritu veritatis. Ipſe etiam ſpiritus falſitatis quandoque enuntiat vera, quandoque falſa, ut dictum eſt.

Digitized by Google

» inſpiré par l'eſprit de vérité, en qui il n'y a aucune fauſſeté ; & » c'eſt pour cela que le vrai Prophéte ne dit jamais rien de faux ; » mais le faux Prophéte n'eſt pas toujours inſtruit par l'eſprit de fauſ- » ſeté : il eſt quelquefois inſpiré par l'eſprit de vérité ; l'eſprit de » fauſſeté lui-même énonce quelquefois des choſes vraies, & » quelquefois des choſes fauſſes, ainſi qu'il a été dit dans le corps » de l'article.

TROISIE'ME QUESTION.

Des différentes manieres dont les Prophétes peuvent être inſpirés.

S. Thomas examine les différentes manieres dont les hommes peuvent être inſtruits par la lumiere prophétique. Il les réduit d'abord à deux qui ſont plus générales. (*a*) » La premiere qui ſe fait par la ſeu- » le influence de la lumiere divine qui éclaire directement l'eſprit » du Prophéte ; c'eſt ainſi que Salomon & les Apôtres ont été éclai- » rés par la lumiere divine. La ſeconde, qui conſiſte dans la re- » préſentation d'objets & dans le jugement que le Prophéte porte » des choſes repréſentées. La révélation prophétique qui ſe fait » par une repréſentation d'objets peut-être de deux ſortes. Les ob- » jets peuvent être préſentés à l'eſprit par la médiation des ſens, » comme l'écriture que Daniel vit ſur la muraille de la ſalle de » Balthaſar ; ou bien les objets peuvent être préſentés à l'eſprit par » le moyen de l'imagination, & ſans que les ſens extérieurs y aient » aucune part, comme la chaudiere embraſée que vit Jérémie du » côté de l'Aquilon, *c.* 1.

Quoique Saint Thomas donne le premier rang à la révélation prophétique qui ſe fait par la ſeule influence de la lumiere divine qui éclaire directement l'eſprit, cependant (*b*) » il regarde comme » étant d'un ordre excellent, le Prophéte à qui le S. Eſprit ſe com-

(*a*) *S. Thom.* 2. 2. *quæſt.* 173. *art.* 2. *c.* Propherica revelatio quandoque fit per ſolam luminis influentiam, ſicut Salomon & Apoſtoli... quandoque autem per ſpecies (ad quod pertinet) judicium de rebus repræſentatis... Repræſentantur autem (objecta) menti Prophetæ vel mediante ſenſu, ſicut Daniel vidit ſcripturam parietis, ut legitur Dan. v. quandoque autem per formas imaginarias... non per ſenſum acceptas, ſicut Jeremias vidit ollam accenſam à facie Aquilonis. *c.* 1.

(*b*) *Idem ibid.* Maximè Propheta eſt qui in utroque præcellit, ut ſcilicet videat in ſpiritu corporalium rerum ſignificativas ſimilitudines, & eas vivacitate mentis intelligat. Et ideò ſi cui fiat divinitùs repræſentatio aliquarum rerum per ſimilitudines imaginarias, ut Pharaoni & Nabuchodonoſor... non eſt talis cenſendus Propheta, niſi illuminetur ejus mens ad judicandum ; ſed talis apparitio eſt quiddam imperfectum in genere prophetiæ.

Digitized by Google

» munique par des visions, & à qui il donne en même tems l'in-
» telligence de ces visions. Mais il regarde comme quelque chose
» d'imparfait en genre de prophétie, d'avoir simplement des vi-
» sions sans en avoir l'intelligence, ainsi qu'il est arrivé à Pharaon
» & à Nabuchodonosor. Et celui-là, dit-il, ne doit point être ré-
» puté Prophéte, qui a des visions sans en avoir l'intelligence.

Saint Thomas observe encore que (*a*) la révélation prophétique qui se fait par la seule influence de la lumiere divine qui éclaire directement l'esprit, ne se borne point à la seule prédiction des événemens futurs, mais qu'elle s'étend aussi à d'autres objets. Ainsi par exemple, » l'interprétation des visions, comme il est marqué de
» Joseph à l'égard du songe de Pharaon; la science même des cho-
» ses que l'homme peut connoître naturellement, comme la scien-
» ce de Salomon; l'intelligence pour juger plus sûrement de ce
» qu'on doit faire, ce que S. Thomas appelle ailleurs la direction
» des actes humains, peuvent être l'objet de la révélation pro-
» phétique.

Saint Thomas traite ensuite une question très-importante par rapport à la contestation sur les convulsions; c'est de sçavoir si les visions prophétiques exigent l'abstraction des sens. (*b*) Il distingue quatre sortes de révélations prophétiques dont la premiere exclud l'aliénation des sens, & la seconde ne la demande pas nécessairement: Les deux autres l'exigent ou la suppose nt.

» La premiere sorte de révélation qui exclud l'aliénation des
» sens, est celle par laquelle Dieu éclaire l'homme, & présente en
» même tems quelque objet à ses sens extérieurs, comme le buis-
» son ardent qui fut montré à Moïse. La seconde qui peut se faire
» sans aliénation des sens, est celle par laquelle Dieu éclaire im-
» médiatement l'esprit de l'homme par l'influence de sa lumiere. Mais il y a deux autres sortes de révélations qui sont distinguées, non entr'elles, mais par rapport à deux sortes d'états dans lesquels

(*a*) *Idem ibid.* Lumen autem intelligibile quandoque imprimitur menti humanæ, ad judicandum ea quæ ab aliis visa sunt, ut patet de Joseph, qui exposuit somnium Pharaonis; & ad hoc pertinet interpretatio somniorum: sive etiam ad judicandum secundùm divinam veritatem ea quæ cursu naturali homo apprehendit: sive etiam ad judicandum veraciter & efficaciter ea quæ agenda sunt.

(*b*) *Idem ibid. art.* 3. *c.* Prophetica revelatio fit secundùm quatuor. . . Manifestum est autem quod non fit abstractio à sensibus, quando aliquid repræsentatur menti Prophetæ per species sensibiles. . . sicut rubus ostensus Moysi. . . Similiter etiam non est necesse ut fiat alienatio à sensibus exterioribus, per hoc quod mens Prophetæ illustratur intelligibili lumine. . . sed quandò fit revelatio prophetica secundùm formas imaginarias, necesse est fieri abstractionem à sensibus, ut talis apparitio phantasmatum non referatur ad ea quæ exteriùs sentiuntur.

Digitized by Google

l'homme peut se trouver. Ce sont » les visions qui sont présentées à » l'imagination, soit pendant le sommeil, soit pendant la veille & » dans l'extase. L'abstraction des sens est alors nécessaire, sans quoi » on ne pourroit distinguer ces visions de toutes les choses qui sont » apperçues extérieurement par les sens.

(*a*) » L'abstraction des sens peut être totale ou imparfaite. Elle est » totale lorsque tous les sens sont sans aucun exercice; elle est quel- » quefois imparfaite, de sorte que celui qui a une vision, est oc- » cupé de cette vision, & voit en même tems des objets extérieurs, » mais qu'il ne discerne pas pleinement de ceux qui sont présentés » à son imagination.

S. Thomas ne nous laisse dans aucune incertitude sur la nature de l'aliénation des sens, qui est compatible avec les visions prophétiques. Il dit (*b*) que » cette aliénation des sens dans les Prophétes » doit être exemte de tout dérangement de la nature, comme il » arrive à ceux qui ont l'esprit troublé, ou dans les furieux; & qu'- » elle doit avoir une cause réglée, ou naturelle comme le sommeil, » ou spirituelle comme la véhemence de la contemplation, ainsi » qu'il est dit de S. Pierre, que lorsqu'il prioit dans une chambre » élevée de la maison, il entra en extase; ou enfin la puissance di- » vine, comme celle qui ravit Ezéchiel lors de cette célébre vi- » sion dont il est parlé chap. 1. *Facta est super me manus Domini.*

Saint Thomas établit ensuite, par rapport à l'aliénation des sens, une distinction très-remarquable entre l'inspiration prophétique & l'énonciation prophétique: Il dit (*c*) » qu'à la vérité l'inspiration pro- » phétique dans les visions compatit avec l'aliénation des sens; mais » que l'énonciation prophétique l'exclud, & qu'elle exige que le » Prophéte soit maître de lui-même, afin qu'il énonce ce qu'il a » vû avec une entiere liberté, & non avec un esprit troublé, com- » me le prétendoient Priscille & Montan. Et le Saint Docteur prou-

(*a*) *Idem ibid.* Sed abstractio à sensibus quandoque fit perfectè, ut scilicet nihil homo sensibus percipiat; quandoque autem imperfectè, ut scilicet aliquid percipiat sensibus, non tamen plenè discernat ea quæ exteriùs percipit ab his quæ imaginabiliter videt.

(*b*) *Idem ibid.* Talis tamen alienatio à sensibus non fit in Prophetis cum aliquâ inordinatione naturæ, sicut in arreptitiis, vel in furiosis; sed per aliquam causam ordinariam, vel naturalem, sicut per somnium; vel spiritualem, sicut per contemplationis vehementiam, sicut de Petro legitur Act. x. quod *cùm oraret in cœnaculo, factus est in excessu mentis*: vel virtute divina rapiente, secundùm illud Ezech. 1. *Facta est super me manus Dei.*

(*c*) *Idem ibid. in Resp. ad* 4. Dicendum quod spiritus Prophetarum dicuntur esse subjecti Prophetis, quantum ad propheticam enunciationem, de quâ loquitur ibi Apostolus: quia scilicet ex proprio sensu loquuntur ea quæ viderunt, non mente perturbata, sicut arreptitii, ut dixerunt Priscilla & Montanus, sed in ipsâ prophetica revelatione potius ipsi subjiciuntur spiritui prophetiæ, id est dono prophetico.

Digitized by Google

ve ce qu'il dit au sujet de l'énonciation, par ces paroles de Saint Paul : » Que les esprits des Prophétes sont soumis aux Prophétes, » ce qui ne pourroit être, dit-il, si le Prophéte étoit aliéné des » sens, & qu'il ne fût pas maître de lui-même. A l'égard de l'inf» piration, le Prophéte est plûtôt soumis au don prophétique, qu'aux autres Prophétes.

La question suivante ne nous intéresse pas moins que les précédentes. Saint Thomas demande si les Prophétes connoissent tout ce qu'ils prophétisent. Il répond que (*a*) » les Prophétes ne con» noissent pas dans toute son étendue tout ce que le Saint-Esprit a » en vûe dans leurs visions, dans leurs discours & dans leurs actions » prophétiques ; & il se fonde sur ce que l'esprit de l'homme est » borné, & qu'il est un instrument défectueux par rapport à Dieu.

Saint Thomas oppose deux genres de prophétie très-parfaite à deux genres de prophétie imparfaite. (*b*) » Le premier genre de » prophétie parfaite consiste à être inspiré pour parler, & à con» noître en même tems qu'on est inspiré, & ce que le S. Esprit a » en vûe dans les paroles qu'il inspire. C'est ainsi que David étoit » inspiré lorsqu'il disoit : *L'Esprit du Seigneur a parlé par moi II. Reg.* 23. Le second genre de prophétie très parfaite consiste à » être inspiré pour faire quelque action, & à connoître en même » tems ce que signifie cette action, & qu'on est inspiré pour la fai» re. C'est ainsi que Jérémie fut inspiré pour aller cacher sa ceintu» ture sur le bord de l'Euphrate. Il sçavoit qu'il étoit inspiré, & ce » que signifioit son action.

A l'égard des deux genres de prophétie imparfaite, (*c*) » le pre» mier consiste en ce que celui qui est mû pour prononcer certai» nes paroles, ne sçait, ni qu'il est mû, ni ce que le Saint-Esprit a » en vûe dans les paroles qu'il prononce, comme on le voit dans

(*a*) *Idem ibid. art*, 4. *c.* In revelatione prophetică mens movetur à Spiritu Sancto.. sciendum tamen est quòd quia mens Prophetæ est instrumentum deficiens, etiam veri Prophetæ non omnia cognoscunt quæ in eorum visis aut verbis aut factis Spiritus Sanctus intendit.

(*b*) *Idem ibid.* Quandoque mens Prophetæ movetur ad aliquid loquendum ; ita quod intelligat id quod per hæc verba Spiritus Sanctus intendit : sicut David dicebat, 11. Reg. 23. *Spiritus Domini locutus est per me..* Similiter etiam cum Spiritus Sanctus movet mentem alicujus ad aliquid faciendum quandoque quidem intelligit quid hoc significet, sicut patet de Jeremiâ, qui abscondit lumbare in Euphratem.

(*c*) *Idem ibid.* Quandoque autem ille cujus mens movetur ad aliqua verba exprimenda, non intelligit quid Spiritus Sanctus per hæc verba intendat, sicut patet de Caiphâ... Similiter cum Spiritus Sanctus movet mentem alicujus ad aliquid faciendum, quandoque non intelligit, sicut milites dividentes vestimenta Christi, non intelligebant quid significaret. Cùm vero aliquis cognoscit se moveri à Spiritu Sancto ad aliquid æstimandum, vel significandum verbo, vel facto, hoc propriè ad prophetiam pertinet. Cùm autem movetur, sed non cognoscit, non est perfecta prophetia, sed quidam instinctus propheticus.

Caïphe

» Caïphe. Le second consiste en ce que celui qui est mû pour faire quelque action, ne sçait pas qu'il est mû, ni ce que signifie son action; Saint Thomas donne pour exemple l'action des Soldats qui tirerent au sort la robe de Jesus-Christ plûtôt que de la déchirer, & il appelle ces deux derniers genres de prophétie un certain instinct prophétique, qui est quelque chose d'imparfait en matiere de prophétie.

QUATRIE'ME QUESTION.

De la division de la Prophétie.

» L'objet de la prophétie, c'est ce que Dieu connoît, & qui est au dessus de la connoissance naturelle de l'homme : *objectum prophetiæ est id quod est in cognitione divina, supra humanam facultatem existens.* 1.2.q.174. a.1.c.

» La prophétie se diversifie selon les différens objets, comme dans les choses morales les habitudes & les actes sont distingués par la différence des objets : *Species habituum & actuum in moralibus distinguntur secundùm objecta... secundùm horum differentiam, prophetia distinguitur in diversas species.* » La prophétie peut être diversifiée par les différentes manieres de prophétiser : *Isidorus distinguit prophetiam secundùm modum prophetandi.* ibid. ibid. Resp. ad 3.

» Cette distinction peut se prendre, 1°. du côté des différentes manieres dont l'homme peut connoître les objets, ce qui se réduit aux sens, à l'imagination & à l'entendement : *potest distingui secundùm potentias cognoscitivas in homine, quæ sunt sensus, imaginatio, intellectus.* ibid.

» En second lieu la prophétie peut être distinguée par la différence de l'influence de la lumiere divine : *vel potest distingui secundùm differentiam prophetici influxûs.* ibid.

» En troisiéme lieu, la révélation divine qui se fait par le moïen des visions, peut être distinguée par trois différens états de l'homme : l'état du sommeil, l'état de la veille, & l'extase : *somnium... visionem quæ fit in vigilando... & extasis quæ fit per elevationem mentis in aliqua altiora.* ibid.

» En quatriéme lieu, les visions prophétiques peuvent être diversifiées selon la différence des signes sensibles. Ces signes sensibles peuvent être ou une chose corporelle qui apparoit extérieurement, ou une voix formée extérieurement & qui se fait entendre par l'homme, ou bien une voix qui est accompagnée

Digitized by Google

» de la reſſemblance de quelque objet ; « *aut eſt aliqua res corporea*
ibid. *exteriùs apparens viſui ... aut eſt vox formata exteriùs ad auditum hominis delata ... aut eſt vox formata cum ſimilitudine alicujus rei.*

Dans le ſecond article de cette queſtion, Saint Thomas examine quelle eſt la plus excellente prophétie, ou de celle dans laquelle le Prophéte eſt inſtruit par la ſeule influence de la lumiére divine, ou de celle dans laquelle l'influence de la lumiére divine eſt accompagnée de quelque viſion.

Le Saint Docteur donne la préférence au premier genre de prophétie, & il dit, que » la prophétie la plus excellente eſt celle qui » vient de l'inſpiration du Saint-Eſprit ſans aucun ſecours extérieur, » ou d'action, ou de parole, ou de viſion, ou de ſonge ; « *ille modus*
ibid. art. 2. ſed contra. *prophetiæ cæteris eſt dignior ; quando ſcilicet ex ſola Spiritûs Sancti inſpiratione, remoto omni exteriori adminiculo, factâ, vel dictâ, vel viſionis, vel ſomnii prophetatur.*

Et pour faire entendre ſa penſée, il ſe ſert de la comparaiſon d'un » Diſciple, dont l'intelligence eſt d'autant plus parfaite, qu'il » n'a pas beſoin d'être conduit par ſon Maître comme par la main, » c'eſt-à-dire par les exemples ſenſibles, à la connoiſſance de la vérité ; *ſicut in doctrina humana auditor oſtenditur eſſe melioris intel-*
ibid. in corp. *lectûs, qui veritatem intelligibilem à Magiſtro nudè prolatam capere poteſt, quam ille qui indiget ſenſibilibus exemplis ad hoc manuduci.*

Dans le troiſiéme article, Saint Thomas place la prophétie par laquelle Dieu révéle quelque vérité ſurnaturelle, mais en y joignant les images corporelles, entre la prophétie la plus parfaite, dont il a parlé dans le ſecond article, & la prophétie par laquelle Dieu éclaire immédiatement l'eſprit de l'homme, & ſans ſe ſervir des images corporelles, mais pour faire ſeulement connoître des choſes d'un ordre naturel ; *Prophetia, in qua per lumen intelligibile revelatur aliqua veritas ſupernaturalis per imaginariam viſionem medium gradum tenet, inter illam prophetiam in qua revelatur ſupernaturalis veritas abſque imaginaria viſione, & illam in qua per lumen intelligibile, abſque imaginaria viſione, dirigitur homo ad ea cognoſcenda vel agenda, quæ pertinent ad humanam converſationem.*

Le Saint Docteur examine enſuite quel eſt l'ordre dans lequel on doit placer les différentes ſortes de viſions prophétiques. D'abord il les conſidére (*a*) » par rapport à deux états, l'état du ſommeil, &

(*a*) *Idem ibid. art. 3. c* Illa autem prophetia in qua manifeſtatur ſupernaturalis veritas per imaginariam viſionem, diverſificatur primò ſecundùm differentiam ſomnii, quod fit in dormiendo, & viſionis quæ fit in vigilando, quæ pertinet ad altiorem gradum

Digitized by Google

» l'état de la veille. Il place dans le premier rang les visions pro-
» phétiques qui surviennent dans un état de veille, parce que, dit-il,
» la lumiére divine qui éclaire un homme qui étoit occupé par les
» choses extérieures, a plus de force que celle qui trouve l'esprit de
» l'homme déja distrait des choses sensibles par le sommeil. «

Ensuite le Saint Docteur dit, que (*a*) » les visions prophétiques
» sont diversifiées selon la différence des signes que le Saint-Esprit
» emploie pour faire connoître aux hommes quelques véritez. «

Entre les signes dont le Saint-Esprit peut se servir, Saint Thomas (*b*) donne » le premier rang à la parole, comme aïant plus de rap-
» port avec les véritez spirituelles; & il place dans le second rang
» les signes qui ont moins de rapport avec les véritez intelligibles,
» comme les sept épics pleins que Pharaon vit en songe, & par
» lesquels la lumiére divine fit connoître à Joseph les sept années
» de fertilité.

Le Saint Docteur considére enfin les visions prophétiques dans lesquelles (*c*) le Prophéte voit, soit dans le sommeil, soit dans l'extâse ou le ravissement, quelque personne qui confére avec lui, ou qui lui présente quelqu'objet; & » il place dans le premier rang les
» visions dans lesquelles celui qui parle apparoît sous l'image de
» Dieu, comme la vision qu'eut Isaïe, & dans laquelle il vit le Sei-
» gneur assis; dans le second degré, celle où un Ange apparoît; &
» dans le troisiéme degré, celle où un homme apparoît. Et Saint
» Thomas regarde tous ces degrès comme autant de degrez d'une
» prophétie excellente.

Le Saint Docteur finit la matiére de la prophétie par dire, que (*d*) » l'esprit de prophétie a toujours subsisté dans l'Eglise, non pas

prophetiæ, quia major vis luminis prophetici videtur esse, quæ aliquem occupatum circa sensibilia in vigilando abstrahit ad supernaturalia, quam illa quæ hominis animam abstractam à sensibilibus invenit in dormiendo.

(*a*) *Idem ibid.* Secundò autem diversificatur gradus prophetiæ, quantùm ad expressionem signorum imaginabilium, quibus veritas intelligibilis exprimitur.

(*b*) *Idem ibid.* Signa maximè expressa intelligibilis veritatis sunt verba: ideò altior gradus prophetiæ videtur, quando Propheta audit verba exprimentia intelligibilem veritatem..., quàm quando videt aliquas res significativas veritatis; sicut septem spicæ plenæ significant septem annos ubertatis.

(*c*) *Idem ibid.* Tertiò ostenditur altior esse gradus prophetiæ, quando Propheta.... videt in vigilando, vel in dormiendo, aliquem sibi colloquentem, aut aliquid demonstrantem ... Et altior prophetiæ gradus est, si ille qui loquitur, vel demonstrat, videatur in vigilando, sive in dormiendo in specie Angeli, quam si videatur in specie hominis. Et adhuc altior si videatur in specie Dei secundùm illud Isaï. VI. *Vidi Dominum sedentem.*

(*d*) *S. Thom. ibid. art. 6. ad* 3. Singulis temporibus non defuerunt aliqui prophetiæ spiritum habentes, non quidem ad novam doctrinam fidei depromendam, sed ad humanorum actuum directionem .... Legimus enim in Actibus Apostolorum & Agabum prophetasse, & quatuor virgines filias Philippi. Joannes idem librum propheticum

Digitized by Google

» pour y établir de nouveaux dogmes, mais pour diriger les hom» mes dans leur conduite & dans leurs actions. « Il eſt remarquable que Saint Thomas, pour prouver que l'eſprit de prophétie n'a point ceſſé par la venue de Jean-Baptiſte, met dans le même rang la prophétie d'Agabus, les prophéties des quatre filles de Philippe, l'Apocalypſe, & la prophétie de Jean le Solitaire que l'Empereur Théodoſe conſulta comme un homme qui avoit l'eſprit prophétique, & qui lui prédit une victoire certaine.

CINQUIE'ME QUESTION.

De l'abſtraction ou l'aliénation des ſens, par rapport à l'extâſe ou au raviſſement.

Comme les Mêlangiſtes prétendent que l'état des Convulſionnaires a beaucoup de rapport aux ſaintes extâſes, & aux raviſſemens, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, ou dans les monumens de l'Egliſe, il eſt néceſſaire de ſuivre encore Saint Thomas dans ce qu'il dit touchant les différentes cauſes de l'extâſe ou du raviſſement.

L'extâſe (*a*) eſt un état où l'ame entraînée par une force ſupérieure, ſort, pour ainſi dire, d'elle-même, & devient étrangére à tous les objets extérieurs qui l'environnent, pour s'occuper des objets qui ſont préſentés à ſon imagination.

Cet état ſuppoſe l'aliénation des ſens, mais qui a une autre cauſe que le ſommeil.

Cette aliénation des ſens peut être parfaite ou imparfaite; elle eſt parfaite, lorſque tous les ſens ſont ſans aucun exercice; elle eſt imparfaite, lorſque l'homme conſerve encore l'empire ſur ſes ſens, mais ſans pouvoir diſcerner pleinement les objets extérieurs qu'il apperçoit encore, de ceux qu'il voit par l'imagination.

Saint Thomas dit, que l'aliénation des ſens par rapport à l'extâſe ou au raviſſement, ſoit celle qui eſt totale, ſoit celle qui eſt imparfaite, peut venir de trois cauſes différentes, (*b*) ou d'une cauſe purement corporelle, » ainſi qu'il arrive à ceux qui tombent dans » l'aliénation par un effet de quelque maladie; ou bien elle peut ve» nir de la puiſſance du démon, ainſi qu'on le voit dans ceux qui

conſcripſit de fine Eccleſiæ ... & Auguſtinus refert quòd Theodoſius Auguſtus ad Joannem in Ægypti eremo conſtitutum, quem prophetandi ſpiritu prædituin fama crebreſcente didicerat, miſit; & ab eo nuntium victoriæ certiſſimum accepit.

(*a*) Vide *S. Thom. q.* 175 *art.* 1. *c.*

(*b*) *Idem ibid.* Hujuſmodi autem abſtractio

» ont l'esprit troublé & dérangé ; ou bien l'aliénation des sens peut » être l'effet de la force de l'Esprit de Dieu, qui enleve quelqu'un à » lui-même, ainsi qu'il arriva à Ezéchiel, lorsque dans une extâse » l'Esprit de Dieu l'éleva entre le ciel & la terre, & le transporta à » Jérusalem.

Ainsi, selon Saint Thomas, le terme d'extâse peut se prendre en bonne ou en mauvaise part, selon la cause qui la produit. Car d'un côté nous voïons que S. Pierre entra dans une extâse divine, lorsqu'il eut cette célébre vision dont il est parlé dans le chapitre x. des Actes des Apôtres ; la vision d'Ezéchiel est aussi un effet de la puissance divine : Et de l'autre côté nous voïons que les Saints Peres en écrivant contre les Montanistes, ont convaincu leurs prophéties d'être fausses, parce qu'ils parloient dans l'extâse, c'est-à-dire, dans une extâse marquée par l'aliénation de l'esprit, & par le désordre des sens.

D'où il s'ensuit clairement que l'extase des Convulsionnaires, qui est accompagnée du délire de l'esprit & du désordre des sens, est un effet de la maladie, si elle n'est un effet de la puissance du démon.

C'est de toutes les visions prophétiques, soit celles qui arrivent dans le sommeil, soit celles qui arrivent dans la veille, que Saint Thomas dit que l'abstraction des sens doit être sans aucun dérangement de la nature, c'est-à-dire, sans aucun désordre de l'esprit ni des sens, ainsi que nous l'avons vû dans la question 173. a. 3.

Application de la doctrine de S. Thomas à la dispute présente. Le Prophétique, le Figuratif & le Thaumaturgique des Convulsionnaires condamné par cette doctrine.

I.

Il ne faut qu'une médiocre attention pour reconnoître un concert parfait entre les autoritez des Saints Peres qui ont été produites, (a) la doctrine de Saint Thomas, & la Consultation des XXX Docteurs. On y voit également que l'aliénation de l'esprit & des sens,

... potest ex triplici causa contingere : uno modo ex causa corporali, sicut accidit in his qui propter aliquam infirmitatem alienationem patiuntur. Secundo modo ex virtute dæmonum, sicut patet in arreptitiis. Tertio modo ex virtute divina .... pro ut scilicet aliquis spiritu divino elevatur ad aliqua supernaturalia cum abstractione à sensibus, secundùm illud Ezech. VIII. *Spiritus elevavit me inter cælum & terram, & adduxit me in Jerusalem.*

(a) Voyez les Problémes & le Système des Discernans.

Digitized by Google

le mêlange du faux avec le vrai, & le concours des actions folles & indécentes, ne peuvent compatir avec l'inspiration prophétique.

Mais pour aider encore le Lecteur à faire cette comparaison, je le prie de me permettre de lui faire remarquer que les Mêlangistes ont attribué aux Convulsionnaires tout ce qu'il y a de plus excellent dans la prophétie, & qu'il n'y a aucun dégré dans la prophétie où ils ne les ayent placés.

1°. S'agit-il de la révélation des événemens futurs, qui est le propre de la prophétie ? quelle foule de prédictions par rapport aux événemens les plus intéressans ! (*a*)

2°. S'agit-il d'être éclairé immédiatement par la lumiére divine pour instruire les hommes ? que n'a-t'on pas dit de la sublimité des discours des Convulsionnaires ! Combien étoit-on éloigné de les regarder comme des discours purement humains ? (*b*)

(*a*) Ecoutons l'Ecclésiastique de Province, cet homme si instruit de ce qui regarde l'œuvre des convulsions : » Tous (les Convulsionnaires) nous annoncent, dit-il, une » persécution prochaine, & en parlent sans » cesse : Il y en a plusieurs qui en annoncent » deux, une particuliére contre les Con» vulsionnaires, une générale contre les » amis de la vérité à l'occasion du ministére » d'Elie. Il y en a même qui sçavent, par » rapport à ces deux événemens, & sur» tout par rapport au dernier, de très-grands » détails, des dattes precises, & bien des » circonstances particuliéres dont ils ont » parlé plusieurs fois dans leurs convul» sions ; mais ceux qui les ont recueillies ne » veulent pas les publier. (Quelle perte » pour le Public !) Presque tous parlent de » la réprobation des Gentils, & de la con» version des Juifs, comme d'événemens » qui ne sont pas éloignés, & avec lesquels » ils prétendent que l'œuvre des convulsions » est immédiatement liée ... Ils annoncent » que Dieu est irrité contre nous, parce que » nous rougissons des opprobres de sa véri» té ; que pour nous en punir, il va humi» lier cette même vérité dans un petit nom» bre de ses amis, comme elle le fut autre» fois dans la personne de son fils ; que ce » sera même par les amis de la vérité qu'el» le sera humiliée dans ce petit nombre, » comme elle le fut autrefois dans J. C. par » ses propres Disciples : que ces humilia» tions seront portées à un point ; que pres» que tous ses amis, & une partie même de » ceux qui seront humiliés à cause d'elle, » l'abandonneront par l'horreur de ses hu» miliations ; que c'est là le dernier trait qui » manque à ses opprobres, & à la consom» mation du mystére d'iniquité parmi les » Gentils, &c. « Qui ne croiroit entendre ici Jérémie, ou quelqu'un des Prophétes, annoncer au Peuple de Dieu les malheurs qui vont tomber sur lui ? Mais Jérémie & les Prophétes parloient avec connoissance, comme l'a remarqué S. Thomas ; & tout ce qu'ils prédisoient, ne manquoit pas d'arriver. Au lieu que l'Ecclésiastique de Province nous fait observer lui-même, que » parmi ces » Convulsionnaires qui découvrent les cho» ses cachées, ou qui annoncent des événe» mens pour l'avenir, plusieurs ne sçavent » rien de ce qu'ils ont dit dans leurs convul» sions ; il croit même que c'est le plus grand » nombre : « & de tous les autres, » je n'en » sçache aucun, ajoûte-t'il, qui hors de ses » convulsions ose prononcer hardiment que » tout ce qu'il a prédit arrivera, parce qu'il » n'est pas assuré que ç'a été Dieu qui le lui » a révélé. « D'où il conclud, qu'il ne faut juger des prédictions des Convulsionnaires que par l'événement. *Lettre d'un Eccles. de Prov. p.* 14. 15. & 36.

(*b*) La troisiéme espéce de convulsions, & la derniére que notre Provincial distingue, consiste dans les discours. Il en fait ensuite le détail en ces termes : » Discours sur la Re» ligion les plus vifs, les plus touchans, les » plus profonds, énoncés avec une éloquen» ce & une dignité dont nos plus grands

Digitized by Google

3°. A l'égard des visions prophétiques ; toutes les especes de visions prophétiques se trouvent, selon les Mélangistes, dans les Convulsionnaires.

4°. S'agit-il de ces visions si rélevées par la dignité de ceux qui apparoissoient ? C'est tantôt Jesus-Christ lui-même, tantôt un Ange, tantôt un homme qui apparoissoit aux Convulsionnaires. (*a*)

5°. Est-il question de la pénétration du secret des cœurs, du discernement des Réliques, de la connoissance des personnes inconnues, de la décision des cas de conscience les plus difficiles ? Sur tous ces points les Convulsionnaires étoient, selon les Mélangistes, éclairés par une lumiere divine. (*b*)

» Maitres ne pourroient approcher, & avec » des gestes & des graces que l'on ne trouve » point dans les plus habiles Acteurs. « On en peut juger par ceux de F. Pierre, & de quelques autres Convulsionnaires dont nous avons rapporté quelques échantillons dans cet Ouvrage. » Il y en a qui développent les » plus grandes véritez de la Religion, celles » qui en sont l'ame, l'esprit & le cœur, com- » me les véritez de la confiance, de la gra- » ce, de l'amour de Dieu, avec une pro- » fondeur, une solidité, une netteté, & une » élévation qu'on n'a encore vû nulle part. » Une de celles qui font les plus beaux dis- » cours n'a que treize ans & demi. « La Sr D... C'est une Demoiselle de beaucoup d'esprit, & instruite de bonne heure des véritez de la Religion, & principalement de ce qui faisoit la matiére ordinaire de ses discours. » Les autres hommes & filles sont » des personnes connues, instruites de leur » Religion, respectables par leur piété, à » couvert de tout soupçon d'imposture. Et » quand même elles voudroient en imposer, » elles sont absolument incapables (au ju- » gement du Provincial) de faire ces dis- » cours, « qu'il décide être infiniment au- dessus de leur portée. *Ibid. p.* 12.

(*a*) On se rappelle ici les entretiens assez communs de la plûpart des Convulsionnaires avec le Prophéte Elie. Nous avons rapporté dans cet Ouvrage l'exemple d'une, qui l'appelle son *petit Papa*. Il leur est aussi ordinaire de voir M. de Paris, à ce qu'elles disent, & de s'entretenir avec lui. Elles le consultent sur les réponses qu'on leur demande, & qu'elles donnent ensuite en son nom, quelquefois sur ce qui les regarde elles mêmes. Par exemple, pour sçavoir ce qu'il leur faut servir à souper, & qui leur est apprêté aussi-tôt par quelque Frere de la compagnie. Il y a même des occasions où elles vont jusqu'à faire des reproches à M. de Paris, qu'elles appellent leur Pere, comme fit un jour Charlotte, mécontente de ce qu'il ne lui avoit pas révélé la mort d'une fille hydropique, pour la santé de laquelle elle continuoit ses convulsions, assurant qu'elle guériroit. On n'a pas oublié les entretiens des petites Houb... avec des Anges de diverses couleurs. Mais rien n'égale les visions de F. Pierre, célébre en tout genre de convulsions, qui jouoit dans les siennes au dez avec Dieu même, le gagnoit, & laissoit à J. C. de continuer la partie.

(*b*) L'Ecclésiastique de Province ne tarit point sur cet article. » Découverte des se- » crets des cœurs, dit-il, dans le plus grand » détail ; dire, par exemple, en tel tems de » votre vie vous avez fait telle ou telle cho- » se ; dans tel autre tems vous avez fait tel- » le ou telle autre chose. Découvrir à des » personnes que depuis tant de tems elles » sont dans de telles dispositions, auſquelles » elles n'avoient jamais fait attention. Dire » à quelqu'un : Actuellement vous avez une » pensée d'orgueil ; à une autre, vous avez dit » telle chose avant que de venir ici. Distin- » guer les différentes reliques au simple tou- » cher. Discerner les personnes qui approu- » vent les convulsions, de celles qui les con- » damnent, simplement en sentant leurs ha- » bits, &c. Car il y a de tout cela des exem- » ples sans nombre, « conclut le Provincial ; il auroit pû ajouter, & des mépriſes ordinaires des Convulsionnaires sur tous ces points : témoin, pour en donner ici un exemple, le fait de l'os apporté à Paris du cimetiére de P. R. des Champs, & donné par les Convulsionnaires comme un os de

Digitized by Google

6°. Si nous considérons le don des langues (*a*) & celui des miracles (*b*) qui font partie de la prophétie ; combien les Mélangistes ont-ils exalté les Convulsionnaires par rapport à ces dons ?

7°. S'agit-il de la permanence de l'esprit prophétique ? Pendant que de très-grands Prophètes ne sont connus que par deux ou trois chapitres de l'Ecriture ; ici pendant des années entieres, tous les

M. Singlin, dont le corps repose en son entier au Monastère de P. R. de Paris.

(*a*) Sur le don des Langues, le Provincial s'exprime ainsi : » Il y a une Convulsionnaire qui a l'intelligence de toutes les Langues, » sans les pouvoir parler, sans sçavoir même dans quelle langue on l'interroge. La » même parle une langue inconnue, & l'entend sans pouvoir l'expliquer, ni en françois, ni en aucune autre langue. « Mais quelle preuve, direz-vous peut-être, peut-on donc avoir que cette Convulsionnaire parle une langue véritable, & qu'elle l'entend ? » La voici : C'est qu'il a paru qu'une » autre Convulsionnaire l'entendoit au milieu de ses convulsions ; car la premiere » demandant quelque chose dans son langage, celle-ci disoit, elle demande telle & » telle chose. Effectivement quand on le lui » donnoit, elle ne disoit plus rien. *Pag.* 12. « Comme cette Convulsionnaire récitoit en cette langue inconnue les priéres de la Liturgie, un des plus célébres Mélangistes a demandé à ce sujet, si cela ne pourroit pas marquer que l'Eglise doit un jour offrir le sacrifice chez des Peuples barbares, dont la Langue nous est absolument inconnue, comme l'est celle que parle cette Convulsionnaire.

(*b*) M. P... avoit dit d'abord : » Les Convulsionnaires n'ont point à proprement » parler le don des miracles, « & il en donnoit cette raison sensible ; » ils n'ont certainement pas la foi qui les obtient. C'est » pourquoi je fus bien étonné, dit-il, de » voir cette envie de faire des miracles, dans » la premiére Convulsionnaire qu'on me » montra ; elle entreprit la guérison d'un » sourd & muet, qui étoit dans l'assemblée. Elle bassina ses oreilles avec de » l'eau mêlée avec la terre du tombeau » de M. de Paris ; elle appliqua des reliques sur sa langue ; elle fit des priéres devant & après cette opération, & elle parla avec la même confiance, que si elle eût » été entiérement sûre d'obtenir la guérison. » Cela me déplut (& avec raison, car l'effet ne répondit pas à l'assurance) & je le » témoignai. Je trouvai ensuite que cet instinct de faire des miracles, étoit commun » aux Convulsionnaires. Je m'y accoutumai, » & je trouvai bon qu'on leur laissât faire » toutes leurs petites cérémonies, pourvû » qu'on ne se tint pas assûré qu'elles réussissent... J'appris ensuite qu'à cet instinct de » faire des miracles, commun presque à » tous, il se joignoit dans quelques-uns un » caractére surnaturel, & qu'ils prenoient » sur eux les maladies des personnes dont ils » entreprenoient la guérison. On m'avertit » qu'il y en avoit une qui étoit devenue boiteuse, parce qu'elle faisoit une neuvaine » pour une fille qui l'étoit. J'allai la voir ; » elle étoit réellement toute déhanchée hors » des convulsions, & aussi-tôt qu'elle entroit » en convulsion, son corps se rétablissoit, & » elle étoit droite à son ordinaire. On la fit » visiter par des Médécins & des Chirurgiens qui furent bien étonnés, & qui, comme vous pouvez croire, n'y comprirent » rien. Je ne voudrois pas de toutes ces visites, ajoute M. P... (& il en donne une » solide raison, qui auroit dû y mettre fin » pour toujours) c'est que Dieu a fait des » miracles pour épargner cette confusion » à des vierges Chrétiennes qui le lui demandoient avec ardeur ; & qu'on en a admiré d'autres qui ont mieux aimé être les » martyres de leur pudeur, que d'être exposées à de telles humiliations. Lorsque je » vis que ce prodige de se charger ainsi des » maladies étoit devenu très-commun, & » que c'étoit un de ceux sur lesquels il étoit » moins possible de se tromper, je commençai à espérer que les Convulsionnaires » pourroient faire des miracles. Ils en font, » cela est très-certain, il y en a plusieurs » exemples. « *Lettre V. de M. P... p.* 54. 55. Nous en rapporterons quelques-uns dans la suite de cet Ouvrage. *Voïez ci-après, part. IV. de l'Instinct.*

jours,

Digitized by Google

jours, ſouvent deux fois par jour l'eſprit prophétique ſe ſaiſiſſoit des Convulſionnaires. (*a*)

8°. S'agit-il d'un genre de prophétie imparfait, tel que les viſions de Pharaon & de Nabuchodonoſor? Il ſe trouve auſſi dans les Convulſionnaires. (*b*)

(*a*) Tels ont été entre les Freres, F. Pierre, F. Hilaire, F. Olivier, F. Jean B. Et entre les Sœurs, la Sœur Duval, la Sœur Catherine, les Sœurs Vital, de la Croix, Angelique, qui ont prophétiſé pour la plûpart des années entiéres, & dont pluſieurs le ſont encore. Le grand uſage qu'ils avoient de prophétiſer les avoit rendus ſi familiers avec l'Eſprit Saint, qu'ils marquoient le jour, l'heure, le moment où ils devoient être ſaiſis de lui: & l'on étoit averti auſſi ſûrement de l'inſtant où devoit commencer le diſcours prophétique, que nous le ſommes de l'heure du Sermon de nos Prédicateurs ordinaires. Comme l'Eſprit Saint ſe rendoit ponctuellement à l'heure marquée par les Convulſionnaires, il retardoit de même à leur deſir ſon opération, quand tout le monde qu'on attendoit n'étoit pas arrivé, ou que tout n'étoit pas préparé pour l'opération. J'en ſçais un exemple, à la vérité, dans un genre différent; car il s'agiſſoit de convulſions bondiſſantes & non de convulſions parlantes: mais ſelon les Convulſionniſtes, c'eſt le même Eſprit qui opére toutes ces merveilles. La Sœur B.** commençoit à s'agiter, pour donner à une compagnie qui l'attendoit, le ſpectacle de l'opération divine. De ſix valets-de-chambre venus pour la ſervir, un ſeul n'étoit pas encore en état: il pria la Sœur d'attendre qu'il eût relevé ſes cheveux qui l'auroient incommodé dans ſon miniſtére: la Sœur l'attendit, & ne continua ſon opération interrompue, que quand ce dernier Frere eut été avec les cinq autres en état de la ſervir.

M. P. habile en découvertes convulſives, a connu de même des Convulſionnaires que très-peu de perſonnes ont vûes, dont » les » convulſions les prenant à toutes ſortes » d'heures dérangeoient l'ordre de la mai» ſon: on leur a dit, remarque-t-il, que » Dieu étoit l'auteur de l'ordre, & qu'il » vouloit qu'on le conſervât: (mais Dieu n'eſt-il pas auteur des convulſions, & même dans l'ordre des miracles?) qu'il » falloit qu'elles lui demandaſſent que leurs » convulſions n'y miſſent point obſtacle. » Elles l'ont demandé, pourſuit M. P. & » leurs convulſions ſe ſont reglées: elles » leur prennent le ſoir, & quand elles durent » trop long-tems, on les couche en convul» ſion ſans s'en embarraſſer davantage. « Tous les Convulſionnaires paſſeront-ils à M. P. une telle indifférence? Voyez *Lettre VI. pag. 64. & 65.*

(*b*) Pour en donner un exemple: La Sœur Angélique après différens mouvemens convulſifs, eut un jour (le 17 Août 1733. à ſix heures trois quarts du ſoir,) une viſion, qui conſiſtoit, à ce qu'elle a rapporté elle-même, en une eſpéce de raye qui ſe préſentoit devant elle en un certain lieu de la chambre. Au bas de cette raye paroiſſoit une main lumineuſe, dans laquelle elle n'appercevoit ni plume, ni autre inſtrument; & qui cependant le long de la raye écrivoit des mots que la Sœur répétoit à chaque fois, & qu'avec l'aide d'une perſonne elle écrivoit avec un crayon ſur la table. Ce qu'elle voioit s'effaçoit auſſi-tôt, & il ſe formoit d'autres caractéres. Les caractéres qu'elle voioit avoient la forme de lettres majuſcules, & étoient d'une couleur approchante du rouge. La main qui les formoit étoit d'un blanc éclatant, & il ſembloit qu'il y eût une petite lumiére, ou une petite flamme entre les doigts de la main, & qui ſervoit de plume. A meſure que l'écriture s'effaçoit, la raye s'effaçoit au commencement & à la fin; le milieu reſtoit juſqu'à ce que tout fût dit, & la marque qu'il n'y avoit plus rien à dire, c'eſt que le reſte de la raye s'effaçoit. La Sœur après cette viſion fit un long diſcours à différentes repriſes du jour & de la nuit. J'y ai cherché en vain l'explication de ſa viſion; mais j'y ai trouvé une prédiction magnifique en faveur de l'œuvre, qui pourra augmenter le nombre de celles qui ont été faites par les autres Convulſionnaires, ſans qu'on en ait pû voir l'accompliſſement. » Tout ce que vous » avez vû juſqu'à préſent (c'eſt la Sœur qui » parle au nom de J. C.) n'eſt rien au prix » de ce que vous allez voir. (Cependant c'étoit alors que le Provincial débitoit tant de merveilles de l'œuvre des Convulſions.) » Les miracles éclateront ſans ceſſe devant » vous: je vous déclare qu'ils ſeront plus

Digitized by Google

9°. S'agit-il de cet instinct caché que les intelligences humaines éprouvent quelquefois sans le sçavoir, comme celui qui porta Caïphe à dire qu'il falloit qu'un seul mourût pour tout le peuple, ou comme celui qui porta les soldats à tirer la robe de J. C. au sort plûtôt que de la déchirer ? Tout se trouve, selon les Mélangistes, dans l'œuvre des convulsions, depuis le premier degré de la prophétie jusqu'au dernier.

Telle est l'idée magnifique que les Mélangistes ont donnée dans leurs Ecrits de l'œuvre des convulsions. Mais plus ils ont exalté les Convulsionnaires, plus ils ont prouvé qu'ils n'étoient rien moins qu'inspirés de Dieu. Car qui ne rougiroit de penser que l'Eglise dans sa naissance, ornée de tous ces dons Apostoliques, eût pû être une assemblée de personnes alienées de l'esprit & des sens, mêlant le faux avec le vrai dans leurs prédictions & leurs discours, accompagnant leurs prophéties d'une infinité d'actions basses, cruelles, & honteuses? (*a*)

II.

On aura remarqué sans doute que Saint Thomas comprend tou-

» grands & en plus grand nombre, que lorſ-
» que j'étois ſur la terre. Les morts reſſuſci-
» teront & ſortiront de leurs tombeaux ; &
» lorſque vous voudrez faire quelque choſe,
» vous me demanderez des ſignes, & je vous
» les accorderai tels que vous me les deman-
» derez, afin que vous reconnoiſſiez que cet-
» te œuvre vient de moi qui ſuis votre Dieu.«
La Convulſionnaire lie l'accompliſſement de cette promeſſe aux morts ſymboliques, ou états de mort des Convulſionnaires arrivés depuis long-tems, ſans que nous aions vû des morts ſortir de leurs tombeaux, & cette foule de miracles plus grands que ceux de J. C. promis ici par la Sœur Angélique.

(*a*) Je ne ſçais ſi c'eſt cette conſidération qui portoit quelquefois M. P. à gémir ſur l'état des Convulſionnaires. Il le fait d'une manière tout-à-fait touchante au commencement de ſa IV. Lettre en adreſſant la parole à feu M. Fouillou. » Croiez-vous, Monſieur,
» lui dit-il, que nous ne ſentions pas auſſi-
» bien que vous le ridicule auquel nous ex-
» poſe le parti que nous prenons ſur les Con-
» vulſions ? Je frémis quand je penſe que
» nous allons devenir en quelque ſorte reſ-
» ponſables de la conduite de ſept ou huit
» cens Convulſionnaires qui ſont à Paris ;
» parmi leſquelles il y en a pluſieurs qui
» ſont ſans éducation, ſans piété, qui tirent
» vanité d'un ETAT qui devroit LES HUMI-
» LIER PROFONDEMENT de quelque manié-
» re qu'on enviſage les convulſions ; qui ſont
» diſſipées, volages, perpétuellement en com-
» pagnie ; que l'on tire de leur condition,
» que l'on gâte continuellement par l'admi-
» ration que l'on témoigne pour ce qui ſe
» paſſe en elles, & qu'ils ne peuvent ignorer.
» Nous voions tout cela, Monſieur, nous en
» gémiſſons, & nous ne pouvons y apporter
» de remède «. *Lettre IV. p.* 14. C'eſt pour y en apporter (*du remède*) qu'il auroit fallu qu'on donnât aux Convulſionnaires, comme à la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, » de bonnes Maitreſſes de No-
» vices, qui ſçuſſent les contenir dans la ré-
» gle, & qui euſſent aſſez de fermeté pour les
» y contraindre ; au lieu de les laiſſer entre
» les mains de ceux qu'on a appellés avec
» raiſon leurs valets-de-chambre, parce
» qu'ils en avoient, dit M. P. la ſoumiſſion
» & la dépendance. Il falloit même eſſayer
» de ſoumettre à la régle leurs convulſions. »
C'eſt juſques-là que M. P. ſouhaite qu'on eût porté la réforme, & il ajoute qu'il eſt perſuadé qu'on y auroit réuſſi. *Lettre VI. page* 64.

Digitized by Google

te la matiere de la prophétie sous ces deux termes : *prophétie parfaite, & prophétie imparfaite.* Il entend par la prophétie parfaite toute inspiration & énonciation prophétique jointe à l'intelligence de ce qui est inspiré. Il dit après Saint Augustin, que la prophétie consiste principalement dans la connoissance ou l'intelligence.

Le Saint Docteur comprend sous le terme de prophétie imparfaite tout ce qui est relatif à la prophétie, mais sans être accompagné de l'intelligence ou de la connoissance de ce qu'on dit, de ce qu'on voit, ou de ce qu'on fait.

Les Mêlangistes n'ont que trois partis à prendre sur le choix desquels je les prie de s'expliquer ; car il ne s'agit pas d'éblouir le Public par de simples termes, comme on le fait depuis plusieurs années.

Admettent-ils encore aujourd'hui par rapport aux Convulsionnaires, tout ce qui appartient à la prophétie parfaite, ou proprement dite ? S'ils l'admettent, pourquoi disent-ils que les Convulsionnaires ne sont nullement Prophétes ? S'ils ne reconnoissent plus rien dans les Convulsionnaires de tout ce qui appartient à la prophétie proprement dite ; qu'ils reconnoissent donc enfin qu'ils se sont trompés, & qu'ils ont eu le malheur d'entretenir depuis six années une illusion des plus dangereuses. Enfin, si abandonnant la prophétie proprement dite ils se réduisent à l'instinct prophétique, il faut qu'ils commencent par se renfermer sévérement dans les bornes étroites dans lesquelles S. Thomas renferme cet instinct prophétique. Dès lors l'œuvre des convulsions est ruinée dans presque tous ses effets. De plus nous ferons voir dans la suite, que les Convulsionnaires n'ont aucun droit de s'attribuer même le seul instinct prophétique.

III.

De quelque côté que les Mêlangistes se tournent, les principes de Saint Thomas touchant la doctrine de la prophétie sont décisifs contre le Prophétique, le Figuratif, & le Thaumaturgique de l'œuvre des convulsions. Considérons d'abord les Convulsionnaires par rapport à la prophétie proprement dite.

S'il s'agit de l'aliénation de l'esprit, elle est, selon Saint Thomas, également incompatible avec l'inspiration & l'énonciation prophétique ; puisque Saint Thomas définit la prophétie par la connoissance ou l'intelligence des choses révélées, soit que la révélation divine soit faite immédiatement à l'esprit, ou qu'elle soit faite par le moïen des visions. Or il n'y a rien de plus opposé à l'aliénation de la raison que l'intelligence ; cela est si évident, qu'il est inutile de

Digitized by Google

vouloir le prouver. Donc l'esprit de prophétie proprement dite n'est pas dans les Convulsionnaires, puisqu'ils sont, comme nous l'avons prouvé par les aveus des Mêlangistes, aliénés de l'esprit : & S. Thomas ne distingue jamais différens degrez d'aliénation de l'esprit, comme fait l'Examinateur ; mais il dit purement & simplement que la prophétie proprement dite consiste dans la connoissance, ce qui seul renverse les prétentions des Mêlangistes.

IV.

S'il s'agit de l'aliénation des sens, Saint Thomas distingue entre l'inspiration & l'énonciation prophétique; il exclud l'aliénation des sens de l'énonciation prophétique. Il dit que le Prophéte doit parler librement, & par conséquent être maître de lui-même. A l'égard de l'inspiration prophétique, elle est non seulement compatible avec l'aliénation ou l'abstraction des sens. Mais même elle l'exige par rapport aux visions prophétiques, soit celles qui arrivent dans le sommeil, soit celles qui arrivent dans la veille. Mais S. Thomas ajoute que cette aliénation ou abstraction des sens doit être sans aucun dérangement de la nature, & qu'elle doit avoir une cause réglée; ou naturelle, comme le sommeil; ou spirituelle, comme la force de la contemplation ou la puissance divine : Or l'aliénation des sens dans les Convulsionnaires ne peut être rapportée à aucune de ces trois causes : elle est accompagnée de mouvemens violens, & du dérangement de la nature. Donc l'aliénation est en eux semblable à celle des Montanistes, laquelle, selon Saint Thomas, est incompatible avec l'inspiration & l'énonciation prophétique.

V.

S'il s'agit du mêlange du vrai avec le faux, c'est, selon S. Thomas, ce qu'il y a de plus clairement incompatible avec quelque genre de prophétie que ce soit, *prophetiæ non potest subesse falsum.* Il ne fait aucune distinction entre plusieurs sortes de Prophétes ; il dit purement & simplement, qu'il en est de l'inspiration & de l'énonciation prophétique, comme de la lumiére même qui est en Dieu ; & comme cette lumiére n'est susceptible d'aucune fausseté, il s'ensuit, selon Saint Thomas, que l'inspiration & l'énonciation prophétique excluent tout mêlange du faux avec le vrai. Or les Convulsionnaires sont atteints & convaincus d'avoir fait une infinité de fausses prédictions. Donc ils ne sont pas inspirés.

VI.

S'il s'agit du concours des actions extravagantes & scandaleuses,

Digitized by Google

Saint Thomas les regarde encore comme un obſtacle à l'inſpiration & à l'énonciation prophétiques.

Un des titres des plus frappans contre les Convulſionnaires, c'eſt cette foule d'actions honteuſes & extravagantes qu'on leur reproche avec juſtice. (*a*) Les Mêlangiſtes ont emploïé trois moïens pour ſe mettre à couvert de ce reproche ; le premier a été de dire, que les Convulſionnaires n'étoient pas libres ; le ſecond, que ces actions étoient figuratives ; le troiſiéme, que les dons prophétiques pouvoient être ſéparés de la charité. Il ne s'agit à préſent que de ce troiſiéme moïen.

Or Saint Thomas examine préciſément la queſtion de ſçavoir ſi la bonté des mœurs eſt requiſe par rapport à la prophétie. Et il répond qu'il y a deux choſes à conſidérer dans la bonté des mœurs, l'une, ſa racine intérieure ; l'autre, les paſſions de l'ame & les actions extérieures. Il n'y a aucun doute, dit-il, que la prophétie peut être ſans la bonté des mœurs, quant à ſa racine intérieure ; mais ſi on conſidére les mœurs quant aux paſſions de l'ame, alors le déréglement des mœurs eſt un obſtacle à la prophétie : il avoit dit dans l'article précédent que la violence de la colere, ou de la concuſpiſcence, y ſont auſſi un obſtacle. Or l'application de ce principe par rapport aux Convulſionnaires eſt ſi frappante, qu'il n'eſt pas néceſſaire de s'arrêter pour la faire ſentir. 2. 2. q. 172. a. 4. c.

VII.

S'il eſt queſtion des viſions prophétiques, Saint Thomas les diviſe en deux claſſes ; la premiere eſt de celles auſquelles l'intelligence ſe trouve jointe ; la ſeconde, de celles dont le myſtére eſt inconnu à ceux qui les ont, comme les ſonges myſtérieux de Nabuchodonoſor & de Pharaon. Les viſions de cette ſeconde claſſe n'appartiennent point, ſelon Saint Thomas, à la prophétie proprement dite, & ne conſtituent point des Prophétes, parce que ceux qui les ont, n'en ont pas l'intelligence, & elles ſont quelque choſe d'imparfait en genre de prophétie. ibid. a. 2.

(*a*) L'Eccléſiaſtique de Province les a preſque toutes réunies en une objection qu'il ſe fait en ces termes : » Convient-il de voir » une troupe d'hommes autour d'une fille » les yeux collés ſur elle, ou la tenir entre » leurs bras ; la tirer par les pieds, par les » mains, par la tête ; la prendre par le milieu du corps ; lui preſſer le ventre, l'eſtomac, la gorge, la poitrine ; la tirer par les » quatre membres ſuſpendue en l'air, ou » couchée ſur un lit ; la porter ſur leurs épaules ; ſa mettre ſa tête en bas, les pieds en » haut ; la voir ainſi dans toutes ſortes d'attitudes & de ſituations, ſans coëffure, ſans » bas, ſans mouchoir, & ſouvent avec de » plus grandes nudités : une qui ſe fait tirer » le ſein, &c. « Et pour préalable à ſa réponſe, l'Eccléſiaſtique de Province convient que toutes ces choſes ſe trouvent réellement dans les Convulſionnaires. *Lettre d'un Eccleſ. de Prov. p. 26. & 27.*

Les Mêlangiſtes ne ceſſent aujourd'hui de comparer les prétendues viſions prophétiques des Convulſionnaires aux ſonges myſtérieux de Nabuchodonoſor & de Pharaon : mais oſeroient-ils diſconvenir que les Convulſionnaires ont prétendu avoir la clef de leurs viſions prétendues, & qu'elles en ont voulu expliquer le myſtére ? Ainſi après s'être voulus placer dans un très-haut rang de la prophétie proprement dite, ils ne doivent plus en deſcendre que comme des uſurpateurs ſacriléges, réduits à porter la honte de leur inſigne témérité.

D'ailleurs ils ne peuvent s'autoriſer des viſions de Pharaon & de Nabuchodonoſor, qui étoient des viſions tranquilles, & qui avoient une cauſe réglée ; au lieu que les prétendues viſions des Convulſionnaires ſont accompagnées du déſordre le plus marqué.

VIII.

Paſſons au genre de prophétie que Saint Thomas appelle imparfait. Les Mêlangiſtes ne ceſſent de répéter qu'ils n'admettent à l'égard des Convulſionnaires; que l'inſtinct prophétique dont parle S. Thomas; mais il faudroit au moins qu'ils fuſſent d'accord avec lui ſur la ſignification de ce terme.

Ibid. a. 5. Saint Thomas donne une définition de l'inſtinct prophétique totalement différente de celle que les Mêlangiſtes en donnent. Ceux-ci le définiſſent par une lumiere paſſagére & foible de l'eſprit de Dieu : & le Saint Docteur le définit un mouvement ſecret, par lequel Dieu excite quelquefois les hommes à dire ou à faire certaines choſes qui ſont myſtérieuſes dans ſon deſſein, mais dont le myſtére eſt inconnu à ceux qui diſent ou qui font ces choſes.

Le Saint Docteur donne deux exemples de ce double inſtinct : ſçavoir les paroles de Caïphe, lorſqu'il dit qu'il falloit qu'un ſeul mourût pour tout le peuple, & l'action par laquelle les ſoldats tirerent au ſort la robe de Jeſus - Chriſt plûtôt que de la déchirer. Il dit que cet inſtinct eſt quelque choſe d'imparfait en genre de prophétie, parce qu'il eſt ſans lumiére; & que le propre de la prophétie eſt de connoître qu'on eſt inſpiré par le Saint-Eſprit. Ainſi vouloir que ce double inſtinct dont parle Saint Thomas, ſoit favorable au mêlange, dans le tems qu'on ſubſtitue à ce terme une idée différente de celle que le Saint Docteur y a attachée, c'eſt pécher contre les premieres régles du raiſonnement. Mais nous parlerons ailleurs de l'inſtinct d'une maniere plus étendue : il ne faut pas en prévenir ici le tems. (*a*)

(*a*) Voiez ci-après part. IV.

Digitized by Google

IX.

Saint Thomas comprend dans l'objet de la prophétie toutes les choſes divines ou humaines, corporelles ou ſpirituelles, qui ſont connues par une lumiere divine & ſurnaturelle. Mais regardant cette connoiſſance comme appartenante à la prophétie, il veut qu'elle ait les mêmes conditions que la prophétie proprement dite. Or dans tout ce que les Convulſionnaires ont dit ou fait de l'ordre naturel & humain, prétendant le dire ou le faire par un mouvement ſurnaturel & divin, on n'y trouve point les conditions que S. Thomas exige; ſçavoir, la liberté de l'eſprit, la tranquillité des ſens, l'excluſion du mêlange du faux avec le vrai, & les bienſéances ordinaires. Donc on ne peut les reconnoître comme inſpirées, ſous quelque face qu'on les conſidére.

X.

Enfin le Docteur Angélique voulant pouver que l'eſprit prophétique a toujours ſubſiſté dans l'Egliſe, unit, ſans marquer aucune différence, la prophétie d'Agabus, les prophéties des quatre filles de Philippe, l'Apocalypſe de Saint Jean & la prophétie de Jean le Solitaire, que l'Empereur Théodoſe conſulta comme un homme doué de l'eſprit prophétique, & qui lui prédit une victoire certaine.

Par-là Saint Thomas renverſe la fauſſe diſtinction inventée par les Mélangiſtes, & qui n'a nulle trace dans la Tradition, entre deux ſortes de vrais Prophétes, dont les uns ne ſont point ſujets à erreur, & les autres ſont ſuſceptibles du mêlange du faux avec le vrai dans leurs énonciations prophétiques. On ne peut être après cela trop étonné de ce qu'a oſé avancer l'Auteur de la Lettre à un Evêque, (a) que *depuis que le Canon des Ecritures a eu ſa perfection, depuis que la derniere ligne du livre de l'Apocalypſe, ou pour mieux dire de l'Evangile de Saint Jean a été écrite, toutes les viſions, les révélations, les extâſes, les diſcours formés par une voie extraordinaire ne ſont pas à rejetter; mais qu'il n'y en a aucun où l'on ne puiſſe craindre qu'il ne ſoit mêlé quelque choſe d'étranger, qui provienne ou de l'imagination & de l'eſprit propre de celui qui parle, ou de quelque autre cauſe.* Si on avoit égard à un tel diſcours, il s'enſuivroit, contre la doctrine de Saint Thomas, que le don de prophétie ne ſubſiſte plus dans l'Egliſe depuis l'Evangile de Saint Jean, puiſque ce don eſt incompatible avec tout mêlange du faux avec le vrai.

(a) Lett. d'un Eccleſ. à un Evêque, p. 14. n. 23.

Digitized by Google

TROISIE'ME PARTIE.

Diſtinctions fauſſes, captieuſes & erronées, par leſquelles les Mélangiſtes ou Diſcernans s'efforcent d'éluder l'autorité des SS. Peres.

LES Diſcernans ſont très-éloignés de la témérité incroïable des nouveaux Ecrivains, qui étant obligés d'avouer ſur différens points que les Saints Peres ont penſé autrement qu'eux, ſe ſont mis peu en peine de ce qu'ils devoient à leur autorité. On peut appliquer à ceux-ci ce que diſoit Saint Auguſtin à Julien : (a) » Autant » ces Juges vous ſeroient chers, ſi vous ſuiviez la foi Catholique, » autant ils ſont terribles pour vous, parce que vous attaquez la foi » Catholique ; cette foi qu'ils ont ſuccée avec le lait, dont ils ſe ſont » nourris eux-mêmes, dont ils ont diſtribué le lait aux petits, & aux » grands la nourriture ſolide ; qu'ils ont défendue avec un courage » intrépide contre ceux qui l'ont attaquée, & contre vous-mêmes » qui n'étiez pas encore nés.... C'eſt par les ſoins de ces grands » hommes, que l'Egliſe depuis le tems des Apôtres a pris de nou- » veaux accroiſſemens. Ils ont planté, ils ont arroſé, ils ont tra- » vaillé à ſon édifice, ils en ont été les Paſteurs, ils l'ont nourrie du » pain de la parole. Paroles toutes d'or, qui expriment admirablement les motifs du reſpect que tout Catholique doit avoir pour l'autorité de la Tradition.

Mais ſi l'on n'oſe pas ſe roidir ouvertement contre l'autorité des Saints Peres, il eſt aſſez commun de voir des perſonnes qui emploïent toute l'adreſſe de leur eſprit pour éluder les textes les plus déciſifs contre leurs fauſſes opinions. Telle eſt la conduite des Mélangiſtes.

La fauſſe Prophétie de Montan a été rejettée à cauſe de l'aliénation des ſens.

Les Mélangiſtes ou Diſcernans ont cherché à faire douter ſi c'eſt

(a) *S. Aug. l. 2. contr. Jul. c. X. tom. X. pag.* 552. Quantò tibi eſſent iſti Judices optabiliores, ſi teneres catholicam fidem, tantò tibi ſunt terribiliores, quia oppugnas catholicam fidem, quam in lacte ſuxerunt, quam in cibo ſumpſerunt ; cujus lac & cibum parvis, magniſque miniſtraverunt, quam contra inimicos, etiam vos, tunc nondum natos .... fortiſſimè defenderunt. Talibus poſt Apoſtolos ſanctæ Eccleſiæ plantatoribus, rigatoribus, ædificatoribus, paſtoribus, nutritoribus crevit.

à cauſe de l'aliénation de l'eſprit & des ſens, que l'Egliſe a rejetté les Montaniſtes, ou à cauſe des erreurs qu'ils enſeignoient.

On ne jugeoit pas, dit l'Auteur de l'Examen de la Conſultation, *préciſément des dogmes des Montaniſtes par la maniere dont ils prophétiſoient ; mais on jugeoit de leurs prophéties par la nature de leurs dogmes : & ce dernier point étoit au moins préalable à l'autre.* p. 239.

La conduite qu'on a tenue dans les commencemens & pendant du tems avec ces hérétiques, montre aſſez qu'on ne les jugea pas préciſément par leurs extaſes & leurs aliénations ; & qu'on a attendu pour ſe décider à ce ſujet, que des erreurs claires & ſoutenues les expliquaſſent. p. 241.

Je ne ſçais même s'il y auroit de la témérité à aſſurer que ces états extraordinaires furent d'abord pour eux un préjugé favorable. ibid.

Mais pour connoître combien ce que dit l'Examinateur eſt peu exact, il n'eſt beſoin que de jetter les yeux ſur les paſſages des Peres, qui ſont rapportés dans les Problêmes & dans l'Ecrit contre les Diſcernans. On y verra que c'eſt préciſément par la maniere dont les Montaniſtes prophétiſoient, que les Saints Peres ont jugé que leur prophétie étoit fauſſe. Quelques Peres parlent de leurs erreurs; & tous ſe réuniſſent à les condamner expreſſément par la maniere dont ils prophétiſoient, c'eſt-à-dire, à cauſe de l'aliénation de l'eſprit & des ſens, & à cauſe du mêlange du faux avec le vrai.

L'Examinateur en diſant qu'il *ne ſçait même s'il y auroit de la témérité à aſſurer que ces états extraordinaires furent d'abord pour eux un préjugé favorable*, montre lui-même ſa hardieſſe, ou l'excès de ſes préventions. Comment peut-il ignorer ce que dit Euſebe, (a) que les Docteurs de l'Egliſe qui s'éleverent d'abord contre les Montaniſtes, les combattirent par la maniere dont ils prophétiſoient.

Mais quand même quelques Peres ſe ſeroient attachés principalement aux erreurs des Montaniſtes, il ſuffiroit qu'ils y euſſent joint l'aliénation de l'eſprit & des ſens, comme la marque certaine d'une fauſſe prophétie, pour ne reconnoître dans les Convulſionnaires aucune inſpiration prophétique.

Fauſſes diſtinctions des Mêlangiſtes, ſoit par rapport à l'aliénation de l'eſprit, ſoit par rapport à l'aliénation des ſens.

Des ſix principes ſur leſquels la Conſultation des XXX. Docteurs eſt appuïée, le dernier eſt celui qui fait le plus de peine aux défenſeurs du fameux Syſtême du mêlange.

(a) *Euſeb. lib. 5. cap. 27. & 28.*

Digitized by Google

Voici ce principe. » Mais sur tout lorsqu'il s'agit de révélations, » d'inspirations, de discours qui tendent à la piété, de prophétie ou » d'instinct prophétique, rien ne marque mieux que Dieu n'en est » pas l'Auteur, que l'aliénation de l'esprit & des sens dans ceux qui » se donnant pour inspirés, parlent ou agissent sans raison dans une » espece de fureur extatique. Ce caractére seul & bien marqué a suf- » fi à toute l'Eglise pour rejetter sans autre preuve la prophétie de » Montan & de ses sectateurs.

C'est principalement contre ce principe proposé avec tant de lumiére & de précision, que les Mêlangistes ont réuni tous leurs efforts. L'aliénation de l'esprit & des sens par rapport aux Convulsionnaires est connue de tout le monde; elle est avouée, comme nous l'avons fait voir, (*a*) par tous les défenseurs des convulsions. Il n'y avoit pas moïen de faire dépendre la Cause du doute que l'on tâcheroit de répandre sur ce point. Les Mêlangistes ont donc pris une autre voie, qui est celle de contester que l'aliénation de l'esprit & des sens soit incompatible avec toute inspiration divine & prophétique.

Nous avons déja vû par rapport au mêlange du faux avec le vrai, que pour se débarrasser de l'autorité des Saints Peres, ils ont inventé plusieurs distinctions inconnues à toute l'antiquité, & qu'ils ont avancé les plus étranges paradoxes. Ils font de même par rapport à l'aliénation de l'esprit & des sens; ils ont recours à des distinctions subtiles, fausses, & qui n'ont servi qu'à les jetter dans de nouveaux écarts.

p. 174. L'Auteur de l'Examen se plaint d'abord de ce que les XXX. Docteurs n'ont pas distingué dans l'aliénation plusieurs choses qu'il y falloit démêler. Il prétend qu'ils devoient commencer par séparer l'aliénation de l'esprit de celle des sens. C'est-à-dire, que les Docteurs devoient, selon lui, changer l'état de la question, & séparer des choses qui se trouvent réunies dans les Convulsionnaires.

p. 175. Cet Auteur convient que *ces deux sortes d'aliénations se trouvent ordinairement jointes l'une avec l'autre.* Mais il dit que quelquefois elles peuvent être séparées, & que, quoique *l'aliénation de l'esprit soit comme inséparable de celle des sens*, l'aliénation des sens *peut fort bien être séparée de celle de l'esprit.*

Ce que dit l'Examinateur, que l'aliénation des sens peut fort bien être séparée de l'aliénation de l'esprit, est très-vrai, mais doit être entendu d'une maniere toute différente de celle dont il l'explique. Car il y a une aliénation des sens qui est inséparable de celle de l'es-

(*a*) Voyez ci-dessus Part. 1. p. 10. & suiv.

Digitized by Google

prit, & c'eſt celle dont il s'agit dans la diſpute préſente. Mais commençons par parler des différens degrez qu'il met dans l'aliénation de l'eſprit.

Fauſſe définition de l'aliénation de l'eſprit.

J'appelle, dit-il, *aliénation de l'eſprit tout état qui, de quelque maniere que ce ſoit, & de quelque principe qu'il provienne, affecte & altére la raiſon, la trouble, la dérange, l'obſcurcit, & fait que l'eſprit n'eſt plus à ſoi. Et l'on comprend que cela peut être plus ou moins, ſelon le genre ou le degré d'aliénation qu'il éprouve.* p. 174.

L'artifice de cette définition, c'eſt de confondre l'état d'un homme qui dort, & dont l'eſprit peut être libre ſous l'inſpiration divine, avec l'état d'un homme qui veille, qui agit, & qui donne des marques de démence. On ne dit point de tous les hommes qu'ils ſont fous, ſous prétexte que dans l'état ordinaire du ſommeil leurs idées ſont ſans ſuite; mais on dit de quelques hommes qu'ils ſont fous, parce qu'il y en a qui donnent des marques que leur raiſon eſt altérée & dérangée, ſoit que le dérangement ſoit total, ſoit qu'il ne ſe manifeſte que par intervalle & par accès périodiques; ce qui eſt l'état des Convulſionnaires.

N'eſt-on pas, dit M. Poncet, *dans l'aliénation des ſens, dans les extâſes, & SANS L'USAGE LIBRE DE LA RAISON DANS LE SOMMEIL? Or c'eſt une doctrine indubitable que Dieu peut ſe communiquer dans ces deux états, & que c'eſt même le tems qu'il choiſit ordinairement pour le faire.* 13. Lettre, p. 46.

Ces deux Auteurs affectent de confondre le ſommeil avec ce qui ſe paſſe dans le ſommeil, pour pouvoir conclure de ce que le ſommeil n'eſt pas un obſtacle à l'inſpiration prophétique, que le dérangement de la raiſon dans cet état n'eſt pas un obſtacle à l'inſpiration divine; & par conſéquent qu'on a un extrême tort de regarder l'aliénation de la raiſon comme incompatible avec l'inſpiration divine. *Il eſt certain*, dit M. Poncet, *que Dieu peut faire énoncer des prophéties & donner des avertiſſemens par des perſonnes qui auroient perdu l'eſprit & qui ſeroient réellement inſenſées.* 14. Lettre, p. 13.

Mais pour commencer à démêler ce que les Mêlangiſtes confondent, il faut diſtinguer dans l'état du ſommeil la ſuſpenſion de l'uſage des ſens, de l'aliénation de la raiſon. L'inſpiration prophétique n'eſt point incompatible avec le ſommeil pris pour la ſuſpenſion de l'uſage des ſens; mais elle eſt incompatible avec le ſommeil, entant qu'on y ſuppoſe le déréglement de la raiſon. Il en eſt ainſi des ſaintes extâſes qui ſont une eſpéce de ſommeil.

Digitized by Google

Lorſque les Saints Peres ont enſeigné que l'aliénation de l'eſprit eſt incompatible avec l'inſpiration prophétique, ils n'ont fait aucune exception par rapport aux viſions & aux révélations que Dieu envoïe dans le ſommeil, ou dans les extâſes, qui ſont *le tems que Dieu choiſit ordinairement*, ſelon M. Poncet, *pour ſe communiquer*.

Or il eſt évident qu'ils nous ont induit en erreur, s'il eſt vrai que dans le ſommeil ou dans l'extâſe l'aliénation de l'eſprit eſt compatible avec l'inſpiration prophétique. Donc leur ſilence ſur ce point eſt une preuve certaine qu'ils ont compris tous les états prophétiques ſous la régle qu'ils ont établie.

D'ailleurs il eſt abſurde de penſer, que la raiſon puiſſe être dérangée pendant le ſommeil, dans le tems de l'inſpiration prophétique. Comment veut-on qu'il y ait une communication de l'eſprit de Dieu avec l'eſprit de l'homme, dans le tems que la raiſon de l'homme bat la campagne, & qu'elle s'égare en mille idées qui ſont ſans ſuite & ſans liaiſon ? La régle indéfinie des Saints Peres concourt avec les notions communes de la raiſon, pour rejetter de tels paradoxes.

Lorſqu'il plaît à Dieu de ſe communiquer aux hommes pendant le ſommeil, ou dans les extâſes, il tient les ſens en ſuſpens; mais il perfectionne l'eſprit de l'homme, & il le tient tellement appliqué aux objets qu'il lui veut faire connoître, qu'il eſt en état d'en rendre compte après ſon réveil. *C'eſt une des marques*, dit le Cardinal Bona, (*a*) *auſquelles on connoit qu'une révélation vient de Dieu : car ſi on oublie tout*, ajoute-t'il, *on doit plûtôt eſtimer ce tranſport une maladie, qu'une extâſe.*

On pourroit croire que les Mêlangiſtes, dans ce qu'ils diſent de l'aliénation de l'eſprit pendant le ſommeil, ne prétendent point y comprendre les célébres viſions des plus grands Prophétes ; mais voici ce que dit M. Poncet : *Il arrive* SOUVENT *que les plus grands Prophétes reçoivent leurs inſpirations, ou dans les extâſes, où ils ſont aliénés de leurs ſens ; ou dans le ſommeil*, PENDANT QU'ILS N'ONT PAS LE LIBRE USAGE DE LA RAISON. C'eſt ce qu'il répéte encore à la page ſuivante : *On peut avoir*, dit-il, (des viſions & des ſonges prophétiques) *dans des extâſes où l'on eſt totalement aliéné des ſens, & dans le ſommeil, où l'on eſt* SANS L'USAGE DE LA RAISON. Il ſuppoſe le non-uſage de la raiſon pendant le ſommeil, dans le tems même de l'inſpiration divine, comme il ſuppoſe la ſuſpenſion de tout uſage des ſens pendant la durée des ſaintes extâſes.

13. *Lettre*, p. 40.

C'eſt ainſi que les Mêlangiſtes cherchent des détours pour ne pas

(*a*) Du Diſc. des eſp. *c.* 14. *p.* 331.

choquer de front la doctrine de tous les siécles sur la liberté d'esprit, nécessaire à celui à qui Dieu parle pour l'instruire des véritez dont il veut lui donner la connoissance. L'inspiration est un commerce de la raison divine avec la raison humaine : c'est la raison souveraine qui parle alors à la raison créée : comment donc pourroit-on comprendre que le moment de ce commerce mystérieux fût celui où l'homme étant sans *le libre usage de sa raison*, seroit hors d'état d'écouter les Oracles divins ?

M. Poncet a senti que le paradoxe qu'il avançoit, avoit besoin d'être éclairci & soutenu par quelques exemples. Il a cru en trouver un dans les songes de Pharaon & de Nabuchodonosor. *Il est visible,* dit-il *que Pharaon & Nabuchodonosor, &c. ont reçu l'inspiration de Dieu* DANS L'ALIENATION : *& ce qu'il faut bien remarquer, c'est que cette impression de l'esprit de prophetie qui s'est faite sur eux, a été renfermée toute entiere dans l'intervalle où ils étoient aliénés de leurs sens & sans l'usage de leur raison.* Il insiste ensuite sur ce que Nabuchodonosor avoit oublié son songe, ce qui *prouve*, ajoute-t'il, *que l'oubli où rentrent la plûpart des Convulsionnaires, de ce qui s'est passé dans leurs convulsions, n'est pas une preuve décisive contre leur état.* ibid. p. 57.

Il est vrai que Nabuchodonosor ne se souvint plus distinctement de cette mystérieuse vision qu'il avoit eue dans le tems de son sommeil ; mais c'est l'unique exemple où Dieu ayant révélé pendant le sommeil un secret, avec toutes ses circonstances, a voulu, pour des raisons particulieres, que celui à qui il s'étoit communiqué n'en conservât qu'un souvenir confus. Car l'oubli n'étoit point total, puisque Nabuchodonosor se souvenoit qu'il avoit vû de grandes choses, Dieu lui en aïant laissé une impression profonde avec un désir empressé d'en avoir l'éclaircissement. Ce Prince en effet croïoit tout perdu pour lui, s'il ne trouvoit une personne qui lui apprît ce qu'il avoit vû dans son sommeil, & qui lui en donnât l'explication : & il en étoit si frappé, que l'ordre étoit déja donné de mettre à mort tous les Sages de la Chaldée, parce qu'aucun n'avoit pû lui rappeller l'idée distincte de ce qu'il avoit vû. Enfin pour peu qu'on fasse attention ici à la conduite de Dieu, tout y paroît digne de sa grandeur & de sa sagesse. En révélant à Nabuchodonosor la révolution des Empires, il faisoit sentir qu'il en étoit seul le maître : & en ne lui laissant qu'un souvenir confus de son songe, qui le mît dans l'obligation de recourir à Daniel pour en avoir l'interprétation, il confondoit les faux Sages de la Chaldée, & montroit qu'il est le seul qui révéle à ses Prophétes les événemens futurs, parce que lui seul les connoît & les ordonne.

Digitized by Google

Or, je le demande: Quelle application peut-on faire d'un tel événement à celui des convulsions de nos jours? Et qui peut soutenir qu'on ose comparer l'oubli total de ces Convulsionnaires, qui est en eux l'effet de l'aliénation de l'esprit & des sens, avec l'oubli imparfait & mystérieux de Nabuchodonosor, qui reconnoît ce qu'il a vû dès que Daniel le lui rappelle, & ne peut douter un moment de l'explication que ce Prophète lui en donne: ce qui prouve que ce Prince avoit tout l'usage de sa raison lorsque Dieu se communiquoit à lui? C'est abuser ouvertement d'un tel exemple, que d'en vouloir conclure que l'état de délire où sont les Convulsionnaires dans le tems de leurs convulsions, n'est pas incompatible avec l'inspiration prophétique.

Il n'est pas nécessaire de nous arrêter à l'exemple de Pharaon, qui se souvint distinctement de ce qu'il avoit vû, & qui par conséquent n'étoit pas privé de l'usage de la raison.

L'Examinateur, qui a les mêmes vûes que M. Poncet, a recours à une autre subtilité, pour prouver que l'inspiration divine est compatible avec l'aliénation de l'esprit, ou le délire. Il distingue deux sortes de délire: l'un qu'il appelle complet, & l'autre qu'il suppose
p. 174. incomplet. *Le délire*, dit-il, *& la démence sont les preuves de l'aliénation la plus complette, parce qu'ils dénotent l'absence la plus marquée, la privation la plus entiere, & comme la perte & l'extinction totale de la raison.*

Il n'est pas difficile d'appercevoir le double objet que cet Auteur se propose. 1°. Lorsqu'on lui opposera l'autorité des Peres, qui disent nettement, que l'inspiration divine ne peut compatir avec l'aliénation de la raison, il se fraie un chemin pour éluder la force de ces témoignages, en répondant qu'ils ne doivent s'entendre que d'un délire complet; mais que les Saints Docteurs n'ont pas prétendu exclure de l'inspiration divine toute aliénation de l'esprit, qui ne va pas jusqu'à cet excès.

Mais pour arrêter tout d'un coup ce téméraire Auteur, il suffit de remarquer que les Peres n'ont point connu cette vaine distinction: ils ont exclus, sans aucune exception, ni restriction, toute aliénation de l'esprit en quelque degré qu'elle pût être, de l'inspiration divine; persuadés que c'est faire injure à la souveraine Sagesse, que d'allier son inspiration avec un état de démence, quelque incomplete qu'on la suppose.

Le deuxiéme objet de l'Examinateur en distinguant un délire complet & un délire incomplet, est d'en faire usage selon le besoin. Si on le presse du côté des indécences, & sur-tout des plus grossié-

Digitized by Google

res, alors il aura recours, pour ſauver l'honneur des Convulſionnaires, au délire le plus complet. Et ſi les oreilles Chrétiennes ſont bleſſées de l'alliage monſtrueux de l'Eſprit de Dieu avec la folie, (*a*) il

(*a*) Qui pourroit rapporter toutes les ſcénes folles & inſenſées qu'ont donné les Convulſionnaires ? Je me rappelle en ce moment celle d'une Convulſionnaire, qui au milieu de ſa convulſion, ſe mit à chanter & danſer au milieu de ſa chambre ; c'étoit le premier Janvier 1732. Et qui prenant pour un homme véritable, une tête à perruque qui étoit dans un coin de la chambre, entra en converſation avec cette tête de bois, lui reprochant ſon impoliteſſe de ce qu'elle ne vouloit pas prendre quelque Dame de la compagnie pour danſer avec elle un menuet, ou un rigodon. C'étoit dans de ſemblables accès de folie, que la même ſe jettant par terre ſe frappoit la tête contre le plancher avec une eſpéce de fureur ; & vouloit quelquefois ſe jetter par la fenêtre, ou dans le puits de la maiſon voiſine. Il eſt vrai que par rapport à ce dernier point, ſa folie n'étoit pas complette : car ne voulant avoir pour témoin de cette expédition, ni homme, ni bête ; & l'un ou l'autre s'étant toujours rencontré au moment qu'elle faiſoit ſemblant de vouloir exécuter cette folle réſolution, elle ne l'a jamais accomplie.

J'ai parlé ailleurs d'un Frere Maur, qui dans ſes convulſions vouloit toujours courrir & ne s'arréter jamais. Il prononçoit auſſi dans ſes convulſions des juremens horribles contre les Appellans, mais c'étoit, diſoit-on, parce qu'il faiſoit le Moliniſte.

Mais quand il eſt queſtion de folies & d'extravagances, perſonne n'en fournit plus d'exemples que F. Pierre, qui n'en tient pas moins un rang diſtingué dans le Convulſionniſme. Dans un colloque du 2 Mai 1733. qu'il eut à onze heures du ſoir avec la Sœur Madeleine, ou Scholaſtique, (je la trouve nommée de ces deux noms :) celle ci étendant d'abord les bras comme une perſonne qui nage, & faiſant en même tems mine de nager, » Voilà, dit-elle, mon Dieu, une » barque bien chargée, & il n'y a rien de- » dans. (Elle explique auſſi-tôt cette eſpéce » d'énigme :) C'eſt, continue-t-elle, qu'el- » le eſt pleine de péchez & d'ordures, & vui- » de de grace, de charité, de ces beaux meu- » bles, des commodes de votre grace, mon » Dieu, des armoires de votre vérité, &c. » Quel eſt le Fripier qui voudra acheter tous » ces meubles ? Il n'y a que vous, ô mon » Dieu »! Le Frere tombe enſuite la tête dans une cheminée où il y a des cendres, & prenant des poils de ſon bonnet, puis le bonnet lui-même, & enſuite de ſes cheveux, ce qui ne peut manquer de repréſenter quelque grand myſtére, *figuram gerunt Eccleſiæ*, il faut, dit-il, que tout cela ſoit dans la cendre.

F. Pierre pouſſant enſuite une eſpéce de mugiſſement : mon Dieu, dit la Sœur, votre tonnerre gronde, & ils ne l'entendent pas ! Le Frere animé par cette ſublime explication, ſe met à gronder en imitant le tonnerre. Et la Sœur parlant toujours à Dieu, lui dit : » Vous ne gronderez pas toujours, Seigneur, » vous ferez une racommode, vous enver- » rez le petit Pere Elie qui ſera une petite ré- » ſerve, & y enfermera vos enfans : ah que tou- » te la troupe de l'armée céleſte en ſera aiſe ! «

Le Frere paſſe enſuite des mugiſſemens à la joie, & dit en chantant : ah ! tu reviendras : (le petit Pere Elie ſans doute) à quoi la Sœur répond, mais parlant toujours à Dieu ; ils ne croient pas que vous leur gardiez un ſi bon petit pot à part. Ah ! l'étuy, dit le Frere toujours en chantant, & frappé ſubitement de quelque nouvelle idée : ah ! l'étuy, répond la Sœur, entrant, ou non, dans la penſée du Frere, il faut les mettre tous dedans : ah ! dame ils ſeront tous bien là : mais garre que l'etuy ne s'ouvre, ils feroient une renverſe. Le Frere & la Sœur ſont quelque tems occupés de cet étuy : ils voient Dieu en faire le haut, puis le bas, le remplir d'éguilles, dont les unes ſont peu propres à coudre, les autres ont perdu leurs pointes. Le Frere invite Dieu à éguiſer ces dernières, & le prie de les enfermer après dans l'étuy, afin que les ennemis ne s'en ſaiſiſſent plus.

A cette ſcéne en ſuccede une autre : le Frere change ſubitement de place, ſe traine ſur ſes mains & ſur ſes génoux ; par là, dit-il avec vivacité, par là je l'attraperai : (il paroit qu'il parle du petit Pere Elie) ah ! il ſe mocque de moi : ah ! laiſſes-le faire : oh ! je ne ſuis pas bien là : oh ! menes-moi avec lui : je le tiendrai par la jambe pour l'empécher d'aller plus loin, &c.

Autre ſcéne comique : Le Frere ſe traine

Digitized by Google

ira chercher à calmer les esprits en donnant ses Convulsionnaires comme n'étant que dans une aliénation incomplete. Telles sont les idées fausses & chimériques de cet Auteur par rapport à l'aliénation de l'esprit. Voions s'il en a de plus raisonnables par rapport à l'aliénation des sens.

Fausses distinctions des Mélangistes par rapport à l'aliénation des sens.

L'Auteur de l'Examen distingue trois sortes d'aliénations des sens, qu'il prétend être toutes compatibles avec l'inspiration & l'énonciation prophétique: la premiere, qui consiste dans une suspension de tout usage des sens ; la seconde, qui consiste dans des mouvemens violens & des agitations involontaires dont on n'est pas le maître; la troisiéme enfin qui consiste, selon cet Auteur, en des états fort singuliers, qui paroitroient dans tout autre, tenir, non seulement de l'aliénation des sens, mais encore de celle de l'esprit.

p. 174. *p.* 178.

C'est de ces distinctions accommodées au Systéme du mêlange, que l'Auteur part pour éluder l'autorité de la Tradition. Nous verrons qu'il avance les plus étranges paradoxes. Mais pour procéder avec ordre, il est nécessaire de considérer d'abord l'usage qu'il fait de ces distinctions par rapport à l'inspiration divine. Ensuite nous considérerons l'usage qu'il en fait par rapport à l'énonciation prophétique.

Premiere sorte d'aliénation des sens par rapport à l'inspiration divine.

La premiere sorte d'aliénation des sens produite par l'Examinateur, comme très-propre à nous éclairer sur l'état des Convulsionnaires, est celle qui consiste *dans une suspension de tout usage des sens.* Il apporte pour exemples le sommeil d'Adam, les songes mystérieux d'Abraham & de Jacob, la célébre vision d'Isaïe, l'extâse de S. Pierre, le ravissement de S. Paul.

ibid.

assis par terre portant une coignée sur l'épaule, & la Sœur va devant ; allons, dit le Frere, allons, compagnons ; allons, mes enfans : il parvient, en disant ces paroles, auprès d'un des assistans, & donnant à ses pieds des coups de sa coignée : l'arbre n'est pas encore à bas, dit-il, il faut l'ébranler ; & se jettant sur la personne, il la secoue, l'ébranle, & la renverse à terre bien content. Il en fait de même de plusieurs des assistans, puis les réunissant en un monceau comme des arbres coupés, il fait à ce sujet un long verbiage qui a peu de suite, & aussi peu de sens. Pour la Sœur, elle termine la scéne en se mettant sous une table, & disant : Voilà comme on aime la lumiére à Rome! D'autres diront en lisant tout ceci, & apprenant que cela se passe dans des assemblées nombreuses qui l'admirent ; est-il possible que l'on soit si fou à Paris ?

Il

Il n'y a aucun doute que cette sorte d'aliénation des sens, n'est point incompatible avec l'inspiration divine. Il est certain que Dieu en assujettissant l'ame à notre corps, par les loix qu'il lui a plû d'établir, ne s'est pas ôté la liberté de se communiquer immédiatement & directement à l'ame, comme il feroit à un Ange; il peut, quand il veut, s'affranchir du circuit & du détour des causes secondes; il peut affranchir l'ame elle-même de l'asservissement à ses sens, & les tenir dans l'inaction & comme interdits, pour établir avec elle un commerce intime, spirituel & immédiat. C'est ce qu'il a fait dans les exemples que l'Examinateur rapporte.

Mais n'est-ce pas une chose intolérable, que cet Auteur ose comparer une suspension tranquille & sans désordre, avec un état de transport où le corps est livré à des agitations violentes & au désordre des sens le plus marqué?

Les XXX. Docteurs sont bien éloignés d'exclure de l'inspiration divine cette premiere sorte d'aliénation, qui ne consiste que dans une simple suspension des sens. Ce n'est pas de quoi il s'agit dans cette dispute; & l'Examinateur n'y pense pas de recourir aux exemples d'Adam, d'Abraham, d'Isaïe, de Saint Pierre & de Saint Paul, dont le sommeil ou les extâses appartiennent à ce premier genre d'aliénation des sens: Etat totalement différent de celui des Convulsionnaires.

Seconde sorte d'aliénation des sens par rapport à l'inspiration divine.

La seconde sorte d'aliénation des sens, dit l'Examinateur, *est celle qui consiste dans des mouvemens violens du corps & des agitations involontaires dont on n'est pas maître.* Et il prétend qu'elle est si peu incompatible avec l'inspiration prophétique, qu'elle se trouve, selon lui, dans les plus grands Prophétes. p. 178.

Nous avons vû que Saint Thomas exclut de l'inspiration divine toute aliénation des sens qui seroit accompagnée de quelque dérangement de la nature, comme dans les fous & les furieux; *talis alienatio non fit in Prophetis* CUM ALIQUA INORDINATIONE NATURÆ, *sicut in arreptitiis & furiosis.* 2.2. q.173. art. 3. c.

Saint Thomas n'admet par rapport aux songes & aux visions mystérieuses aucune aliénation; ou abstraction des sens, comme il l'appelle le plus souvent, qu'autant qu'elle est tranquille, & qu'elle a une cause réglée; ou naturelle, comme le sommeil; ou qu'elle a un principe spirituel, c'est-à-dire, qu'elle est l'effet d'une forte contempla-

Digitized by Google

tion, comme dans la vision de Saint Pierre ; ou qu'enfin l'ame est comme enlevée par la puissance divine, ainsi qu'il est dit d'Ezéchiel;

Idem ibid. Act. c. 10. Ezech. c. 1. *sed per aliquam causam ordinatam ; vel naturalem, sicut per somnum ; vel spiritualem, sicut per contemplationis vehementiam, sicut de Petro legitur ; vel virtute divinâ rapiente, secundum illud Ezechielis, facta est super eum manus Domini.*

Voilà des principes certains fondés sur l'autorité des Saints Peres, & dont il n'est point permis de s'écarter.

Deux célébres Commentateurs de Saint Thomas, Cajetan & Sylvius, renferment sous ce désordre & ce dérangement de la nature incompatible avec l'inspiration prophétique, tout ce qui est opposé aux bonnes mœurs & à l'honnêteté naturelle : & ils se fondent sur ce que le Saint-Esprit ne viole point, & qu'au contraire il perfectionne l'honnêteté naturelle & les bonnes mœurs : (*a*) *Cum Spiritus Sanctus honestatem naturalem & bonos mores non violet, sed perficiat ; alienatio à sensibus, quæ à Spiritu Sancto est, fit absque inordinatione naturæ, ac etiam decordinatione honestatis & bonorum morum.*

Si une telle aliénation, continue Sylvius après Cajetan, concourt avec des postures indécentes du corps, avec des agitations violentes, ou avec quelque nudité honteuse, soit que cette indécence soit contre les bonnes mœurs, ou qu'elle soit contre l'ordre de la nature, alors elle ne doit point être regardée comme prophétique, mais comme étant ou diabolique, ou causée par quelqu'infirmité ou par quelque passion humaine ou animale. (*b*) *Et similiter, si talis alienatio fiat cum indecenti corporis mutatione, jactatione, vel denudatione, sive ea decentia sit contra bonos mores, sive contra naturam, non ut prophetica, sed vel diabolica, vel ex humana, aut animali passione, vel ex infirmitate.*

Enfin Sylvius exclut jusqu'à une violente & sensible palpitation de cœur, parce qu'elle dénote un dérangement de la nature ; *& propterea alienatio à sensibus cum cordis palpitatione sensibiliter vehementi, cum decordinationem naturæ contineat, non est à Spiritu Sancto, ait hic Cajetanus.*

Ce que disent ces deux sçavans Commentateurs de S. Thomas, n'est que le précis de la doctrine des Saints Peres, qui ont rejetté la prophétie de Montan, à cause qu'il prophétisoit dans une aliénation des sens, accompagnée du désordre de la nature. Les simples lumiéres de la raison s'opposent à ce que nous puissions croire, que le Saint-Esprit soit en commerce avec l'homme, & qu'il l'inspire d'une ma-

(*a*) Sylvius in S. Thom. *tom.* 3, *p.* 883. (*b*) *Idem ibid.*

Digitized by Google

niere surnaturelle & miraculeuse, dans le tems qu'il n'est pas même digne du commerce des hommes.

On ne peut pas combattre plus directement que le font ces célébres Théologiens, la distinction nouvelle & arbitraire que donne l'Examinateur d'une seconde aliénation des sens, qu'il prétend être compatible avec l'inspiration divine. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que l'Examinateur ose s'appuïer des endroits de l'Ecriture, où il est dit de quelques Prophétes, que l'Esprit du Seigneur se saisit de lui, s'empara de lui, tomba sur lui : *Irruit in eum Spiritus Domini... Insiluit in eum Spiritus Domini.... Ccidit super eum Spiritus Domini.*

Il étoit réservé aux défenseurs de l'œuvre, d'entendre ces textes de l'Ecriture, d'une irruption de l'esprit qui causât des agitations violentes & des mouvemens extraordinaires. La Tradition nous enseigne que ces expressions n'ont jamais signifié autre chose, que l'opération extraordinaire du S. Esprit sur l'ame du Prophéte, qui se sentoit vivement porté à répandre au dehors les grandes véritez qui lui avoient été révélées, & à prononcer, quoique très-librement, des prophéties divines. C'est abuser indignement de l'Ecriture, que de vouloir justifier l'état violent des Convulsionnaires par des exemples, où il n'est question que de ces sentimens plus vifs, dont les Prophétes étoient pénétrés, lorsque Dieu leur manifestoit ses desseins.

L'Examinateur n'en demeure pas là : il ne craint point de dire que l'approche, ou la présence de l'Esprit-Saint produisoit quelquefois des *mouvemens violens & des agitations extraordinaires : & que c'étoit même en de certaines occasions une des marques auſquelles on reconnoissoit le don de l'esprit de prophétie.* Et allant d'excès en excès, il conclut de ce que les faux Prophétes tâchoient d'imiter les Prophétes du vrai Dieu, qu'il falloit que ceux-ci parlassent quelquefois *un langage fort extraordinaire, & entrassent* DANS UNE ESPECE DE FUREUR. p. 261.

C'est ainsi qu'il ne rougit pas de transporter sur les Prophétes du vrai Dieu les caractéres deshonorans (a) par lesquels Dieu a voulu apprendre à son peuple à connoître, & à rejetter les faux Prophétes.

Ne reste-t il plus maintenant qu'à prouver que les Convulsionnaires portent ce caractére de fureur, par lequel l'Ecriture désigne les faux Prophétes; & qu'elles sont dans cet état de désordre argué par S. Thomas & les Théologiens qui l'ont suivi? Un seul trait le va démontrer. Ce sont ces secours indécens, ou inhumains qui ont été

(a) *Isaïe XLIV.* 25. Irrita faciens signa Divinorum, & Ariolos in furorem vertens.

Digitized by Google

démandés par cinq ou six cens filles ou femmes, sous prétexte de soulagement qu'elles en attendoient, & que trois ou quatre mille hommes, & peut-être le double, se sont appliqués sans relâche à leur rendre.

p. 16. *N'est-ce pas*, dit l'Ecclesiastique de Province, *un spectacle bien édifiant, de voir trois ou quatre mille personnes, (plusieurs veulent doubler le nombre) qu'on a appellés communément valets de chambre des Convulsionnaires, qui se consacrent tout entiers à cette œuvre pour les servir & les soulager?* Et il ajoute plus bas: *Pour les secours, il y en a un petit nombre, à la vérité, qui n'en demandent point, & qui n'en reçoivent aucun.* (a)

Troisiéme sorte d'aliénation des sens par rapport à l'inspiration divine.

Passons à la troisiéme sorte d'aliénation des sens, à laquelle les Mélangistes ont recours pour justifier l'état des Convulsionnaires.

On a bien raison de dire que lorsque l'œil est malade, il ne voit

(a) L'Ecclésiastique de Province, qui ne nous instruit jamais à demi, ne nous a pas laissé ignorer la nature de ces secours. » Ils » consistent, dit-il, à frapper des femmes & » des filles sur les reins, à leur arracher le » sein, à les tirer par les pieds tout autour » d'une chambre le visage sur le carreau; à » recevoir sur la poitrine, élevée en arc, & » n'étant couverte que d'une chemise, des » coups de pierre du poids d'environ quatre » livres; à porter sur elles étant couchées » sur le dos par terre, 14, 20, 23 hommes, (comme le fait aussi remarquer avec soin le Nouvelliste) lesquels au signe donné » par la Convulsionnaire, mettant un pied » sur l'endroit marqué par elle, se tenoient » suspendus sur elle l'autre pied en l'air, jusqu'à ce qu'elle les eût avertis par un autre » signal qu'il étoit tems de se retirer.

Ils consistent encore ces secours à bercer des filles & à les balancer sur des lits, en se les renvoiant de l'un à l'autre; à les pendre tantôt par le cou, & tantôt par les pieds la tête en bas; à les écarteler, à les rompre: & ces secours sont si communs, que l'Ecclésiastique de Province nous assure (& il faut l'en croire) qu'il y a telle Convulsionnaire à laquelle on donne régulièrement plus de cent secours meurtriers, (les indécens vont assez de pair.) Et pour preuve de ce qu'il avance, il en cite une qui trois fois par jour a une convulsion de soixante & dix accès, à quatre secours par accès; ce qui bien compté fait à la fin de la journée huit cens quarante secours meurtriers. Il avoit parlé plus haut d'une autre, qui, dans l'espace de 55 minutes, recevoit sur les reins 1650 coups de buche bien conditionnés, évalués à 30 par minute: Merveille si surprenante, selon le Provincial, qu'il ne voit pas comment on peut héfiter à décider, qu'une œuvre où se multiplient ainsi les miracles, (d'autres diroient avec plus de raison les scandales) soit l'œuvre de Dieu!

» Voilà à quoi s'occupent, selon cet Au» teur, toutes sortes de personnes, Ecclésiastiques, Gens de Robe & d'Epée, Marchands, Bourgeois, Ouvriers, Artisans, » qui se rendent assidûment auprès des Con» vulsionnaires à l'heure de leurs convul» sions pour les servir, passant à cet exer» cice des nuits entières, & souvent plu» sieurs de suite, y aiant tels Freres servans » qui ne prennent que deux nuits de repos » par semaine, pleins de courage & de réso» lution, déterminés à tout entreprendre » pour secourir les Freres « (mais sur-tout les Sœurs:) le divin qu'ils s'imaginoient reconnoître dans les opérations violentes & défendues par le cinquiéme commandement, les rassurant pleinement sur celles qui sont contraires au sixiéme. Voiez *Lettre d'un Ecclésiastique de Province*, p. 9. 16. &c.

Digitized by Google

plus les objets que de la maniere dont il eſt affecté. C'eſt ainſi que les Mêlangiſtes croïent appercevoir partout des exemples qui ont rapport à l'état des Convulſionnaires. Ils remontent juſqu'à Adam. Ils viennent par les Patriarches & les Prophétes juſqu'à Jeſus-Chriſt; & ils deſcendent par les Apôtres juſqu'à Elie, qui doit paroître à la fin des tems. L'Ecriture-Sainte & les monumens de l'Egliſe leur préſentent un ſi grand nombre de Convulſionnaires, qu'ils ne ſont en peine que du choix. Adam dans ſon ſommeil, Abraham & Jacob dans leurs ſonges myſtérieux, Iſaïe dans ſa célébre viſion, le Sauveur des hommes dans une occaſion de ſa vie, Saint Pierre dans ſon extaſe, Saint Paul dans ſon raviſſement, les premiers Fidéles, les poſſédés dans le quatriéme & cinquiéme ſiécle, les malades, qui dans les ſiécles ſuivans ont éprouvé des douleurs au moment de leur guériſon miraculeuſe, une foule de Myſtiques des derniers tems, tout porte, ſelon les Mêlangiſtes, la lumiére dans l'œuvre des convulſions. *Les Fidéles dont parle Saint Auguſtin*, dit M. Poncet, *étoient de vrais Convulſionnaires, ſelon le langage de notre tems.* A l'égard d'Elie, voici ce qu'en dit l'Auteur du quatriéme Entretien ſur les miracles & les convulſions : *Dieu veuille que ceux qui mépriſent tant l'œuvre des convulſions, n'en viennent pas juſqu'à méconnoître le Saint Prophéte environné & ſuivi par les Convulſionnaires, & dans l'équipage du plus pauvre des hommes : il y a des Convulſionnaires, qui parlant d'Elie, ne l'appellent pas autrement que le* PAUVRE. 13. Lettre, p. 45.

Cette troiſiéme ſorte d'aliénation des ſens conſiſte, ſelon l'Examinateur, dans certains états fort ſinguliers & fort extraordinaires, qui paroîtroient quelquefois dans tout autre tenir non ſeulement de l'aliénation des ſens, mais encore de celle de l'eſprit.

Quels ſont les exemples tirés de l'Ecriture, que cet Auteur apporte en preuve de cette troiſiéme ſorte d'aliénation des ſens? *L'Ecriture*, dit-il, *ne rend pas moins témoignage à certains états extraordinaires des Prophétes*, où LES REDUISOIT LEUR INSPIRATION MESME. *Le trouble & l'horreur ſaiſiſſoit les uns, la langueur & la défaillance s'emparoient des autres. Ceux-ci ayant vû la gloire du Seigneur, tomboient abbatus & comme morts à ſes pieds. Ceux-là, après avoir reçu la parole, éprouvoient en eux comme un feu brûlant qui les dévoroit & dont ils ne pouvoient ſoutenir l'ardeur.* Dan. VII. Dan X. 8. Iſa. XXI. 2. Ezech II. 3. 13. Apoc. I. 17.

Cette troiſiéme ſorte d'aliénation des ſens étoit extrémement néceſſaire aux Mêlangiſtes. Ils prétendent que les ſignes d'une vraie folie qu'on remarque dans les Convulſionnaires, (a) ne prouvent pas

(a) Tout le monde ſçait l'hiſtoire du Juif errant, qui à force d'entendre parler de la prochaine converſion des Juifs, & du retour encore plus prochain du Prophéte Elie qui

qu'ils soient réellement aliénés de l'esprit, & ils ont la témérité de s'appuyer des exemples de l'Ecriture que rapporte l'Examinateur.

Mais il est aisé de montrer que cet Auteur abuse indignement de ces textes de l'Ecriture, & que les exemples dont il s'autorise, ne favorisent en aucune sorte ces étranges idées jusqu'à présent inconnues. Nous ne ferons pour le combattre, que répéter les paroles d'un Théologien (*a*) qui s'est attaché à réfuter l'Examinateur à mesure qu'il avance, & qui le fait avec une lumiére & une solidité qui ne laisse rien à desirer.

» Il est ordinaire aux Prophétes, dit Maldonat, qui ont l'avantage de voir, pour ainsi dire, la Divinité, d'entrer dans une fraïeur respectueuse qui les fait trembler & tomber par terre... Bien loin que ces mouvemens religieux soient l'effet de l'aliénation & du désordre des sens, ils sont au contraire une suite très-réguliere des ressorts que le Créateur lui-même a mis dans notre nature. Il n'y a rien de plus naturel que d'être frappé de terreur devant un objet terrible, de tomber en défaillance à la présence inopinée d'un esprit redoutable. Ces mouvemens & ces simptômes sont le langage naturel de la crainte, de même que les larmes, les gémissemens, les cris, les plaintes, le sont de la douleur & de la compassion. Le Seigneur a voulu qu'on rendît cette sorte de tribut à la terreur, à la misére, &c. sous peine de passer pour stupide & pour insensible. Il étoit digne de la bonté & de la sagesse de Dieu, de mon-

doit l'opérer, fit d'abord le personnage d'un Juif pénitent, jeûnant beaucoup, couchant sur la dure, mangeant à terre dans sa propre maison, & uniquement d'un pain très-grossier, pendant que sa table étoit honnêtement servie pour l'Epoux & l'Epouse, qui figuroient alors dans sa campagne. C'est de lui, selon toutes les apparences, que M. P... a écrit dans sa VII. Lettre, & il nous en apprend ces faits curieux : » Que quand son valet » entroit dans sa chambre pour le servir, il » se sentoit sur le champ porté par la con- » vulsion à se jetter à terre, & à se pro- » sterner devant lui : qu'à l'heure du diner » se mettant à table avec la compagnie, il » ne pouvoit rien manger de ce qui y étoit » servi ; & que quand il vouloit porter des » morceaux à sa bouche, sa main se détour- » noit vers son oreille, sans qu'il lui fût pos- » sible de l'empêcher, sentant une force » étrangére qui lui pressoit le cou, & lui re- » jettoit la tête en arriére : que s'il deman- » doit quelque chose à table, il se sentoit » forcé, pour expier cette faute, de se met- » tre le visage contre terre, & de répandre » dans cette situation des torrens de larmes, » accompagnés de cris & de sanglots, qui ex- » citoient la compassion de tous ceux qui » étoient présens ; son ame, & c'est, ajoute » M. Poncet, ce qu'il y a de plus remarqua- » ble en tout cela, son ame n'étant touchée » d'aucun sentiment qui répondit à cet extérieur triste & lugubre qui paroissoit au- » dehors. « Quoi qu'il en soit, s'étant plus que médiocrement échauffé la tête à tout ce train de vie, il se crut chargé du ministére d'aller chercher le Prophéte. Il entreprit pour cela force voïages inutiles, conduit à chaque pas par son bras qui se portoit devant lui, (c'est M. Poncet qui le remarque,) sans qu'il sçûtjoù il alloit. Enfin il en fit un dernier, où étant parti de chez lui en bonnet de nuit & en pantoufles, il y revint trois jours après en cet équipage, aïant de plus perdu un pan de son habit, & comme le dirent alors gens de sa connoissance, une partie de son esprit.

(*a*) Sect. V. de la Réponse succinte à l'Examen de la Consultation, *pag.* 43. & 44.

Digitized by Google

» trer dans la perſonne de ſes Prophétes, aux hommes qui le crai-
» gnent, combien en effet il eſt redoutable ; de donner du poids à
» cette parole de S. Paul : *Qu'il eſt terrible de tomber entre les mains* H.b. x.
» *d'un Dieu vivant !* Et pourquoi un homme fragile ne tomberoit-il
» pas à la vûe de la colere de Dieu, qui ſe compare ſi ſouvent à un
» lion rugiſſant, pendant que l'homme le plus ferme friſſonne à la
» vûe d'un lion ? C'eſt tout ce que veulent dire ces états de Prophé-
» tes qui tombent comme morts, qui s'évanouiſſent, &c. Il faut
donc être bien hardi, & connoître auſſi peu la nature que la Religion,
pour oſer comparer ces impreſſions ſubites de crainte & de reſpect
en la préſence de Dieu avec l'état des Convulſionnaires, qui éprou-
vent tous les jours durant des années entieres de honteuſes contor-
ſions, qui préſentent aux ſpectateurs des attitudes très-malhonnê-
tes ; qui font des culbutes indécentes, & qui donnent toutes ſortes
de marques d'un vrai délire. (a) Qu'y a-t-il donc de commun entre

(a) F. Victor, célébre par la déclaration qui lui fut faite par l'Epouſe, qu'il avoit perdu la juſtice, a paru pluſieurs fois dans des états fort ſinguliers, & a tenu des diſcours fort extraordinaires, qui peuvent le faire regarder à juſte titre, comme aiant été non-ſeulement dans l'aliénation des ſens, mais plus réellement dans l'aliénation de l'eſprit. Le Lecteur en jugera par lui-même : Un jour (c'étoit au mois d'Octore 1736.) il ſe tranſporta à quelque diſtance de Paris, pour ſe trouver dans une nombreuſe aſſemblée ; il y paſſa pluſieurs jours qui avoient leur dénomination particuliére. Le premier fut un jour de *proſternement & de priéres*, où F. Victor parut en faire de très-ferventes : Le ſecond, un jour de *conférences*, où il fit pluſieurs diſcours : On peut appeller le troiſiéme un jour de *folies & d'extravagances*. On va juger ſi ſur ce dernier point, il a bien rempli ſon plan.

D'abord il dit, qu'il falloit conſulter Dieu, non-ſeulement ſur le gros de ſes actions, & particuliérement ſur les plus importantes, mais ſur toutes généralement, & dans le dernier détail : Et pour ſe faire entendre par des exemples à la portée des plus ſimples, il faut conſulter Dieu, dit le Frere, pour ſçavoir ſi l'on peut mettre des féves dans le pot, ou des poids ; pour ſçavoir ſi on ſera une chemiſe ou un chauſſon, ces choſes étant auſſi prédéterminées dans le décret éternel de Dieu, que l'Incarnation du Verbe. Mais tout le monde agit en Paien ; Convulſionniſtes, Anticonvulſionniſtes, Evêques, Prêtres, Conſtitutionnaires, Appellans, Jéſuites, Capucins, &c. Entrant enſuite dans une eſpéce d'enthouſiaſme, il ajouta ces paroles, dont la liaiſon avec ce qu'il venoit de dire, n'étoit pas ſenſible ; M. de Montpellier, M. de Senez, M. de Saint-Papoul, comme le Gardien des Capucins j'eſtime mieux M. de St Papoul, que M. de Montpellier : pour M. de Senez, c'eſt un *trognon de choux creux*, par lequel Dieu peut ſe communiquer. M. Bourſier ne ſçait ni prier, ni lire, ni écrire. Puis prenant un air de jubilation & de joie : *J'avons* une déciſion, *je ſommes* bien aiſes, *avec ça* prions bien Dieu.

F. Victor ſe donnant enſuite pour le ſeul inſtruit du myſtére de la grande œuvre : Perſonne, dit-il, ne connoit rien aux convulſions ; tous ceux qui en parlent & en écrivent, pour ou contre, n'y entendent rien ; pas plus que le Gardien des Capucins. Je m'en vais vous dire ce que c'eſt. A ce mot chacun prête l'oreille, & renouvelle ſon attention ; mais tout ce que dit F. Victor, fut un galimathias ſi complet, que perſonne de la compagnie n'y put rien comprendre : mais ce qui fut ſeul bien compris, c'eſt ce qu'il ajouta *ex abrupto*, quoique parlant devant une compagnie preſque toute compoſée de perſonnes du ſexe : Hé ! quel mal y a-t-il que je montre ma cuiſſe ? Je ne ſçai ſi le geſte accompagna ici la parole ; mais ce que je crois certain, c'eſt qu'on ne peut montrer plus d'extravagances & de folies, qu'en fit paroître en cette occaſion le F. Victor, ce qui lui donne un juſte titre pour être placé dans la claſſe des Convulſionnaires aliénés, non-ſeulement des ſens, mais encore de l'eſprit.

Digitized by Google

les convulsions de notre siécle, & une disposition aussi digne de la majesté de Dieu, que celle dans laquelle les plus grands Prophétes entroient au moment que Dieu se présentoit à eux?

Mais ce qui est horrible, c'est de voir que l'Examinateur ne rougit pas, de faire entrer Jesus-Christ lui-même dans le dessein qu'il a de canoniser l'œuvre des convulsions, & de justifier l'état des Convulsionnaires. C'est à l'occasion de ces paroles de S. Marc : *Ses parens vinrent pour se saisir de lui : car*, disoient-ils, *il a perdu l'esprit; Exierunt sui tenere eum : dicebant enim quoniam in furorem versus est.*

Marc. 3. 21.

Jansenius dans son Commentaire sur les Evangiles en expliquant cet endroit, nous fait remarquer parmi ceux qui ne croïoient pas en Jesus-Christ, deux sortes de personnes qui étoient dans des dispositions bien différentes à son égard. Les Pharisiens pleins de haine contre le divin Sauveur, attribuoient au Prince des démons tout ce qu'il disoit & tout ce qu'il faisoit. Les parens de Jesus-Christ étoient dominés par la crainte, que le concours du peuple qui étoit attiré par l'éclat de sa doctrine & de ses miracles, ne fût une occasion de quelque tumulte qui attirât sur lui & sur sa famille l'attention des Romains. Ils ne pensoient qu'à le dérober, s'ils pouvoient, aux yeux du Public : & pour éviter la haine des Scribes & des Pharisiens, ils tâchoient de se faire jour au milieu de la presse, en disant que Jesus-Christ avoit perdu l'esprit. Voilà quel est le sens naturel de cet endroit. Il importe peu de sçavoir s'ils croïoient réellement que Jesus-Christ avoit perdu l'esprit. Mais sa doctrine leur paroissoit nouvelle, il commençoit à faire un trop grand éclat; c'en étoit assez, dans la crainte où ils étoient des Romains, pour vouloir l'enlever, en disant qu'il avoit perdu l'esprit.

Mais ce n'est point, comme le prétend l'Examinateur, *parce que peut-être paroissoit-il alors quelque chose d'extraordinaire dans la personne du Sauveur, qui avoit fait naître cette idée à ses parens.* C'est la pensée du monde la plus injurieuse à Jesus-Christ, c'est le dégrader & le deshonorer, que de supposer qu'il a été dans un état, qui *paroîtroit quelquefois dans tout autre tenir non seulement de l'aliénation des sens, mais encore de celle de l'esprit.* Quoi! le Sauveur des hommes a paru dans un état qui dénote la folie! Quelle impiété! Quelle autre folie a donc pû être en Jesus-Christ, que celle qui ne l'est qu'aux yeux des hommes corrompus, ennemis de la vertu, & qui est la plus haute sagesse de Dieu? La folie de Jesus-Christ, c'est celle dont S. Paul faisoit toute sa gloire : *Nous sommes fous pour la gloire de J. C.* Les hommes charnels regardent le mépris de tous les biens terrestres, & le courage de soutenir au péril des plus grands tourmens, &

p. 204.

1. Cor. 4. 10.

Digitized by Google

& de la perte de sa vie, les maximes de l'Evangile, comme une grande folie, quoique ce soit l'effet de la plus grande sagesse. Voilà la seule folie dont Jesus-Christ a été capable. Et il est horrible de le révêtir des apparences d'une folie réelle, pour trouver en lui une conformité avec l'état des Convulsionnaires, dont on dira que la folie n'est qu'apparente, quoiqu'elles donnent toutes sortes de marques d'un délire très-réel.

Tout l'honneur que l'Examinateur fait à Jesus-Christ, c'est de dire qu'*il n'étoit pas tel que ses parens disoient qu'il étoit : mais peut-être*, dit-il, *paroissoit-il alors quelque chose d'extraordinaire dans la personne du Sauveur, qui avoit fait naître cette idée à ses parens.* Quoi ! quelque chose d'extraordinaire que l'Examinateur n'a osé nommer, & qu'il cache prudemment sous une expression vague & générale ! Quelque chose, qui pour faire preuve en faveur des Convulsionnaires, doit ressembler à ce qui a justement blessé dans elles, & qui les a fait regarder comme des extravagantes & des folles ! Quelque chose, qui dans tout autre dénoteroit clairement la folie & le rendroit indigne de toute créance ! Quelque chose, qui selon les régles établies parmi les hommes, mettoit les assistans en droit de mépriser les discours & la doctrine de celui qui est la Sagesse éternelle, & que le Pere nous ordonne d'écouter & de croire ! *Ipsum audite.* Qui l'auroit pû penser, que la prévention pour l'œuvre des convulsions porteroit les hommes à de tels excès?

De l'aliénation des sens par rapport à l'énonciation prophétique.

La raison consiste essentiellement à suivre un ordre de principes & d'idées que Dieu a communiqué à tous les hommes, & à en déduire les conséquences. Quand un homme s'écarte de cet ordre, on connoît qu'il a perdu la raison. C'est principalement par la parole qu'on en juge : elle est le signe le moins équivoque d'une raison saine, ou dérangée. On a toujours crû qu'il étoit également impossible, qu'un homme qui n'est pas maître de son esprit, & dont les idées sont sans suite & sans liaison, prononçât quelque chose de raisonnable & de suivi ; & que celui qui parle sans suite & sans jugement, fût maître de sa raison. Il n'est pas même nécessaire pour juger qu'un homme a la tête blessée, que le désordre de sa parole soit continuel ; il suffit qu'on s'apperçoive de tems en tems de ce dérangement. Ce sont là les idées communes de tous les peuples : c'est sur ces principes que toutes les nations se sont gouvernées.

Mais il plaît aujourd'hui aux Mélangistes de déranger toutes ces

Digitized by Google

notions. Ils voudroient perſuader qne les Convulſionnaires, cent fois convaincus de parler ſans ſuite & ſans liaiſon, méritent d'être écoutées comme des perſonnes qui parleroient d'une maniére ſenſée & raiſonnable.

Pour mettre ceci dans ſon jour, rappellons-nous quelques principes de S. Thomas. Ce ſaint Docteur dit d'abord que la prophétie eſt une inſpiration, ou une révélation divine, qui annonce des événemens futurs avec une vérité immuable ; *Prophetia eſt inſpiratio, vel revelatio divina, rerum eventus immobili veritate denuntians.* 2.2.q.171. a.6. Il conſidére enſuite trois choſes dans la prophétie, la connoiſſance qui eſt en Dieu ; la connoiſſance que Dieu donne au Prophéte ; & la manifeſtation que fait le Prophéte de ce que Dieu lui a révélé, en quoi conſiſte l'énonciation prophétique. Selon ce ſaint Docteur, la connoiſſance que Dieu donne au Prophéte en l'inſpirant, a la même vérité que celle qui eſt en Dieu : *Veritas cognitionis, eſt eadem in diſcipulo, & docente :* parce que la connoiſſance de celui qui eſt inſtruit, eſt la reſſemblance de la connoiſſance de celui qui l'inſtruit : *Quia cognito addiſcentis, eſt ſimilitudo cognitionis docentis.* De même que dans les choſes naturelles, un effet eſt comme la reſſemblance de ſa cauſe : *Sicut etiam in rebus naturalibus, forma generati, eſt ſimilitudo quædam generantis.* Et à l'égard de l'énonciation prophétique, S. Thomas dit qu'il en eſt de la vérité de l'inſpiration prophétique, & de la vérité de l'énonciation prophétique, comme de la connoiſſance qui eſt en Dieu ; *oportet eandem eſſe veritatem prophetiæ cognitionis, & enuntiationis, quæ eſt cognitionis divinæ.*

S. Thomas, après avoir poſé ce principe ſi plein de lumiére, établit dans la ſuite pluſieurs vérités qui en ſont comme les conſéquences & qui ſont directement contraires à toutes les fauſſes idées des Mélangiſtes par rapport à la prophétie. La premiére, c'eſt que la prophétie n'eſt point ſuſceptible de faux, *unde prophetiæ non poteſt ſubeſſe falſum.*

La ſeconde, c'eſt que le caractére du vrai Prophéte, eſt de parler avec liberté, & non avec un eſprit troublé, comme les per- 2.2.q.173. ſonnes aliénées, ainſi que le prétendoient Priſcille & Montan : *Ex* a.6. ad.4. *proprio ſenſu loquuntur ea quæ viderunt, non mente perturbatâ, ſicut arreptitii, ut dixerunt Priſcilla & Montanus.*

La troiſiéme vérité que S. Thomas établit par rapport à l'énonciation prophétique, c'eſt que l'eſprit des Prophétes doit être ſoumis aux Prophétes, ce qui ne pourroit être ſi le Prophéte n'étoit maître de lui-même étant aliéné des ſens ; *Sed contra eſt, quod dicitur* 1. Cor. c. 14. *Spiritus Prophetarum Prophetis ſubjecti ſunt : ſed hoc eſſe non*

Digitized by Google

poſſet, ſi Propheta non eſſet ſui compos, à ſenſibus alienatus exiſtens. S. Thomas dit ailleurs (*a*) que l'énonciation prophétique ſe fait toujours par l'homme non aliéné des ſens; *Enuntiatio prophetica ſemper fit ab homine non abſtracto à ſenſibus.*

Il eſt facile d'appercevoir combien ceux qui ont entrepris de défendre l'état des Convulſionnaires, ſont en contradiction avec ces principes de Saint Thomas. Le faux eſt avoué par rapport aux diſcours des Convulſionnaires : le dérangement de la raiſon n'eſt pas moins viſible : Elles ſont ſans liberté, ou pour parler, ou pour ſe taire : elles ne peuvent donc être données pour des perſonnes réellement inſpirées.

Ce que dit S. Thomas n'eſt que le précis & l'expreſſion de la doctrine contenue dans les paſſages des ſaints Peres qui ſont rapportés dans les Problêmes & dans le Syſtême des Diſcernans. C'eſt cette doctrine même que l'Examinateur cherche à combattre ou à éluder. C'eſt ce que nous allons montrer, en le ſuivant dans les trois ſortes d'aliénation par rapport à l'énonciation prophétique, leſquelles il lui plaît de diſtinguer.

Premiére ſorte d'aliénation des ſens par rapport à l'énonciation prophétique.

C'eſt une choſe aſſez curieuſe de voir comment l'Examinateur prouve que la premiére ſorte d'aliénation des ſens, qui conſiſte, ſelon lui, dans la ſuſpenſion de tout exercice des ſens, n'eſt pas incompatible avec l'énonciation prophétique : *Quoi*, dit-il, *ſi Adam avoit dit dans ſon extaſe ce qu'il dit à ſon réveil : Voilà l'os de mes os.... Si Abraham avoit parlé dans la ſienne..... Jacob dans ſa viſion, &c. l'énonciation prophetique n'auroit-elle pas été jointe à l'aliénation des ſens?* p. 206.

Ma réponſe eſt ſimple : On ne combat point des principes clairs par de pures poſſibilitez. Adam n'a point parlé, ni Abraham, ni Jacob : ce n'eſt qu'après leurs viſions, qu'ils ont parlé ; & l'on ne comprend pas comment l'Examinateur veut s'autoriſer de tels exemples qu'on pourroit tourner en preuve contre lui. Les Prophétes connoiſſent les myſtéres dans les extaſes, mais ils ne les annoncent que quand ils en ſont revenus.

Mais, continue l'Examinateur, *n'eſt-il pas marqué expreſſément que S. Pierre parla dans ſon raviſſement, ou ſon extaſe?* L'auteur cher- ibid.

(*a*) S. Thom. inter Quæſt. de veritate, quæſt. xii. de Proph. art. 9. c.

Digitized by Google

cherche à donner le change : Il n'y a point ici d'énonciation prophétique : Elle consiste à parler aux hommes, & à leur annoncer les véritez que Dieu a révélées aux Prophétes. L'Examinateur qui brouille tout, confond une vision sécrette, où tout se passe en esprit, & dont il n'y a aucun témoin, avec un état où un homme communique ses pensées aux autres hommes, par l'organe & le ministére de la parole.

Seconde sorte d'aliénation des sens par rapport à l'énonciation prophétique.

p. 178. L'Auteur de l'Examen demande 2°. *s'il n'a pas pû se faire que quelques-uns des grands Prophétes parlassent au milieu de mouvemens violens, & d'agitations involontaires.*

Nous avons vû que S. Thomas exclut de l'énonciation prophétique, toute aliénation des sens, telle qu'elle puisse être ; *Enuntiatio prophetica semper fit ab homine, non abstracto a sensibus.* A combien plus forte raison exclut-il de cette énonciation *des mouvemens violens & des agitations involontaires*, qui sont le signe du dérangement de la nature? Mais quelle injure ne fait-on pas aux Prophétes, même du premier ordre, en disant qu'ils auroient pû parler dans un état deshonorant aux yeux des hommes, plus capable de les scandaliser, que de s'en faire respecter ?

Troisiéme sorte d'aliénation des sens par rapport à l'énonciation prophétique.

L'Examinateur demande 3°. s'il n'a pas pû arriver par rapport à cet ordre même des Prophétes, *qu'ils parlassent dans des états fort*
ibid. *singuliers, & fort extraordinaires, qui paroîtroient quelquefois dans tout autre tenir non seulement de l'aliénation des sens, mais encore de celle de l'esprit?*

Il ne faut que montrer de tels paradoxes pour confondre ceux qui osent les avancer. Qui peut soutenir d'entendre dire que les Prophétes du premier ordre, sous l'énonciation prophétique, auroient pû être dans une telle aliénation des sens, & tellement revêtus des apparences de la folie, que dans toute autre personne leur état auroit passé pour une vraie démence ? Quoi de plus offensant pour les Prophétes ! Qu'est-ce que Satan peut désirer davantage pour accréditer ses fausses prophéties, que de voir enlever à l'Église les signes les plus décisifs contre lui, & qu'elle a employés si

Digitized by Google

utilement & si efficacement contre les Montanistes & contre toutes les illusions qui se sont formées dans son sein? Le délire ne sera plus un argument peremptoire, si l'on suppose que les plus grands Prophétes, sous l'énonciation prophétique, ont pû conserver leur raison, & être en même tems tellement revêtus des apparences de la folie, que dans tout autre on seroit bien fondé à dire qu'il est fou. Et tout l'appui d'une prétention, si injurieuse à l'éminence de la prophétie, n'est autre qu'un sens absolument faux que les Mélangistes donnent aux termes d'extâse, d'enthousiasme, ou de transport divin, dont quelques Interprétes se sont servis, & par lesquels ils ont voulu seulement marquer l'élévation de l'ame du Prophéte à la vûe des grandes choses qu'il se sentoit pressé de faire connoître aux hommes.

Mais ici l'Examinateur se trouve embarassé. Il avoit dit que les Prophétes du premier ordre, étoient Prophétes régle, & qu'ils devoient toujours être crûs. Il a senti qu'on pouvoit lui demander, si ces Prophétes dans cet état de délire apparent, devoient être regardés comme régle; il a la bonne foi d'avouer que sous cet extérieur de folie, on n'étoit pas obligé de les croire: mais afin qu'ils ne perdent pas ce qu'ils auroient dit, il leur fournit l'heureux expédient de sortir de cet état de folie apparente, & pour confirmer, soit de vive voix soit par écrit les vérités qui leur avoient été révélées, & pour assujettir à leur créance ceux qui les écoutoient. Voici ses paroles.

Quoique, dit-il, *les Prophétes parlassent quelquefois hors d'eux-mêmes, & dans l'aliénation des sens, ainsi qu'on l'a dit, ils étoient cependant tout-à-fait à eux, & jouissoient d'une parfaite liberté, dans le tems qu'ils mettoient par écrit leurs prédictions & leurs révélations, pour les conserver à la postérité, & qu'ils rédigeoient leurs prophéties, assistés, dirigés & inspirés par le même Esprit qui les leur avoit fait prononcer.* p. 213.

Voici la 2e observation de l'Examinateur. *Afin que ce que le Prophéte voioit, ou disoit en cet état* (d'aliénation des sens) *devînt régle pour ses disciples, & les assujettit à la croiance, il falloit au moins qu'en étant revenu & rendu pleinement à lui-même, il autorisât ce qu'il avoit dit, & appuiât ce qu'il avoit vû, en en confirmant la vérité, & en en attestant la certitude, comme en étant lui-même très-assuré, & en prouvant d'ailleurs, s'il en étoit besoin, & s'il n'avoit pas déja fait ses preuves, qu'il devoit être cru. Sans cela je ne vois pas comment son discours auroit pû faire foi .... comment enfin il auroit pû acquerir l'autorité de régle de croiance ou de conduite.* ibid.

Quel est le Chrétien qui ne doive frémir & être rempli d'indignation, lorsqu'il entend dire que les Prophétes du premier ordre n'ont

Digitized by Google

pas toujours mérité d'être crûs, & qu'il y avoit des tems, où ce qu'ils disoient, quoi qu'inspirés, n'étoit point *régle de croïance ou de conduite*, à moins que dans l'état d'une pleine liberté ils ne le confirmassent?

C'est ainsi que les Mêlangistes, pour défendre les prédictions des Convulsionnaires, qui n'ont pas seulement les apparences, mais la réalité de la folie, vont jusqu'à ébranler l'autorité des plus grands Prophétes, & par conséquent l'autorité de l'Ecriture & de la Tradition, qui nous les proposent comme des hommes extraordinaires, qui ont toujours mérité d'être crûs dans leurs discours prophétiques.

D'ailleurs la supposition de l'Examinateur est fausse, & sans exemple. Il est indigne de Dieu de penser qu'il inspire actuellement un vrai Prophéte de quelqu'ordre que ce soit, & qu'il permette qu'il se trouve dans un état, où il ne mérite pas d'être crû. Quoi! révéler à son Ministre quelque importante vérité, & le porter à l'énoncer, sans que personne soit assujetti à le croire? C'est ainsi que l'Examinateur se jette dans des défilés d'où il ne se peut tirer qu'en se précipitant dans de nouveaux abîmes.

Nous finirons cette matiére par un passage important d'Estius, qui est très-propre à l'éclaircir. Ecoutons ce célébre & sçavant Théologien sur ces paroles de l'Epitre de S. Pierre. » Ce n'a point » été par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été » anciennement apportées: mais ç'a été par le mouvement du Saint-
2. Petr. » Esprit «. *Non enim voluntate humanâ allata est aliquando prophetia, sed Spiritu Sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines.* Au lieu du mot *inspirati*, inspirés, il y a dans le grec φερόμενοι *acti*, feu *impulsi*, poussés par le Saint-Esprit, ou mûs par le Saint-Esprit.

C'est à l'occasion de ce terme *impulsi*; *poussés*, qu'Estius s'explique ainsi:

» L'Ecriture dit que les saints hommes de Dieu ont parlé par le » mouvement du Saint-Esprit: non qu'ils aient été poussés par le » Saint-Esprit en la maniére que le sont les Enthousiastes, dont le » malin esprit remue les langues de telle sorte, qu'ils n'entendent » pas ce qu'ils disent, & n'ont pas la liberté de se taire; c'est ainsi » que parloient les faux Prophétes chez les Païens; & les Prophé- » tesses Prisque & Maximille chez les hérétiques Montanistes. (Car » rien n'est plus éloigné de l'Esprit de Dieu, que d'ôter la raison à » celui qu'il inspire, principalement pour l'instruction des autres.) » Mais en les élevant au dessus de leur état naturel, il répand en » eux la lumiére prophétique, & il leur inspire la connoissance des

Digitized by Google

» myſtéres, qu'ils énoncent enſuite, ou qu'ils écrivent par le mou-
» vement libre de leur volonté; « *Actos & impulſos non arreptitiorum more, quorum linguas ita movet Spiritus nequam, ut nec intelligant quæ loquuntur, nec in poteſtate habeant non loqui. Cujus modi apud Ethnicos erant vates deorum, & apud hæreticos Montaniſtas, Prophetiſſæ Priſca, & Maximilla. (Nam alienum eſt à Spiritu Dei ut amentem reddat quem replet ad aliorum præſertim inſtructionem & doctrinam:) ſed ſupra naturalem facultatem elevatos, infuſo videlicet lumine prophetico, & inſpiratâ Myſteriorum cognitione, quæ deinde libero motu voluntatis eloquantur, aut ſcribant.*

Ce n'eſt point ici un ſentiment particulier qu'Eſtius propoſe, mais la doctrine commune de l'Egliſe. Il ne met aucune diſtinction par rapport à la liberté des Prophétes, entre ceux qui parloient & ceux qui écrivoient, comme les Peres n'en ont mis aucune: l'Examinateur vient trop tard pour établir la ſienne, & elle eſt trop injurieuſe aux Prophétes, pour qu'on puiſſe jamais la reconnoître.

On pourra me demander pourquoi j'attribue de tems en tems aux Mêlangiſtes les excès de l'Auteur de l'Examen? C'eſt qu'ils en ſont tous complices, ou par leur adhéſion & leur approbation, ou par leur ſilence: c'eſt que de tous les Ecrits faits contre la Conſultation, c'eſt celui qu'ils exaltent davantage, & qu'ils répandent avec plus de zéle. M. Poncet dans ſes derniers Ecrits, ſuit preſque toujours les vûes de l'Examinateur. De plus, cet Auteur déclare qu'il a été fort ſecouru *par une ſçavante Diſſertation* touchant l'aliénation, compoſée depuis deux ans, & qui lui a été communiquée. Enfin cet Auteur lui-même fait entendre aſſez clairement, qu'*il eſt bien aſſuré de n'être point déſavoué par les Mélangiſtes.* Et en effet aucun ne le déſavoue. Si quelqu'un d'entre eux penſe différemment, il retient la vérité dans l'injuſtice. Mais le peut-on croire, que les Mêlangiſtes penſent différemment de cet étrange Auteur, quand d'une part on entend le Nouvelliſte qui parle perpétuellement en leur nom, donner ſon Ouvrage ſur la matiére que nous traitons ici, comme *digne d'être lû par les Sçavans*; & de l'autre, l'Examinateur lui-même, nous répondre hautement que M. l'Abbé d'E... que nous avions crû lui pouvoir oppoſer, *n'eſt point en contradiction avec lui ſur les principes, qu'il n'eſt en contradiction qu'avec la Conſultation & les Syſtêmes, & qu'il ne le combat ni ne le déſavoue?* Et de peur que nous n'en doutions, il *nous aſſure qu'il ne craint point d'être démenti M. l'Abbé d'E....*

p. 179.

Voyez la 2. Inſcription fauſſe.

Feuille du 12. Nov. 1730.

2. Inſcription fauſſe. p. 76.

Digitized by Google

QUATRIE'ME PARTIE.

De l'Inſtinct prophétique. Les Mélangiſtes en donnent une fauſſe idée ; & l'idée même qu'ils s'en ſont formée ne peut ſervir à juſtifier les Convulſionnaires.

I.

NOus avons vû en traitant la matiere de la prophétie par les principes de Saint Thomas, que ce ſublime Théologien la réduit à deux genres de prophétie : l'une parfaite, ou proprement dite ; & l'autre imparfaite, qu'il appelle l'Inſtinct prophétique. Il ſuffit preſque de bien démêler ce que l'on doit entendre par ces deux termes, pour renverſer tout ce que dit l'Examinateur dans ſon diffus Ecrit ſur l'inſtinct prophétique.

La prophétie parfaite, ou proprement dite, ſelon S. Thomas, (*a*) eſt une lumiére divine & ſurnaturelle qui éclaire l'homme, ſoit par rapport à des choſes qui ſont au deſſus de la connoiſſance naturelle des hommes, ſoit même par rapport à des choſes qui ne ſont pas au deſſus de la portée de l'eſprit humain, comme la ſcience de Salomon par rapport à beaucoup de choſes d'un ordre naturel. L'inſtinct prophétique, ou la prophétie imparfaite eſt, ſelon le même Docteur, un mouvement ſecret que les intelligences humaines éprouvent ſans le ſçavoir, ou ſans être aſſurées qu'elles ſont mûes intérieurement par l'Eſprit de Dieu pour dire, ou pour faire quelque choſe.

Le Saint Docteur dans le Livre contre les Gentils, dit que la lumiére prophétique eſt dans les choſes ſurnaturelles ce qu'eſt l'évidence dans les connoiſſances naturelles ; voici ſes paroles : *Comme l'évidence dans les cauſes naturelles rend l'entendement certain de ce qu'il connoit par elle, ainſi qu'il eſt certain des premiers principes ; de même la lumiere prophétique opére* (dans l'eſprit du Prophéte) *par rapport aux connoiſſances ſurnaturelles, une pareille certitude des choſes qu'il connoit par elle ; & cette certitude eſt néceſſaire pour pouvoir propoſer ſûrement aux autres ce que l'on connoit ſoi-même. Car comment le propoſeroit-on avec aſſûrance, & prétendroit-on ſe faire croire, ſi l'on n'en étoit ſoi-même très-certain ?* (*a*)

(*a*) Voiez les autoritez de S. Thomas rapportées ci-deſſus, *part.* 2. *q.* 1. *&* 4.

(*b*) *S. Thom. lib.* 3. *contra Gentiles, c.* 154. Sicut enim per lumen naturale intellectus redditur certus de his quæ illo lumine cognoſcit, ut de primis principiis ; ita de his quæ ſupernaturali lumine apprehendit certitudinem habet : Hæc autem certitudo

Il

Digitized by Google

Il n'en eſt pas ainſi de l'inſtinct, ſelon le même Docteur ; car *pour ce qui eſt des choſes que le Prophéte connoît par cette voie, il lui arrive quelquefois*, dit Saint Thomas, *de ne pouvoir diſcerner pleinement ſi elles viennent de quelque inſtinct divin, ou de ſon propre eſprit.* (*a*)

On ne verra jamais ni dans Saint Thomas, ni dans Saint Auguſtin, aucun veſtige d'un milieu entre ces deux eſpéces de prophéties. L'un & l'autre définiſſent la prophétie parfaite, par la lumiére & l'intelligence ; & l'inſtinct, par un mouvement auquel la lumiére prophétique n'eſt pas jointe.

L'inſtinct prophétique peut être en deux ſortes de perſonnes ; les unes qui ne ſont élevées à l'extérieur à aucun état extraordinaire, comme Caïphe & comme les Soldats qui tirerent au ſort la robe de Jeſus-Chriſt : les autres, qui ſont de vrais Prophétes, comme Nathan, & qui ſont élevés à un état extraordinaire. Saint Thomas dit avec raiſon que le vrai Prophéte n'a pas la même certitude par rapport aux choſes qu'il dit par le mouvement de l'inſtinct divin, que par rapport à celles qu'il connoît par la lumiére prophétique, qui le rend pleinement certain de ce qu'il dit. Et c'eſt ce défaut de lumiére, qui fait l'incertitude par rapport à l'inſtinct.

Mais le Saint Docteur dit qu'il eſt ſi eſſentiel au vrai Prophéte de dire toujours vrai, que s'il lui arrivoit d'avancer quelque choſe de faux dans le tems qu'il croiroit parler par l'inſtinct divin, le S. Eſprit le corrigeroit auſſi-tôt de ſa mépriſe. Saint Grégoire le Grand, que Saint Thomas ſuit exactement, regarde le vrai, comme étant ſi eſſentiel à la prophétie divine, ſoit celle qui eſt parfaite, ſoit celle qui eſt imparfaite, qu'après avoir parlé de l'inſtinct prophétique, par lequel ce Pere penſe que Nathan a cru parler à David, il n'héſite point à dire que celui qui prétend parler par l'inſtinct prophétique, doit être rejetté comme un faux Prophéte, & qu'il doit être regardé comme ETRANGER A L'ESPRIT DE DIEU, s'il perſiſte dans le faux qu'il a avancé. *Il y a*, dit-il en parlant par rapport à l'inſtinct prophétique, *cette différence entre les vrais & les faux Prophétes, que les vrais Prophétes, ſi quelquefois ils diſent quelque choſe par leur propre eſprit, étant auſſi-tôt avertis par le Saint-Eſprit, de peur que ceux qui les écoutent ne ſoient trompés, ils corrigent ce qu'ils ont dit par leur propre*

neceſſaria eſt ad hoc quòd aliis proponi poſſint ea quæ divinâ revelatione percipiuntur : non enim cum ſecuritate aliis proferimus, de quibus certitudinem non habemus,

(*a*) *Idem* 2. 2. *q.* 171. *a.* 5. *c.* Sed ad ea quæ cognoſcit per inſtinctum aliquando ſic ſe habet, ut non plenè diſcernere poſſit utrùm hæc cogitaverit aliquo divino inſtinctu, vel per proprium ſpiritum.

Digitized by Google

esprit ; au lieu que les faux Prophètes disent des choses fausses, & persistent dans la fausseté, parce qu'ils sont étrangers au S. Esprit. (a)

Il n'y a rien de plus décisif contre l'état des Convulsionnaires que ce que nous venons de rapporter de Saint Grégoire. En quelque classe, soit de la prophétie parfaite, soit de la prophétie imparfaite, que les Mélangistes veuillent les placer, ils seront toujours, selon ce grand Pape, par cela seul qu'ils mêlent le faux avec le vrai, sans se corriger aussi-tôt, de faux Prophètes indignes d'être écoutés.

L'Examinateur a senti toute la force de ce passage, & il s'est ouvert deux routes pour l'éluder. L'une a été d'altérer les paroles de Saint Grégoire; l'autre de les restraindre. 1°. Il a altéré les paroles
p. 327. de ce Pere, en traduisant ces mots importans *alieni à Spiritu Sancto*, ETRANGERS AU S. ESPRIT, par ceux-ci : *conduits & guidés par leur propre esprit* : ce qui n'exprime point la pensée de S. Grégoire, qui est que le Saint-Esprit n'est point avec ceux qui mêlent le faux avec le vrai ; *alieni à Spiritu Sancto*. 2°. Il restraint de son chef la sentence
p. 328. indéfinie de ce Saint Docteur : *Mais*, dit-il, *S. Grégoire fait-il de ce caractère un caractère si distinctif des vrais & des faux Prophètes, qu'il ne puisse convenir qu'à eux ; & que tout homme parlant en conséquence de l'instinct, soit censé faux Prophète, dès qu'il dira quelque chose de faux qu'il n'aura pas soin de rétracter ?*

Mais c'est aller contre l'évidence même du texte de Saint Grégoire, que de vouloir mettre ces restrictions à l'arrêt qu'il prononce contre les Prophètes à instinct, qui mêlent le faux avec le vrai, & qui ne se corrigent pas aussi-tôt.

De ces principes si simples & si lumineux que S. Grégoire & S. Thomas nous enseignent, il s'ensuit clairement que les Convulsionnaires ne sont point animés par l'inspiration divine & prophétique. Car 1°. si nous les considérons par rapport à la prophétie proprement dite, qui est la prophétie parfaite, tout s'oppose à la leur attribuer : l'aliénation de l'esprit, le désordre des sens, le mélange du faux avec le vrai, le concours des actions folles & indécentes. 2°. Il n'y a pas plus de raison ni de fondement d'accorder aux Convulsionnaires l'instinct divin, soit qu'on entende celui qui, selon Saint Thomas, peut se trouver dans ceux qui sont élevés à un état extraordinaire & surnaturel, & qui ont part au don de la prophétie parfaite ; soit qu'on veuille parler de celui qui peut se trouver dans

(a) Quâ in re inter Prophetas veros ac falsos ista distantia est, quia Prophetæ veri, si quid aliquando per suum spiritum dicunt, hoc ab auditorum mentibus per Spiritum Sanctum erudici, citiùs corrigunt. Prophetæ autem falsi, & falsâ denuntiant, & alieni à Spiritu Sancto, in sua falsitate perdurant. *S. Greg. Magn. lib. 1. in Ezech. hom. 1. n. 47.*

Digitized by Google

des perſonnes qui ne ſont point élevées à un état ſurnaturel & extraordinaire, comme Caïphe & les Soldats qui tirerent au ſort la robe de J. C.

Car l'inſtinct divin eſt un mouvement ſecret qui, à la vérité, eſt ſans la lumiére prophétique qui fait le caractére eſſentiel de la prophétie proprement dite, mais qui eſt incompatible avec le faux; parce que c'eſt une direction ſpéciale de l'Eſprit de Dieu, toujours incompatible avec la fauſſeté. C'eſt-à-dire, que l'on ne peut ſuppoſer que quelqu'un ſoit ſous l'opération de l'inſtinct prophétique, & que cette opération ſoit mêlée ſucceſſivement avec le faux dans la même action, & dans une continuité d'actions & de repréſentations. D'où il réſulte que puiſque par une expérience conſtante, & de l'aveu même des Mélangiſtes, les Convulſionnaires ſont convaincus d'avoir perpétuellement énoncé des choſes fauſſes dans l'accès de leurs convulſions, on ne peut pas leur attribuer l'inſtinct auquel on s'eſt réduit plus par néceſſité, que par modeſtie. (*a*)

II.

L'Examinateur nous a donné une Diſſertation de près de cent pages ſur l'inſtinct prophétique. On devoit s'attendre qu'il commenroit par le définir; mais il faut aller juſqu'à la trente-neuviéme page de ſon Ecrit, pour ſçavoir ce qu'il entend par ce terme. *Cet inſtinct*, dit-il, *eſt comme un commencement & une eſquiſſe, ou une teinture de prophétie, qui appartient à ce don, quoique dans un degré très-inférieur, & d'une maniere très-éloignée; il eſt en ſoi un écoulement, une participation, une communication, quoique très-foible & très-imparfaite du même eſprit, qui anime, qui remplit & qui fait les Prophétes.* p. 325.

Je demande d'abord aux Mélangiſtes, qu'ils s'expliquent d'une maniére préciſe & claire ſur ce qu'ils entendent par l'inſtinct pro-

(*a*) Deux preſſans motifs ont porté les Mélangiſtes à dépouiller les Convulſionnaires du don de prophétie, dont ils les avoient d'abord honorés, & à les réduire au pur inſtinct. Le premier a été de ſe mettre à l'abri du reproche qu'on leur faiſoit de ruiner les fondemens de la prophétie, en reconnoiſſant ce don dans des perſonnes aliénées de l'eſprit, & mêlant le faux avec le vrai. Le ſecond, de parer au ſcandale des Fidéles, qui ne pouvoient s'accoutumer à allier le caractére de Prophéte, & le don de prophétie proprement dite, avec des actions qui choquent les régles des mœurs. Ce n'eſt, a-t'on dit, qu'un inſtinct prophétique dont nos Convulſionnaires ſont animés; & cet inſtinct n'eſt point incompatible avec les vices qu'on leur reproche. Ce terme d'inſtinct eſt donc dans la bouche des Mélangiſtes un mot à qui ils font ſignifier ce qu'ils veulent, ſelon qu'ils ont affaire à leurs proſelytes ou à leurs adverſaires. Quand ils parlent aux premiers, ils comprennent ſous ce terme une meſure très-abondante de l'eſprit prophétique: au lieu que ce n'eſt plus qu'une communication très-imparfaite de ce même eſprit, quand ils ont affaire aux derniers. Il faut être au fait de ce double langage, pour ne point prendre le change ſur leurs vrais ſentimens.

Digitized by Google

phétique. Prétendent-ils comprendre dans leur définition de l'inſtinct une portion quoique foible de la révélation, ou de la lumiére divine & ſurnaturelle? Dès-lors c'eſt la prophétie proprement dite, & non le ſimple inſtinct prophétique. Et pourquoi trompent-ils le Public, en diſant aujourd'hui qu'ils ne reconnoiſſent point dans les Convulſionnaires le don ou l'eſprit de prophétie proprement dit? S'ils prétendent ne leur accorder que l'inſtinct prophétique, pourquoi ne demeurent-ils pas dans les bornes de la définition que Saint Thomas en donne, après S. Auguſtin; & pourquoi attribuent-ils aux Convulſionnaires ce qui n'appartient qu'à la prophétie proprement dite?

2.2.q.171. a.5. c. Le Saint Docteur définit la prophétie proprement dite *par la révélation expreſſe*, *per expreſſam revelationem*; & l'inſtinct prophétique par un mouvement très-caché, que les intelligences humaines éprouvent quelquefois ſans le ſçavoir, *per inſtinctum quemdam occultiſſimum quem neſcientes humanæ mentes patiuntur.* C'eſt la définition que Saint Auguſtin donne de l'inſtinct, & Saint Thomas l'adopte.

On voit clairement que ce n'eſt pas par les différens dégrez de la révélation prophétique, que Saint Auguſtin & Saint Thomas diſtinguent la prophétie parfaite de la prophétie imparfaite, qui eſt l'inſtinct; mais par la connoiſſance, ou la lumiére prophétique qui eſt dans la prophétie proprement dite, & qui n'eſt point dans celui qui eſt ſimplement mû par l'inſtinct.

III.

Mais quand on paſſeroit à l'Examinateur ſa définition, qui ſuppoſe quelque portion du don de prophétie proprement dite, puiſqu'il n'y a que ce don qui faſſe les Prophétes, on ne pourroit encore reconnoître l'inſtinct ainſi défini dans les Convulſionnaires. Une communication, quoique foible, de l'eſprit qui fait les Prophétes, n'eſt pas d'un autre genre que la prophétie même. Le plus ou le moins d'abondance de lumiére prophétique ne change pas l'eſſence de l'inſpiration: une vive ou une foible lumiére ſont toujours lumiéres, & ne ſouffrent point les ténébres: Or toute fauſſeté eſt ténébres, & ne peut compatir avec la lumiére prophétique. Ainſi la fauſſeté qui ſe trouve dans les prédictions des Convulſionnaires, montre évidemment qu'ils ne peuvent avoir ni *teinture*, ni *écoulement*, ni *communication* de l'Eſprit divin, qui anime, qui remplit, & qui fait les Prophétes: *alieni à Spiritu Sancto.*

De plus, c'eſt la doctrine certaine des Saints Docteurs de l'Egli-

Digitized by Google

se, (a) que l'Esprit-Saint éleve & perfectionne la raison de l'homme, au lieu de la troubler ; & il n'est pas moins constant que les Convulsionnaires débitent leurs discours, & font leurs prédictions dans le trouble de la raison & dans le délire. C'est donc à pure perte que l'Examinateur veut faire ici usage de sa nouvelle définition, pour assurer l'inspiration divine aux Convulsionnaires.

IV.

Mais au nom de qui parle ici l'Examinateur ? Par qui fera-t-il adopter sa nouvelle définition ? Et qui sont les Mêlangistes ou Discernans, qui se bornent même à ne reconnoître dans les Convulsionnaires que l'instinct qu'il vient de nous décrire, & auquel il les réduit ? La lumiére la plus pénétrante, la connoissance de l'avenir, la découverte des secrets des cœurs, le discernement pour donner des conseils sages, pour reprendre, pour corriger, pour instruire, le don de parler des Langues inconnues, & de les entendre ; celui d'expliquer les mystéres les plus profonds de la Religion, &c. Tels sont les appanages que les Mêlangistes distribuent libéralement à la troupe si nombreuse de leurs Convulsionnaires dans tous leurs Ecrits.

Coup d'œil, p. 8.

I. Le Coup d'œil, le premier qu'ils ont jetté dans le public, en contient les premieres preuves. *Il a été donné* A PLUSIEURS *Convulsionnaires*, dit-on dans cet Ecrit, *de parler par l'impulsion même de la convulsion : & dans leurs discours le surnaturel & le divin se manifestent par des signes indubitables. Ces signes sont* PLUSIEURS PRE'DICTIONS JUSTIFIE'ES PAR L'EVENEMENT : L'INTERIEUR DES CONSCIENCES MANIFESTE' *plusieurs fois : Il est commun de voir les Convulsionnaires discerner les Reliques... Il est commun encore de leur voir distinguer dans une nombreuse compagnie des personnes inconnues.* IL Y EN A QUI PARLENT ET QUI ENTENDENT DES LANGUES ETRANGERES... *Un autre trait qu'on ne doit pas oublier, c'est la conformité de pensées & de vûes qui regne entre des personnes si différentes.*

p. 9.

p. 11.

S'agit-il de justifier les Convulsionnaires de mille actions honteuses qui paroissent ternir de si grands traits, les exemples des personnages les plus illustres, Noé, Isaïe, David, Judith, &c. sont employés à ce sujet ; & cet Auteur nous fait observer que les Convulsionnaires, à qui il a *été donné de parler avec plus de lumiére*, appliquent sur cela leurs *réflexions avec une unanimité digne d'admiration.*

Plan de

II. *Les discours des Convulsionnaires*, dit un autre, *portent plusieurs*

(a) Voïez le Systême des Discernans, depuis la page 188. jusqu'à la page 221.

Digitized by Google

l'œuvre des convulsions p. 2. CARACTÈRES DE DIVINITÉ... LA CONNOISSANCE ACTUELLE DES CHOSES CACHÉES, LA PRÉDICTION DES CHOSES FUTURES... *Il est évident*, ajoute-t-il, *qu'ils ne peuvent parler que par l'impression d'une puissance supérieure.*

p. 41. III. Le Laïc Apologiste du Plan : *Les représentations ont commencé à être mêlées de prieres magnifiques en Juillet & Août de 1732. Les p. 42. discours sublimes & onctueux... Quelques mois après, le don* DE PÉNÉTRATION DES CŒURS, LES DONS DES LANGUES, DES MIRACLES, *p. 73.* DES PROPHETIES *sont devenus communs.* En un mot l'œuvre des convulsions est, selon cet Auteur, *une* OEUVRE INOUIE *depuis le commencement du monde :* Qui reconnoîtroit à ces termes une simple *esquisse* & une *teinture* seulement de l'esprit de prophétie ?

IV. L'Auteur des *Réflexions sur les miracles que Dieu opére au tombeau* duquel on peut dire, qu'il a enfanté les fausses idées de figure & de symbole, dont les Convulsionnistes ont fait depuis un si grand usage, avance témérairement, que l'œuvre des convulsions est *la figure des événemens passés de l'Eglise, & de ceux qui suivront : & que les Convulsionnaires sont le personnage de l'Eglise:* PERSONAM GERUNT ECCLESIÆ.

V. L'Auteur des Pensées sur les prodiges annonce les Convulsionnaires comme *des hommes extraordinaires*, qu'il prétend que *la p. 9. seule poussiére du tombeau faisoit germer de toutes parts.* Puis il ajoute: *p. 16. Les discours des Convulsionnaires sur plusieurs grandes véritez de la Religion, sur les mystéres des divines Ecritures... ne peuvent être que de très-*GRANDS TRAITS DE L'ESPRIT DE DIEU *dans l'œuvre des convul- ibid. sions... On doit dire la même chose des symboles qui sont un langage pour les yeux...* (ce n'est pas tout :) *Dieu a réuni, & même concentré dans l'œuvre des convulsions*, selon cet Auteur, LES ANCIENS ET *p. 17.* LES NOUVEAUX TEMOINS DE SA VERITE'... *Le grand témoignage de Dieu & de ses Saints est donc aujourd'hui*, conclut-il, *dans les convulsions :* aussi ne craint-il pas de dire, que *tout ce peuple né tout à coup ibid. comme des pierres, & de la poussiére, sautant & bondissant...* ANNONCE UN NOUVEAU TRIOMPHE ET UN NOUVEAU REGNE DU FILS DE DAVID.

Peut-on rien de plus grand pour les Prophétes du premier ordre? Mais en même tems des *témoins* de la vérité de Dieu, *comparables aux anciens*, peuvent-ils être sans lumiére sur les véritez dont ils rendent témoignage, & sans connoissance des Mystéres dont ils sont chargés d'instruire les autres! En un mot peuvent-ils n'être regardés que comme réduits à un simple mouvement, à un instinct secret, à une *teinture* de prophétie?

Digitized by Google

VI. L'Eccléſiaſtique de Province étonné de l'*événement des convulſions*, le trouve ſi *extraordinaire*, *& tel*, s'il *oſe le dire*, qu'ON N'A RIEN VU DE SEMBLABLE DEPUIS QUE LE MONDE SUBSISTE... Il y voit tout le *plan* du *myſtére que Dieu ſeul peut développer*. Il y admire *les diſcours*, *les priéres*, *&* LES PREDICTIONS *des Convulſionnaires*... *les guériſons opérées ſur d'autres par les Convulſionnaires*, LE DON DES LANGUES... LA DECOUVERTE DU SECRET DES COEURS *dans le plus grand détail*... *le diſcernement des Reliques au ſimple toucher ; le don de diſcerner les perſonnes qui approuvent les convulſions, de ceux qui les condamnent, ſimplement en ſentant leurs habits*... LA DECOUVERTE DU SECRET DE DIEU *touchant le retour des Juifs, dans un détail très-circonſtancié*... *des diſcours ſur la Religion les plus vifs, les plus touchans, les plus profonds, prononcés avec une éloquence & une dignité dont nos plus grands Maîtres ne pourroient approcher.* Cependant, à en croire l'Examinateur, ce n'eſt ici qu'un foible *écoulement de l'eſprit qui anime les Prophétes.*

Lett. d'un Eccleſ. de Prov. à un de ſes amis.
p. 11.
p. 12.
ibid.
ibid.
ibid.
ibid.

VII. Entre les caractéres de divinité que l'Auteur de la Recherche de la vérité a rémarqués dans l'œuvre desconvulſions, voici ceux qui ont rapport à la prophétie : PARLER DES LANGUES INCONNUES... *Diſcerner les Reliques*... *La manifeſtation des penſées*, *&* LA DECOUVERTE DES CHOSES SECRETES... *Les* PREDICTIONS... *Les repréſentations*... *Les opérations que les Convulſionnaires font ſur les malades dont ils prement ſur eux les maladies ; les diſcours & les priéres*... *La ſublimité des penſées, la délicateſſe des ſentimens, la nobleſſe des tours, l'énergie des expreſſions*, & *d'autres caractéres ſemblables qui paroiſſent fort au deſſus de la portée de ceux qui font ces prieres & qui tiennent ces diſcours*..

p. 24.
p. 25.
p. 26.
ibid.
p. 29.
ibid.

VIII. L'Auteur de la Lettre d'un Eccleſiaſtique à un Evêque, a vû une infinité de choſes dans les convulſions ; voici quelques-unes de celles qui ſont à notre ſujet : Il a *vû des choſes édifiantes*, *grandes*, *touchantes*, *inimitables* : il a vû les Convulſionnaires s'exprimer quelquefois par les *ſeuls geſtes* & les *ſeules attitudes* ; d'autres fois par des *mots entrecoupés* ; mais auſſi d'autres fois par des *diſcours très-ſublimes & très-ſuivis*. Il a vû enfin une multitude de faits qui montrent que *les Convulſionnaires ont* DECOUVERT DES CHOSES CACHE'ES ET DES CHOSES FUTURES. Il a vû auſſi des choſes contraires, mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en rendre compte.

p. 25.
p. 26.

IX. Ecoutons l'Auteur du quatriéme Entretien ſur les miracles, parler des convulſions ; il enchérit ſur tout ce que nous venons d'entendre. Il n'héſite point à dire que dans l'œuvre des convulſions *Dieu nous retrace une image de la primitive Egliſe dans les dons*

Digitized by Google

du S.Esprit, dont parle S. Paul. 11. Cor. c. XII. Et faisant ensuite l'énumération de ces dons; *& nous avons*, continue-t-il, *la consolation de les voir tous dans l'œuvre des convulsions.* (a) Il entre dans le détail;

p. 114. & commence par le don DE PARLER AVEC SAGESSE *& avec science.* Il le remarque dans les *discors sublimes, élevés & solides* des Convulsionnaires; *discours prononcés avec une noblesse de stile, une force & un pathétique au dessus de tous les discours des plus grands Orateurs: discours pleins d'onction & de grace, qui touchent, pénétrent & convertissent.... C'est ici*, répond-t-il à son Bourgeois avec qui il s'entretient, *un des* CARACTERES DE DIVINITE' *des plus marqués en faveur de l'œuvre des convulsions.*

p. 115. Il vient au don de la foi: *Ce don du Saint-Esprit*, lui dit-il, *se trouve dans tous les Convulsionnaires; c'est une foi non commune, mais sublime, vive, pleine d'une ferme confiance, & animée par une ardente charité.*

A l'égard du don des miracles qui *s'opérent par l'œuvre des con-*

p. 117. *vulsions*, il fait dire à son Bourgeois que ce don est si certain, *qu'il ne lui en demande pas la preuve.*

Pour ce qui est du *don de prophétie dont parle Saint Paul*, l'Auteur suppose comme incontestables plusieurs prédictions des Convulsionnaires, & conclud que le DON DE PROPHETIE *est bien mar-*

p. 119. *qué dans l'œuvre des convulsions.*

Il vient au don du discernement des esprits; & il dit qu'*il se trouve dans cette œuvre dans un degré éminent... les uns*, dit-il, RECONNOIS-

p. 120. SENT *&* REVELENT LE FOND DES COEURS, LES PENSE'ES LES PLUS SECRETES, *& les plus cachées, qui ne sont connues que de Dieu seul,... D'autres discernent les vraies Reliques d'avec les fausses... Les Con-*

(a) On pourroit peut-être croire qu'un Auteur qui avance des choses si extraordinaires, est un homme sans aveu, & dont les Mélangistes font eux-mêmes peu de cas; mais le Nouvelliste, Interprète fidéle & assuré de leurs sentimens, est bien éloigné de nous en donner cette idée. Il en parle à trois reprises différentes, dans les Feuilles du 24 Nov. & 18 Déc. 1732. & du 16 Nov. 1733. Pour y rendre ses Lecteurs attentifs à mesure que les différentes parties de cet Ouvrage se répandoient dans le Public, il applaudissoit en particulier à l'idée que donne cet Auteur des convulsions, comme *d'un des plus grands événemens qui se soit jamais vû, destiné à réveiller l'attention de toute la terre.* Il assure qu'il donne à toutes les questions qu'il se propose, des réponses ou *peremptoires*, ou du moins *satisfaisantes, mais toujours dans l'analogie de la Foi.* Et après avoir remarqué que cet Auteur explique en quoi doit consister le renouvellement promis à l'Eglise, & pourquoi & comment la persécution doit y conduire & le procurer, il fait observer que ce même Auteur *trouve une belle image de ce plan dans les convulsions.* Enfin, soit pour donner un nouveau lustre à cet Ecrit, ou illustrer celui qui en est l'Auteur, & peut-être pour l'une & pour l'autre de ces deux raisons, il vient tout récemment encore d'avertir le Public, qu'une personne dont il fait un grand éloge dans sa Feuille du 21 Janvier de cette année, est l'Auteur de cet important Ouvrage, qui prouve *combien sa piété étoit éclairée.*

vulsionnaires

Digitized by Google

vulſionnaires ſe connoiſſent tous par un mouvement ſubit & divin.

Il reſte encore deux dons éminens : *Le don de parler des Langues étrangeres*, & celui *de les interpréter*. Notre Auteur ne balance point à dire que CES DEUX DONS SE TROUVENT *auſſi* DANS L'OEUVRE DES CONVULSIONS. p. 121.

Quelle plénitude & quelle variété de dons ! Eſt-il poſſible de ne voir ici qu'une *participation très-foible & très-imparfaite de l'eſprit qui anime, & qui remplit les Prophétes !*

X. On ſeroit étonné de ne point entendre M. P. quand il s'agit du merveilleux & des grands traits de l'œuvre des convulſions. Entre les preuves qu'il trouve du ſurnaturel & du divin de cette œuvre, il remarque *les repréſentations magnifiques qu'on voit dans les convulſions ; les diſcours ſublimes que font les Convulſionnaires ; les ſecours qui mettent ſous les yeux tout ce qu'on a jamais entendu dire de plus extraordinaire ; le diſcernement des Reliques ;* LA DE'COUVERTE DU SECRET DES COEURS ; LES PRE'DICTIONS DE L'AVENIR, ſur leſquelles M. P. donne ſagement cette régle : *Attendons l'événement pour juger : Si ce qui eſt prédit n'arrive pas, nous n'y perdrons rien : S'il arrive, nous ſerons infiniment conſolés de nous reſſouvenir de ce qui avoit été prédit.* Lettre VII. p. 104. p. 106. p. 121. p. 123. p. 128.

Pour ce qui regarde les miracles opérés par les Convulſionnaires, M. P. aſſure que les prodiges de ce genre ſont ſans nombre. Il entre ſur cela dans un aſſez grand détail dans ſa VIIe. Lettre : mais quiconque conſidérera avec quelque attention les faits qu'il y rapporte, croira plûtôt lire quelque pieux Roman, qu'une hiſtoire ſérieuſe compoſée de faits vraiment merveilleux. (*a*)

(*a*) Un des premiers qu'il rapporte, eſt un miracle qui ſe faiſoit *incognito* ſur un Convulſionnaire qui demeuroit aux pilliers des Halles. » Il y avoit quinze mois qu'il » avoit des convulſions, dit M P... il étoit » connu de très-peu de perſonnes ; il n'y en » avoit ordinairement qu'une pour l'aſſiſter, » & deux ou trois filles, ou femmes ſes pa» rentes qui logeoient avec lui. Il repréſen» toit le crucifiement, & avoit les ſtigmates » ſans qu'on s'en fût apperçû, car les per» ſonnes avec qui il demeuroit, n'avoient » fait ſur lui aucune expérience. (M. P... » qui a le goût fin en miracles) le toucha aux » endroits des plaïes ; il fit paroître une ex» tréme ſenſibilité : Nous apprimes à ces » bonnes gens ce que c'étoit, pourſuit M. P... » ils en furent touchés juſqu'aux larmes, & » commencerent le *Te Deum*. « *Lettre VII. pag.* 104.

Autre miracle. M. P... a vû une fille Convulſionnaire, qu'il a touchée pareillement au milieu de la main, pendant qu'elle repréſentoit auſſi le crucifiement, (c'étoit alors la repréſentation en vogue) » elle eut » auſſi-tôt, dit-il, une horrible convulſion » dans tout le bras qui dura bien un demi » quart d'heure ; & il parut ſur ſon viſage » une telle impreſſion de douleur, que nous » n'eumes pas le courage de renouveller » l'expérience une ſeconde fois, pour épar» gner à des perſonnes qui ſurvinrent, & qui » auroient déſiré d'être témoins de ce que » nous leur rapportions. « *Ibid. p.* 105

M. P... compte plus de deux cens Convulſionnaires qui avoient ces ſtigmates, c'eſt-à dire, qui ſans aucune marque extérieure dans la main, diſoient, ou marquoient qu'elles y ſentoient de la douleur quand on les touchoit. Que de miracles ! Car » cet évé-

Digitized by Google

Qu'on réuniſſe maintenant tous ces traits : prédictions d'événe-

nement, remarque M. P. . embraſſe un » trop grand nombre de perſonnes pour en » parler avec mépris, quoiqu'il puiſſe y avoir (comme il le remarque au même endroit) » de l'illuſion & de l'impoſture. *Ibid.*

Autres effets, que M. P... ne regarde point comme un *effet du hazard*, bien moins encore comme une *ſuite d'un dérangement d'imagination*, mais comme un *inſtinct ſurnaturel* auquel *Dieu n'a pas voulu qu'on ſe pût tromper* » Il y en a qui ſe ſentent frappés » comme d'un coup de barre ſur le bras, » (mais dont il ne paroît aucune trace) & » qui tombent ſur le champ en convulſion, » lorſqu'ils étendent la main par mégarde » pour prendre ce qui leur eſt défendu. Il y » en a à qui la bouche tourne, lorſqu'ils » veulent prendre les choſes qui leur ſont in- » terdites ; ou qui ſont avertis par ce moien » qu'ils ont ſuffiſamment mangé de celles » qui leur ſont permiſes. Il y en a qui après » avoir mis les morceaux dans leur bouche, » ne peuvent les avaler, parce que leur gor- » ge s'enfle, & que les paſſages ſe trouvent » fermés. « *Ibid. p.* 136.

Nouvelle merveille, *très-ſinguliére*, ſelon M. P.... & en même tems très-certaine. » Une Convulſionnaire Couturiére, (car il » y en a de tout métier) renverſa une fois ſa » lampe pendant ſes convulſions, (c'eſt ce » qu'il faut obſerver) ſur un habit de ſoie » fort propre ; elle le lava, après s'être re- » commandée à Dieu, avec de l'eau où elle » avoit mis de la terre du tombeau ; & le » lendemain à ſon réveil, elle le trouva par- » faitement rétabli (cet habit) & avec tout » ſon luſtre, ſans qu'on pût diſcerner ce qui » étoit arrivé, que par une petite tache d'hui- » le qui ſe trouva (malheureuſement) dans » un pli, & qu'on n'avoit pas apperçu pour y » mettre de l'eau de M. de Paris. A qui at- » tribuerez-vous, Monſieur, une telle mer- » veille ? « demande avec confiance M. P... au Théologien qui lui objectoit contre les convulſions, des raiſonnemens que le Public a jugés ſolides. *Lettre VII. p.* 123.

Ce que M. P... nous rapporte, non à la vérité comme témoin oculaire, mais comme en étant auſſi aſſuré que s'il l'avoit vû, eſt d'un merveilleux auſſi étrange. C'eſt une Convulſionnaire, ſur le dos de laquelle ſix rats, que M. P... croit être ſix diables, venoient ſe promener dans le tems de ſes convulſions, étant deſcendus par la cheminée de la chambre, & qui s'en retournoient enſuite d'où ils étoient venus. C'eſt un Crucifix qui ſe couvre tout à coup d'une ſueur de ſang, pendant qu'une Convulſionnaire eſt devant ce Crucifix en priére : prodige ſi ſingulier, qu'il n'a pû être donné à des perſonnes amies de l'œuvre d'en être témoins, malgré leurs inſtances. Enfin, car on ne peut tout dire, c'eſt une Convulſionnaire qui lit (on diroit mieux, qui annone) par le nez, les yeux bandés, mais qui ne connoit plus ſes lettres quand on ferme toute iſſue au jour & à la lumiére.

Juſqu'ici on avoit regardé les miracles de guériſon comme des ſecours bienfaiſans, & on ne croioit pas qu'il en coutât la ſanté ou le repos à ceux ſur-tout par qui il plaiſoit à Dieu de les opérer. M. P... a trouvé un nouvel ordre de miracles dans ſes Convulſionnaires, qu'on pourroit appeller miracles renverſés : » Non ſeulement ils (les Con- » vulſionnaires) deviennent aveugles, ſourds, » boiteux, paralytiques, eſtropiés, atteints » de coliques, de maux de poitrine, de maux » de tête, de fiévre ; mais ils tombent en » épilepſie, & en ont tous les accidens & » toute l'horreur ; ils vomiſſent le ſang, &c. » ſelon que ceux pour qui ils prient, tom- » bent dans les mêmes accidens : ils tom- » bent même dans des états de mort, lorſ- » qu'on leur demande leurs priéres pour des » perſonnes mortes. « *Ibid. p.* 143. On ſera peut-être curieux d'en avoir quelques exemples : en voici un de ce dernier genre que rapporte M. P... lui-même comme *très-ſingulier*.

» Une fille Convulſionnaire étant en con- » vulſion, on vint apporter la nouvelle qu'un » de ceux qui venoient ordinairement la voir, » étoit mort. On ne ſçait, remarque M. P... » ſi elle entendit ce qu'on diſoit, ou ſi elle » s'en apperçut à l'air de ceux qui étoient » préſens, (l'un & l'autre n'étoit pas diffi- » cile) celui qui avoit apporté la nouvelle, » s'étant approché d'elle, elle ſe mit à pleu- » rer, & montra du doigt toute en larmes » le lit qui étoit dans la chambre, & tomba » dans un état de mort. Elle avoit les bras » & tout le corps roide comme celui d'un » mort. Les Freres l'étendirent ſur le lit, où » elle demeura les bras croiſés ſur l'eſtomac, » avec un Crucifix poſé ſur ſa poitrine, & » dont le pied (car M. P... remarque tout) » étoit ſous ſes mains. Au bout de deux heu-

Digitized by Google

mens futurs ; & en particulier du nouveau triomphe, & du nouveau régne du fils de David : repréſentations magnifiques de ces événemens, & d'une infinité d'autres choſes : manifeſtations du ſecret des cœurs, & des penſées les plus cachées : priéres vives & touchantes : diſcours admirables par la ſublimité des penſées, la délicateſſe des ſentimens, la nobleſſe des tours, l'énergie des expreſſions : le diſcernement des Reliques, la connoiſſance des perſonnes qu'on n'a jamais vûes : la découverte du ſecret de Dieu touchant le retour des Juifs, dans un détail très-circonſtancié : le don de prophétie, celui des miracles, le don de parler des Langues étrangéres & celui de les interpréter, &c. Tous ces grands traits répondent-ils à la définition que l'Examinateur donne de l'inſtinct ? N'eſt-ce là qu'une *communication très-foible & très-imparfaite de l'eſprit qui anime, & qui remplit les Prophétes* ? Ne découvre-t-on là qu'*une eſquiſſe*, qu'une *teinture de l'Eſprit divin* ? Et peut-on regarder com-

» res elle ſortit de cet état (de mort) pendant environ un demi quart d'heure. Elle » fit quelque ſigne, pour marquer qu'elle » vouloit qu'on la mit ſur la paille, & » qu'on la couvrit d'un drap mortuaire ; » qu'on allumât des cierges, qu'on apportât » de l'eau bénite, & que tous ceux qui entreroient dans la chambre lui en jettaſſent. » Au bout de deux heures elle fit de nouveaux ſignes, c'étoit pour marquer qu'il » falloit la mettre dans la biére. On ajuſta » comme on put des planches autour d'elle » en forme de biére ; on couvrit le tout d'une » eſpéce de drap mortuaire, & cette cérémonie, remarque M. P..., attendrit tout » le monde. (Autre cérémonie plus attendriſſante :) Sur les cinq heures du ſoir, » les Freres aiant récité autour d'elle des » priéres depuis ſept heures du matin, la » Convulſionnaire fit ſigne de faire l'enterrement, & on parut (je ne ſçai comment) la mettre dans une foſſe ; mais » la Convulſionnaire (pour eſſuïer les larmes qu'elle avoit fait répandre) n'y demeura qu'un inſtant, ſe leva tout à coup, » entra dans une belle extaſe comme une » perſonne reſſuſcitée : il ſembloit qu'elle » vouloit qu'on l'élevât juſqu'au Ciel, & » dit quelques paroles qui marquoient qu'elle étoit pleine de confiance, que celui » dont elle avoit repréſenté l'état, y étoit » monté. Il faut avouer, dit M. P... en finiſſant cette hiſtoire, qu'il n'y a que le » doute où ſont ceux qui n'ont pas vû ces » choſes, ou d'autres ſemblables qui les mettoient à portée de les croire, qui empêche de trouver cela FORT SINGULIER & » MEME FORT BEAU. « *Lettre VII. p.* 143. 144.

» Je pourrois, dit M. P... vous raconter » de ces faits ſans nombre ; mais ceux-ci ſuffiront pour vous donner une idée des convulſions : « Ajoutons, & de l'autorité que mérite M. P... ſur cette matiére, ſur laquelle pareilles hiſtoires ne peuvent guéres permettre de demeurer indécis. Si quelqu'un plus lent à croire, a de la peine à regarder comme miraculeuſes les guériſons que les Convulſionnaires prétendent opérer, parce qu'elles laiſſent ſubſiſter le fond de la maladie, & que les malades ne ſont guéris que pour un tems ; pour lui, c'eſt ce qui augmente le merveilleux, & il regarde un pareil effet, non-ſeulement comme un miracle qu'il doit admirer, mais comme un prodige digne de toute ſon attention & de ſon étude. Ce n'eſt pas que M. P... ne ſçache qu'il eſt difficile de prouver que de tels ſoulagemens dans les maladies » ſoient au-deſſus de la » puiſſance du démon ; mais je me contente, dit-il, de réunir ces traits, pour montrer combien cet événement (des convulſions) eſt grand & prodigieux ; & que dans » les meilleurs ſiécles il auroit attiré l'attention des plus grands hommes. « *Ibid. p.* 148. Des Lecteurs ſenſés croiront plûtôt que de ſemblables raiſonnemens achevent de montrer combien la prévention de M. P... pour tout ce qui appartient à l'œuvre des convulſions, eſt étrange & prodigieuſe.

Digitized by Google

me le plus bas degré de la prophétie, ce qui dans tous les tems a caractérisé les plus grands Prophétes ?

Tel a été le premier sentiment des partisans des convulsions ; & nonobstant les traits désavantageux qu'ils n'ont pû se dissimuler, la pente de leur cœur les a toujours portés à relever cette œuvre par les éloges les plus magnifiques, & à y reconnoître les dons les plus sublimes de l'Esprit Saint qui caractérisoient les plus grands Prophétes. Si dans la suite ils ont paru rabaisser l'œuvre, & réduire les Convulsionnaires au plus bas degré de la prophétie & au simple instinct, ce n'a été, comme on l'a déja fait sentir, que pour se mettre à couvert du juste reproche qu'on leur faisoit, de donner atteinte à la véritable prophétie, & de ruiner par-là un des principaux fondemens de la Religion. Une contradiction si marquée dont nous allons donner de nouvelles preuves, leur ôte tout droit de se faire écouter dans une matiere si importante.

V.

Mais dans le parti forcé qu'ils ont pris, l'instinct, auquel ils semblent vouloir se réduire, est absolument insoutenable. Outre le faux toujours inalliable avec l'esprit de vérité, il se trouve dans cette œuvre mille choses basses, folles, honteuses, cruelles, dont les Discernans conviennent eux-mêmes, entiérement incompatibles avec l'Esprit de sainteté, de sagesse & de bonté. Ecoutons-les parler : nous serons étonnés de voir dans quel abîme de petitesse & de misére ils ont fait descendre les Convulsionnaires, sans rien rétracter néanmoins des magnifiques éloges dont nous venons d'entendre qu'ils les ont décorés.

p. 3. I. *Les convulsions,* dit M. l'Abbé d'E. dans son Exposé, *sont des convulsions,* ET RIEN DAVANTAGE. . *comme une fievre est une fievre; un rhume est un rhume.* Et dans ce même Ouvrage il déclare que *la maniére dont Dieu les fait intervenir* (les Convulsionnaires) *dans l'exercice de ces dons* qu'il admiroit en eux, *a quelque chose de si bas & de si défectueux, que l'*ON NE PEUT EN AUCUNE SORTE QUALIFIER AUCUNE DE CES CHOSES DE DONS SUBLIMES, *en les considérant en leur personne.*

p. 3. II. *Les convulsions feront ce qu'il vous plaira, personne n'y prend plus d'intérêt.* C'est ainsi que s'exprime M. P. dans sa douziéme Lettre, plus instruit sans doute par l'étude continuée des convulsions. Il ne faut donc plus l'en croire, quand il dit quelques pages après dans cette même Lettre, que les convulsions sont *surnaturelles dans tout ce qui leur appartient véritablement*, & un jeu, *pour ainsi dire*,

Digitized by Google

d'une main invisible, (qu'il paroît regarder comme la main de Dieu) *qui fait tout ce qu'on y remarque.* Car ce seroit alors une indifférence condamnable de n'*y plus prendre d'intérêt.* M. P. le remarque lui-même ailleurs, en donnant les convulsions comme *un prodige* QUI REMPLIRA D'ADMIRATION LES RACES FUTURES, *qui ne pourront comprendre* l'INDIFFERENCE & *la stupidité de ceux qui en auront été témoins, & qui l'auront mépriſé.* ibid. p. 16. Lettre IV. p. 29.

III. Si nous voulons nous en rapporter aux témoignages des Convulſionnaires mêmes (& peut-il y en avoir de plus concluans?) l'Auteur du quatriéme Entretien ſur les miracles nous déclare qu'*ils avouent eux-mêmes qu'ils ne ſont que des tableaux & des figures, qui ſont eſpérer que Dieu remplira un jour ce qui eſt exprimé par ces tableaux.* Les Convulſionnaires *ne ſont*, de leur aveu, *que des ombres, que des tableaux*, qui n'annoncent même que pour l'avenir les dons & les biens qu'ils repréſentent. Cet Auteur a donc eu tort de nous les repréſenter, comme il a fait plus haut, revêtus de la plénitude des dons les plus ſublimes de l'Eſprit Saint. p. 116. p. 114.

IV. L'Eccleſiaſtique de Province qui a pris tant de ſoins pour ſe bien mettre au fait de l'œuvre des convulſions, avoue qu'*elle a des dehors fort humilians : & quand on vient à l'enviſager ſous certaines faces, qui paroiſſent*, dit-il, *la dégrader & l'avilir, on eſt tenté de beaucoup rabattre de l'idée avantageuſe qu'on en avoit conçue... Nous ne gagnerions rien à le cacher*, pourſuit-il, *nos ennemis auront toujours de quoi nous couvrir de confuſion tant que nous ne penſerons qu'à voiler ſa nudité, ou à la dépouiller des* HAILLONS *qui la couvrent.* Telle eſt l'œuvre qu'il donnoit auparavant comme ſi merveilleuſe & *ſi extraordinaire, qu'on n'a rien vû de ſemblable depuis que le monde ſubſiſte.* p. 19.

V. Je reviens à M. P. car il eſt également expreſſif, ſoit qu'il loue, ſoit qu'il blâme l'œuvre des convulſions. *Nous nous voïons*, avoit il dit ailleurs, *inopinément frappés par une main inviſible d'une* PLAIE HONTEUSE *qui nous couvre depuis les pieds juſqu'à la tête : car comment pouvons-nous regarder autrement les* CONVULSIONS? Il eſt vrai que cela eſt difficile, ſur-tout lorſqu'on a lû les Lettres de M. P. où il nous rapporte qu'*il y a dans les convulſions des caractéres qui ne ſont pas favorables, & qui ſont fort étendus... Il y a*, dit-il pour entrer en preuve, *pluſieurs mouvemens indécens & qui bleſſent la pudeur... Il y a des Convulſionnaires qui éprouvent* contre cette vertu D'HORRIBLES TENTATIONS : *quelques-uns même y céderoient ſi on ne les retenoit : j'apprehende que quelques-uns ne ſoient un jour livrés à l'eſprit impur, comme il y en a qui le ſont à l'eſprit d'orgueil... Quelque-* Lettre IV. p. 21. p. 10.

Digitized by Google

fois, c'eſt toujours M. P. qui parle, *la convulſion les porte à demander des ſecours qui deviendroient une grande tentation pour eux s'ils avoient la liberté, & un crime s'ils les demandent librement... Il y en a qui ont donné des ſignes, que je croi ſurnaturels, pour autoriſer des ſecours qu'on ne devoit pas leur donner; d'autres pour faire changer une conduite qu'on tenoit à leur égard, qui étoit néceſſaire & conforme aux régles... On peut ajouter qu'ils diſent ſouvent faux, quand ils prédiſent, ou qu'ils veulent manifeſter les choſes intérieures... L'aliénation d'eſprit où les convulſions mettent la plûpart des Convulſionnaires, eſt* encore *un caractére très-deſavantageux. Il ſemble qu'aucun bien ne puiſſe remplacer la perte de la connoiſſance, & de la liberté; il ſemble même qu'on n'*EST SUSCEPTIBLE D'AUCUN DON, *quand on manque de ceux-là.* C'eſt cependant *au milieu de cette* BOUE *& ſur ce* FUMIER, que M. P. veut qu'*on trouve de l'or: Je ne diviniſe pas* LA BOUE, ajoute-t-il, *à cauſe de l'or que j'y trouve; mais je connois le prix de l'or, au milieu même de la* BOUE. C'eſt ainſi que des hommes, qui étoient il n'y a qu'un moment égaux aux plus grands Prophétes, ne ſont preſque plus, à plus juſte titre à la vérité & en ſuivant même les idées de M. P. que FUMIER & que BOUE.

Lettre V. p. 43.

VI. On n'a point de peine à comprendre, après ce que nous venons d'entendre de la bouche de Monſieur Poncet, combien l'Auteur des penſées ſur les prodiges a eu raiſon de dire que l'*œuvre des convulſions n'eſt rien moins que le ſanctuaire de la vérité & de la ſainteté.* C'eſt le témoignage que n'a pû de même ſe diſpenſer de lui rendre l'Auteur du quatriéme Entretien, qui a cru devoir avertir le Bourgeois qu'il inſtruit, que *les Convulſionnaires n'ont point le degré de ſainteté qui eſt exprimé dans leurs diſcours.*

p. 17.

p. 116.

Vit-on jamais une contradiction plus marquée, non ſeulement entre les différens Apologiſtes d'une même œuvre, mais entre ſes défenſeurs eux-mêmes? Car ce ſont ici les mêmes perſonnes qui avoient le plus élevé les Convulſionnaires, qui les dégradent de la maniére la plus honteuſe, quoique ſans retracter les éloges qu'ils leur avoient donnés. Nous l'avons déja dit: une telle contradiction ôte tout droit aux Mêlangiſtes & Diſcernans de ſe faire écouter dans une matiére ſi importante. Mais ce que je prie le Lecteur d'obſerver ici, c'eſt que comme les éloges magnifiques que les partiſans de l'œuvre donnent aux Convulſionnaires, ſont trop grands & trop relevés, pour ne reconnoître en eux qu'un *commencement*, qu'une *eſquiſſe*, qu'une *teinture de prophétie*; auſſi les vices qu'ils y reconnoiſſent avec beaucoup plus de vérité, ſont trop honteux & trop groſſiers pour admettre en eux une *participation*, *une communica-*

Digitized by Google

tion, quoique très-foible & très-imparfaite de cette divine Sageſſe, *qui anime, qui remplit les Prophetes : Candor eſt enim lucis æternæ, & nihil inquinatum in eam incurrit.* Et de-là je conclus que l'inſtinct auquel ſe rabbat l'Examinateur, ne peut pas même convenir aux Convulſionnaires, & qu'il a eu grande raiſon de dire qu'il ne *prétendoit pas même le leur aſſurer poſitivement.* p. 192.

VI.

Mais je ſuppoſe que l'Examinateur, abandonnant la définition qu'il a donnée de l'inſtinct prophétique, voulût ſe réduire au ſimple inſtinct, tel que S. Auguſtin & S. Thomas le définiſſent, c'eſt-à-dire, à un mouvement très-ſecret que les intelligences humaines éprouvent quelquefois ſans le ſçavoir ; il tomberoit alors dans une contradiction & une abſurdité encore plus ſenſibles. Car comment accorder avec un tel mouvement, qui eſt inconnu & très-caché, *inſtinctum quemdam occultiſſimum, quem neſcientes humanæ mentes patiuntur* ; comment, dis-je, accorder un tel mouvement avec ces dons du Saint-Eſprit ſi multipliés, ſi variés & ſi extraordinaires, que les Convulſionnaires s'attribuent, & que les Mêlangiſtes admirent & font admirer en eux ?

VII.

Il eſt vrai que les Mêlangiſtes, après nous avoir tenus long-tems dans de pures poſſibilitez, & cité quelques autoritez obſcures ou mal entendues, que nous avons diſcutées ailleurs, ſe jettent ſur des faits ſinguliers, ambigus, équivoques, qui n'ont jamais ſervi de principes, & qu'on ne peut oppoſer aux régles immuables conſacrées par toute la Tradition.

Un de ceux qu'ils font le plus valoir, eſt celui de Jéſus fils d'Ananus, (*a*) qui, au rapport de Joſeph, prédit pendant ſept années la

(*a*) M. P... a auſſi découvert un Ananus parmi les Convulſionnaires. Voici ſon hiſtoire : & je laiſſe au Lecteur à décider ce qu'elle prouve pour le naturel, ou le ſurnaturel de ſon action, & de celle de Jeſus fils d'Ananus, à laquelle M. P... la trouve entiérement ſemblable. „ J'ai vû, dit-il, „ une Convulſionnaire dont les convul„ ſions étoient toutes dirigées pour annon„ cer la pénitence, & en faire comprendre „ la néceſſité. Ses accès durent trois ou qua„ tre heures, & pendant ce tems elle eſt „ comme interdite par la vûe des malheurs „ dont elle eſt occupée. Elle étoit continuellement en priére, ou proſternée ou à „ genoux, les bras étendus : elle répétoit „ ſouvent le *Miſerere* : elle ſe levoit par intervalle, & marchant fort vite dans la „ chambre où elle étoit, elle répétoit ſans „ ceſſe d'un air fort triſte & fort touché : *la „ pénitence, la pénitence, la pénitence, la „ retraite, la retraite, le ſilence, la priére.* „ C'eſt ainſi que ſe paſſoit preſque toute ſa „ convulſion. Il y avoit trois ſemaines quand „ je la vis, qu'elle étoit forcée de faire une „ pénitence effroiable : elle couchoit ſur des „ planches toute habillée : Le premier jour „ que ſes convulſions l'empêcherent de ſe

Digitized by Google

ruine de Jérusalem, & enfin sa propre mort un instant avant qu'il fût écrasé par une grêle de pierres durant le Siége de Jérusalem par l'Empereur Tite.

Mais 1°. fait-on attention que ce Jésus fils d'Ananus, quelqu'extraordinaire qu'on le veuille supposer, a toujours été un Juif rébelle à l'Evangile, enfant de la Synagogue réprouvée, & non de l'Eglise de Jesus-Christ? Qu'ainsi en le supposant, comme paroissent faire les Mêlangistes, sous l'impression réelle, perpétuelle, prophétique du Saint-Esprit pendant sept années consécutives sans aucune interruption, par un privilége qui n'a jamais été accordé aux plus grands Prophétes, on rend à la Synagogue les dons spirituels avec

„ mettre dans son lit, elle se coucha sur une „ table. Elle sentit du froid au milieu de la „ nuit, & voulut se mettre dans son lit; mais „ elle fut repoussée à terre, comme par une „ main invisible. Elle jeûne tous les jours „ jusqu'au soir, trois fois la semaine au pain „ & à l'eau; les autres jours elle a permis„ sion d'ajouter les fèves à l'eau sans aucun „ assaisonnement. Ce qu'il y a de singulier, „ (& en cela elle l'emporte sur Ananus) c'est „ que chargée de tout le travail de la mai„ son, elle fait, étant en convulsion, tout „ celui qui se présente à faire pendant ses „ accès; elle fait le souper, par exemple, & „ prépare tout ce qui est nécessaire, sans „ manquer à quoi que ce soit. Elle fit en no„ tre présence son unique repas sur les six „ heures & demie du soir, toujours en con„ vulsion: elle alla à l'armoire, coupa qua„ tre ou cinq onces de pain, prit une assiette „ où il y avoit un reste de fèves à l'eau froi„ de, mit tout cela à terre, " (que d'actions très-naturelles faites surnaturellement, selon M. P...!) „ & pendant tout le repas, elle „ étoit dans une agitation continuelle, com„ me une personne pénétrée de douleur. " (Mais voici le plus merveilleux:) A la „ fin de la convulsion elle tomba en croix, „ représenta le crucifiement. Elle avoit la „ sensibilité à l'endroit des plaies, & elle jet„ toit des cris quand on la touchoit en ces „ endroits. Elle fut environ une demie heure „ en cet état; après ce tems, comme elle „ voulut se relever, elle tomba dans une au„ tre convulsion; elle se trouva dans l'im„ possibilité de se relever. Elle paroissoit „ *comme* liée, ses bras étoient étroitement „ serrés l'un contre l'autre, *comme* avec des „ cordes... après bien des efforts elle se rele„ va, & tournant en rond autour de la cham„ bre, elle recommença sa triste lamenta„ tion: *Dieu est terriblement irrité; la péni„ tence, la pénitence; faites pénitence, la „ retraite, la retraite, le silence, la prière.* „ Elle faisoit un signe de la main en passant „ devant ceux qui étoient présens, pour les „ avertir de se faire l'application de ce qu'el„ le disoit. « (Tout cela n'est-il pas bien sur„ naturel & merveilleux?)

(Voici ce qui le fut encore moins:) „ Il y eut dans ses convulsions, ajoûte M. „ P..., quelques mouvemens qui me dépla„ rent. « La suite fait entendre que c'étoient des mouvemens contraires à la modestie & à la pudeur, auxquels les convulsions expo„ sent souvent les Freres & les Sœurs.) » Mais „ je fus édifié, poursuit M. P..., de ce que „ lorsqu'elle sentoit approcher ces sortes de „ convulsions, elle se retiroit, & cherchoit „ à s'enfermer pour n'être vûe de perſon„ ne. « (Exemple que devroit suivre la trou„ pe des Convulsionnaires.) » Je priai un „ homme de mérite qui étoit présent, con„ tinue M. P... qui la venoit voir souvent „ dans ses convulsions, d'essaier de la corri„ ger sur cet article. Il l'en avertit, & lui en „ fit honte; l'exhorta à s'adresser à Dieu „ pour lui demander d'être délivrée de ces „ humiliations. Cela a réussi, & elle n'a „ plus rien absolument qui puisse choquer. « Cet homme de mérite, avec M. P... devroient bien travailler de concert à corriger sur ce même article tant de filles Convulsionnaires, moins précautionnées sur ce point que la Sœur dont il est ici question, & qui s'exposent tous les jours à de pareils accidens, par les situations où elles se montrent, & sur-tout par les secours qu'elles exigent de leurs valets-de-chambre, trop soumis à leurs ordres.

celui

Digitized by Google

celui de prophétie, dont l'Eglise a cru qu'elle avoit été dépouillée pleinement pour être transportés tous ensemble à la véritable Epouse.

2°. La persuasion de la ruine de Jerusalem étoit alors très-populaire. Tous les Chrétiens sans exception, depuis les Apôtres jusqu'aux simples Fidéles, en étoient convaincus, Jesus Christ en aiant fait la prédiction; & l'Histoire Ecclesiastique remarque positivement, que les Fidéles en conséquence se tenoient au de-là du Jourdain dans la ville de Pella. Or il étoit naturel que les Juifs convertis, fissent part d'un événement si intéressant à leurs parens & à leurs amis, quoiqu'ils ne fussent pas convertis. Le nombre des Chrétiens étoit alors fort grand à Jérusalem; *multa quoque turba Sacerdotum obediebat fidei*: & ils n'avoient ni intérêt, ni ordre d'en faire un secret aux autres. D'ailleurs toutes les apparences humaines & politiques annonçoient cette destruction; & Joseph remarque que les plus sages de sa nation en regardoient la ruine comme inévitable, puisqu'elle s'opiniâtroit, malgré ses divisions & sa foiblesse, à s'attirer tout le poids de l'Empire Romain. Ce fut même cette persuasion qui engagea Joseph à se livrer à Vespasien. Or, dans de telles circonstances, falloit-il qu'Ananus fût Prophéte divinement inspiré, pour avertir ses concitoïens d'un malheur prochain que tous les gens sensés prévoioient, & que tous les Chrétiens publioient hautement depuis tant d'années; aussi bien que pour annoncer sa propre mort, dans le moment qu'il appercevoit une grêle de pierres, prête à partir des machines dressées contre l'endroit où il se trouvoit?

Enfin, sans nous arrêter à toutes ces réponses, Jésus fils d'Ananus n'avoit aucun des vices & des défauts si communément répandus dans les Convulsionnaires. Il ne parloit point dans l'aliénation de l'esprit; il ne mêloit point le vrai avec le faux: il ne faisoit aucune action contraire à la modestie & à la pudeur, &c. Il ne peut donc servir à justifier, ni à autoriser les Convulsionnaires.

VIII.

Caïphe est reproduit sans cesse par les Mélangistes, comme un nouvel exemple très-propre à nous éclairer sur l'œuvre des convulsions. Mais l'instinct de Caïphe, ainsi que nous l'avons montré d'après S. Thomas, n'étoit qu'un mouvement secret sans aucune lumiére surnaturelle; c'étoit une simple direction qui portoit Caïphe à faire usage de termes, qui répondant à ses vûes, avoient un autre sens dans les desseins de Dieu. D'ailleurs Caïphe n'avoit point de convulsions; il n'étoit point aliéné de l'esprit, son corps n'étoit point

Digitized by Google

agité par des contorſions indécentes ; il n'y avoit dans ſes paroles prophétiques aucun mêlange de vrai & de faux. Ainſi ſon exemple, comme le précédent, n'a aucun trait à l'affaire des convulſions.

IX.

Les Mêlangiſtes demandent qu'on leur accorde du moins que les Convulſionnaires ſont un prodige, comme l'âneſſe de Balaam. Ils parlent ſans ceſſe de cet animal, comme étant la figure des Convulſionnaires. Mais il eſt fâcheux que ce parallele ne puiſſe ſe ſoutenir. L'âneſſe de Balaam n'eſt point menteuſe ; dans ce qu'elle dit elle ne mêle point le faux avec le vrai ; elle n'eſt point dégradée, au contraire elle eſt ennoblie ; au lieu que les Convulſionnaires tombent par l'aliénation de l'eſprit & des ſens, dans un honteux aviliſſement.

X.

Mais au moins, diſent les Mêlangiſtes, ne peut-on pas juger de l'état des Convulſionnaires, comme on a jugé des ſonges de Nabuchodonoſor & de Pharaon ? Je réponds qu'il eſt de la derniere abſurdité de vouloir comparer les ſonges de Pharaon & de Nabuchodonoſor avec les dons prophétiques qu'on attribue aux Convulſionnaires. Quel rapport en effet a un ſonge myſtérieux, dont celui là-même qui le reçoit n'a pas l'intelligence, avec le don des langues, le don des miracles, le don de connoître l'avenir, de pénétrer dans le ſecret des cœurs, (a) de prononcer des diſcours ſubli-

(a) On a parlé ſouvent du don de révéler les ſecrets des cœurs, dont les Mêlangiſtes ſont part à leurs Convulſionnaires : peut-être ſera-t'on curieux de ſçavoir comment cela ſe pratiquoit, au moins en quelque occaſion, car je ne crois pas que le Rit ſur cela fût uniforme. La Sœur Co.*** étant en convulſion le 13 Septembre 1713. vient auprès d'un Eccléſiaſtique & d'un Laic de l'aſſemblée : d'abord elle avertit le premier de ne ſe point glorifier s'il eſt entré dans la terre des enfans de la promeſſe ; & elle dit au ſecond, qu'il a de grands ſujets de s'humilier devant Dieu, & qu'il ne doit y penſer qu'en gémiſſant. (Il y a peu de perſonnes à qui cela ne puiſſe convenir.) Puis revenant à l'Eccléſiaſtique : » Dieu vous » parle ſouvent intérieurement, lui dit-elle, » & vous avez en vous-même de grands » combats. « Ce que la Convulſionnaire repréſente par le balancement de ſon corps. Tout cela eſt fort général ; voici le particulier : Elle met enſuite le doigt ſur le cœur de l'Eccléſiaſtique, le preſſe fortement, & tenant toujours le doigt appuié deſſus, elle dit : » Il y a quelque choſe de bien ſingu- » lier, j'ai bien de la peine à le connoître : « elle tourne & retourne autour de lui, le doigt toujours ſur ſon cœur : » Seigneur, » dit elle, je l'examine tout autour ; mais » je n'en ſçaurois encore rien dire. » Après de nouveaux tours, la Sœur fait ſemblant de ſe cacher, & expliquant le Symbole : » Un » peu plus d'éloignement du monde, « dit-elle, pour faire entendre que l'Eccléſiaſtique en a beſoin. Enſuite elle met le dos de ſa main ſur le cœur du Prêtre, & dit, qu'il le ſent ſouvent comme en preſſe. Puis faiſant mine de déchirer ſa robe au-deſſus de ſon cœur : » Seigneur, dit-elle, qu'il y ait un » peu plus d'ouverture à ce cœur (de l'Ec- » cléſiaſtique) pour vous entendre : « & ceſ-

Digitized by Google

mes sur les Mystéres les plus profonds de la Religion ; en un mot, avec cette multitude de dons prophétiques accordés aux Convulsionnaires? D'une autre part, quel rapport de même peut-il y avoir entre le sommeil tranquille de ces deux Princes, durant lequel ils ont des visions, & l'état de délire & de transport, au milieu desquels on prétend que le Saint-Esprit répand ses plus grands dons sur les Convulsionnaires?

Les Mêlangistes ne font que prouver par de semblables subterfuges, l'embarras dans lequel ils se sont jettés, & l'impuissance où ils sont de fournir aucune réponse solide.

XI.

M. Poncet se félicite de ce qu'on lui a communiqué un passage de S. Bernard, où il s'agit d'un fou dont Dieu se servit pour toucher un homme qui nioit la présence réelle. *Le fou*, répond S. Bernard, *ne dit pas cela de lui-même ; mais le Seigneur par une conduite admirable se servit d'un fou pour corriger un homme qui ne s'étoit pas rendu à l'avis des personnes sages.* Lett XIII. p. 11.

Je ne sçai si l'on peut montrer plus clairement qu'on défend une cause désespérée, que de recourir à l'exemple d'un fou, *réellement fou*, comme le remarque M. Poncet, pour nous obliger de reconnoître dans les Convulsionnaires une inspiration divine qui embrasse tous les dons prophétiques. Est-il donc permis d'ailleurs de confondre tous les moïens que Dieu emploïe pour corriger les hommes, & dans lesquels il ne s'écarte point du cours ordinaire de sa divine Providence, avec une inspiration vraiment prophétique? S. Bernard (*a*) ne voit point ici une inspiration de l'Esprit-Saint, mais simplement une conduite particuliére de Dieu, quoique très-admirable. Ce n'est nullement de quoi il s'agit dans la dispute présente.

sant de lui presser le cœur : » que vos sou- » pirs, lui dit-elle, soient toujours vers » Dieu, toujours vers Dieu, toujours, tou- » jours, toujours. « Voilà, comme on voit, bien du personnel, pour lequel il faut avoir des connoissances bien particuliéres. La Sœur ensuite enfle & étend sa robe comme pour mettre l'Ecclésiastique à couvert ; & le réunissant avec le Laic, elle adresse à Dieu pour l'un & pour l'autre la priére de la mere des enfans de Zébédée : » Je vous prie, Sei- » gneur, que l'un soit assis à votre droite, » & l'autre à votre gauche. « Cela fini, la Sœur commande qu'on dise le Pseaume 38. & pendant qu'on le récite, elle se prosterne tenant la main du Laïc. Le Pseaume achevé, elle se renverse sur le dos par terre entre le Prêtre & le Laic, tient élevé le pouce & l'index unis ensemble, comme si elle tenoit une balance : & joignant le signe à la parole pour se faire mieux entendre, elle prend le pied du Laic, le pose sur sa poitrine, puis sur son estomach, le faisant appuïer & presser à chaque fois, & lui dit : » Aiez toujours bien » soin de tenir votre ennemi sous vos pieds. « Le tout fini, la Sœur joint les mains, dit à Dieu : » Seigneur, je vous remercie. « Ainsi finit la cérémonie.

(*a*) S. Bernardus, Opusc. XII. *cap.* 26. *p.* 682.

Digitized by Google

XII.

Une autre reſſource des Mêlangiſtes ou Diſcernans, eſt de comparer les Convulſionnaires à la Pythoniſſe dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres. » Elle ſe mit, dit Saint Luc, à nous ſuivre Paul » & nous, en criant : Ces hommes ſont des ſerviteurs du Dieu très- » haut, qui vous annoncent la voie du ſalut. Elle fit la même choſe » durant pluſieurs jours ; mais Paul aïant peine à le ſouffrir, ſe retour- » na vers elle, & dit à l'Eſprit : Je te conjure au Nom de J. C. de » ſortir de cette fille, & il ſortit à l'heure même.

Act. c. 16. v. 17. & 18.

Ecoutons la conſéquence que M. Poncet tire de cet endroit pour la défenſe du Syſtême du mêlange. *Enfin*, dit-il, *le même mélange de l'eſprit de prophétie*, (il ne s'agit pas même, ſelon lui, du ſimple inſtinct prophétique) *avec ce qu'il y a de plus horrible & de plus viſiblement indigne de Dieu, eſt encore plus ſenſible par l'hiſtoire de la Pythoniſſe ; & ſi on n'y prenoit garde de bien près, on croiroit que c'eſt un mélange de concert, & non de ſimple concomitance.*

Lett. XIII. p. 58.

Quelle chûte de l'état de gloire, où les Convulſionnaires avoient d'abord été élevés par leurs admirateurs, juſqu'à voir des Prêtres humblement proſternés à leurs pieds pour écouter leurs divines paroles ! Il faut aujourd'hui deſcendre juſqu'à la Pythoniſſe, pour trouver le mêlange dont on a beſoin pour les défendre. Que devient donc cette œuvre ſinguliere & divine, qui, ſelon l'expreſſion de ſes défenſeurs, avoit une deſtination plus ſublime, plus intéreſſante, plus merveilleuſe, que les guériſons miraculeuſes des corps, parce qu'elle embraſſoit toute la deſtinée de l'Egliſe ? Que devient, dis-je, cette œuvre, s'il faut recourir aujourd'hui à une fameuſe poſſédée, pour y trouver un mêlange de l'eſprit de prophétie avec ce qu'il y a de plus horrible & de plus viſiblement indigne de Dieu ? Quelle idée ne donne-t-on point par-là de ceux qu'on a ſi fort honorés ?

Mais il eſt triſte que cet exemple même ne puiſſe ſervir au beſoin d'une cauſe, qui ne peut être regardée que comme perdue, quand elle eſt réduite à de telles extrémitez. Qui ne voit qu'on ne trouve pas même dans la Pythoniſſe le mêlange qu'on y cherche, & qu'il n'y a pas plus de raiſon pour dire que c'étoit l'eſprit de prophétie qui l'animoit, qu'il y en a pour ſoutenir que les poſſédés, par la bouche deſquels le démon rendoit témoignage à J. C. dans les jours de ſa Miſſion, étoient animés par l'eſprit prophétique ? Le Diable vouloit en cette occaſion perſuader le peuple qu'il étoit en bonne intelligence avec S. Paul, afin que lorſque cet Apôtre ſeroit parti, il pût s'autoriſer de ſon nom pour ruiner tout le bien qu'il avoit établi dans

Digitized by Google

cette ville : conformément à ce que dit S. Auguſtin (a) parlant de ce témoignage rendu aux Apôtres par la Pythoniſſe, que le deſſein du démon, quand il dit ainſi des choſes véritables, eſt de tromper & non d'inſtruire. Mais ce qui mérite une ſinguliére attention, c'eſt que S. Paul s'adreſſant directement au Diable, & lui impoſant ſilence comme à celui qui parloit par l'organe de cette fille, il s'enſuit que s'il y a ici une inſpiration divine, c'eſt le Diable même qui eſt inſpiré. Voilà les fâcheuſes extrémitez auſquelles on ſe trouve réduit, quand au lieu de revenir ſur ſes pas, on ne penſe qu'à ſoutenir ſes premiers engagemens.

XIII.

Finiſſons par quelque choſe d'auſſi ſingulier, & voïons juſqu'à quel point l'Examinateur dégrade & rabaiſſe ſes Convulſionnaires. Il demande s'*il ne pourroit pas ſe faire que Dieu en opérât*, (il parle du prodige de l'ânеſſe de Balaam) *de tels, ou d'équivalens ſur le corps humain, & par un corps humain, ou mort, ou endormi, ſans qu'il y eût rien de l'inſtinct, ni de la lumiére prophétique... On ne ſeroit alors Prophéte d'aucun ordre... Cette obſervation*, ajoute-t-il, *n'eſt pas tout à fait inutile, & elle pourroit devenir d'uſage.* p. 341.

Quoi donc! cette œuvre ſi féconde en merveilles, ne peut plus ſe ſoutenir que par des ſuppoſitions auſſi arbitraires qu'abſurdes, & qui choquent également les notions communes de la raiſon & de la Religion? Quoi! il pourroit ſe faire que les dons prophétiques que le S. Eſprit a répandus ſur les Fidéles dans les tems apoſtoliques, ſe trouvaſſent dans ſept ou huit cens corps morts qui ſe remueroient comme des machines! Dieu, la ſouveraine Intelligence, feroit ainſi jouer ces machines pour éclairer des hommes à qui il a donné la raiſon en partage! Je ne ſçais pas comment on peut encore écouter des hommes qui débitent de telles folies, & qui les regardent comme étant *utiles*, & comme pouvant *devenir d'uſage* pour défendre l'état des Convulſionnaires.

(a) *S. Aug. lib. 2. de Div. Quæſt. ad Simplic. tom. IV. p.* 117. Verùm, quod noſſe potuerunt, non docendi magis, quàm decipiendi ſine prænuntiant.

Digitized by Google

CINQUIE'ME PARTIE.

Vains prétextes par lesquels les Mélangistes tâchent d'éluder l'autorité de S. Augustin & celle de S. Thomas.

SECTION PREMIERE.

Saint Augustin établit des principes directement opposés au Système du Mélange : & l'idée qu'il donne de l'instinct prophétique, est très-différente de celle que les Mélangistes lui attribuent.

I.

LEs Mêlangistes prétendent que l'aliénation de l'esprit & celle des sens peuvent être jointes à l'instinct prophétique : qu'ainsi on a eu tort dans le sixiéme Principe de la Consultation de soutenir, que » lorsqu'il s'agit de visions, de révélations, d'inspira-» tions, de discours qui tendent à la piété, de prophétie, ou d'in-» stinct prophétique, rien ne montre mieux que Dieu n'en est pas » l'auteur, que l'aliénation de l'esprit & des sens dans ceux, qui se » donnant pour inspirés, parlent & agissent sans raison dans une es-» péce de fureur extatique.

Ils s'appuïent principalement sur ce que dit Saint Augustin dans le second Livre à Simplicien, au sujet de l'inspiration dont ce Pere a cru que Saül avoit été animé à Ramatha. Commençons par rapporter les paroles de l'Ecriture, où il est parlé de cet événement.

Il est écrit dans le premier Livre des Rois chap. xix. que » quel-» ques gens vinrent dire à Saül, que David étoit à Naiot auprès de » Ramatha. Saül donc envoïa des archers pour prendre David ; » mais les archers aïant vû une troupe de Prophétes qui prophé-» tisoient, & Samuël qui présidoit parmi eux, ils furent saisis eux-» mêmes de l'Esprit du Seigneur, & ils commencerent à prophéti-» ser comme les autres. Saül en aïant été averti, envoïa d'autres » gens qui prophétiserent aussi comme les premiers : il en envoïa » pour la troisiéme fois qui prophétiserent encore : & entrant dans » une grande colere, il s'en alla lui-même à Ramatha, s'avança jus-» qu'à la grande citerne qui est à Socho, & il demanda en quel lieu » étoient Samuël & David. On lui répondit : ils sont à Naiot près » de Ramatha. Il se dépouilla aussi lui-même de ses habits, prophé-» tisa avec les autres en présence de Samuël, & demeura nud par

» terre tout le jour & toute la nuit, ce qui donna lieu à ce proverbe: » Saül eſt-il donc auſſi devenu Prophéte?

Sur ces paroles de l'Ecriture, Saint Auguſtin répond à Simplicien, (*a*) qu'il eſt évident que c'eſt l'Eſprit divin qui ſe ſaiſit de Saül, lorſqu'il fut arrivé à Ramatha ; & que c'eſt le même Eſprit qui annonçoit par des viſions aux Saints Prophétes les choſes futures : *non enim poteſt hîc, niſi Spiritus bonus intelligi, per quem ſancti Prophetæ futurarum rerum imagines & viſa cernebant.* Il ajoute, que l'eſprit qui animoit Saül, eſt l'eſprit vraiment prophétique : *ſuperiora magis, magiſque adteſtantur, illum ſpiritum Dei bonum fuiſſe, & verè propheticum.* Il inſiſte ſur ce qu'il eſt dit que l'eſprit qui ſe ſaiſit de Saül, eſt le même qui animoit Samuël & la troupe des Prophétes ; *accepto eodem ſpiritu prophetaverunt.* Il dit que c'eſt le même eſprit qui étoit dans les Prophétes entre leſquels étoit Samuël ; *idem utique erat ſpiritus, qui erat in Prophetis, inter quos Samuël inventus eſt.* Toutes ces expreſſions marquent clairement que S. Auguſtin a cru que Saül avoit reçu à Ramatha l'eſprit de prophétie proprement dite, qui conſiſte dans l'intelligence de ce qui eſt révélé.

II.

Mais pour éluder la force des expreſſions de Saint Auguſtin par rapport à l'inſpiration dont Saül fut animé à Ramatha, les Mêlangiſtes joignent une réflexion du même Pere, ſur ce qui s'étoit paſſé long-tems auparavant à Gabaa, immédiatement après le ſacre de Saül, où ce Pere dit, que lorſque Saül fut inſpiré dans cette premiere occaſion, il étoit dans l'aliénation de l'eſprit, *alienatâ mente* : (*b*) d'où ils concluent par un ſens très-faux qu'ils donnent à ces paroles, *alienatâ mente*, que l'inſtinct prophétique, dont ils ſoutiennent que Saül étoit animé à Ramatha, ſe trouvoit réuni avec l'aliénation de la raiſon.

C'eſt un double artifice de leur part. Le premier eſt de ſuppoſer que Saint Auguſtin ne donne à Saül qu'un inſtinct prophétique, au lieu qu'il reconnoit en lui le même eſprit qui anime les Prophétes. Le ſecond artifice des Mêlangiſtes eſt de ſuppoſer, que dans le même tems que Saül étoit ſous l'inſpiration divine, qui fait les vrais Prophétes, il étoit aliéné de la raiſon.

III.

Pour démêler le premier artifice des Mêlangiſtes ou Diſcernans,

(*a*) *S. Aug. lib. 2. ad Simpl. art. 1. n. 7. tom. 6. pag. 189.*

(*b*) *Ibid. pag. 105.* Ce paſſage eſt rapporté plus bas n. IV.

Digitized by Google

il ſuffit de remarquer que Saint Auguſtin ne réduit jamais Saül au ſimple inſtinct prophétique ; mais qu'il le regarde dans l'une & dans l'autre occaſion, comme animé du même eſprit qui animoit les Prophétes ; *non poteſt hic niſi ſpiritus bonus intelligi, per quem Propheta rerum imagines & viſa cernebant.*

Selon S. Auguſtin, l'inſtinct prophétique conſiſte ſeulement dans un mouvement ſecret de l'Eſprit-Saint, par lequel il porte quelquefois les hommes à dire certaines choſes, ſans ſçavoir qu'ils ſont pouſſés par l'Eſprit de Dieu ; *neſcientes autem afficit prophetiæ ſpiritus.* Il rapporte ſur cela l'exemple de Caïphe, qui étant Grand-Prêtre, prophétiſa que Jeſus devoit mourir pour toute la nation. » Caïphe dans » les paroles qu'il prononçoit, remarque S. Auguſtin, (*a*) avoit un » ſens bien différent de celui que le Saint-Eſprit ſe propoſoit, & il ne » ſçavoit pas que ce qu'il diſoit, il ne le diſoit pas de lui-même. Voilà ce que S. Auguſtin appelle ailleurs (*b*) un inſtinct très-caché, que les intelligences éprouvent ſans le ſçavoir ; *occultiſſimum quemdam inſtinctum quem neſciendo humanæ mentes patiuntur.* Et dans le Livre IV. de la Trinité ce Pere dit, (*c*) » qu'il y a pluſieurs prédic- » tions qui ſont l'effet d'un certain inſtinct, où l'eſprit de l'homme » eſt pouſſé par l'Eſprit de Dieu ſans le ſçavoir ; comme Caïphe n'a » point ſçu ce qu'il diſoit, lorſqu'étant Grand-Prêtre il a prophé- » tiſé ; *multa prædicuntur inſtinctu quodam, & impulſo ſpiritu neſcientium, ſicut Caiphas neſcivit quod dixit, ſed cùm eſſet Pontifex, prophetavit.* On voit par-là avec combien d'exactitude & de juſteſſe Saint Thomas a ſuivi ſur ce point l'eſprit & la doctrine de S. Auguſtin.

Mais S. Auguſtin met une grande différence entre Saül & Caïphe. Il donne à Saül une portion de la lumiére & de l'intelligence, qui ſont les caracteres des vrais Prophétes, au lieu qu'il ne donne à Caïphe qu'un inſtinct ſecret, c'eſt-à-dire, un mouvement aveugle & deſtitué de toute lumiére. C'eſt donc contre toute ſorte de raiſon que les Mêlangiſtes ſe prévalent de ce que Saint Auguſtin dit de Saül ; puiſque, ſelon ce Pere, Saül n'étoit pas dans le cas d'un ſimple inſtinct.

Il eſt vrai que Saint Auguſtin met une grande diſtance entre l'inſpiration qui animoit les Prophétes, tels qu'Iſaïe, Jérémie, & les autres ; & l'inſpiration paſſagére de l'eſprit prophétique qui anima Saül pour un tems fort court : & pour faire mieux comprendre ſa

(*a*) *Ibid. n.* 1 *pag.* 105. Neſcientes autem afficit prophetiæ ſpiritus : Sicut Caiphas cum eſſet Pontifex prophetavit de Domino, quòd expediret unum mori pro tota Gente : cùm aliud in verbis quæ dicebat attenderet, quæ non ſe à ſeipſo dicere neſciebat.

(*b*) *S. Aug. lib. XII. de Gen. ad litt. c.* 17. *apud S. Thom.* 2. 2. *q.* 171. *art.* 5.

(*c*) *Ibid. lib.* 4. *de Trin. cap.* 17. *n.* 21. *tom.* 8. *p.* 824.

penſée,

penſée, il dit que (*a*) » comme on eſt pas réputé ſage, pour avoir dit » quelque choſe qui appartient à la ſageſſe, on n'eſt pas auſſi répu- » té Prophéte, pour avoir prophétiſé dans quelque occaſion ; *Non enim ſi quiſpiam dixerit aliquid quod ad ſapientiam pertinet, continuò ſapiens exiſtimandus eſt : ſic nec quiſpiam, ſi aliquando prophetaverit, jam inter Prophetas numerabitur.* (*b*)

Mais qui ne ſent que cette différence ne regarde point la nature de l'inſpiration divine, que Saint Auguſtin ſuppoſe être la même dans Saül, que dans les Prophétes ; & qu'elle ne marque que la différence qui ſe trouve entre l'état de ceux dont la prophétie n'étoit que paſſagere, (*tranſitoriam*, comme le dit S. Auguſtin en parlant de Saül,) & l'état de ceux que Dieu avoit choiſis pour exercer ordinairement le miniſtére de Prophétes.

IV.

Le ſecond artifice des Mêlangiſtes ou Diſcernans, conſiſte d'un côté à appliquer à l'inſpiration dont fut animé Saül à Ramatha, ce que dit Saint Auguſtin de la premiere inſpiration que reçut Saül à Gabaa, immédiatement après qu'il fut ſacré Roi par Samuël : & de l'autre à donner à ces paroles de Saint Auguſtin, *alienatâ mente*, un ſens très-différent de celui qu'il eſt évident que ce Pere a en vûe.

Pour faire mieux ſentir en quoi conſiſte ce ſecond artifice, il eſt néceſſaire de rapporter le texte de Saint Auguſtin. » L'inſpiration » prophétique, dit-il, (*c*) dont Saül fut premierement animé, & le » mêlange du malin eſprit, qui dans la ſuite ſe ſaiſit de lui, ſont » très-propres à nous apprendre à diſcerner les viſions qui ſe paſſent » dans l'imagination de l'homme lorſque ſon eſprit eſt diſtrait (par » rapport aux objets des ſens ;) *valet ad diſtinguenda viſa, quæ in ſpiritu hominis* ALIENATA MENTE *imaginariè fiunt, revelatio prophetica, quâ primò afflatus eſt Saül, & commixtio ſpiritûs mali, quo poſteà premebatur,*

On auroit de la peine à croire l'infidélité de l'Examinateur, d'avoir rapporté à Ramatha ce que S. Auguſtin dit de ce qui s'étoit paſſé plus de trente années auparavant à Gabaa, ſi on ne le liſoit dans ſon Ecrit. C'eſt immédiatement après avoir rapporté les paroles de l'Ecriture, qui regardent uniquement l'inſpiration que reçut Saül à Ramatha, que l'Examinateur parle ainſi : « S. Auguſtin reconnoît *p. 299.*

(*a*) *S. Aug. lib. 2. ad Simpl. q. 1. n. 2. tom. 6. p. 105.*

(*b*) M. Poncet convient que Saint Auguſtin a crû *que Saül reçût le don de prophétie proprement dite, & que l'impreſſion de Dieu qui ſe fit ſur lui fut accompagnée d'intelligence.* 13. Lett. n. 35.

(*c*) *S. Aug. l. 2. ad Simpl. q. 1. n. 5. tom. 6. p. 106.*

Digitized by Google

» dans Saül, sur le portrait qu'en fait l'Ecriture, un homme qui n'est » plus à lui, & qui est mis dans une vraie aliénation, *alienatâ mente*; » tantôt possédé par l'esprit du démon, & tantôt agité par l'Esprit » de Dieu, mû & poussé successivement, & alternativement à dif- » férens intervalles par l'un ou par l'autre ; *Revelatio prophetica, quâ » primò afflatus est Saül, & commixtio spiritûs mali, quo postèa preme- » batur.*

La raison de cette infidélité est facile à appercevoir. L'Examinateur n'ose espérer de faire croire que Saül ait été aliéné de la raison lorsqu'il prophétisoit à Gabaa, & que ces paroles, *alienatâ mente*, dont parle Saint Augustin à l'occasion de la premiere inspiration de Saül, signifient une vraie aliénation de l'esprit. Que fait cet Auteur? Il transporte ces paroles, *alienatâ mente*, au tems de la seconde inspiration, où quelques circonstances lui font espérer, que le Lecteur croira plus facilement que Saül pouvoit être aliéné de la raison, lorsqu'il prophétisoit à Ramatha.

Mais quand même cette expression, *alienatâ mente*, pourroit s'appliquer aux deux événemens, l'Examinateur n'en pourroit pas conclure que l'inspiration prophétique fût compatible avec l'aliénation de l'esprit. Cette expression, *alienatâ mente*, dans S. Augustin, ne signifie qu'une abstraction de l'esprit par rapport aux objets extérieurs des sens, soit dans les visions qui arrivent pendant le sommeil, soit dans celles qui arrivent dans l'extâse. C'est ainsi qu'il s'en explique dans le Livre même à Simplicien.

(a) » Le S. Esprit, dit ce Pere, instruit les hommes en deux ma- » niéres ; ou dans le sommeil par des songes, ainsi qu'il est arrivé non » seulement à plusieurs Saints, mais même à Pharaon & à Nabucho- » donosor ; ou bien dans l'extâse, qui est une abstraction de l'esprit » par rapport aux sens du corps ; afin que l'esprit de l'homme enle- » vé par l'Esprit de Dieu, soit plus propre à s'appliquer aux visions » qui lui sont montrées ; » *Sed per informationem spiritûs duobus modis: aut per somnium, sicut non solùm plerique Sancti, sed & Pharao & Nabuchodonosor... aut per demonstrationem in extasi... cum sit mentis alienatio à sensibus corporis, ut spiritus hominis à divino Spiritu assumptus, capiendis atque intuendis imaginibus vacet, sicut Danieli demonstratum est quod non intelligebat ; & Petro illud vas submissum de cœlo quatuor lineis ; nam & ipse, quod illa demonstratio figuraret, postèa agnovit.*

Il est de la derniere évidence, que par ces paroles, *alienatâ men-*

(a) *S. Aug. lib. 2. ad Simpl. q. 1. n. 1. tom. 6. p. 104.*

te, S. Auguſtin n'entend qu'une abſtraction de l'eſprit par rapport aux objets extérieurs des ſens; & la raiſon qu'il en donne le prouve: « C'eſt, dit-il, afin que l'eſprit étant dégagé des objets ſenſibles, » ſoit plus libre, & s'applique plus attentivement aux objets qui lui » ſont montrés dans les viſions prophétiques.

V.

Il eſt vrai que S. Auguſtin eſt perſuadé que dans les deux occaſions où Saül a été inſpiré, ſon inſpiration a commencé par l'aliénation des ſens, comme il arrive ſouvent dans les viſions prophétiques; mais ce Pere étoit bien éloigné de penſer que cette abſtraction des ſens fût accompagnée du déſordre de la nature : on n'en trouvera pas le moindre veſtige dans ſes Ecrits. Ce Saint Docteur étoit trop éclairé, pour croire que l'Eſprit de Dieu peut ſe communiquer au milieu du déſordre des ſens, & du dérangement de la nature.

On conviendra que Bede, cité par l'Examinateur, a cru que les circonſtances de l'état où étoit Saül à Ramatha, dénotoient manifeſtement un fou, un furieux; *hæc manifeſtè furioſi ſunt, & amentis.* Ce ſont ſes paroles. (*a*) Mais quelque reſpectable que ſoit ce Commentateur, on peut dire qu'il s'eſt trompé en cette occaſion : il a pris une fauſſe idée, ſur ce qu'il eſt dit de Saül dans l'Ecriture, *cecidit nudus totâ die & nocte.* Les plus habiles Interpréres s'accordent à n'entendre par là que le dépouillement des habits de deſſus, ou des ornemens de la Royauté. *Nudus*, dit Menochius, (*b*) *non omninò nudus, ſed ſuperioribus tantùm veſtibus, cultuque Regis detracto.* (*c*) D'ail-

(a) *Ven. Bed. in Saül lib. 3. c. 6.*

(b) *Menoch. hic, & in cap. xx. Iſa.*

(c) Les Livres ſaints, les Auteurs prophanes & les Auteurs Eccléſiaſtiques, concourent également à nous donner des exemples, que le terme de *nudus* eſt mis très-ſouvent pour marquer ſeulement le dépouillement de quelques habits ; ce qui montre qu'on n'en peut conclure une nudité entiére & parfaite. Donnons-en quelques-uns des uns & des autres.

Michol au chap. VI. du 2. Liv. des Rois, reproche à David d'avoir danſé *nud* devant l'Arche ; & il eſt néanmoins conſtant qu'il étoit alors revêtu d'un Ephod de lin.

Il eſt dit de S. Pierre, en S. Jean chap xxi. qu'il étoit *nud* dans ſa barque quand il apperçut J. C. Il n'y a nulle apparence que cet Apôtre fût alors dans une nudité complette.

Virgile veut que le Laboureur ſéme *nud*, & laboure de même : *nudus ara : ſere nudus* : liv. 1. Georg. c'eſt-à-dire, qu'il faſſe l'un & l'autre en un ſi beau tems, qu'il n'ait pas beſoin de ſes habits ordinaires ; car qui a jamais vû les Laboureurs dans une nudité entiére, faiſant ces fonctions.

Plutarque dit de Phocion, qu'à la campagne & à la guerre, il marchoit *nud*, & ſans ſouliers. Dira-t-on qu'il étoit alors dans une nudité totale & entiére ?

On dit communément qu'un homme eſt *nud*, dit Sénéque *lib. 5. de Benef. cap. 15.* quand il eſt mal vêtu : *Qui malè veſtitum videt, nudum ſe vidſſe dicit.*

Mela dit des Germains, que le plus ſouvent ils étoient *nuds* : ce que Tacite entend du dépouillement des habits de deſſus : *Rejectâ veſte ſuperiore*

Le mot de *nud* ſe prend dans le même ſens chez les Auteurs Eccléſiaſtiques. S. Denis d'Alexandrie, rapportant dans Euſebe,

Digitized by Google

leurs quelle apparence y a-t-il, que Saül ait été pendant vingt-quatre heures exposé aux yeux de tous les Prophétes dans une nudité aussi indécente & aussi intolérable, que celle que Bede lui attribue ?

En comparant ce que Bede dit de la fureur & de la folie de Saül, avec les principes de S. Augustin que nous avons expliqués plus haut, qui ne sera surpris de la hardiesse de l'Examinateur, qui dit que » Be-
p. 295. » de n'est pas le seul qui ait ainsi jugé de l'état de Saül, & que plu-» sieurs Peres, comme S. Augustin, & autres, ont fait aussi la même » réflexion.

VI.

Les Mêlangistes, pour appuïer l'état des Convulsionnaires, se servent encore de ce que dit S. Augustin touchant les différens états dans lesquels Saül s'est trouvé : Prophéte de Dieu à Gabaa & à Ramatha ; & dans l'intervalle, Prophéte du démon.

Mais pour confondre les Mêlangistes, il ne faut que bien établir le point de notre dispute. De quoi s'agit-il ? D'un mêlange de principes & d'opérations dans une même convulsion, dans une même action, dans une continuité d'actions & de représentations, qui ne sont le plus souvent distinguées par aucunes circonstances extérieures : & l'on ose se servir pour l'autoriser (ce mêlange) de ce que dit S. Augustin de trois états différens de Saül, tous trois marqués par des signes extérieurs, & par des tems dont le premier est séparé du dernier par un intervalle de plus de 30 années ? Dans Saül il n'y a aucune trace de mêlange des deux esprits, le bon & le mauvais : S. Augustin est si éloigné de le penser, qu'il est attentif dans le second Livre à Simplicien, à faire remarquer le soin qu'a l'Ecrivain
1. Reg. XVI. 14. sacré de dire, que l'Esprit de Dieu s'étoit retiré de Saül lorsque le malin esprit s'empara de lui.

Ce Saint Docteur ajoute, que Dieu a voulu faire voir par ces alternatives des états de Saül, que le don de la prophétie est gratuit, & qu'il peut être sans la charité. Et si l'exemple de Saül ne suffit pas, nous avons encore, dit-il, celui de Balaam : d'où il conclut que personne ne doit se glorifier du don de la prophétie, puisqu'il a été ac-

lib. 6. cap. 40. comment il avoit été arrêté par les Soldats, dit qu'ils le trouverent *nud* dans son lit couvert seulement d'une tunique de lin. *Eram nudus in veste linteâ.*

Saint Chrysostôme, parlant à ceux qui alloient être batisés, leur dit qu'il faut qu'ils se mettent *nuds*, excepté leur chemise. *Nudos, exceptâ interulâ.* Cath. 1. ad illuminandos.

Ainsi l'on voit que dans tous les Païs, & parmi toutes les Nations differentes, le mot *nudus* n'emporte point une nudité entiére, totale & parfaite. Et Bede a eu tort de conclure de ce qui est dit de Saül au chap. XIX. du 1. Livre des Rois : *cecidit nudus totâ die & nocte* : que ce Prince fut alors dans une nudité complette.

Digitized by Google

cordé à Saül réprouvé, plein d'ingratitude & de jalousie, rendant le mal pour le bien, & qui n'en est pas devenu meilleur pour avoir été animé de l'esprit prophétique ; (a) *Dari potuit reprobato, & invido, & ingrato, & reddenti mala pro bonis, & ne post ipsam quidem acceptionem spiritûs correcto in melius, & mutato.*

VII.

Mais, pourra-t-on dire, ne s'ensuit-il pas de ces deux exemples de Saül & de Balaam, que si le mêlange des deux principes dans une même convulsion, & dans une continuité de discours & d'actions, est insoutenable, du moins il est possible dans des discours & des actions clairement séparées par les intervalles de quelques heures, ou d'un jour à un autre jour, ou d'une semaine à une semaine.

Je réponds, 1°. que jusqu'à présent il a été principalement question du mêlange de deux principes dans une même convulsion, & dans une continuité de discours, d'actions & de représentations. C'est en cela que consiste la totalité morale de l'œuvre : si un tel mêlange, après avoir été soutenu avec tant de confiance, étoit aujourd'hui abandonné, ce seroit renoncer à l'œuvre entiere : nulle branche n'en pourroit subsister, après la chûte du gros de l'arbre.

2°. Le principe capital contre le mêlange concomitant, est le même contre le mêlange alternatif. Le dessein de Dieu dans la prophétie est de manifester des véritez importantes qui doivent être crues, suivies, & servir de régle. Or un mêlange de vrai & de faux d'heure en heure, de jour en jour, dans un homme que l'on donneroit pour l'Interpréte des volontez de Dieu, ne devroit-il pas lui faire perdre toute créance? Quel droit auroit-il de se faire obéir, si quelquefois & même souvent, en parlant au nom de Dieu, il a été convaincu de faux ?

3o. Pour soutenir raisonnablement un mêlange alternatif, tel que Saint Augustin l'a cru par rapport à Saül, il faudroit des signes extérieurs qui marquassent clairement que celui qui parle, passe du premier état à un autre tout différent. Or quels sont les signes extérieurs que nous donnent les Convulsionnaires de leur changement d'état ? Ne nous les a-t-on pas toujours présentés comme étant sous l'inspiration de Dieu ; & s'est-on une seule fois avisé d'avertir les spectateurs que ce jour-là l'esprit de vérité avoit abandonné la Convulsionnaire, pour la laisser à la discrétion de l'esprit de mensonge ? Le

(a) *S. Aug. lib. 2. ad Simpl. q. 1. n. 11. tom. 6. pag. 112.*

menſonge a été manifeſte & reconnu, (a) & jamais on ne s'eſt apperçu du changement d'état.

(a) Ici les exemples ſe préſentent en foule, & ſont faciles à trouver. La Convulſionnaire de la rue Mâcon, la première qui s'eſt mêlée de faire des prédictions, a MENTI, quand elle a aſſuré, que dans le moment qu'elle parloit, la maiſon où elle ſe trouvoit, & celle de S. Lazare où étoit M. B. toutes deux demeurées très-ſtables, alloient trembler : Et que le premier May 1732. le petit cimetiére de S. Médard ſeroit ouvert par la main inviſible de Dieu, pendant que M. de Paris apparoitroit dans l'Egliſe en préſence de tout le monde. Celle qui avoit prédit la guériſon de l'œil de M. Ameline, a MENTI : cet Eccléſiaſtique étant mort le jour même qu'elle avoit marqué qu'il recouvreroit pleinement la vûe.

La Sœur Margot, aſſez bien nommée l'Imbécile, a fait une foule de MENSONGES, quand elle a aſſuré, quoiqu'en extaſe, au mois de Novembre 1732. qu'Elie devoit paroître dans trois mois : que ſon avénément ſeroit alors précédé par une éclipſe de Soleil qui dureroit deux heures cinq minutes; que l'on verroit en plein midi une grande étoile dans le Ciel : qu'il paroitroit un arc-en-ciel extraordinaire ; que l'on verroit des Anges autour du Soleil & de la Lune ; & que c'étoit Elie qui s'étoit montré à la petite Houbigant ſous la forme d'un Ange blanc.

Roſalie a MENTI, en aſſurant poſitivement la guériſon de M. Raviſſard, Curé de Saint Hyppolite, mort deux jours après la prédiction. La Sœur Françoiſe, l'Inviſible, & nombre d'autres Sœurs, ont MENTI, en déclarant à F. Jean, compagnon de F. Victor, qu'il ſeroit pendu en place de Gréve : ce Frere étant mort, il y a quelques mois, tranquillement dans ſon lit, & ſon corps aiant été conduit ſolemnellement en nombreux cortége au Cimetiére des SS. Innocens, où il a été inhumé. Il eſt vrai, que pour perpétuer le menſonge, il s'eſt trouvé des Sœurs qui ont aſſuré que F. Jean reſſuſciteroit à la venue d'Elie, & qu'alors cette prophétie ſeroit accomplie; & j'ai appris qu'il y avoit eu des perſonnes aſſez ſimples pour le croire. F. Pierre, ſelon toutes les apparences, a MENTI, (car les Freres ne mentent guéres moins que les Sœurs,) quand il a dit que Dieu lui avoit révélé dans ſes convulſions, que ſes deſſeins ſur les Convulſionnaires étoient ſi grands, que les Anges leur porteroient envie, & voudroient, s'il étoit poſſible, changer leur état avec celui des Convulſionnaires. F. Olivier, qui eſt le même, a très-certainement MENTI, quand dans un diſcours du 29 Mai 1733. il a parlé du Prophéte Elie comme s'étant déja manifeſte à quelques-uns des Freres, & gardant *l'incognito* pour les autres juſqu'à ſon entrée publique, qui alors, ſelon Frere Olivier, ne devoit pas tarder long-tems. F. Etienne a MENTI, en promettant de chaſſer un certain jour le Diable qu'il ſuppoſoit être dans le corps d'une pauvre folle, en quoi, de ſon propre aveu, il n'a pû réuſſir, parce que, dit-il alors, il y avoit un incrédule (à l'œuvre des convulſions) dans la compagnie. L'Aboyeuſe a MENTI, en prédiſant la réſurrection d'un enfant mort, qu'elle garda pour ce ſujet pendant trois jours ; & qu'il fallut lui enlever, parce qu'il commençoit à infecter par ſa corruption. Une Convulſionnaire que je crois la Sœur Duval, a MENTI, en aſſurant que le célébre M. Duguet, dont elle avoit déploré la chûte, c'eſt-à-dire, l'oppoſition très-marquée aux convulſions, ſe releveroit avant que de mourir, en reconnoiſſant la divinité de l'œuvre, laquelle tout le monde ſçait qu'il a conſtamment rejettée juſqu'au tombeau. Sœur Catherine a MENTI, & menti à différentes repriſes, je ne ſçais même ſi elle ne ment point encore, en aſſurant toujours la guériſon de ſa petite niéce, qui n'arrive point. Charlotte a MENTI, en ſoutenant régulièrement chaque jour pendant trois ſemaines, qu'une Demoiſelle morte hydropique depuis ce tems dans une Ville de Province, où elle s'étoit retirée, guériroit sûrement de ſa maladie, dont Sœur Charlotte prenoit inutilement pendant tout ce tems les ſymptômes, à ce qu'elle diſoit, ſur elle-même. La Convulſionnaire du Village à quatre lieues de Paris a MENTI, en déclarant que les brouilleries du Parlement, finies tranquillement il y a quelques années, ne ſe termineroient pas ſans effuſion de ſang, & ſans que M. l'Evêque de Montpellier fût à la tête des victimes. F. Innocent a MENTI, en aſſurant qu'une femme, dont il s'imaginoit avoir pris la maladie, étoit parfaitement guérie, au moment qu'elle l'étoit réellement de tous ſes maux par la mort ; ce qui ſurprit fort F. Innocent quand il en apprit la nouvelle. Nifette a pa-

Digitized by Google

Enfin il n'y a point d'exemple qu'on change ainſi d'état d'heure en heure, de jour en jour, & qu'on paſſe ſucceſſivement & bruſquement du diabolique au divin, & du divin au diabolique.

VIII.

Les Mêlangiſtes croïent appercevoir dans une expreſſion de S. Auguſtin, le mêlange de principes qu'ils ſoutiennent, c'eſt-à-dire, *un mêlange de principes dans la même perſonne, conjointement & dans le même tems, dans la ſuite & la continuité de la même action extérieure, & revêtue au dehors des mêmes circonſtances.* *Première Inſcription en faux, p. 7.*

Voici cette expreſſion. Saint Auguſtin dans le XII. Livre de la Géneſe à la lettre (*a*) ſe ſert du terme de mêlange, & il parle d'un eſprit étranger, ou bon, ou mauvais, mêlé avec l'eſprit de l'homme : *commixtione cujuſquam alterius ſpiritûs, ſeu mali, ſeu boni. Expreſſion*, dit l'Examinateur, *bien remarquable pour le mêlange ; il eſt ſouvent parlé dans ce même Livre de ce bon & de ce mauvais eſprit ; & de la part qu'ils ont l'un & l'autre dans les opérations extraordinaires, & qu'ils peuvent avoir dans preſque toutes.*

L'adreſſe de l'Examinateur tend à faire entendre que Saint Auguſtin parle du mêlange du bon & du malin eſprit, agiſſans enſemble ſur la même perſonne, & concourans à la même action. Au lieu que Saint Auguſtin parle d'un eſprit étranger, tantôt bon, & tantôt mauvais, qui ſe mêle l'un OU l'autre, & non pas l'un ET l'autre en-

reillement MENTI, en promettant avec aſſurance la guériſon d'un enfant de ſept ans, qui n'en mourut pas moins le 14 Avril 1731. La petite Houbigant a MENTI, en promettant, quoique ſûr l'aſſurance, à ce qu'elle diſoit, d'un Ange vêtu de blanc, chamarré d'ailes bleues, que ſa jambe, demeurée auſſi courte que par le paſſé, allongeroit viſiblement à certain jour qu'elle avoit marqué. La Liquet a MENTI, quand en 1732. elle annonçoit pour un jour, paſſé depuis long-tems, que le Saint-Eſprit deſcendroit viſiblement ſur les Convulſionnaires : & pour un autre jour qui en devoit être comme l'octave, l'éclat d'une lumiére extérieure & ſenſible, au milieu de laquelle Frere Théodore ſeroit mis au fait des trois gobelets, eſpéce de tour de paſſe-paſſe dont je le crois auſſi peu inſtruit maintenant, qu'il l'étoit alors. Enfin, car le tems me manqueroit ſi je voulois rapporter en détail tous les menſonges des Sœurs & des Freres ; ils ont tous MENTI, & chacun pluſieurs fois, ſoit en voulant ſe mêler de pénétrer le fond des cœurs, ſoit en s'ingérant de prédire l'avenir. L'Eccléſiaſtique de Province l'a reconnu lui-même. » Un Prophéte, dit-il, eſt » aſſuré que ce qu'il dit eſt vrai, & que tout » ce qu'il a prédit arrivera infailliblement. » Or parmi les Convulſionnaires qui décou» vrent les choſes cachées, ou qui annon» cent des événemens futurs, il n'y en a » point qui portent ce caractére ». Ce voile des fauſſes énonciations, & des fauſſes prédictions, eſt le quatriéme qu'il diſtingue ſur l'œuvre. „ Voil· qui eſt aſſurément très„ grand, dit-il, & ſur lequel il n'oſe ſe pro„ mettre de répondre d'une maniére propre „ à ſatisfaire l'Ami qu'il inſtruit « : *Voyez Let. d'un Eccleſiaſtique de Province*, p. 36. Nous avons entendu M. P. déclarer que les Convulſionnaires *diſent ſouvent faux* ; ſoit quand ils veulent prédire l'avenir, ſoit quand ils prétendent manifeſter le ſecret des cœurs. Après de tels aveus, je n'ai plus qu'à me taire.

(*a*) *S. Aug. de Gen. ad litt. lib. XII. n. 25. tom. 3. pag.* 305.

Digitized by Google

ſemble avec l'eſprit de l'homme dans la ſuite & la continuité de la même action ; *commixtione cujuſquam alterius ſpiritûs*, SEU *mali*, SEU *boni*. Il n'eſt point du tout queſtion dans S. Auguſtin du mêlange du bon & du mauvais eſprit agiſſans enſemble ſur la même perſonne, mais des ſignes par leſquels on peut connoître quel eſt l'eſprit bon, OU mauvais, qui ſe mêle avec l'eſprit de l'homme, & qui eſt la cauſe des viſions qui lui arrivent.

Saint Auguſtin diſtingue, comme Saint Thomas l'a fait après lui, trois ſortes d'états par rapport aux viſions. Le premier de ces états, c'eſt celui du ſommeil ; le ſecond celui de l'extaſe proprement dite. Il ſpécifie ces deux états par une abſtraction entiere des ſens : *alienato prorſus animo à ſenſibus corporis*. Le troiſiéme état eſt celui dans lequel l'homme ne perd pas l'empire ſur ſes ſens, & voit en même tems par les yeux du corps les objets extérieurs, & par l'eſprit les images d'objets abſens ; *Oculis vident præſentia corpora, & abſentium imagines cernunt ſpiritu.*

Ibid. de de Gen. ad Litt. l 12. n. 26.

Si ces viſions ne ſignifient rien, alors, ſelon Saint Auguſtin, elles ne ſont autre choſe que des imaginations de l'ame, *ipſius animæ ſunt imaginationes* ; mais ſi elles ſignifient quelque choſe, *ſi autem aliquid ſignificant*, elles peuvent alors provenir du mêlange d'un eſprit étranger, (ou bon, ou mauvais) qui ſe ſert de ces images pour faire connoître à l'eſprit de l'homme avec qui il ſe mêle, ce qu'il ſçait, ſoit qu'il lui en donne l'intelligence, ſoit qu'il la réſerve pour un autre ; *Commixtione alterius ſpiritûs fieri poteſt, ut ea quæ ipſe ſcit, per hujuſmodi imagines ei, cui miſcetur, oſtendat, ſive intelligenti, ſive ut ab alio intellecta pandantur.*

ibid.

Saint Auguſtin nous donne enſuite des régles pour diſcerner les viſions qui viennent du mêlange du bon eſprit avec l'eſprit de l'homme, de celles qui viennent du mêlange du malin eſprit. Et ces régles, bien loin de ſervir à appuïer le ſyſtême du mêlange, concourent toutes à le renverſer de fond en comble.

1°. Il dit qu'il ne faut pas juger qu'une viſion vient du bon eſprit, parce que celui qui a eu cette viſion, fait quelques prédictions vraies ; car le démon peut prédire des choſes vraies : *nec ſanè mirum eſt, ſi & dæmonium habentes aliquando vera dicunt, quæ abſunt à præſentium oculis.* Cette ſeule régle renverſe le Syſtême du mêlange : car il eſt fondé ſur la vérité de quelques prédictions mêlées avec beaucoup de fauſſes prédictions ; & Saint Auguſtin dit qu'il n'y a rien en cela de ſurprenant, & qui dénote le bon eſprit, parce que ceux qui ſont animés par le démon, peuvent prédire des choſes vraies.

ibid. n. 28.

2°. Saint Auguſtin dit que lorſque le malin eſprit agit tranquillement,

Digitized by Google

ment, & qu'il dit ce qu'il peut, ſans cauſer aucune vexation dans le corps, & ſur-tout lorſqu'il annonce des choſes vraies & utiles, en ſe transformant en Ange de lumiére, le diſcernement eſt très-difficile à faire: *Diſcretio ſanè difficillima eſt, cùm ſpiritus malignus quaſi tranquillus agit, ac ſine aliquâ vexatione corporis, aſſumpto humano ſpiritu, dicit quod poteſt: quando verâ etiam dicit, & utilia prædicat, transfigurans ſe, ſicut ſcriptum eſt, velut Angelum lucis.* Ce que dit ici S. Auguſtin eſt encore déciſif contre l'état des Convulſionnaires: car il ne trouve de difficulté dans le diſcernement, que lorſque le démon ne cauſe aucune vexation dans le corps, & qu'il ne dit que des choſes vraies & utiles, en ſe transformant en Ange de lumiére. Or l'état des Convulſionnaires ne s'eſt manifeſté que par de très-grandes véxations du corps. (*a*) Leurs diſcours ont été mêlés de vrai & de faux, & remplis de beaucoup de choſes baſſes, puériles, inutiles, inſipides, extravagantes. (*b*) A ces traits S. Auguſtin n'auroit

ibid.

1. *Cor.* 14.

(*a*) On n'a pas encore oublié ces mouvemens horribles & violens de M. Maup.., du M. de L.., & de tant d'autres dont Paris a été témoin, & qui n'ont eu d'autre effet que celui d'étonner les ſpectateurs. En voici de plus tranquilles dont nous inſtruit M. P..., & qui étoient joints à de belles choſes. Il a „ vû une Convulſionnaire qui dit le *Miſere-* „ *re* en françois, avec une attitude & une „ variété de mouvemens que la convulſion „ ſemble former, pour exprimer le ſens de „ chaque verſet du Pſeaume, de maniére „ (qu'il trouve) que ſes convulſions apprennent mieux à prier que les plus beaux diſ„ cours: & en même-tems cette Sœur tire la „ langue dans ſa priére comme une poſſé„ dée; ſon viſage vient défiguré par des con„ torſions horribles: & ſes convulſions ſont, „ dit M. P.., des plus affreuſes. « *Lettre IV. n.* 12. Il en a » vû une autre qui forme des „ priéres courtes, mais très-vives, & qui „ marquent ſur-tout une réſignation parfai„ te à la volonté de Dieu; mais en même „ tems elle eſt portée par ſes convulſions à „ ſe déchirer le viſage avec ſes ongles, à ſe „ jetter par la fenêtre. « *Ibid.* Quels modéles de priéres! car Dieu, dit M. P..., nous „ met de telles repréſentations ſous les yeux, „ pour nous reprocher notre tiédeur & notre „ dureté dans la priére. *Ibid.*

(*b*) Veut-on des exemples de choſes baſſes, puériles, badines, indécentes même, qui ont accompagné les diſcours des Convulſionnaires? J'en trouve de toutes ces eſpéces dans une Sœur Jeanne, qui figuroit au mois de Mai 1733. D'abord elle étoit couchée ſur les genoux d'un Frere, & s'y faiſoit bercer: que cette idée ne révolte perſonne; c'étoit pour figurer les enfans de Dieu: mille petites actions badines & enfantines accompagnoient, comme de raiſon, cette repréſentation; & elles étoient jointes à des diſcours peu ſuivis, & peu liés, ſur les victimes réelles & repréſentatives, & l'état de folie où paroiſſoient pluſieurs Convulſionnaires. On ne la berçoit pas toujours, & elle paſſoit ſubitement à un état bien moins tranquille; elle ſe faiſoit tenir les pieds en haut, & la tête en bas; & dans cette poſture, elle diſoit: „ Elle eſt (l'Egliſe) toute renverſée; elle ne „ ſçait plus où s'appuier; tous ſes pilliers „ ſont renverſés, & nos Maitres regardent „ votre œuvre avec dédain. Eſt-ce donc de „ petites choſes? Non, mon Dieu, ce ſont „ de grandes choſes; mais cela leur paroit „ petit, parce que cela n'eſt point découvert „ dans toute ſon étendue. « On en revenoit après au bercement; & la Sœur diſoit: „ Ber„ cez-nous, Seigneur, comme vous avez „ bercé vos Saints; & tout de ſuite: Ré„ veillez vos enfans. « Enſuite elle ſe plioit le corps, & ſe mettoit comme une boule, aiant la tête, les pieds & ſes mains jointes enſemble; & dans cette ſituation elle faiſoit à Dieu cette priére, qui marquoit le but de ſon action: » Seigneur, faites plier vos en„ fans pour les faire obéir. « Le tout finiſſoit par une accolade dos ſur dos avec une perſonne de la compagnie; & la Sœur ordonnoit qu'on les liât bien enſemble: c'étoit

Digitized by Google

trouvé aucune difficulté à juger que ce n'eſt pas le bon eſprit qui s'eſt mêlé avec l'eſprit des Convulſionnaires.

3°. S. Auguſtin donne pour troiſiéme régle, que ſi celui qui ſe donne comme favoriſé par des viſions, dit des choſes qui ſont contre les bonnes mœurs, ou contre la régle de la foi, alors on connoit ſans peine que ce n'eſt point le bon eſprit qui fait parler en cette occaſion; *non enim magnum eſt, tunc eum dignoſcere, cùm ad aliquà perveneris, vel perduxerit, quæ ſunt contra bonos mores, vel regulam fidei: tunc enim a multis dignoſcitur.* Saint Auguſtin au milieu des Convulſionnaires, les entendant avancer des choſes contraires à la ſaine doctrine, (a) & aux régles des mœurs, auroit-il héſité un inſtant

ibid.

pour montrer & faire ſentir au doigt cette grande vérité, que nous devons tous être unis par les liens d'une étroite charité. C'eſt ainſi que cette Sœur inſtruiſoit & par ſes diſcours, & par des exemples qu'on ne peut diſconvenir être à la portée des plus ſimples.

(a) L'Eccléſiaſtique de Province nous donne acte d'erreurs avancées par les Convulſionnaires dans leurs convulſions; mais ſans entrer dans le détail, n'aiant point fait ſur cela de recherches particuliéres, il ſe contente de produire ſeulement l'exemple d'une Convulſionnaire qui avoit expliqué de l'Abſolution Sacramentelle, le commandement de pardonner à ſon frere juſqu'à ſeptante fois ſept fois. Pour prémunir en même tems ceux qui pourroient faire la recherche des erreurs avancées par les Convulſionnaires (car il ſonge à tout) il leur donne cet avis néceſſaire, » d'examiner avant toutes choſes, ſi ce » n'eſt point en faiſant le perſonnage de » Conſtitutionnaires que les Convulſion- » naires avancent ces erreurs. « Tâchons de ſuppléer ici au défaut du Provincial, ſur le point dont il eſt queſtion, en laiſſant aux Lecteurs le ſoin de faire uſage, s'ils le jugent à propos, de la régle qu'il preſcrit.

Je ne crois pas, par exemple, que l'on regarde comme une vérité catholique ce qu'a dit un des Freres qui a le plus figuré au commencement de l'œuvre, mais qui eſt rentré depuis dans l'ordre commun & ordinaire; que le ſang des victimes (Convulſionnaires) mêlé avec celui de J. C. eſt le fondement de l'eſpérance que nous attendons. » Frappez, dit-il à Dieu (dans un diſcours » du mois de Février 1732.) & ne m'épar- » gnez pas; Vos coups tomberont ſur le » ſang de votre Fils; & le MIEN, ajouta-t-il » modeſtement, EN SE MESLANT AVEC LE » SIEN, AURA LA FORCE D'APPAISER VOTRE » JUSTICE, & D'ATTIRER ſur moi & ſur me » Freres VOTRE MISERICORDE. « adreſſant Et la parole à la Mort qu'il perſonnifie par une riche proſopopée dans un autre diſcours du 25 du même mois» Ah! c'en eſt fait » dit-il, les victimes (c'eſt toujours des » Convulſionnaires qu'il parle) ſont immo- » lées: ton empire eſt détruit du même » coup qui a donné la mort à l'innocence » cachée ſous cette multitude de crimes (il » faut avouer que l'innocence eſt bien ca- » chée ſous la plûpart des filles Convulſion- » naires.) Ce n'eſt pas, continue le Frere » parlant toujours à la Mort, de ſimples hom- » mes que tu viens d'égorger, ils étoient re- » vêtus de l'innocence de l'Agneau. « (Quoi les Duſſon, les Charlottes, les Roſalies, les le Févre, &c. ſont revêtues de l'innocence de l'Agneau!) & ſon ſang (de l'Agneau) en » ſe mêlant à celui que tu viens de verſer, (en figure ſans doute, car nous n'en avons point encore vû de répandu) a aboli la » cédule de tous les crimes dont la vûe te » trompoit. « On trouve ces idées aſſez communément répandues dans les diſcours du Frere dont il eſt queſtion.

Je ne ſçai quel ſens orthodoxe on pourroit de même donner à ce que dit le même Frere dans un diſcours qu'il prononça au mois de Mars ſuivant; » que ſes convulſions prépa- » rent à la venue d'Elie, comme le baptême » de Jean préparoit à la venue de J. C., & » que quand le Prophéte viendroit, il fau- » droit de nouveau recevoir le Baptême de » l'eau & de l'Eſprit. » Le Frere en réinſti- tua alors le Rit, en prenant de l'eau qu'il verſa ſur une ou deux Convulſionnaires, en diſant: » Dieu te baptiſe dans l'eau & dans

Digitized by Google

à les regarder comme agités par le malin eſprit mêlé avec le leur ? Mais avec quelle force ce Pere ne ſe ſeroit-il pas élevé, contre ceux qui auroient oſé lui préſenter comme animés de l'Eſprit de Dieu, des perſonnes qui dans leurs actions, auroient bleſſé les régles les plus communes de la bienſéance & de la pudeur ? *(a)*

„ le feu, au nom du Pere, du Fils, & du „ S. Eſprit.

Je retrouve les idées de victimes, qui occupoient beaucoup les Convulſionnaires cette année là dans le diſcours d'un autre Frere (F. Pierre) du 1 Avril 1733. » Si vous „ voulez nous laver, diſoit-il à Dieu, nous „ vous donnerons bien de l'occupation : (il n'eſt pas difficile d'en connoître la raiſon :) „ Lavez donc cette victime, rendez-la blan„ che, afin qu'elle puiſſe vous être offerte ; „ chargez-vous d'abord des péchez de cette „ victime, & après les avoir expiés, elle ſe„ ra capable de porter les péchez des autres „ & DE LES EXPIER.

Les Sœurs parlent d'une maniére encore moins correcte que les Freres ; & il n'y a pas lieu d'en être étonné. Une Sœur, Marie de l'Incarnation, paroiſſant fort occupée à joindre enſemble deux bâtons, & mettant à une opération ſi facile un tems conſidérable, une perſonne lui en demanda la raiſon : Ignorez-vous, répond la Sœur, que J. C. a été quatre mille ans à préparer la ſienne ? (ſa croix.)

Une autre Sœur étant en convulſion, dit un jour ces extravagantes paroles : Les Sauvages adorent le Soleil, & ils adorent Dieu ; car Dieu eſt le Soleil. Une perſonne de l'aſſemblée voulant réduire ces paroles à l'analogie de la Foi ; ſans doute que vous voulez dire, dit-elle à la Sœur, que les Sauvages qui adorent le Soleil ſe convertiront, & adoreront le Dieu véritable ? Non, reprit la Convulſionnaire, (mécontente de la correction que les Sœurs ſouffrent communément avec impatience,) ils adorent le Soleil, & le Soleil eſt Dieu, ils adorent Dieu. A cette prémiére extravagance elle en joignit une autre, (car ordinairement les Sœurs n'en font pas pour une ;) prenant un vaſe où il y avoit de l'eau mêlée avec de la terre du tombeau de M. de Pâris, & montrant cette eau à l'aſſemblée : Voilà, dit-elle, le ſang de Jeſus-Chriſt. Oui, voilà le plus précieux ſang de J. C. Ces paroles furent rapportées à un homme fort connu dans Paris, mais qui joignoit à une grande piété un dévouement entier pour l'œuvre des convulſions ; il fit paroître d'abord ſon étonnement & ſa ſurpriſe, mais la réflexion lui fit ajouter qu'il falloit expliquer tout cela. Tant il eſt vrai que le zéle pour les convulſions, quand il eſt venu à un certain point, dérange toutes les idées, & cela à l'égard même des perſonnes qui devroient être le plus à l'abri de ſemblables impreſſions. Quiconque voudra être plus inſtruit ſur ce point, peut lire une Lettre ſur la Théologie des Convulſionnaires, écrite par un célébre Théologien, qui en a porté juſqu'au tombeau une douleur amére que renouvelloit en lui chaque jour ce qu'il apprenoit de l'étrange phénoméne des convulſions.

(a) Croit-on, par exemple, que S. Auguſtin eût été ſpectateur tranquille d'une ſcéne telle que celle qu'a donné ſi long-tems la le Févre au milieu de Paris ? Un homme robuſte s'aſſeioit à terre, & appuioit ſes pieds contre le mur pour ſe tenir plus ferme, lui preſſoit le dos, pendant que trois autres preſſoient cette fille, aſſiſe auſſi à terre, contre le dos du premier. On varioit enſuite le ſpectacle ; trois hommes d'un côté & trois de l'autre preſſoient la Convulſionnaire par devant & par derriére de toute la force dont ils étoient capables. Ce n'étoit pas tout : couchée après cela ſur un lit, neuf hommes la tenoient par les pieds & par les bras, deux à chaque, & un par la tête ; ils la tiroient enſuite horiſontalement de toute leur force, puis ils la balançoient lentement comme pour la ſoulager de cette cruelle opération, & lui donner le tems de prendre ſes forces. Enfin, & c'étoit la convulſion favorite de cette fille, elle ſe mettoit ſur ſes genoux, la tête poſée ſur ceux de ſa mere, & alors deux perſonnes ſe mettant à côté d'elle, l'une à droite, l'autre à gauche, lui frappoient du plat de la main ſur le dos, le plus vite & le plus fort qu'il leur étoit poſſible ; ils étoient relévés par d'autres, & l'on frappoit ainſi ſans diſcontinuer, juſqu'à ce qu'elle eût dit : C'eſt aſſez. Cet exercice dura une ſois cinq heures de ſuite, & ſelon la ſuppuration qui fut faite, la Convulſionnaire ſe trouvoit avoir reçu 184000. coups. On tient ces faits de témoins oculaires, & l'on ſçait d'un d'entre eux, qu'un jour étant preſſé, quelque choſe qu'il pût dire pour s'en défendre, de donner de

S. Auguſtin, toujours ferme dans ſes principes, confirme toutes ces régles par un célébre paſſage, (a) où il dit, que lorſque c'eſt le malin eſprit qui ſe ſaiſit des hommes, en formant en eux des viſions, il les rend ou démoniaques, ou Enthouſiaſtes, ou il en fait de faux Prophétes; *cùm malus in hæc (viſa) arripit ſpiritus, aut dæmoniacos facit, aut arreptitios, aut falſos Prophetas.*

Saint Auguſtin n'auroit jamais pû s'exprimer ainſi, s'il avoit cru, comme les Mélangiſtes le penſent, que les violentes agitations du démon, le trouble ou le dérangement de la raiſon, le mêlange du vrai avec le faux, ne ſont pas incompatibles avec l'inſpiration du bon eſprit.

En effet, s'il eſt vrai que dans un état que l'on ſuppoſe ſurnaturel, on peut ſouffrir les plus violentes agitations du corps, ſans être cenſé poſſédé, comme le prétendent les Mélangiſtes; Saint Auguſtin n'a pas dû conclure de ces mouvemens violens du corps, que quelqu'un eſt démoniaque. Dans le ſurnaturel il n'y a que deux agens; Dieu, ou le démon: où ſe trouvent de violentes agitations, S. Auguſtin n'y voit que le démon; *aut dæmoniacos facit.*

En ſecond lieu: s'il eſt vrai qu'on puiſſe être ſous l'inſpiration divine, & avoir en même tems l'eſprit troublé & dérangé, S. Auguſtin n'a pas dû dire que le dérangement de la raiſon dénote des Enthouſiaſtes. Dieu eſt la ſouveraine raiſon, & le principe de tout ordre: dès que S. Auguſtin voit le trouble & le dérangement de la raiſon, il ne voit plus que l'opération du démon qui fait les Enthouſiaſtes; *aut arreptitios.*

Enfin s'il eſt vrai que l'on n'eſt pas toujours cenſé faux Prophéte, parce qu'on mêle le faux avec le vrai, S. Auguſtin a tort de conclure indéfiniment, que tous ceux qui ſe donnant pour inſpirés, mêlent le faux avec le vrai, ſont de faux Prophétes. Dieu eſt la ſouveraine vérité: dès que S. Auguſtin voit la fauſſeté, il ne reconnoît que l'eſprit de menſonge, qui anime & qui fait parler les faux Prophétes; *aut falſos Prophetas.*

On voit par là que les ſignes que nous donne S. Auguſtin pour diſcerner les différens principes des viſions, ne ſe bornent pas ſeulement au diſcernement des effets, mais qu'ils s'étendent au diſcernement des perſonnes: ce qui eſt tout-à-fait oppoſé au Syſtême du

ſemblables coups, il arriva, ſoit que ce dernier eût la main plus forte, ſoit qu'il ne frappât pas à l'endroit précis où il devoit frapper, que la Convulſionnaire cracha le ſang: Cela ſurprit les Freres, qui croioient leur Sœur invulnerable, & qui s'étoient moqués de la ſimplicité de ce nouveau venu, qui craignoit de lui faire mal en lui déchargeant ſes coups.

(a) *S. Aug. de Gen. ad Litt. lib. 12. n. 41. tom. 3. p. 311.*

mêlange, qui consiste à distinguer les effets, sans rien conclure contre les personnes.

Les Mêlangistes distinguent dans les effets le bon qu'il faut retenir, & le mauvais qu'il faut rejetter. Par exemple, dans un discours ils distinguent ce qu'il y a de bon & de vrai, d'avec ce qu'il y a de faux & de mauvais. Ils abandonnent au malin esprit ce qu'il y a de mauvais, & attribuent à Dieu ce qu'il y a de bon : C'est par là qu'ils se sont fait un honneur apparent d'être attachés aux régles, & qu'ils entraînent beaucoup de personnes, qui n'étant point en état d'approfondir les matiéres, se croïent en sûreté, en disant que dans cette œuvre ils conservent ce qu'il y a de bon, & rejettent ce qu'il y a de mauvais, sans rejetter les personnes dans lesquelles on trouve les signes, qui, selon Saint Augustin, sont les marques du malin esprit qui fait les Démoniaques, ou les Enthousiastes, ou les faux Prophétes.

Les principes de S. Augustin sont entiérement conformes à l'Ecriture, aux Peres, & aux idées de toutes les nations.

Selon l'Ecriture (*a*) il suffit qu'un homme se donnant pour inspiré, & comme parlant au nom de Dieu, soit convaincu d'une seule fausseté dans ses prédictions, pour être rejetté comme faux Prophéte : la condamnation ne tombe pas seulement sur la fausseté, mais sur la personne même qui a énoncé le faux.

Les Peres, (*b*) sans s'arrêter à ce qu'il pouvoit y avoir de bon dans les Montanistes, n'ont pas hésité à rejetter Priscille & Maximille, comme fausses Prophétesses, ne faisant point tomber seulement leur censure sur une fausse prophétie, que l'événement confondoit, mais sur la personne qui l'avoit avancée.

Toutes les Nations conviennent dans ces mêmes idées. Un homme qui a trahi son ami, est rejetté comme un traître ; un Négociant qui a trompé dans le commerce, perd toute la confiance ; un Juge qui s'est laissé corrompre par l'argent, est regardé comme indigne d'exercer la Justice : pour effacer ces notes d'infamie, on n'a jamais été reçu à alléguer quelques actions de fidélité, de probité, & de justice.

Ainsi le discernement que les Mêlangistes proposent pour conserver l'honneur & l'autorité des personnes, en abandonnant le mal qu'ils ne peuvent couvrir, est un moïen banni de la société & rejetté de tous les peuples, comme il est proscrit par l'Ecriture & par les Saints Docteurs de l'Eglise.

(*a*) Voïez le Deuteronome, *chap.* XVIII. *v.* 21.

(*b*) Voïez les autoritez des Saints Docteurs de l'Eglise, rapportées dans le Système des Discernans.

IX.

S. Auguſtin, après avoir marqué les caractéres qui déſignent des hommes uniquement animés par l'eſprit de Satan, nous montre dans ceux qui ſont animés par l'eſprit de Dieu, des hommes tout différens des premiers. » Mais lorſque c'eſt le bon eſprit, dit ce Pe» re, il fait des hommes fidéles qui annoncent des myſtéres, & qui » ſont, ou de vrais Prophétes, quand il leur donne l'intelligence de » ce qu'ils voïent, ou bien qui ſont deſtinés pour un tems ſeulement » à voir & à raconter les choſes que Dieu veut faire connoître par » eux aux autres hommes ; *cùm autem bonus, fideles myſteria loquentes, aut accedente etiam intelligentiâ, veros Prophetas, aut ad tempus, quod per eos opportet oſtendi, videntes atque narrantes.*

S. Auguſtin oppoſe clairement homme à homme; des hommes qui ſont voir par la violence des mouvemens de leur corps, ou par le dérangement de leur raiſon, ou par le faux qu'ils mêlent avec le vrai, que le malin eſprit eſt l'unique mobile qui les remue; il oppoſe, dis-je, ces hommes à d'autres hommes qui n'ont aucun de ces caractéres vicieux, & qui ſont voir par leur fidélité & par la vérité de ce qu'ils diſent, qu'ils ſont animés par le bon eſprit qui s'eſt mêlé avec leur eſprit. Et c'eſt en cela que S. Auguſtin fait conſiſter le mêlange du bon eſprit avec l'eſprit de l'homme.

Après ces éclairciſſemens, on ne ſçauroit être trop étonné de la
p. 305. hardieſſe de l'Examinateur, qui a oſé dire que » ce célébre paſſage » de Saint Auguſtin établit d'une maniére encore plus préciſe le » mêlange du bon & du malin eſprit dans les opérations extraor» dinaires.

X.

Il eſt encore néceſſaire de parler d'une autre idée chimérique des Mêlangiſtes. Ils prétendent que S. Auguſtin dans le paſſage que nous venons d'expliquer, admet une énonciation prophétique dans l'aliénation ou abſtraction des ſens.

14. Lettre, p. 45. *Ce paſſage de Saint Auguſtin*, dit M. Poncet, *eſt une nouvelle preuve qu'on peut parler par l'Eſprit de Dieu dans l'aliénation des ſens.*

Je crois qu'il eſt à propos de remettre les paroles de S. Auguſtin ſous les yeux du Lecteur; *cum malus in hæc (viſa) arripit ſpiritus, aut dæmoniacos facit, aut arreptitios, aut falſos Prophetas : cùm autem bonus, fideles myſteria loquentes, aut accedente etiam intelligentiâ, veros Prophetas, aut ad tempus, quod per eos opportet oſtendi, videntes, atque narrantes.*

Digitized by Google

Les Mêlangistes soutiennent que S. Augustin reconnoît ici des Fidéles qui parlent, dans le moment même qu'ils reçoivent des visions, & qu'ils sont dans l'aliénation des sens.

Mais il a fallu commencer par altérer le passage de S. Augustin en le traduisant. Voici de quelle maniere l'Examinateur en traduit la seconde partie : *Si c'est un bon esprit, il fait parler les Fidéles des choses mystérieuses & sublimes, soit qu'il les éleve à la qualité de vrais Prophétes, en leur donnant en même tems l'intelligence de ce qu'ils disent ; soit qu'il se contente de leur faire voir, & raconter* DANS CE MOMENT-LA *ce que Dieu veut montrer, & marquer par eux, quoiqu'ils ne le comprennent pas.* p. 305.

L'infidélité de l'Examinateur consiste, à traduire ce mot *ad tempus* par ceux-ci, DANS CE MOMENT-LA, & à les placer immédiatement après *voir* & *raconter* : par là il fait dire à S. Augustin, que les Fidéles voïent & racontent en même tems : ce qui favorise la prétention des Mêlangistes, que l'énonciation prophétique n'est pas incompatible avec l'abstraction des sens.

Mais nous n'avons besoin que de rétablir le texte de ce Pere, pour y appercevoir un sens très-différent de celui que les Mêlangistes lui attribuent. » Si c'est le bon esprit, dit S. Augustin, qui se » saisit des hommes, il en fait des hommes fidéles qui annoncent des » mystéres, & qui sont de vrais Prophétes, quand il leur donne l'in- » telligence de ce qu'ils voïent, ou bien qui sont destinés seulement » pour un tems, à voir & à raconter les choses que Dieu veut faire » connoître par eux aux autres hommes.

Il n'est point question dans ce passage d'un discours prononcé dans le tems de la vision, & de l'abstraction des sens, mais de ce que les Fidéles, soit les vrais Prophétes, soit ceux qui sont destinés, seulement pour un tems, à voir & à raconter ce que Dieu veut faire connoître par eux aux autres hommes, de ce que, dis-je, ces Fidéles racontent après leurs visions. *Voir*, c'est le tems de la vision ; *raconter*, c'est ce que les vrais Prophétes, à qui Dieu donne l'intelligence de leurs visions, ou ceux qui ont des visions pour un tems & d'une maniére passagére, racontent quand ils sont rendus à eux mêmes. Tel est le sens des paroles de Saint Augustin, & c'est le seul qui s'accorde avec la doctrine constante de ce Pere, & de toute l'Eglise.

Une nouvelle preuve de la doctrine de S. Augustin sur ce point, qui montre en même tems combien ce Pere a été ferme dans ce principe, c'est ce qu'il dit dans sa Lettre 169. fort postérieure à son Ouvrage sur la Genese : » Que l'esprit de prophétie ne contraint ja-

Digitized by Google

» mais ceux qu'il inſpire, de parler ; *quaſi ſpiritus prophetiæ etiam invitos loqui cogeret.* Ce Pere parle en cet endroit non ſeulement des Prophétes du premier rang, mais de tous ceux généralement qui ont reçu l'eſprit de prophétie. Et il faut remarquer que c'eſt ſur ce fondement que l'Apôtre établit un ordre dans l'exercice des dons ſpirituels : ce qui ne pourroit avoir lieu à l'égard des perſonnes qui ſeroient dans l'aliénation, ou l'abſtraction des ſens, lors de l'énonciation prophétique.

On ſe rappelle ici ce que nous avons déja rapporté de S. Thomas, parfaitement d'accord avec S. Auguſtin, que l'énonciation prophétique ſe fait toujours hors de l'abſtraction des ſens ; *denuntiatio prophetica ſemper fit ab homine non abſtracto à ſenſibus.* Rien n'eſt plus oppoſé aux idées des Mêlangiſtes.

En vain, pour appuïer le faux ſens qu'ils attribuent au paſſage de Saint Auguſtin, ils ſe jettent dans les recherches ſans nombre que ce Pere fait touchant les différentes cauſes des viſions naturelles. Saint Auguſtin ne confond point ces viſions avec celles qui ſont ſurnaturelles & prophétiques ; & il faut nous en tenir aux ſignes par leſquels il nous apprend à diſtinguer les viſions qui viennent de Dieu dans l'ordre des prodiges, de celles qui viennent du malin eſprit, & dont l'effet eſt de rendre les hommes démoniaques, ou de déranger leur raiſon, ou d'en faire de faux Prophétes ; *cùm malus in hæc (viſa) arripit ſpiritus, aut dæmoniacos facit, aut arreptitios, aut falſos Prophetas.*

C'eſt ainſi que de tous les paſſages de Saint Auguſtin que les Mêlangiſtes ont oſé alléguer en leur faveur, il n'y en a aucun qui ne ſoit pleinement déciſif contre le Syſtême du mêlange. Voïons maintenant s'ils ſeront plus heureux dans ce qu'ils alléguent, pour éluder, ou attirer à eux l'autorité de S. Thomas.

SECONDE SECTION.

Vaines ſubtilités des Mêlangiſtes, pour éluder les textes formels de S. Thomas, & ſe prévaloir de l'autorité de ce Saint Docteur.

I.

Il eſt évident que S. Thomas exclud de la prophétie proprement dite le Mêlange du vrai avec le faux. Nous avons vû qu'il donne pour garant de la vérité de l'inſpiration & de l'énonciation prophétique, la certitude même de la connoiſſance de Dieu.

Mais voici à quoi les Mêlangiſtes réduiſent le ſentiment du Saint

Digitized by Google

Saint Docteur ; ils prétendent qu'il n'exclud pas à l'égard de tout Prophéte de Dieu le Mêlange du vrai & du faux dans le tems de l'inſpiration & de l'énonciation prophétique ; & qu'il veut ſeulement dire que *le Saint-Eſprit ne peut enſeigner, ou faire prononcer aucune fauſſeté.* C'eſt là le ſens qu'ils donnent à ces paroles : *Verus Propheta ſemper inſpiratur a Spiritu veritatis, in quo nihil eſt falſitatis* ; le vrai Prophéte eſt toujours inſpiré par l'Eſprit de vérité, en qui il n'y a aucune fauſſeté. *Examen de la Conſultation, pag. 120.*

Tel eſt, dit l'Examinateur, *le ſens de S. Thomas, & ceſt celui que nous avions donné. Or qui a jamais douté d'une vérité ſi certaine ? Qui ne reconnoit l'Eſprit Saint pour l'Eſprit même de vérité, incapable d'enſeigner aucune fauſſeté ? Et qui oſeroit conteſter que tout ce qui vient de lui, tout ce qui eſt inſpiré par lui, & par conſéquent que tout ce qui eſt révelé par la prophétie & en conſéquence de ce don, eſt toujours vrai en ſoi, & tellement vrai, qu'il ne peut jamais être faux ? Mais cela, dit-il, comme le veulent les Conſultans, qu'à ce vrai qui viendroit de cet Eſprit, ne pût ſe joindre d'ailleurs quelque faux qui procédcroit d'un autre principe ; qu'à la prophétie, ou à certaines prophéties dont Dieu ſeroit l'Auteur, il ne ſe pût méler dans certaines perſonnes quelque choſe d'humain & d'étranger ?* *ibid.*

L'Auteur de l'Ecrit intitulé : *Expoſition du ſentiment de pluſieurs Théologiens, &c.* parle de même à l'occaſion de cet endroit de S. Thomas : *Si on ſe bornoit*, dit-il, *à dire que ce n'eſt point l'Eſprit de Dieu, qui fait parler les Convulſionnaires lorſqu'ils diſent faux, cela ſeroit très-vrai.* *p. 19.*

Peut-on montrer davantage la foibleſſe de ſa cauſe, qu'en recourant à une pareille ſubtilité pour éluder l'autorité de S. Thomas ? Quoi ! tout ce que veut dire S. Thomas, ſelon ces Auteurs, c'eſt que Dieu ne peut mentir ! Mais de quoi cela peut-il ſervir, pour apprendre à diſtinguer le vrai Prophéte du faux Prophéte, qui eſt ce que S. Thomas veut prouver ? Le faux Prophéte accordera volontiers que Dieu ne peut mentir : Mais ce qu'il a intérêt qu'on lui accorde, c'eſt que ſous un état divin & prophétique, il y ait des inſtans partagés entre le vrai & le faux, le vrai qui vient de Dieu, le faux qui peut venir, ou des ténébres de l'eſprit humain, ou de l'inſpiration du démon.

Ce qui eſt donc évident, c'eſt que S. Thomas exclud tout mêlange du vrai & du faux par rapport au vrai Prophéte, & que c'eſt ce caractére du vrai, toujours vrai, qui le diſcerne du faux Prophéte, parce que le faux Prophéte peut bien dire quelque vérité, mais il ne ſçauroit ſe ſoutenir toujours dans le vrai.

Digitized by Google

Le ſens que nous donnons aux paroles de S. Thomas, eſt ſi viſiblement celui qu'il a en vûe, qu'il eſt inutile de nous étendre en nouvelles preuves : mais il ne l'eſt pas, de remarquer la hardiſſe de l'Examinateur, qui, ſentant le poids de tous les Théologiens qui ont expliqué comme nous le paſſage de S. Thomas, a la témérité, pour s'en débarraſſer, de dire que *ſi quelqu'un d'entre eux, a été plus loin, il a excédé; & la vérité oblige de dire qu'il s'eſt trompé.*

I I.

Les Mêlangiſtes, après avoir tâché d'éluder par une indigne ſubtilité, l'argument tiré du mêlange du vrai avec le faux, par lequel S. Thomas diſtingue entre le vrai & le faux Prophéte, croient trouver dans l'article 6. de la Queſtion 172. de quoi appuier leur ſentiment touchant la compatibilité de l'inſpiration & de l'énonciation prophétique, avec le mêlange du vrai & du faux. Ils ſe fondent ſur ce que S. Thomas dit que *les Prophétes du démon parlent quelquefois par l'inſpiration divine.* C'eſt en effet ce que dit Saint Thomas, mais dans un ſens bien différent de celui que les Mêlangiſtes attachent à ſes paroles.

Mais de quoi s'agit-il dans notre diſpute ? c'eſt de ſçavoir ſi le faux & le vrai peuvent ſe trouver dans le diſcours d'une perſonne que l'on ſuppoſe parler ſous l'inſpiration divine.

Je veux bien accorder pour quelques momens aux Mêlangiſtes, que S. Thomas admet, par rapport aux Prophétes du démon, un mêlange de principes oppoſés, & un mêlange d'opérations contraires : Y eut-il jamais une maniére de raiſonner plus vicieuſe, que de conclure de ce qu'un tel mêlange ſe trouve dans les Prophétes du démon, qu'il peut ſe trouver auſſi dans les vrais Prophétes ?

S. Thomas l'exclud nettement par rapport aux vrais Prophêtes, & il donne le mêlange du vrai & du faux comme un ſigne certain, que celui qui prophétiſe eſt un Prophéte du démon, ou un faux Prophéte. Comment donc les Mêlangiſtes oſent-ils conclure de ce que les Prophétes du demon parlent quelquefois par l'effet d'une inſpiration divine, que dans les vrais Prophétes il peut ſe trouver un mêlange du vrai & du faux ?

I I I.

Mais, dit-on, n'eſt-ce pas une ſuite de ce que dit S. Thomas touchant l'énonciation prophétique par rapport aux Prophétes du démon, que le mêlange du vrai & du faux n'eſt pas incompatible avec l'énonciation prophétique ?

Digitized by Google

On a répondu cent fois que si S. Thomas admet un tel mêlange par rapport aux Prophétes du démon, il l'exclud tellement par rapport aux vrais Prophétes, qu'il le donne comme un ſigne certain, que celui qui parle eſt un faux Prophéte, ou un Prophéte du démon.

D'où il s'enſuit, que, comme il n'y a aucun Convulſionnaire qui n'ait été convaincu d'avoir mêlé dans ſes prédictions le faux avec le vrai, il n'y en a aucun qui ne ſoit déclaré, par l'autorité de Saint Thomas, faux Prophéte, ou Prophéte du démon. Et il eſt de la derniére abſurdité de prétendre s'échapper, en diſant que les Convulſionnaires *ne ſont nullement Prophétes*, de quoi nous ne doutons pas, pendant qu'on les a placés dans tous les degrez de prophétie proprement dite.

I V.

Mais, en avançant davantage, examinons quelle eſt la penſée de S. Thomas, lorſqu'il dit que les Prophétes du démon parlent quelquefois par l'inſpiration divine. Il veut dire que Dieu, *qui ſe ſert des méchans pour l'utilité des bons*, peut, quand il veut, changer un Prophéte du démon, en un vrai Prophéte, en lui donnant un autre eſprit que celui dont il étoit animé. C'eſt ce que ce Saint Docteur prouve par l'exemple de Balaam qu'il ſuppoſe avoir été un faux Prophéte, & que Dieu changea en un vrai Prophéte, pour lui faire annoncer la venue du Meſſie, & la délivrance de tout le peuple d'Iſraël.

V.

Il en eſt ainſi de l'exemple des Sybilles que S. Thomas joint à celui de Balaam. Pour diſſiper tout le verbiage de l'Examinateur ſur ce point, il faut ſeulement obſerver que les Livres Sybillins, qu'on reſpectoit beaucoup du tems de S. Thomas, ſont aujourd'hui reconnus par tous les Sçavans, pour un ouvrage compoſé après coup par des Chrétiens animés d'un faux zéle; & qu'ils contiennent (ce qui n'eſt pas ſurprenant) pluſieurs prédictions touchant les Myſtéres de l'Incarnation du Fils de Dieu.

S. Thomas ſuppoſe que la Sybille, ou les Sybilles ont été, en quelques occaſions de leur vie, ſaiſies par l'Eſprit de Dieu, qui de Prophéteſſes du démon qu'elles étoient, comme Balaam ſelon ce Saint Docteur, les avoit changées, pour un tems, en vraies Prophéteſſes, pour leur faire annoncer les Myſtéres de la Religion; & alors le ſentiment de S. Thomas touchant les prophéties des Sybilles, ne prouve rien pour le ſyſtême du Mêlange, puiſqu'il ne

Digitized by Google

les suppose, non plus que Balaam, inspirées en aucun tems par deux Esprits contraires.

V I.

Les Mêlangistes insistent sur ces paroles de S. Thomas: (a) *Mais même lorsque les Prophétes des démons sont instruits par les démons, ils prédisent certaines choses vraies, soit par la force de leur propre nature, dont le Saint-Esprit est le moteur, soit par la révélation des bons Anges, comme l'a pensé Saint Augustin.* Les Mêlangistes inférent de ces paroles, que le Saint Docteur reconnoît ici une inspiration divine, lors même que les faux Prophétes sont sous l'inspiration des démons; mais leur raisonnement n'est fondé que sur un sens très-faux qu'ils attribuent aux paroles de S. Thomas.

Pour mettre le Lecteur en état d'en juger, il est nécessaire de mettre sous ses yeux le passage en entier: *Les Prophétes du démon*, dit S. Thomas, *ne parlent pas toujours par la révélation des démons: mais ils parlent* aussi *quelquefois par l'inspiration divine, ainsi que cela paroît par l'exemple de Balaam, dont il est écrit*, num. 22. *que le Seigneur lui a parlé, quoiqu'il fût un Prophéte du démon. La raison en est, que Dieu se sert même des méchans pour l'utilité des bons; & c'est ainsi qu'il fait prédire quelquefois des choses vraies par les Prophétes des démons, tant pour rendre la vérité plus croiable, en lui faisant rendre témoignage par ses adversaires, que pour attirer plus aisement à la vérité des hommes disposés à ajouter foi à ce qu'ils disent: C'est ainsi que les Sybilles ont prédit beaucoup de choses touchant la venue de J. C.* MAIS MESME *lorsque les Prophétes des démons sont instruits par les démons, ils prédisent certaines choses vraies, soit par la force de leur propre nature, dont le Saint-Esprit est le moteur, soit par la révélation des bons Anges, comme l'a pensé Saint Augustin:* (a) *& par conséquent le vrai que les démons énoncent vient du Saint-Esprit.*

S. Thomas distingue ici clairement, par rapport aux Prophétes du démon, deux états différens: l'un dans lequel ils parlent par l'inspiration divine, l'autre dans lequel ils sont instruits par le démon. Dans le premier état, il n'y a aucun mêlange du vrai avec le faux; c'est ce qui est évident par l'exemple de Balaam que cite S. Thomas. Dans le second état, il y a un mêlange du vrai avec le faux. Le premier état est divin; le second état est diabolique. Sous le premier état qui est divin, l'Esprit de Dieu ne souffre point le mêlange du vrai & du faux; sous le second état, le démon mêle le faux avec le vrai.

(a) *S. Thom. 2. 2. q. 172. a. 6. ad. 1.*
(b) *S. Aug. lib. XII. de Gen. ad Litt. c. XIX. apud S. Thom.*

Digitized by Google

VII.

Mais, dit-on, S. Thomas n'admet-il pas le mêlange du vrai & du faux sous l'inspiration divine, quand il dit que les Prophétes du démon, *lors même qu'ils sont instruits par le démon*, prédisent quelquefois des choses vraies par la force de leur nature *dont le Saint-Esprit est le moteur*? Et le Saint Docteur ne finit-il pas par dire que *le vrai que les démons annoncent*, vient du Saint-Esprit?

Je répons qu'il est facile de voir par l'objection que S. Thomas se propose, qu'il ne considére ici que l'action générale de l'Esprit de Dieu sur toutes les créatures, dont il est le mobile. Voici l'objection : *Il paroît que les Prophétes des démons ne peuvent jamais prédire des choses vraies : car Saint Ambroise dit que tout ce qui est vrai* (omne verum) *vient du Saint-Esprit, quel que soit celui qui prononce le vrai*, A QUOCUMQUE DICATUR. *Or les Prophétes du démon ne parlent pas par le Saint-Esprit, puisqu'il n'y a point de communication de J. C. avec Bélial : Donc les faux Prophétes ne prédisent jamais des choses vraies.*

Lors donc que S. Thomas dit que les Prophétes du démon prédisent des choses vraies par la force de leur propre nature *dont le Saint-Esprit est le moteur*, il a en vûe les paroles citées sous le nom de S. Ambroise : or dans ce passage il n'est question que des lumiéres naturelles que Dieu communique à tous les êtres spirituels. Donc il n'est point question d'inspiration divine dans la pensée de Saint Thomas.

Et dans la réponse à la troisiéme objection, il acheve de manifester le vrai sens de ces paroles, *dont le Saint-Esprit est le moteur*, en disant, que *le mensonge & le péché sont tout ce que les démons ont d'eux-mêmes*, & que *c'est ce qui leur est propre*; mais qu'*ils tiennent de Dieu tout ce qui appartient à leur propre nature.*

VIII.

A l'égard de ce que dit S. Thomas, après S. Augustin, que les démons sont quelquefois instruits par la révélation des bons Anges, & par là sont en état d'instruire leurs faux Prophétes, il ne s'agit point d'une inspiration divine, mais d'une communication naturelle, qui est une suite du commerce qui subsiste jusqu'à un certain point entre les bons & les mauvais Anges, ainsi que nous le voions en quelques endroits de l'Ecriture. Ce dernier point est traité avec beaucoup de solidité dans un Ecrit récent qui est intitulé : *Lettre de l'Auteur de la Tradition des Problémes, &c.* Nous y renvoions les Lecteurs.

Digitized by Google

Achevons de démontrer que par ces paroles, *dont le S. Esprit est le moteur*, S. Thomas ne considére le Saint-Esprit que comme le mobile universel de tous les esprits. Il finit ce long passage que nous avons rapporté ci-dessus, par conclure que le vrai que les démons énoncent, vient du Saint-Esprit: *Et sic etiam illud verum quod dæmones enuntiant, à Spiritu Sancto est.* Il n'y a que deux partis à prendre: ou de dire que les démons sont quelquefois mûs par une inspiration divine, ce qui est une impiété; ou de dire que S. Thomas ne parle ici que de l'action générale de l'Esprit de Dieu sur toutes les Intelligences créées. Donc les paroles dont il est question, ne sont susceptibles d'aucun autre sens que de celui que nous venons de leur donner. On voit par tout ce que nous venons de dire, combien S. Thomas est d'accord, 1°. avec le précepte du Seigneur qui nous défend d'écouter & de suivre celui qui est convaincu, par le mélange du faux avec le vrai, d'être un faux Prophéte, ou un Prophéte du démon. 2°. Avec les Saints Peres qui enseignent tous sans restriction, & sans aucune distinction entre le vrai & le faux Prophéte, que l'aliénation de l'esprit, le désordre des sens, & le mélange du faux avec le vrai sont incompatibles avec l'inspiration & l'énonciation prophétique. 3°. Avec lui-même, lorsqu'il établit comme la base de la prophétie divine, de n'être susceptible d'aucun mélange du faux avec le vrai: *Prophetia non potest subesse falsum.*

a. 6. ad. 1.

IX.

Pour achever d'éclaircir la pensée de S. Thomas touchant l'usage que Dieu fait quelquefois des faux Prophétes pour instruire les hommes de quelques véritez, & leur faire annoncer quelque événement futur, il est bon de rapporter ce qu'un sçavant Théologien a dit en peu de mots sur cette importante matiére. « Par qui, » dit l'Auteur de l'Ecrit intitulé: *Réfutation de l'étrange paradoxe, &c.* Par qui les faux Prophétes qui disent vrai, doivent-ils être » écoutés d'abord, sinon par ceux qui ne les regardent pas comme » faux Prophétes? C'est pour eux que Dieu leur fait dire vrai, afin » que la vérité tire, du témoignage de ses ennemis, un appui qu'el- » le n'auroit pas de tout autre dans leur esprit, *ut credibilior fiat veritas, quæ etiam ex adversariis testimonium habet... quia cum homines talia credunt, per eorum dicta magis ad veritatem inducuntur.* » Si ceux même qui les regardent comme Prophétes du démon, » doivent ajouter foi alors à leurs discours, c'est qu'ils ont des preu- » ves que ce n'est plus comme Prophétes du démon qu'ils parlent,

p. 19. & 20.

Digitized by Google

» mais comme Prophétes de Dieu, & déterminés par son Esprit ; » ils les considérent dans un état tout différent de celui où ils ont » été jusques-là ; & de même que sous l'impression du démon où » ils étoient, ils auroient refusé constamment de les croire, parce » que le démon est menteur, quoiqu'il puisse dire aussi le vrai de » lui-même, & qu'il le dise quelquefois ; aussi ils se font un devoir » de souscrire à tout ce qu'ils disent sous l'impression de Dieu, parce » que Dieu dit toujours vrai. «

X.

Il me suffit d'avoir démontré combien les principes de Saint Augustin & de S. Thomas, sont opposés au système du mêlange, & avec quel peu de fondement les Mêlangistes osoient se les approprier pour mettre ceux qui cherchent le vrai, en défiance ; par rapport à quelques autres passages des Auteurs Ecclésiastiques qu'ils alléguent en leur faveur. Je n'en vois presque aucun qui n'ait été revendiqué par deux sçavans Théologiens (*a*) qui ont la patience de suivre l'Examinateur dans tous ses écarts. Et si d'ailleurs un ou deux Interprétes de l'Ecriture se sont expliqués d'une maniére favorable au mêlange, cela ne doit, selon les régles de la bonne Théologie, contrebalancer en aucune maniére la doctrine des Saints Peres & des Théologiens, touchant l'incompatibilité de l'inspiration & de l'énonciation prophétique, avec l'aliénation de l'esprit, avec le désordre des sens, avec le mêlange du vrai & du faux, & avec le concours des actions folles ou indécentes Car ce n'est point par un ou deux Auteurs qu'on connoît la Doctrine de l'Eglise, mais par le concert des Peres & des Théologiens. C'est ce concert que nous produisons ; & c'est par là que la question doit se décider.

(*a*) L'Auteur des Réfléxions Judicieuses, & celui des Réponses Succintes.

SIXIE'ME PARTIE.

Les faux principes que les Mêlangistes se sont formés, les jettent par des conséquences nécessaires, dans l'écueil du Quiétisme.

LE diffus Auteur de l'Examen de la Consultation ne nous a pas encore développé toutes les conséquences qu'il veut tirer de ces différentes distinctions, dont nous avons parlé dans la IIIe. & la IVe. Partie de cet Ecrit : mais ses Disciples, ou ses Maîtres, ne nous les ont pas laissés ignorer.

Digitized by Google

Cette séparation entre l'aliénation de l'esprit, & celle des sens : ces distinctions entre différentes sortes d'aliénations, soit de l'esprit, soit des sens, ne sont employées que pour chercher un nouveau moien de justifier l'état des Convulsionnaires, en se mettant à couvert du reproche de Montanisme.

Les Mélangistes veulent à persuader aux hommes, que l'on peut être fou, & raisonnable en même tems : que l'on peut donner des marques de délire, & avoir la liberté de sa raison : que l'on peut faire des actions contraires aux régles des mœurs, & jouir en même tems du privilége des ames les plus pures ; & qu'il y a certains états extraordinaires, où l'ame est du côté de sa raison plus active, & plus occupée de Dieu, que si elle étoit dans un état naturel, pendant que le corps est livré à des agitations violentes & à des mouvemens déréglés.

Le Quiétisme renouvellé par le Théologien de Charlotte, & favorisé par M. Poncet.

Lorsque le Théologien de Charlotte osa avancer que l'ame peut quelquefois se trouver dans un état surnaturel, où elle est si absorbée par ses communications avec Dieu, qu'elle perd la liberté par rapport à son corps, & n'est plus responsable de ce qui lui arrive dans ce tems-là, on regarda cette étrange supposition comme un renouvellement du Quiétisme.

Un grand Théologien mit la main à la plume pour faire connoître toute l'injure qu'on faisoit à la Religion, en supposant une inspiration divine, & une communication très-particuliére de l'ame avec Dieu, pendant que le corps est le jouet, disoit le Théologien de Charlotte, *d'une agitation purement machinale, formée par l'affluence subite & excessive des esprits animaux qui coulent dans les muscles, & qui donne un degré de force tout-à-fait extraordinaire.* Il n'est pas difficile d'appercevoir qu'elles peuvent être les suites d'une telle agitation.

Mem pour Charlotte, p. 18.

On croioit que les Mélangistes auroient honte pour celui qui avoit avancé des maximes d'une conséquence si pernicieuse pour les mœurs : mais on sçait quel avoit déja été leur scandaleux déchaînement contre celui qui avoit attaqué la fameuse Requête de Charlotte ; (*a*) & ils ne manquerent pas de prendre aussi la défense de la

(*a*) Il est étonnant quel torrent d'injures ce service rendu à la Réligion a attiré sur la tête de ce célébre Théologien : Un Convulsioniste zélé lui écrivit à ce sujet une Lettre, où il commence par lui dire, » qu'à l'ouverture de son Ecrit, on reconnoit un ancien acharnement à persécuter à toute rigueur des personnes que l'on veut absolument trouver coupables, & qu'on ne veut trouver telles, que parce que l'œuvre des convulsions n'est nullement proportionnée à la vaste étendue de génies qui

Plainte

Plainte où ſe trouve établie la doctrine infâme de ce nouveau Quiétiſme. Et nous voions aujourd'hui que l'Examinateur d'un coté ſe fraie un chemin pour ſoutenir les paradoxes du défenſeur de Charlotte, & que M. Poncet de l'autre dans ſa 13e. Lettre, marche ſur les traces de ce même défenſeur. Il diſtribue les Convulſionnaires en deux claſſes, l'une; & elle renferme ſelon lui le petit nombre, eſt de celles qui au milieu des agitations violentes du corps, conſervent toute la liberté de leur eſprit; l'autre, beaucoup plus nombreuſe, s'étend à celles qui ne ſe ſouviennent de rien de ce qui s'eſt paſſé dans leurs convulſions, mais qui pourroient avoir des penſées réfléchies vers Dieu, qui eſt l'objet vers lequel elles ſont tranſportées.

Il eſt incertain, dit M. Poncet dans ſa 13e. Lettre, *ſi tous les Con-* p. 8.

» ignoroient le myſtére des humiliations. « L'Auteur parcourt les Hiſtoires, les Peuples, les Nations; il paſſe chez les Sauvages, & revient parmi les Nations policées; il ſe rappelle les fers des Cartouches & des Nivets, & nulle part il ne trouve un procédé ſi cruel, que celui de l'Auteur des Réflexions; Pareil à ceux de ces » hommes dépouillés de tendreſſe & d'humanité, qui inſultent aux » malheureux & aux coupables: Imitateur » des Prêtres & des Docteurs de la Loi, qui » demandoient la liberté des plus grands ſcélérats, pourvû qu'il leur fût libre de ſe déchainer contre J. C. de crier au ſcandale, » & au fanatiſme. Entre eux & lui le rapport eſt aſſez juſte. « Il eſt le perſécuteur » de ſes freres... Sans titre ni droit il intervient en cauſe, pour charger par des imputations les plus atroces ceux qu'il lui plaît » de donner pour coupables, ſous le ſeul titre » qu'il ſeroit fâché qu'ils fuſſent innocens. » Sa conduite eſt énorme, on n'y reconoit » plus un Chrétien, un Miniſtre du Seigneur, » un Appellant. Tout l'odieux de la conduite de Saul, ſi vivement repréſenté dans » les Actes, s'éclipſe, & ne paroit qu'un » ſimple zéle auprès de ſon procédé. On » ne ſçait à quelle religion appartient un » tel Miniſtre, ni de quel nom caractériſer ſa conduite; & ſans examiner ſi elle ne le rend point irrégulier, un pareil procédé n'eſt-il pas le ſignal d'une » ignominieuſe dépoſition? Il lui étoit re» ſervé, & à ceux qui penſent comme lui » (ſur les convulſions) de mépriſer tou» tes les régles de la charité & de la réli» gion. Ce que l'on n'avoit jamais vû, qui » eſt de ſe faire gloire de relever les turpi» tudes de ſes freres, de deshonorer les ſa» milles, de dévoiler les vierges, (& des » vierges telles que Charlotte.) d'employer » la calomnie & le menſonge, d'armer les » peres contre les enfans; il le fait aujourd'hui, & d'autres avec lui, dans les ou» vrages contre les convulſions. « Ainſi parle le Convulſionniſte: Et voici ce que M. Fouillou, *plus Conſultant que les Conſultans mêmes*, lui répond: Il ſera facile de reconnoître à la différence du ſtyle, la différence de l'eſprit qui anime l'un & l'autre.

» A Dieu ne plaiſe, dit ce dernier, que » je croie que tant d'injures & de calomnies ſi noires & ſi affreuſes, partent » d'un cœur ulcéré!... J'aime mieux croire que l'Auteur de la Lettre, ſe livrant » ſans meſure & ſans réflexion, à toute la » fougue d'un zéle impétueux pour l'œuvre, » n'a pas compris ce qu'il écrivoit. Je puis » aſſurer que je n'en ai pas le moindre reſſentiment contre lui, ni la plus legére peine. Je ſuis affligé de ce qu'un zéle trop » échauffé lui a fait oublier, outre les bien» ſéances, ce qui ſeroit peu de choſe, les ré» gles les plus eſſentielles du Chriſtianiſme.« Les Lecteurs ſenſés, qui verront tant de modération d'une part, & un déchainement ſi marqué de l'autre, auront-ils de la peine à diſtinguer le défenſeur de la vérité, dans laquelle on n'entre que par la charité? Il eſt vrai que l'Auteur de la Lettre en a écrit une ſeconde de 12 à 15 lignes, pour faire à M. F... une eſpéce de réparation; mais qu'on appelleroit à plus juſte titre, une nouvelle inſulte; car il eſt plus facile d'y appercevoir de nouvelles injures & de nouvelles calomnies, que la réparation ſi légitimement dûe à un Théologien de ce mérite.

Digitized by Google

vulſionnaires conſervent la raiſon & la liberté pendant leurs convulſions. Et plus bas : *Il eſt plus difficile de décider ſi les Convulſionnaires ont de la liberté & de la raiſon pendant leurs convulſions.*

Arrêtons-nous à ces premiers mots. Quoi ! ce que M. Poncet nous a donné comme ſi certain, qu'il ne faiſoit aucun cas de ce que les Convulſionnaires diſoient & faiſoient en pleine liberté ; & ce qui eſt d'ailleurs conſtaté par les aveus de tous les Apologiſtes des convulſions, (*a*) devient aujourd'hui incertain ?

Mais ſi M. Poncet eſt incertain par rapport à la raiſon & à la liberté que conſervent les Convulſionnaires, voici ce qui eſt certain

Lett. XIII. p. 8. ſelon lui, *c'eſt que tous* (les Convulſionnaires) *ont de la connoiſſance.* C'eſt-à-dire, qu'il avance un paradoxe inſenſé, & d'une très-dangereuſe conſéquence. Il prétend nous perſuader que des perſonnes dont le corps eſt agité avec une extrême violence, qui font en mille poſtures extravagantes, qui parlent ſouvent ſans ſuite & ſans

Lett. V. n. 20. jugement, qui *font des miracles comme ils font toute autre choſe, qui commettent des indécences & font des puérilités par une ſuite de l'aliénation d'eſprit où ils ſont, parce qu'ils ſont en convulſion* ; M. Poncet prétend, dis-je, que toutes ces perſonnes ont de la connoiſſance.

Il ne s'agit pas ici de cette eſpéce de connoiſſance qui eſt dans tous les fous, & que nous accordons volontiers aux Convulſionnaires, mais d'une connoiſſance de ſageſſe, & même d'une raiſon épurée par les communications particuliéres de l'Eſprit de Dieu.

M. Poncet explique auſſi-tôt ce qu'il entend par cette connoiſ-

Lett. XIII. p. 8. ſance qu'il ſuppoſe dans tous les Convulſionnaires. *Il eſt certain*, dit-il, *qu'ils en perdent ſouvent l'uſage* (de la liberté & de la raiſon) *par rapport aux objets extérieurs ; car il arrive ſouvent qu'ils ne voient ni n'entendent rien : Mais ils pourroient la conſerver par rapport aux objets vers leſquels ils ſont comme tranſportés, & être en état de réfléchir ſur ce qu'ils voient de ces objets. Il eſt vrai*, ajoute-t-il, *que je ne ſçai comment on peut allier avec la liberté, cet oubli général de tout ce qui s'eſt paſſé dans leurs convulſions, où ils rentrent preſque tous après leur accès . . . . cette portion de leur vie qu'ils paſſent en convulſion eſt perdue pour eux ; & leur tems doit leur paroître compoſé de lambeaux, ſans liaiſon les uns avec les autres.*

Ibid. *p. 9.*

Ce que M. Poncet dit avec un peu plus d'entortillement, eſt développé clairement par le Théologien de Charlotte. *Rien*, dit-il (*b*) au nom de cette Convulſionnaire, *n'eſt ſi différent que notre*

(*a*) Voiez ci-deſſus Part. I. où l'on a rapporté les témoignages de M. P... & des autres Mélangiſtes, ſur l'aliénation de l'eſprit & des ſens qui ſe trouve dans les Convulſionnaires.

(*b*) Mémoire en forme de plainte, *p.* 18.

Digitized by Google

état & le délire... Le délire provient du dérangement des facultez de l'ame occasionné par celui des sens : L'augmentation de lumière en convulsion, vient au contraire de ce que l'ame dans cet état est plus indépendante des organes du corps.... il est vrai que les mouvemens involontaires que j'ai éprouvés dans mes membres, m'ont fait assez souvent demander de certains secours nécessaires pour mon soulagement... mais comme je n'ai plus trouvé dans ma mémoire, aussi-tôt que ma convulsion a été passée, rien qui me rappellât le roidissement de mes muscles, qui m'avoit obligée de demander ces secours, j'ai été très-étonnée, quand on m'a assuré que je les avois demandés, & souvent même j'ai été effraiée de ce qu'on me disoit... Il en est de la détermination par laquelle j'ai demandé ces secours, *comme de celle par laquelle un homme tousse, crache, se mouche, prend du tabac, souvent sans presque s'en appercevoir, surtout si son esprit est pendant ce tems fortement appliqué à quelque autre objet ; parce qu'à tout cela il est déterminé sans réflexion par le besoin de la machine, & par l'habitude ; & en ce cas il ne conserve presque aucun souvenir de tous ces petits besoins qu'il a satisfaits.*

C'est ainsi que le Théologien de cette fille veut faire regarder un état de fureur & de transport, comme un état où sa raison est plus dégagée des sens, & plus épurée. Ecoutons ce que dit un témoin oculaire (*a*) des convulsions de Charlotte, en épargnant au Lecteur certains traits qui blesseroient sa modestie : » Ses yeux s'égarerent; elle étoit assise, & fit signe. Un homme sur le champ lui mit le pied » sur le bas ventre, & poussoit avec violence... Elle cria, vîte à ma » jambe : aussi-tôt une personne monte sur sa cuisse... elle faisoit » des grimaces épouvantables... ensuite on mit un oreiller à terre, » elle se jetta dessus, & s'étendit en faisant certains mouvemens... » On la leva sur le champ : l'un la tenoit par un bras, l'autre par l'au» tre, & ainsi des jambes : pour moi je tenois le corps, (dit mon » témoin oculaire,) & j'avois un bras passé dessous, & j'appuïois du » coude de mon autre bras sur son ventre... On lui donna une grande » corde... on la passa plusieurs fois à son cou, à son corps, à ses ge» noux qui étoient pressés contre le ventre, & à ses jambes qui » étoient pressées contre ses cuisses ; on la rendit comme une boule » bien serrée ; elle avoit les bras libres. Dans cet état elle se traî» noit dans la chambre en faisant des mines effroïables, les yeux » égarés ; elle disoit : vilain, infâme diable, non tu n'auras point mon » cœur, mon corps est à toi, fais ce que tu voudras, vilain teigneux:

(*a*) Voïez les Réfléxions sur la Requête de Charlotte, *p.* 3. & 4.

Digitized by Google

» heu vilain ! brûle vilain : heu ! vilain teigneux, vilain diable : & » elle répétoit sans cesse la même chose, (*a*)

C'est au milieu d'un tel état, que le Théologien de Charlotte n'a pas honte de prétendre que son ame étoit dégagée de la matière, *Ibid qu'elle étoit élevée au dessus d'elle-même, & ennoblie par une abondance de lumiére & de sentimens.*

Or je demande, si jamais on a avancé de pareilles extravagances ? Qu'on les débite au milieu des superstitions payennes ; qu'on y dise que la fureur, dont le démon agitoit ses Prophétesses, étoit un transport divin, je n'en serai pas surpris. Mais qu'on veuille les persuader au milieu de la Religion Chrétienne, voilà ce qui est inconcevable.

Mais ce qui est bien étonnant, c'est que M. Poncet, déja averti par le cri de la foi qui s'est élevé contre ce nouveau Quiétiste, veuille marcher sur ses traces. C'est, selon lui, une chose certaine, que les Convulsionnaires ont de la connoissance ; mais il en distingue de deux sortes ; les uns qui conservent leur raison au milieu des plus violentes agitations du corps ; les autres qui paroissent la perdre : & c'est également à l'égard de tous, qu'il prétend qu'ils ont de la connoissance.

Lett. XIII. p. 6. A l'égard des premiers, il dit : qu'*ils sont comme des malades qui conservent leur liberté toute entiere*, (il veut parler de celle de la raison,) *quoiqu'ils n'en aient aucune par rapport aux simptômes de leurs maladies.* Il en a vû, *en qui tout ce qui se passoit dans leur corps, étoit comme étranger par rapport à leur esprit, & à leurs sens intérieurs.* Mais il a vû cela *rarement. Son ame*, parlant de Marie-Jeanne, *étoit mise comme à l'écart au commencement de sa convulsion, pour en être simple spectatrice, & pour n'y prendre d'autre part, que celle qu'y prenoient ceux qui étoient venus pour entre les temoins. Cette insensibilité & cette profonde paix dont elle jouissoit au milieu de si terribles agita-*

(*a*) On peut juger après de tels faits, qui ont été accompagnés de plusieurs autres plus immodestes encore, de l'autorité que mérite l'Avocat de Charlotte, qui lui met ces paroles dans la bouche page 20 de son Mémoire : » Dieu m'a préservé de ne rien faire » en convulsion qui blesse véritablement la » modestie ; du moins on ne m'a jamais rap- » porté qu'il me soit rien arrivé de pareil. » Mais si les mouvemens involontaires dont » mon corps a été agité, m'ont mis dans des » situations qui pouvoient choquer la poli- » tesse de nos mœurs, & qui n'étoient pas » dans la plus exacte bienséance, (l'expres- » sion est mesurée) on ne peut m'en faire un » crime ; & l'on ne doit pas exiger d'une per- » sonne, qui n'est pas maîtresse de ses sens, » la même retenue qu'on exige de celles qui » jouissent entiérement d'elles-mêmes. « Cela est vrai : mais sans examiner ici si Charlotte étoit réellement dans cet état, devoit-elle réiterer tous les jours de semblables scénes, & recourir sans cesse aux secours dangereux qu'elle exigeoit de ses valets-de-chambre ? Le secret le plus impénétrable, & l'aide des personnes de son sexe, n'étoit-ce pas tout ce qui pouvoit convenir à une fille dans de semblables situations ?

Digitized by Google

tions, & sur-tout cette PARFAITE CONNOISSANCE *qu'elle conservoit, & qui la mettoit en état de faire attention à tout ce qui se passoit autour d'elle, & d'en rendre compte après que son accès étoit passé ; toutes ces choses sont assurément un grand prodige.*

Voïons quelles étoient les agitations de cette jeune fille : nous les tirerons du procès-verbal que M. Poncet rapporte au commencement de sa treizième Lettre. » Les mouvemens convulsifs furent p. 1. & 3.
» suivis de l'enlévement de tout le corps de dessus le plancher, par
» de grandes convulsions de toutes ses parties, qui furent agitées
» tant en avant qu'en arriére & sur les côtez..... Après huit ou
» dix minutes, le corps fut transporté sur un lit par les convulsions,
» lequel corps après s'être jetté en avant & en arriére plusieurs fois,
» étant sur le dos, il s'est glissé en travers du lit, de maniére que la
» tête s'est trouvée pendante en bas, les extrémitez inférieures très-
» étendues, faisant l'équilibre à la poitrine & à la tête, laquelle tête
» a été agitée de plusieurs vibrations... dans un mouvement aussi
» régulier que pourroit être celui d'une pendule... Retombée le dos
» sur le lit, & restant dans cette attitude pendant 4 ou 5 minutes, la
» jambe droite a été agitée de plusieurs vibrations, ou mouvemens
» convulsifs, frappant du talon sur le plancher plusieurs coups : en-
» fin, le corps se redressant, se jettant en avant, & retombant sur le
» lit plusieurs fois les bras étendus, s'est jettée après hors du lit, la
» tête penchée en arriére, & le corps soutenu par une personne ; les
» convulsions sont devenues générales, & ont occasionné divers
» mouvemens, tant à droite qu'à gauche, l'épine du dos fléchie en
» arriére.... toute l'épine a été obligée de former un arc postérieur,
» la tête étant jettée en arriére... s'est ensuivi plusieurs mouvemens
» en tous sens, tant en arriére qu'en avant & sur les côtez, avec une
» violence extraordinaire... ensuite le corps s'étant allongé, le dos
» sur le plancher, a fait plusieurs contours en serpentant, & s'étant
» relevée en avant par une convulsion générale... a été en de violens
» mouvemens.

C'est au milieu de toutes ces attitudes très-indécentes, & dont on faisoit un spectacle de Religion, que M. Poncet nous découvre la *profonde paix*, & la PARFAITE CONNOISSANCE que conservoit Ma- *ibid.*
rie-Jeanne. *Il auroit semblé*, dit-il, *qu'il n'y avoit plus de communica-* p. 5.
tion entre le corps & l'esprit de Marie-Jeanne, tant le jeu des convulsions fut une fois peu dérangé par la nouvelle de la mort subite de
sa mere ; *les sentimens dont l'esprit étoit pénétré, ne firent aucune im-* *ibid.*
pression sur le corps, & son corps avoit son jeu à part, dont rien ne passoit jusqu'à l'esprit.

Digitized by Google

La seconde sorte de Convulsionnaires, est de ceux qui ne se sou-
ibid. p. 8. viennent de rien, comme la fameuse Charlotte, & qui *perdent sou-*
vent l'usage de la raison & de la liberté... par rapport aux objets ex-
ibid. *térieurs; mais qui pourroient la conserver par rapport aux objets vers*
lesquels ils sont comme transportés, & être en état de réfléchir sur ce
qu'ils voïent de ces objets.

Nous avons vû dans ce que nous avons rapporté des convulsions de Charlotte, après un témoin oculaire qui en avoit dressé la relation, combien le spectacle en étoit infâme, quoique nous en aïons omis les circonstances les plus choquantes. Il est bon de rapporter avec la même précaution quelques extraits des convulsions de Nizette, dont l'histoire a été aussi dressée par un témoin oculaire, qui avoit rendu des secours à cette fameuse Convulsionnaire. (a) *Quatre ou cinq de ces Messieurs*, (les valets de chambre) dit la Relation, *la soulevant par les pieds en haut, un autre lui attacha les cordes aux pieds* (c'est-à-dire, des cordes qui tenoient au plancher,) *& les autres la laisserent pendre... on la détacha, & étendue par terre, deux de ces Messieurs mirent leurs pieds à côté de sa poitrine, un autre monta dessus, & dans le moment ceux qui étoient en ligne horisontale, pousserent fortement l'un contre l'autre, deux autres Messieurs tenant la tête & les pieds; on connut qu'elle vouloit être balancée sur les bras, & six de ces Messieurs la prirent sur les bras, & la balancerent très-doucement & très-lentement... retournée dans une autre chambre, on la monta sur un lit... on l'y étendit: ensuite deux Messieurs qui tenoient l'un à un bout, l'autre au côté opposé une forte serviette passée par dessous les épaules de la Convulsionnaire, la releverent devant avec violence, elle fut reçue par deux autres Messieurs, qui lui présentant les mains devant les épaules, la repousserent violemment sur le lit... deux de ces Messieurs la prirent par les mains, & deux autres par les pieds, puis les uns & les autres tirant en dehors, ils la tinrent ainsi écartelée pendant deux ou trois minutes... Ensuite on la revira, c'est-à-dire, qu'on lui fit faire plusieurs tours dans sa longueur, les pieds par dessus la tête. Deux de ces Messieurs la renversoient, & deux autres la mettoient dans son état naturel, & ainsi de suite 35 ou 40 fois... On l'étendit sur le plancher, & quatre des plus robustes de ces Messieurs la prirent par les pieds & par les bras, & l'éleverent également de terre, un autre, & quelquefois deux de ces Messieurs montant sur sa poitrine... Ces Messieurs prétendent qu'elle ne sçait pas ce qui se passe dans ses convulsions. Ils ne veulent pas même qu'on lui en parle... de peur de l'effraier, & de lui donner de l'orgueil.*

(a) Voïez les Réflexions sur la Requête de Nizette, *p.* 12. 13. & 14.

Digitized by Google

Mais nous ſommes aſſurés par M. Poncet, qu'elle avoit de la connoiſſance, puiſque toutes en ont, ſelon lui; & qu'elle pouvoit avoir même des penſées réfléchies par rapport aux divins objets, vers leſquels ſon eſprit étoit tranſporté, quoiqu'il n'eût aucun uſage de ſa raiſon par rapport aux objets extérieurs qui l'environnoient.

Tel étoit l'état de la plûpart des Convulſionnaires, qui étoient ſi bien ſervies nuit & jour, mais principalement pendant les nuits, *par ces Meſſieurs*. C'eſt ce qui touchoit ſenſiblement l'Eccléſiaſtique de Province: *N'eſt-ce pas*, dit-il, *un ſpectacle bien édifiant, de voir trois ou quatre mille perſonnes, (pluſieurs veulent doubler le nombre) qu'on a appellés communément valets de chambre des Convulſionnaires, qui ſe conſacrent tout entiers à cette œuvre... pour les ſervir & les ſoulager?* p. 16.

Il ne faut que de tels aveus, pour comprendre toute l'étendue des ſcandales, dont un tel miniſtére a été la cauſe. Trois ou quatre mille hommes appliqués ſans relâche à ſecourir des femmes & des filles, très-jeunes pour la plûpart, & à leur tirer les bras, les jambes, leur preſſer le ſein, le ventre, ſous prétexte de les ſoulager; quel Erotiſme, couvert du voile de la Religion! Quatre mille valets de chambre, & peut-être le double, appliqués à ſecourir cinq ou ſix cens femmes ou filles! Il faut donc que preſque toutes ces Convulſionnaires aïent eu recours à ces périlleux ſervices de la part des hommes. Mais l'Eccleſiaſtique de Province, exactement informé de tout, ne nous laiſſe ſur cela aucun doute: *Pour les ſecours*, dit-il, *il y en a, en très-petit nombre à la vérité, qui n'en demandent point, & qui n'en reçoivent aucun.*

Les ſecours condamnés d'abord, & enſuite protégés par les Mélangiſtes.

Le penchant des hommes pour le merveilleux, ne s'eſt jamais mieux montré que dans l'événement des convulſions. Un des plus grands objets de l'admiration, furent les ſecours exigés par les Convulſionnaires: plus ils étoient violens, bizarres, multipliés, (*a*) plus ſelon les Convulſionniſtes, l'œuvre étoit marquée au ſceau de la puiſſance miraculeuſe de Dieu, & l'on s'y livra ſans meſure & ſans précaution.

Mais des perſonnes attentives aux régles, & étonnées des excès auſquels on ſe portoit, en ſentirent tout le danger. On tint ſur cela

(*a*) Voïez les Relations des convulſions de la Sœur Margot, dite la Croſſe, *p.* 106. du Syſtême du Mélange, & de Nizette, *p.* 351. du Syſtême des Diſcernans, Edit. *in*-12, &c.

Digitized by Google

plusieurs Conférences à la fin de 1732. & au commencement de 1733. M. de Lan, qui y étoit, nous apprend que la Question des secours y étant proposée, tous s'accorderent à les condamner.

» Parmi ces Théologiens, dit M. de Lan, (a) il y en avoit des » plus dévoués aux convulsions. Et cependant il n'y eut pas deux » avis sur la nécessité de les refuser. Tous déciderent qu'aucun de » ceux qui sont meurtriers, ne pouvoient être permis. On en dres- » sa même la décision par écrit, dans laquelle on comprit avec les » secours meurtriers, que l'on défendoit sans exception, toute assi- » stance pour des culbutes, pour jetter en l'air, pour baloter, pour » écraser & fouler aux pieds, pour arracher & presser le sein, pour » tirer les jambes nues, écarteler, tenir la tête d'une personne du » sexe, la prendre entre ses bras, ou sur ses genoux, sur le dos, sur » les épaules, & tout ce qui pourroit en général blesser la modestie » & la pudeur.

Voilà ce que M. de Lan nous apprend, qu'il a extrait mot à mot, de la décision qui fut dressée du commun avis des Théologiens qui étoient présens à la délibération.

C'est-là ce que dicterent les lumiéres communes de la Religion & de la raison. Mais le peu de zéle que témoignerent quelques-uns des principaux admirateurs des convulsions, pour faire valoir une décision si sage & si nécessaire, fut cause que ceux qui n'agissoient que par enthousiasme, & sans s'astraindre à aucune régle, persisterent à donner ces secours.

Le premier penchant pour le merveilleux, & le vif intérêt que l'on prenoit pour le succès de l'œuvre, dont les secours étoient le plus brillant appui, reprirent bientôt le dessus, & firent négliger la décision.

De-là une infinité de scandales, dont les Théologiens opposés aux convulsions, ne purent arrêter le progrès; parce que loin d'être soutenus par ceux d'entre les Mêlangistes qui avoient paru improuver ces secours, & qui avoient du crédit sur l'esprit des autres, ils les eurent toujours pour principaux adversaires.

C'est dès ce tems-là que l'on commença à défendre les convulsions & les secours par des Ecrits publics. Aucun de ceux qui, étant déclarés pour les convulsions, avoient paru approuver la décision contre les secours, ne s'éleva contre ces téméraires Ecrivains, qui les faisoient regarder comme des prodiges dignes d'admiration. Les Ecrits où ces secours étoient proclamés, furent applaudis &

(a) Suite de la seconde Partie de la Differt. Théol. sur les convulsions, p. 130.

répandus

Digitized by Google

répandus par tout. (a) On eut même grand soin de mettre les Fidé-

(a) C'eſt dans ce tems que ſe répandoit en Province la Lettre du Provincial qui y avoit été imprimée, & que l'on empêchoit avec ſoin de paroître à Paris, où le ſpectacle ſuffiſoit pour gagner la multitude. On avoit eu l'attention, pour qu'elle fit plus d'impreſſion ſur les eſprits, de mettre à la tête un avis qui prévenoit pour elle avantageuſement les Lecteurs, & dans lequel il étoit dit, que les faits y étoient racontés avec *beaucoup de ſimplicité*, & qu'elle portoit un *caractère de vrai & de naturel qui perſuade*: Que les *raiſonnemens* que l'Auteur ajoutoit aux faits expoſés, étoient *ſolides & concluans*: Et que ſi les objections n'étoient pas déguiſées, *les réponſes* étoient *nettes & préciſes*: Qu'en un mot, ſi cet ouvrage n'avoit pas la nobleſſe & l'élevation de ceux qui avoient paru juſqu'alors pour les convulſions, (le Plan, le Coup d'œil) il avoit du moins la gloire de donner une idée juſte de ce grand événement, en le repréſentant tel qu'il étoit.

On verra plus bas l'idée que cet ouvrage, deſtiné à inſtruire les Provinces, donne des ſecours meurtriers & indécens; voici celle qu'il donne de la déciſion qui les avoit condamnés: » On a repréſenté, dit-il, par rapport à cette déciſion, qu'elle ne ſeroit aucune impreſſion ſur ceux qui donnent ces ſecours, (& cela n'a été que trop vrai) parce qu'ils auront toujours à y oppoſer l'expérience de plus d'un an, où il n'eſt rien arrivé de ce que l'on a appréhendé.

Le Provincial, qui ne veut pas inſtruire à demi, ſe fait cette inſtance: » Il eſt vrai que l'expérience pourroit favoriſer l'uſage des ſecours; mais comme ce n'eſt que par un miracle continuel qu'il eſt arrivé juſqu'ici, que des ſecours qui devoient naturellement cauſer la mort, n'ont au contraire procuré que des ſoulagemens, & que Dieu n'a point promis ce miracle pour l'avenir: c'eſt tenter Dieu que de continuer à donner ces ſecours, en comptant ſur des miracles qu'il n'a point promis... D'ailleurs miracle pour miracle, continue le Provincial qui ne déguiſe rien, il vaudroit mieux ſuivre la régle, c'eſt-à-dire la déciſion, & attendre un miracle qui empêchât que le ſecours refuſé ne produiſit aucun accident fâcheux, plûtôt que d'abandonner la régle, & d'attendre un miracle qui empêchât que les ſecours ne devinſſent meurtriers.

On ne peut rapporter la déciſion en termes plus clairs, & l'on voit bien que le Provincial étoit inſtruit de tout. Mais que répond-il? » Cette difficulté, dit-il, paroit fort conſidérable: mais au fond, eſt-elle auſſi ſolide qu'elle le paroit? Du moins eſt-elle ſans réponſe? Vous en allez juger. « Il combat enſuite cette déciſion par différentes raiſons; il ſoutient que les ſecours que l'on donne aux Convulſionnaires, qui ſeroient miraculeux pour d'autres perſonnes, ſont communs, ordinaires & naturels pour eux, parce qu'ils ſont proportionnés à leur état. Peu ferme dans ce principe, il demande deux pages après: » Qui oſeroit défendre à la Sœur Catherine de continuer les opérations étonnantes qu'elle fait au milieu de ſes convulſions, ſur ſa petite niéce âgée de quatre ans, qui devroient eſtropier cet enfant? opérations qui renferment, dit-il, cinq ou ſix miracles. Et quand on voudroit défendre à la Sœur Catherine de continuer ſes opérations, ſous prétexte qu'elle tente Dieu, ajoute le Provincial, elle répondroit qu'elle n'eſt point libre dans tout ce qu'elle fait, & qu'elle ne fait que ſuivre l'opération qui la fait agir. Or ſi on n'oſe la condamner dans les opérations meurtrières qu'elle exerce ſur ſa petite niéce, comment oſeroit-on condamner ceux qui lui tirent à elle les bras & les jambes à quatre ou cinq perſonnes? L'homme a beau faire, conclud le Provincial contre les donneurs de déciſion, il ſe contredira toujours lui-même, lorſqu'il voudra contredire l'œuvre de Dieu. « Et pour joindre l'exemple au précepte, le Provincial a ſoin de marquer, que depuis la déciſion, il a eu la conſolation de voir ſe faire entre ſes mains un allongement de jambe de 14 à 15 lignes ſur une perſonne dont il tiroit le pied avec cinq ou ſix autres: » Dieu paroiſſant, dit-il, auſſi, toriſer les valets de chambre dans les ſecours meurtriers & indécens auſquels ils ſe prêtent, depuis la déciſion qui les condamne, & qui leur eſt connue, en continuant de multiplier tous les jours les miracles entre leurs mains. « Voilà le Docteur qui inſtruiſoit les Provinces ſur les ſecours que l'on paroiſſoit ici condamner, & qui devoit faire ſur elles des impreſſions d'autant plus vives, qu'on avoit eu ſoin d'avertir que s'il ne déguiſoit pas les objections, il ſçavoit y apporter des réponſes nettes & préciſes. *Lett. d'un Eccleſ. de Prov. pag.* 15. & 26.

Digitized by Google

les en garde contre tout ce qui paroiſſoit de la part des Théologiens oppoſés à l'œuvre : & les Provinces qui ne purent être inſtruites de la déciſion portée dès le commencement à l'unanimité contre ces ſecours, ſe livrerent à l'admiration folle & extravagante d'une infinité de choſes, capables de faire rougir la pudeur, & de révolter l'humanité.

Mais il eſt tems d'entendre les Convulſionniſtes s'expliquer eux-mêmes ſur les ſecours. On verra avec quelle admiration, quelle effuſion de cœur & quel goût ils en parlent.

p. 6. & 7. *On vit*, dit l'Auteur du Coup d'œil, *les Convulſionnaires demander des ſecours meurtriers de leur nature, & plus propres à étouffer, à briſer les membres, à écarteler le corps, qu'à ſoulager, ce qu'ils ne manquoient pourtant point de faire : & c'eſt à l'expérience journaliére d'un fait ſi ſurprenant, qu'on doit attribuer le premier zéle que tant de perſonnes de condition conçurent pour l'œuvre.*

Entre les caractéres avantageux de l'œuvre, l'Auteur du Plan place les ſecours dans l'un des premiers rangs. Second caractére :

p. 1. *Les mouvemens extraordinaires du corps, capables dans l'ordre naturel de l'épuiſer, & de le détruire, qui exigent des ſecours, qui, quoique meurtriers de leur nature, ſoulagent cependant les Convulſionnaires.*

Le Laïc en enchériſſant ſur le Plan, & ſur le Coup d'œil, dit que

p. 41. *les mouvemens violens, & au-deſſus des forces de la nature, & les ſecours meurtriers ont fait le capital de l'œuvre.*

A l'égard des ſecours meurtriers, dit encore le Laïc ; *que M. de L... ceſſe de nous accuſer de meurtre & d'homicide. Ne doit il pas ſen-*

p. 70. *tir que nos coups ſont meurtriers relativement? ... D'ailleurs quand ces coups ſeroient réellement meurtriers, & qu'ils bleſſeroient, nous les voïons autoriſés par ce Prophéte, dont il eſt parlé au troiſiéme Livre des Rois.*

L'Eccléſiaſtique de Province ajoute à ce que nous avons déja

p. 21. rapporté de lui : *A l'égard de l'inconvenient du ſpectacle, c'eſt peut-être préciſément pour rendre public un ſpectacle auſſi ſurprenant, que Dieu a permis que les ſecours fuſſent neceſſaires.... Ce ſpectacle qu'on auroit pû regarder comme une occaſion de chûte pour la plûpart des Convulſionnaires, devient au contraire... une ſource de benédiction pour eux.*

p. 25. *Les ſecours qui ſeroient meurtriers en d'autres cas, ne le ſont point ici. On peut les donner ſans tenter Dieu & ſans compter ſur un miracle. Il me ſemble que dans le ſyſtéme de ceux qui regardent... les ſecours meurtriers comme autant de miracles... ils decident bien clairement pour la divinité de l'œuvre.*

Digitized by Google

Je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement douter que la continuité, la variété, la multitude, & la violence des secours appliqués à toutes sortes de personnes, à toute sorte d'âge, à toutes sortes de complexions & depuis si long-tems, ne forment par leur réunion entiere la surnaturalité de l'état des Convulsionnaires. p. 16.

L'Auteur des Eclaircissemens sur les miracles, cherche quelle peut être la cause des mouvemens extraordinaires des Convulsionnaires, & de la force avec laquelle ils résistent aux secours meurtriers. Et il dit que ce ne peut être que l'opération de Dieu, ou celle du démon, & qu'il y a plusieurs raisons *qui s'opposent fortement à ce que l'on attribue rien ici au démon.* II. partie, p. 78.

Dieu veut avoir, dit l'Auteur du quatriéme Entretien, qui croit pénétrer dans les secrets de Dieu, *des témoins de son œuvre. Si les Convulsionnaires n'avoient pas besoin de secours. . . l'œuvre de Dieu demeureroit inconnue, & sans le fruit qu'il en veut tirer. Mais par le besoin des secours où il met les Convulsionnaires, on est forcé d'appeller des témoins qui puissent glorifier Dieu des merveilles qu'il opére en ces personnes, & en rendre témoignage devant les hommes.* p. 131.

C'est une chose fort singuliére de voir comment l'Auteur de la Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque s'explique au sujet des secours meurtriers ; il est un de ceux qui avoient assisté à la Conférence dont nous avons parlé, & qui avoient adhéré à la décision contre les secours. Il convient, que *dans les Conférences qui se tinrent à la fin de* 1732. *& au commencement de* 1733. *on résolut à l'unanimité dès le mois de Décembre (* 1732.*) que dans les secours qu'on rendoit aux Convulsionnaires, on devoit suivre les régles, & retrancher les secours qu'on appelloit meurtriers :* mais voici ce qu'il ajoute : *On les nommoit ainsi, parce que de leur nature ils auroient été capables de blesser, ou d'oter la vie, quoique par expérience on reconnût qu'ils ne fussent pas nuisibles :* CE QUE PLUSIEURS REGARDOIENT COMME UN MIRACLE CONTINUEL. Est-ce donc improuver les secours que de parler ainsi ? p. 10.

Dans l'Ecrit intitulé : Exposition du sentiment de plusieurs Théologiens, &c. on se plaint de ce que la Consultation des XXX. Docteurs *charge les Convulsionnaires d'un crime manifeste, & d'un péché griefcontre le cinquiéme Commandement, pour avoir demandé souvent des secours meurtriers de leur nature.* p. 24.

L'Examinateur avoue qu'il y a des Convulsionnaires *dont la convulsion exige certains secours qui sont des plus extraordinaires & des plus violens, & qui par cette raison paroissent à bien des personnes tenir du surnaturel, ou plûtôt le marquer.* p. 10.

Digitized by Google

L'Auteur de l'Ecrit intitulé: Suite du Discours sur les Nouvelles Ecclésiastiques, dit qu'*il seroit d'autant plus dangereux de condamner généralement tous ceux qui ont demandé, ou accordé les secours dont il s'agit, comme s'ils avoient péché grièvement contre la Loi qui defend l'homicide, que Dieu paroît les avoir pris sous sa protection, pour les défendre de cette accusation.*

p. 30. p. 14.

Finissons par M. P. qui, sur ce point comme sur plusieurs autres, n'a pas toujours parlé d'une maniére uniforme. *On remarque*, dit-il avec une espéce d'admiration dans un de ses premiers Ouvrages, *une force surprenante dans plusieurs (* Convulsionnaires *) pour supporter les plus terribles opérations. On a vû de jeunes filles soutenir l'effort de vingt hommes montés sur leurs corps... Ce qui me décide sur ce caractére*, ajoute M. Poncet, *comme sur quelques autres, c'est de le voir dans un si grand nombre de Convulsionnaires: car il faut convenir qu'ils égalent chacun dans leurs caractéres la multitude des exemples que fourniſſent toutes les histoires.*

Lettre II. p. 8.

Dans une autre Lettre, de beaucoup postérieure à celle que je viens de citer, en paroissant abandonner les secours, il s'éleve contre la Consultation qui les condamne; & donnant son jugement sur cette importante matiére: *on n'a point tenté Dieu*, dit-il, *en accordant ces secours, on a tenté tout au plus la nature. Tous ceux qui ont soulagé, ont été donnés à propos*; & l'on appréhendoit qu'en ne les rendant pas, les *Convulsionnaires ne tombaſſent dans des accidens fâcheux: ces secours ont été nécessaires.* Il est vrai qu'il ajoute, qu'*on a dû prendre toutes les précautions possibles pour ne pas blesser la modestie.* Mais les Freres servans, plus frappés apparemment de sa premiére maxime, qui établit que *tous les secours qui soulageoient ont été donnés à propos*, ont fait peu d'attention à la seconde, en négligeant souvent de prendre les précautions les plus nécessaires pour ne pas blesser la pudeur.

Lett XII. p. 28.

Son cœur le trahit dans une autre de ses Lettres, au milieu même de ses variations & de ses incertitudes Il convient que *c'est un grand péché que de compter sur un miracle que Dieu n'a point promis.* Mais ne nous effarouchons point; à force de commettre ce péché, il deviendra moins considérable: *Si ce miracle*, poursuit M. P. *se répéte tous les jours; s'il porte le caractére de secours ordinaires dans un nouvel état, que l'on est assuré être surnaturel; si on a l'expérience qu'il n'a jamais manqué; quoique tous ces caractéres ne tiennent pas lieu d'une promesse, il faut cependant convenir que, si c'est une faute de compter sur un tel miracle, la milliéme fois elle est plus légere que si on avoit compté dessus la premiere.* Et qu'on ne vienne pas dire que le démon qui, selon M. P. a pû intervenir dans les convulsions, est l'auteur de

Lettre VII. p. 122.

Digitized by Google

la force de certains Convulsionnaires, qu'il croit être surnaturelle; & cela en punition de ce qu'en demandant & en accordant ces secours, on a véritablement tenté Dieu. Car M. P. a pris sur cela bien déterminément son parti. *Voulez-vous me faire reconnoître*, dit-il à M. F. à qui il écrit, *que cette force invincible qui met de petites Convulsionnaires en état de résister à des efforts qui écraseroient les hommes les plus robustes, vienne du démon? Je ne le ferai pas: & vous ne sçauriez me donner aucune preuve tirée de la raison, ou de la Religion, pour m'y obliger.* *ibid. p. 23.*

C'est ainsi que les Mêlangistes ont mépriſé, ou donné atteinte à une décision qu'ils avoient eux-mêmes paru approuver; & par là ils ont favorisé, & favorisent encore une infraction visible de la Loi de Dieu, qui défend aux hommes de le tenter. Je ne crois pas que pour sauver les Convulsionnaires, & ceux qui se sont prêtés à ces secours meurtriers ou indécens, les Mêlangistes veuillent alléguer le vain prétexte d'une ignorance invincible de cette partie de la Loi naturelle; mais s'ils n'osent tenter cette voie, ceux qui ont exigé, ou accordé ces secours, sont donc bien coupables; & il est plus convenable de les inviter à la pénitence, que leur dire la paix, la paix, où il n'y a point de paix.

Ajoutons, pour en convaincre le Lecteur, le Dilemme qui fut proposé dans la Conférence, où les secours furent proscrits: la force des Convulsionnaires, y fut-il dit, ne peut être que naturelle, ou surnaturelle. Si elle est naturelle, le merveilleux & le capital de l'œuvre sont anéantis: mais si la force des Convulsionnaires est surnaturelle, elle suppose une opération divine; & comme les coups meurtriers ne peuvent que tuer, ou blesser sans un miracle, il faut qu'il y ait une promesse, ou une révélation qui autorise à les donner. Or, il n'y a aucune promesse de Dieu, ni aucune révélation de sa part qui autorise à exiger ces secours, ou à les accorder; par conséquent c'est tenter Dieu, que de le faire: C'est compter sur des miracles qu'il n'a point promis; c'est s'exposer à violer le cinquiéme précepte, & rien ne peut excuser ce violement.

Il est vrai, & nous n'avons garde de l'omettre, qu'il y a environ dix mois que M. l'Abbé d'E. & M. B. écrivirent chacun une Lettre, dans laquelle ils faisoient profession l'un & l'autre de condamner les secours meurtriers & indécens; mais avec quelle timide précaution se sont-ils conduits en cette rencontre? La Lettre du premier a été déposée chez une personne de ses amis, des mains de laquelle elle ne sortoit jamais, & chez qui il falloit aller pour en entendre la lecture. Celle du second a été confiée à une autre, qui en alloit com-

Digitized by Google

muniquer myſtérieuſement la lecture à un petit nombre de perſonnes, ſans qu'il fût permis à qui que ce ſoit d'en tirer des copies, ni même d'en faire aucun extrait. Cela même n'a pas duré long-tems: car à la nouvelle de ces deux Lettres, l'allarme s'étant répandue dans le camp des Convulſionnaires & Convulſionniſtes, un d'entre eux (Frere Pierre) a tonné contre elles dans un diſcours fait en convulſion; & un autre a menacé hautement d'écrire pour la défenſe des ſecours contre les auteurs des Lettres, ſi elles devenoient publiques. L'un & l'autre ont été applaudis par un nombre conſidérable de perſonnes zélées pour l'œuvre, qui ſentoient que tout le merveilleux leur alloit échapper, ſi les ſecours, qui en ont fait ſi long-tems, & qui en font encore, ſelon eux, l'ornement & la gloire, étoient ſupprimés. Qu'eſt-il donc arrivé? Ces plaintes ont été écoutées: on a craint de donner lieu à une nouvelle diviſion entre les partiſans de l'œuvre, où l'on diſtinguoit déja les Secouriſtes & les Anti-ſecouriſtes. Les Lettres retirées dès-lors ſont rentrées dans le ſecret d'où elles étoient à peine ſorties; & les valets de chambre ont continué leurs fonctions ordinaires, en rendant aux Convulſionnaires les mêmes ſecours que par le paſſé. (*a*)

(*a*) En voici un exemple récent. Il eſt d'autant plus digne d'attention, que des perſonnes de tout ordre & de toute condition, qui, pour me ſervir des termes du Nouveliſte, ſoit par leur état & leur caractére, ſoit par leur mérite & par leur nom, méritoient des égards qu'on ne leur a pas rendus, ont cherché à en être les ſpectateurs. Jeanne Mouler, jeune fille de 22 à 23. ans, aſſez connue dans le Convulſionniſme, étoit l'actrice; & voici ſes différentes opérations, telles qu'on les tient d'un témoin oculaire qui y aſſiſta un jour avec plus de quarante perſonnes, tant Eccléſiaſtiques, que Magiſtrats & Dames de condition. Ce jour-là la ſcéne ſe donnoit aux bougies, & les fenêtres de la Chambre étoient bouchées avec de gros paillaſſons. Elle s'ouvrit (la ſcéne) par deux Freres forts & vigoureux, qui prirent chacun la *petite Sœur* par un bras, & qui par différentes repriſes la jetterent ſur le plancher, & en battirent la muraille. Elle étendoit enſuite ſes bras en croix; c'eſt une poſture aſſez commune aux filles Convulſionnaires; ce qui étoit ſur ce point particulier à celle-ci, c'eſt que dans cette ſituation on lui tiroit les deux bras de bonne guerre. Mais c'eſt là peu de choſe en comparaiſon de ce qui va ſuivre. Deux Freres armés de deux cleſs les lui enfonçoient dans le ventre en forme de ſautoir, lui diſloquoient les côtes, puis ſe ſervoient des mêmes cleſs pour les lui remettre, & pour rétablir, diſoit-on, les boiaux effarouchés, dans leur place & ſituation naturelle. Venoit enſuite l'exercice du CHENET, qui avoit de quoi étonner les plus déterminés & les plus braves. La Convulſionnaire étant appuiée contre la muraille, un homme des plus robuſtes prenoit un chenet, peſant, dit-on, 25 à 30 livres, & lui en déchargeoit de toute ſa force pluſieurs coups, toujours dans le ventre. On en a compté quelquefois juſqu'à 100 & plus. Un Frere lui en aiant donné un jour 60, eſſaia enſuite contre un mur, & on aſſure qu'au 25e coup il y fit une ouverture. Succédoit l'exercice de la PLANCHE, d'autres diſent du Caillou. Celui de la planche ſe faiſoit en étendant ſur la Convulſionnaire couchée à terre, une planche qui la couvroit entiérement; & alors montoient ſur cette planche autant d'hommes qu'elle en pouvoit tenir, la Convulſionnaire les ſoutenant tous. D'autres fois on tiroit la planche, & les hommes étoient alors montés ſur la Convulſionnaire, *nullo intermiſſo medio*. L'exercice des CAILLOUX n'étoit pas moins périlleux. La Convulſionnaire couchée ſur le dos, un Frere prenoit un cailloux peſant

Digitized by Google

Le Lecteur me prévient sur une semblable conduite. Quoi! dans le tems que les scandales se multiplient; Que chaque jour on entend parler de quelque scéne nouvelle aussi dangereuse pour les mœurs, que deshonorante pour la Religion; Que l'on sent soi-même la nécessité indispensable de se déclarer : la crainte d'offenser une troupe fanatique, qu'on ne sçauroit trop tôt réprimer, ferme la bouche, & fait rentrer dans le silence !

Mais je suppose que M. l'Abbé d'E. & M. B. s'expliquent ouvertement, & d'une maniére aussi précise qu'ils le doivent, contre les secours meurtriers & indécens : je veux même qu'ils soient en cela suivis des Convulsionnaires, & de ceux qui les défendent. Croit-on qu'après un violement si public durant six années des régles les plus communes de la sageſſe, de l'humanité & de la pudeur, on en sera quitte pour déclarer simplement qu'on abandonne ces secours ? N'est-ce pas un devoir indispensable, 1°. de remuer les consciences des prévaricateurs par une condamnation sévére de leur conduite ? 2°. De renoncer aux fameuses Requêtes de Charlotte, de Nizette & de Turpin dite la Crosse, qui sont le principal appui de ceux qui osent encore défendre ces secours. 3°. De s'élever contre les Ecrits qui ont autorisé ces secours, ou qui les ont expliqués en figure. 4°. De reconnoître enfin que les dons extraordinaires de l'Esprit-Saint, n'ont pû se trouver au milieu de tant de scénes scandaleuses. Si l'on ne va jusques-là, on couvre le mal au lieu de le guérir, & l'on perpétue un scandale, auquel toutes sortes de raisons devroient engager à mettre fin.

11 livres, lui en déchargeoit plusieurs coups sur le sein; mais notre témoin oculaire ne le fut pas de ce fait : Ce qu'il vit, ce fut la Sœur étant relevée, & appuiée contre la muraille, à qui deux Freres poussoient avec force & à différentes repriſes deux planches dans le ventre. Elle quittoit la muraille, venoit se mettre debout au milieu de la chambre, & deux Freres alors la frappoient l'un par devant, l'autre par derriére, chacun du tranchant d'une planche qu'ils avoient à la main. Enfin plusieurs personnes disent avoir vû une autre opération qui paroit incroiable, tant elle est cruelle & indécente. Deux Freres servans prenoient chacun une pele de fer bien tranchante, la mettoient sous chaque mammelle, la Sœur étant adossée à un mur, & avec ces deux péles ainsi posées, ils l'élevoient en l'air, où on la tenoit quelque tems suspendue. Tout cela étoit accompagné de récitation de prieres & de Pseaumes; les assistans étant ravis d'étonnement & d'admiration.

Je ne sçai si le jour que la Convulsionnaire fut arrêtée, elle devoit représenter tous ces rôles, car elle le fut avant que d'en avoir commencé aucun : Mais ce que je trouve ici digne de remarque, c'est qu'on ne peut guéres imaginer de secours qui méritent à plus juste titre celui de meurtriers & d'indécens; & cependant des personnes, qui dans le Convulsionnisme ont quelque rang, dignes d'égards par leur état & leur caractére, dit le Nouvelliſte, ne font pas difficulté d'autoriſer de pareilles scénes par leur préſence : Et le Nouvelliſte, qui n'ignore pas toutes celles qu'à données la Mouler, en parle comme d'une Héroine, & comme d'une de ces innocentes que la Conſultation confond avec les coupables. Croïez-en après cela M. Poncet, qui dit qu'on ne rend plus de secours aux Convulsionnaires, que toutes les personnes sages les ont retranchés, & qu'on a reconnu qu'ils n'étoient pas néceſſaires. *Lettre XIII. p.* 30.

Digitized by Google

On l'auroit prévénu, ce scandale, si l'on avoit voulu s'en tenir à la premiere décision, & si l'on s'étoit déclaré hautement pour elle, comme la Religion le demandoit : c'est pour ne l'avoir pas fait qu'il s'est renouvellé au milieu de nous un honteux Quiétisme, auquel nous ne pouvons résister avec trop de zéle & trop de force. Mais avant que de le faire sentir, il est nécessaire de faire connoître en quoi consiste le Quiétisme.

Erreurs des Quiétistes.

La fin principale du Quiétisme est de chercher dans la Religion même, un prétexte pour excuser les hommes par rapport aux actions honteuses qu'ils peuvent commettre. C'est une erreur presque aussi ancienne que l'Eglise, & qui a pris une infinité de formes différentes qui tendent au même but.

Il ne s'agit pas ici de ce Quiétisme le plus grossier, & qui va le plus ouvertement au renversement des mœurs, par lequel certains Quiétistes du dernier siécle avancerent d'abord, que tant qu'une ame persévére dans le premier acte, par lequel elle s'est abandonnée totalement à Dieu, les actions contraires aux mœurs qu'elle commet, ne lui sont point imputées à péché, & n'altérent point sa pureté. Dans la suite les Quiétistes n'oserent soutenir cette horrible maxime dans sa généralité. Ils se retrancherent à certains états extraordinaires, mais très-rares, & où très-peu de personnes pouvoient se trouver.

Voici à quoi se réduisoit leur doctrine par rapport au point que nous traitons.

1°. Ils supposoient un état de perfection, auquel les hommes doivent tendre, quoiqu'il y en ait très peu qui puissent y parvenir, & qui est tel, que l'ame est si absorbée en Dieu, qu'elle est sans liberté par rapport aux actions de son corps, & qu'elle n'en est point responsable. Ils établissoient à l'égard de ces parfaits une séparation chimérique entre l'ame & le corps; ils distinguoient un *moi supérieur* d'un *moi inférieur*; la partie intellectuelle concentrée en Dieu, de la partie animale, ou sensitive, dont les actions bonnes ou mauvaises n'étoient ni dignes de louanges, ni ne devoient être imputées à péché.

2°. Mais comme cette doctrine avoit encore quelque chose de trop odieux par rapport aux mauvaises actions, ils le rejettoient ou sur le trouble involontaire de la raison, ou sur la violence du démon. Ils prétendoient aussi, à l'égard de quelques parfaits, que, quoiqu'ils ne fussent ni aliénés de l'esprit, ni obsédés, ni possédés, Dieu,

Digitized by Google

Dieu, pour les éprouver, permettoit au démon de se rendre maître de leurs corps, & de lui faire commettre des actions très-honteuses, dont ces parfaits n'étoient point responsables : & à l'égard de quelques autres parfaits, les Quiétistes prétendoient que quelquefois Dieu pour les éprouver, les livroit tellement à la puissance du démon, qu'ils perdoient l'usage de la raison & de la liberté, comme dans les obsessions & les possessions.

Ces derniers Quiétistes se regardoient comme invincibles dans ces retranchemens, & ils prétendoient par-là devoir être fort distingués de Molinos & de ses disciples. Mais le grand Evêque de Meaux fit voir que Molinos, pour se mettre à couvert de la censure de l'Eglise, avoit eu aussi recours à ces états extraordinaires ; ce qui n'avoit pas empêché sa condamnation. » Nous avions tû, dit M. Bossuet, (a) les possessions, les obsessions, & autres choses extraordinaires que l'Auteur nous avoit données, comme appartenantes » aux voies intérieures. On sçait, ajoute-t'il, à quoi les faux spirituels » les font servir.

Nous allons à présent mettre sous les yeux des Lecteurs quelques propositions des Quiétistes.

Propositions des Quiétistes condamnées.

Les Contemplatifs sont quelquefois sujets à des transports qui leur ôtent tout usage du libre arbitre, tellement qu'encore qu'ils tombent extérieurement dans des péchez très-griefs, néanmoins intérieurement ils n'en sont aucunement coupables. Actes de la condamnation des Quiétistes, page 12. à la suite de l'Instruction de M. de Meaux sur les états d'oraison.

La Théologie Scholastique, ni la Morale ne sont d'aucun usage pour juger de ces sortes d'états violens ; mais il y faut apporter un esprit surnaturel qui se trouve en très-peu de personnes, dans lesquelles on ne doit point juger de l'intérieur par l'extérieur, mais de l'extérieur par l'intérieur. Ibid. p. 13.

Dieu permet, & veut pour nous humilier, & pour nous conduire à la parfaite transformation, que le démon fasse violence dans le corps à certaines ames parfaites qui ne sont point possédées, jusqu'à leur faire commettre des actions animales ; même dans la veille, & sans aucun trouble de l'esprit... qui ne sont point péché en cette rencontre, parce qu'il n'y a point de consentement. Proposition 41e de Molinos censurée par Innocent XI. ibid.

(a) Relation sur le Quiétisme, p. 132.

Digitized by Google

Quand ces sortes de violences, même honteuses, arrivent sans trouble de l'esprit, alors l'ame peut s'unir à Dieu, comme en effet elle s'y unit toujours. Actes de la condamnation des Quiétistes, p. xxxiv. à la suite de l'Instruction de M. de Meaux sur les états d'oraison.

Il y a (dans les parfaits) *une séparation si entière & si parfaite des deux parties, l'inférieure & la supérieure, qu'elles vivent ensemble comme étrangeres qui ne se connoissent pas : & les maux les plus extraordinaires n'empêchent pas la parfaite paix, tranquillité, joie, immobilité de la partie supérieure.* Cette proposition est du Livre des Torrens. Voyez l'Ordonnance de M. de Chartres de 1696. pour la condamnation.... du Moïen court.... d'un Manuscrit intitulé: Les Torrens, p. 28.

Motifs de l'Eglise dans la condamnation des Quiétistes.

Quel est l'esprit de l'Eglise dans la condamnation de ces propositions ? C'est d'ôter aux hommes tout vain prétexte de violer les régles des mœurs, sans crainte d'être punis par la Justice divine. *(a)*

Sur quel principe l'Eglise se fonde-t'elle pour condamner ceux qui prétendent s'excuser par rapport aux actions honteuses qu'ils commettent, sous le vain prétexte qu'ils sont dans des états extraordinaires, où Dieu, soit pour les éprouver & pour les humilier, soit pour représenter des crimes réels, permet au démon de faire violence à leurs corps?

L'Eglise se fonde sur ce principe capital de la morale Chrétienne; que la raison, tant qu'elle subsiste, doit répondre de toutes les actions du corps. Dieu en unissant l'ame au corps, & la remplissant d'intelligence & de raison, lui a donné le domaine sur le corps, & l'empire sur les sens : elle est chargée de veiller sur lui, de le contenir, & de régler toutes ses actions. Il n'y a que le cas du délire clairement marqué par la maladie, ou par quelque autre cause, qui rende recevable l'excuse prise du défaut de liberté.

Supposer donc un état, dans lequel des personnes jouissant de leur raison, peuvent, sans être coupables, faire des actions contraires à la Loi de Dieu, c'est prêcher une illusion très-dangereuse, & ébranler visiblement ce principe capital de la morale Chrétienne, que la raison, tant qu'elle subsiste, doit répondre de toutes les actions du corps, parce que c'est elle qui met en œuvre ses membres

(*a*) Voïez la Bulle d'Innocent XI. contre Molinos, & les Ordonnances & Instructions Pastorales de M. M. de Harlay & de Noailles Archevêques de Paris, & de M. M. les Evêques de Meaux, de Chartres, &c.

Digitized by Google

extérieurs, ou les arrête, selon son bon plaisir. Et quoique depuis le péché, l'homme éprouve une révolte de la part de la concupiscence, l'ame ne perd ni ses droits, ni ses obligations. Elle peut être combattue, mais elle n'est jamais nécessitée à consentir à ses désirs déréglés. C'est pour elle un devoir continuel de les réprimer, & de les contenir comme par le frein de la raison; (a) *rationis tanquàm frenis regentibus*: Ce qui se fait, dit S. Augustin, par ceux qui vivent avec piété, quelquefois plus facilement, quelquefois plus difficilement, *ab eis. . . qui piè vivunt, aliàs facilius, aliàs difficilius*; sans être jamais dispensés d'y résister & de les réprimer, *tamen cohibendo & refranando*. Et dans les Livres de la Trinité ce même Pere dit, que le péché ne peut être commis extérieurement, si la raison, qui a un souverain pouvoir de retenir ses membres, ou de les mettre en œuvre, ne céde, & ne se prête à la mauvaise action; (b) *nisi & illa mentis intentio, penès quam summa potestas est membra in opus movendi, vel ab opere cohibendi, malæ actioni cedat & serviat*. S. Thomas parle de même: Les membres du corps ne sont appliqués à l'action, dit-il, que par le consentement de la raison; *membra non applicantur operi, nisi per consensum rationis*. Et ce Saint Docteur n'exemte de tout péché, que les actions qui sont totalement involontaires, en conséquence d'une cause naturelle, comme par exemple, la maladie qui ôte entiérement l'usage de la raison; *puta cùm aliquis ex agritudine, vel aliquâ ejusmodi causâ, incidit in talem passionem, quæ totaliter aufert usum rationis*. Mais si le défaut d'usage de la raison & de la volonté est volontaire dans la cause, alors il n'excuse pas de péché: *si passio a principio fuerit voluntaria, imputatur actus ad peccatum: quia est voluntarius in suâ causâ, sicut de ebrietate dictum est*.

1. 2. q. 73. a. 7. c.

ibid.

Ce principe de la morale Chrétienne est si certain, que ceux qui favorisoient à Rome les Ecrits de M. de Cambrai, en convenoient eux-mêmes. Ils présenterent au Pape de concert avec ce Prélat 12. Canons, comme renfermans la doctrine de l'Eglise opposée aux erreurs de Molinos. Et dans le neuviéme de ces Canons, ils tiennent pour un point indubitable de la doctrine Catholique, que *dans tout homme jouissant de sa raison, la partie supérieure doit diriger l'inférieure, & resister à ses mouvemens déréglés: d'où il s'ensuit qu'il ne faut jamais admettre aucune séparation entre la partie supérieure, & la partie inférieure, en ce sens que les mouvemens de la partie inférieure en général soient censés involontaires, & ne puissent être imputés à blâme,*

(a) *S. Aug. lib. 14. de Civit. Dei, cap. 19.*
(b) *Id. lib. 12. de Trinit. cap. 12. n. 17.*

Digitized by Google

& qu'il n'y ait que ce qui eſt volontaire, qui ſoit de la partie ſupérieure. (*a*)

Ces principes enſeignés par l'Egliſe d'une maniére indéfinie, & ſans aucune reſtriction, ou exception, excluent toute prétention, que le démon puiſſe faire violence au corps de l'homme pour lui faire commettre des actions honteuſes, ſans qu'il en ſoit reſponſable, tant qu'on ſuppoſe qu'il n'eſt point aliéné de la raiſon.

En conſéquence de ce que nous venons d'établir, je propoſe aux Mêlangiſtes ou Diſcernans ce dilemme fort ſimple: Ou les Convulſionnaires ſont aliénés de la raiſon, ou ils jouiſſent de la raiſon. Si les Mêlangiſtes les ſuppoſent aliénés de la raiſon ſous l'inſpiration divine, ils ne peuvent éviter le reproche de Montaniſme. Si au contraire ils ſuppoſent que les Convulſionnaires jouiſſent de leur raiſon, les Convulſionnaires ſont reſponſables de toutes leurs actions indécentes, & les Mêlangiſtes, en les excuſant, tombent néceſſairement dans le Quiétiſme.

Parallele de la doctrine des Quiétiſtes avec celle des Mêlangiſtes.

Quand on a bien pris les principes que nous venons d'expoſer, il eſt facile de ſentir la conformité de doctrine, qui ſe trouve entre les Quiétiſtes & les Mêlangiſtes.

1°. Les Quiétiſtes ſuppoſent un état qui eſt hors de l'ordre commun, & qui eſt tel, que quand on y eſt arrivé, des actions qui ſeroient très-criminelles dans l'état ordinaire de la vie Chrétienne, ne ſont plus dignes de châtiment. Les Mêlangiſtes ne ſuppoſent-ils pas que les Convulſionnaires ſont dans un état extraordinaire, où beaucoup d'actions, qui ſeroient condamnées dans tout autre, ne leur ſont point imputées à péché? C'eſt ce qu'ils diſent, par exemple, de ces ſecours adminiſtrés à 5 ou 600 filles ou femmes, par les mains de trois ou quatre mille valets de chambre, & peut-être par huit mille de ces officieux ſerviteurs. (*b*)

2°. Les Quiétiſtes ſuppoſent dans les parfaits une ſéparation entre l'ame & le corps, & diſtinguent un *moi ſupérieur* du *moi inférieur*. N'eſt-ce pas ce que le Théologien de Charlotte ſuppoſe dans les Convulſionnaires dans le tems de leurs convulſions? *L'ame*, ſelon lui, *eſt occupée en Dieu des grands objets que Dieu lui montre*; & le *corps eſt ſans liberté par rapport à tout ce qui lui arrive?*

(*a*) Cùm in homine ratione utente pars ſuperior inferiorem regere debeat, ejuſque motibus inordinatis reſiſtere, hinc nulla datur ſeparatio partis inferioris à ſuperiore, ut generatim motus partis inferioris ſint involuntarii, & inculpabiles, tantùm vero quod eſt voluntarium, ſit partis ſuperioris. *Relat. de la condamn. du Quiét. tom. 2. p 217.*

(*b*) Voiez entre autres l'Eccléſiaſtique de Province, n. 21. de ſa Lettre.

30. Les Quiétiſtes ſuppoſent que dans l'état des parfaits, l'ame eſt quelquefois ſi abſorbée en Dieu, qu'elle ne prend plus aucune part aux actions de ſon corps, & qu'elle n'en eſt plus reſponſable. N'eſt-ce pas ce que dit encore le Théologien de Charlotte? *Il en eſt*, fait-il dire à cette Convulſionnaire, *de la détermination avec laquelle j'ai demandé ces ſecours, comme de celle par laquelle un homme touſſe, crache, ſe mouche, prend du tabac, ſouvent ſans s'en appercevoir : ſur-tout ſi ſon eſprit eſt pendant ce tems fortement appliqué à quelque autre objet.* C'eſt auſſi ce que dit M. P. dans ſa XIII. Lettre, où on lit ces paroles: *Il eſt certain que les Convulſionnaires perdent ſouvent l'uſage de la raiſon par rapport aux objets extérieurs; mais ils pourroient la conſerver par rapport aux objets vers leſquels ils ſont comme tranſportés, & être en état de réfléchir ſur ce qu'ils voient de ces objets.* *Mem. p. 9.* *n. 13.*

40. Le Quiétiſme établit par rapport à certains parfaits, que n'étant ni aliénés de l'eſprit, ni obſédés, ni poſſédés, le démon peut ſe rendre maître de leur corps, lui faire violence, & lui faire produire des actions honteuſes, ſans que ces parfaits ſoient coupables, à cauſe qu'ils ne ſont pas maîtres d'arrêter la violence que le démon leur fait.

M. Arnaud (*a*) portant ſon jugement ſur la Propoſition des Quiétiſtes, qui établit cette pernicieuſe maxime, dit » qu'elle eſt horrible, & de la plus damnable conſéquence du monde. Car qui eſt le » prétendu ſpirituel, ajoute ce Docteur, qui étant tombé dans un » déſordre infame, même avec un complice, ne pourra point dire » que c'eſt le diable qui le lui a fait faire, quoiqu'il ne le voulût pas, & » que Dieu l'a permis pour le purifier? Qui pourra le convaincre du » contraire? En vain chercheroit-on des paſſages des Peres contre » cette erreur, qui ne leur eſt jamais venue dans l'eſprit. Enfin il » me ſemble qu'il eſt difficile que nous ſçachions ce que peut, ou » ne peut pas le démon; mais c'eſt une témérité criminelle de ſuppoſer ſans fondement, que Dieu puiſſe permettre une telle choſe.

Les Mêlangiſtes ne ſoutiennent-ils pas d'un côté que les Convulſionnaires ne ſont ni obſédés ni poſſédés, & qu'ils ne ſont point aliénés de l'eſprit: & de l'autre, que le démon agiſſant ſurnaturellement, & faiſant violence au corps de quelques Convulſionnaires, eſt la cauſe de pluſieurs actions honteuſes qu'on leur reproche? (*b*) Or, du moment qu'ils ont un principe commun avec les Quié-

(*a*) *M. Arn. Lettre 352. à M. du Vaucel. tom. 5. p. 76.*

(*b*) » Je ſuis très-éloigné de penſer que » les Convulſionnaires ſont poſſédés, dit M. » P... & je ne me crois pas obligé, pour » les défendre, de ſçavoir quelle eſt la cauſe » immédiate de tous leurs mouvemens; il eſt » vrai que je ſerois aſſez porté à croire que

tistes, comment peuvent-ils se défendre des mêmes conséquences ?

5°. Nous avons vû que Molinos dit que les Contemplatifs sont quelquefois sujets à des transports qui leur ôtent tout usage du libre arbitre, tellement qu'encore qu'ils tombent dans des péchez très-

„ le démon pourroit y avoir quelque part. „ Il vous semble, dit-il quelques pages après, „ adressant la parole à celui à qui il écrivoit „ sa Lettre, que c'est un paradoxe inoui, de „ dire que le démon pourroit être l'auteur „ de quelques-uns des mouvemens des Con- „ vulsionnaires, & que Dieu pourroit avoir „ part en même tems aux discours qu'ils „ prononcent, à ceux mêmes où ils don- „ nent à ces mouvemens une signification „ figurative ; il n'y a cependant rien de plus „ facile à entendre. Regardez Job, (c'est „ l'exemple favori de M. l'...) le démon étoit „ l'auteur de tout ce qu'il éprouvoit dans „ son corps, & ses discours venoient de „ Dieu. « Il avoit donné plus haut l'exem- ple des Saints Solitaires du désert tourmen- tés par le démon ; » & je ne sçai, ajoute-t'il „ pour mieux assortir l'exemple à ce qui se „ passe dans les convulsions, si dans les attitu- „ des de ces Saints ainsi tourmentés par le dé- „ mon, il ne se seroit pas trouvé quelques- „ uns de ces mouvemens qui choquent si fort „ ceux qui sont opposés aux convulsions. *Lettre VII p. 161. 165.*

Je trouve dans les convulsions d'une Sœur, un exemple qui a rapport à ce que nous di- sons ici. C'est la Convulsionnaire aux loups. Il lui arrivoit dans sa convulsion, d'entrer dans un état qu'on appelloit l'état de la ten- tation : elle vouloit alors se dépouiller de ses habits, & se les arracher avec violence. Il falloit dans ce moment se jetter sur elle, & l'en empêcher ; mais elle se jettoit elle- meme, dans ces circonstances, sur les person- nes qui le vouloient faire, & les mordoit à belles dents ; ce qui faisoit prendre le parti de la battre sur le bras & ailleurs pour la re- tenir. Il y avoit une Demoiselle qui pre- noit ordinairement ce soin, & la Convul- sionnaire l'appelloit *sa méchante*, parce qu'el- le la battoit sans quartier. Cela duroit envi- ron trois heures, après quoi la Convulsion- naire étoit délivrée. Elle disoit que c'étoit le diable qui la tentoit, & qui la mettoit dans ces états : que d'abord il ne lui faisoit point de peur, mais qu'il lui en faisoit en s'en al- lant. (Il semble que c'auroit dû être le con- traire.) Elle faisoit alors de grands remerci- mens à la méchante, & disoit qu'il falloit ainsi bien battre le diable, en la battant d'im- portance, quand elle étoit ainsi tentée.

Il falloit pourtant y prendre garde ; car quelquefois elle se trouvoit dans des postu- res fort indécentes, &, selon elle, ce n'étoit plus le diable qui en étoit l'auteur. Un jour étant sur son lit, elle se laissa aller la tête en bas, & appuiée sur le côté du lit, elle éten- dit les bras en croix & leva les jambes en- haut : on courut à elle pour tenir ses habits autour de ses jambes, & elle demeura quel- que tems en cette posture. Revenue à son état ordinaire, on lui demanda si le démon n'étoit pas l'auteur d'une telle posture, mar- quée au coin de l'indécence ? Non, dit-elle, puisque la croix (que la Convulsionnaire re- présentoit par ses bras étendus) le faisoit fuir.

Il étoit assez ordinaire aux opérations de cette Sœur de ne se pas suivre : Et ainsi l'on auroit mal conclu de l'une à l'autre. Quel- qu'un lui aiant un jour parlé latin, elle lui répondit qu'elle se souviendroit de ce qu'il lui avoit dit, & il en voulut bien conclure qu'il en avoit été parfaitement bien entendu. Un autre, à l'exemple de ce premier, lui dit aussi quelques mots latins : Je ne t'entens pas, reprit-elle, quoiqu'elle parlât à un Prêtre. Mais vous avez bien entendu l'autre personne, lui dit-il, qui vous a parlé latin comme je fais. Je l'ai entendu, continua- t'elle, mais je ne t'entens pas. Et il fallut se contenter de cette réponse.

Un autre jour quelqu'un l'aiant questionnée pour s'instruire plus à fond de l'état de ses convulsions, elle dit que c'étoit un in- crédule, & ordonna qu'on le fit sortir ; ce qui auroit été exécuté, s'il ne se fût réduit au silence. D'autres fois lorsqu'on l'examinoit de près, elle disoit que c'étoit ainsi qu'il falloit faire, & qu'il étoit nécessaire d'ap- porter une grande attention à l'œuvre, par- ce qu'il y avoit du divin, du diabolique, & de l'imagination ; que cela demandoit bien de l'examen ; & que si on examinoit bien ainsi les Sœurs, elles s'en trouveroient mieux. Il est vrai qu'ici la différente conduite de la Sœur, pouvoit venir de la différence des per- sonnes qui l'examinoient.

Digitized by Google

griefs, néanmoins intérieurement ils n'en ſont aucunement coupables. C'eſt encore ainſi que les Mélangiſtes ont excuſé la plupart des Convulſionnaires par rapport à leurs actions contraires aux mœurs, par l'aliénation de l'eſprit & des ſens, & par le défaut de liberté. (a)

6°. Les Quiétiſtes ajoutent à ce que nous venons de remarquer, que dans ces tranſports, qui ôtent à leurs Contemplatifs tout uſage du libre arbitre par rapport aux ſens extérieurs, l'ame conſerve ſa liberté & ſon activité par rapport à Dieu, qui eſt l'objet de ſa contemplation.

C'eſt ce que dit Charlotte, ou plûtôt le Théologien qui la fait parler: *Rien n'eſt ſi différent que mon état & le délire: leurs cauſes mêmes ſont abſolument oppoſées. Le délire provient du dérangement des facultez de l'ame occaſionné par celui des ſens: l'augmentation de lumiére en convulſion vient au contraire de ce que dans cet état l'ame eſt plus indépendante des organes du corps, & de ſes impreſſions.* Mém. p. 18.

7°. Les Quiétiſtes attiroient à eux les Fidéles, en ſe donnant pour *Prophétes & grands faiſeurs de miracles.* Mais le grand Evêque de Meaux n'y avoit aucun égard. *Je laiſſe*, diſoit-il, *les miracles.... & les prédictions qui ſont ou vraies, ou fauſſes, ou confuſes & mêlées.* Relation ſur le Quiétiſme, pag. 17. Edit. de 1698.

Les Mélangiſtes à leur imitation s'efforcent de perſuader, que les Convulſionnaires font des prodiges, opérent des miracles dans l'aliénation de l'eſprit & des ſens, & au milieu de mille actions qui bleſſent les loix de la pudeur & de la modeſtie. On ſe ſouvient de ce qu'a dit à ce ſujet M. P. que *les Convulſionnaires font des miracles comme ils font toute autre choſe: ils commettent des indécences, & font des puérilitez par une ſuite de l'aliénation de l'eſprit où ils ſont, parce qu'ils ſont en convulſion.* (b) Lettre V. n. 2.

(a) Voïez le recueil de leurs témoignages qu'on a donnés ſur ce point au commencement de la premiére Partie de cet Ouvrage, *p. 11. & ſuiv.*

(b) M. P... a ſur cela réuni les exemples aux principes, dans la ſeconde Partie de ſa VII. Lettre: elle contient un ample recueil de ces ſortes de merveilles. Je vais en rapporter une, qui apprendra l'eſpéce de combat qui ſe fait quelquefois entre les Convulſionnaires, & l'eſprit de Dieu, dont on veut qu'elles ſoient animées dans leurs convulſions. » Un jour, dit M. P... on amena de la campagne une fille qui avoit un » mal affreux à la main: Tous les Chirurgiens la condamnoient à la perdre. On la » mena chez une Convulſionnaire, pour voir » ſi dans ſa convulſion elle ne ſeroit pas averti de ſon mal, & ſi elle ne ſe trouveroit » point portée à la pancer. On avoit attendu que la Convulſionnaire fût en convulſion pour faire entrer la malade, & on » prit la précaution de la mettre dans un endroit d'où elle ne pouvoit être vûe par la » Convulſionnaire. La Convulſionnaire ne » ſentit rien pour elle, (tant les précautions » furent priſes juſtes cette fois, pour qu'elle » ne l'apperçût pas.) Il vint pendant ce tems » une autre Convulſionnaire dans la maiſon, » & dès qu'elle fut entrée dans la chambre, » elle ſentit que les convulſions alloient la » prendre. Ne voulant pas (je ne ſçai pourquoi) avoir ſes convulſions devant la com» pagnie, elle paſſa dans une autre cham-

Digitized by Google

8°. Les Quiétistes faisoient une distinction entre les choses qui répugnent à la modestie & à l'honnêteté, & celles qui sont expressément contre les préceptes du Décalogue, croïans que leurs parfaits pouvoient céder facilement aux prémieres.

L'Auteur de l'Examen ne conduit-il pas au même but, par la distinction qu'il établit entre les choses qui sont opposées aux bonnes mœurs, ou contraires à l'ordre & aux principes de la nature, & celles qui blessent seulement les régles de bienséance & de devoir, établies parmi les hommes ? Car s'étant opposé un passage de Sylvius qui dit, après Cajetan, que l'inspiration du Saint-Esprit est incompatible avec le violement des régles de l'honnêteté naturelle & des bonnes mœurs, il répond que *l'observation de ces Théologiens est vraie par rapport à tout ce qui seroit réellement oppose aux bonnes mœurs, ou contraire à l'ordre, ou aux principes de la nature. On peut même*, ajoute-t'il, *l'étendre communément, & pour l'ordinaire, jusqu'aux bien-*

p. 214. & 215.

„ bre. Les convulsions ne durerent pas, (dans „ ce secret) elle rentra dans la chambre où „ étoit la compagnie, & les convulsions (qui „ aiment les spectateurs) revinrent aussi-tôt, „ ce qui lui fit dire : Il faut qu'il y ait quel- „ que chose dans cette chambre. Elle en „ sortit donc une seconde fois, & ses con- „ vulsions furent plus fortes qu'elles ne l'a- „ voient été la premiére. « Sur cela, gens habiles à démêler les façons des Convulsionnaires, (je ne copie plus M. P... mais je prens le sens de ses paroles que j'abrége) soupçonnerent que c'étoit le mal de la jeune païsanne qui en étoit cause : on la conduisit dans la chambre où étoit la Convulsionnaire, & aussi-tôt la voilà en convulsion, faisant un fort beau discours sur l'ignorance des gens de la campagne. Le discours fini, on fit sortir la païsanne, & elle emmena avec elle la convulsion qui finit aussi-tôt. La Convulsionnaire voulant s'en retourner, elle entra dans la chambre où étoit la petite païsanne, & voilà ses convulsions qui la reprennent de plus beau. Elle commença à se plaindre d'une douleur à la main, qu'elle enveloppoit avec ses manches, comme si elle eût voulu la pancer. Mais soit par modestie, ou peur faire honneur à la Convulsionnaire du logis : *Mon Dieu*, disoit-elle, *je ne le puis, envoïez-la à ma Sœur.* Le mal de la main alloit cependant toujours son train, ce qui paroissoit par ses plaintes ; & elle disoit : *C'est peut-être, mon Dieu, un piége que le démon me tend, il y a peut-être de l'imagination : mon Dieu, je ne puis m'y résoudre, j'en suis indigne, envoïez-la à ma Sœur .... ce calice est trop amer : Quoi, Seigneur, vous voulez que je le boive, je ne puis m'y résoudre* : cependant elle fait approcher la fille malade, & lui fait découvrir sa main. *Ah ! cela fait horreur*, dit-elle, *je n'en ferai rien : je ne le puis, mon Dieu, ne m'y obligez pas.* Enfin elle s'y résout en disant : *Vous le voulez, mon Dieu, il faut donc le faire.* Et après avoir rendu les Spectateurs plus attentifs par cette espéce de combat, elle fit encore approcher la fille, prit sa main avec répugnance, quoiqu'obéissant en cela à l'ordre de Dieu) la pança, & lui marqua les jours où elle devoit revenir ; elle la pança ainsi six semaines, sans qu'on ait remarqué, dit M. P... un changement considérable dans la plaie. La personne chargée de la malade voulut un jour assister au pancement que faisoit la Convulsionnaire : Elle fut si choquée, (c'est M. P... qui le remarque,) de la maniére enfantine dont la Convulsionnaire parloit de M. de Paris qu'elle croïoit voir dans ses convulsions, qu'elle retira la malade d'entre ses mains. M. P... qui n'est pas un Juge si sevére, donne toute cette histoire comme un fait très-surprenant. Ce n'est pas qu'il compte sur la guérison de la malade ; » car si vous me » demandez, ajoute-t'il, si je crois que cette „ pauvre estropiée sera guérie par les Con- „ vulsionnaires, je vous dirai que je n'en sçai „ rien. « Et la raison qu'il en apporte est naturelle ; c'est qu'il est certain que les Convulsionnaires entreprennent souvent (est-ce assez dire ?) des guérisons sans réussir. Voïez *Lettre VII. p. 145.*

séances

fiances de régles & de devoir établies par les loix, les uſages, & les coutumes des hommes : mais Dieu, le ſouverain ordre qui n'eſt point aſtraint à ces régles, ni à ces uſages, n'eſt point obligé de les ſuivre, & ne les ſuit pas toujours.

Et afin que l'on comprenne toute l'étendue de la liberté qu'il donne par rapport à ces loix, ces uſages, & ces coutumes, il donne pour exemple la nudité d'Iſaïe, qu'il veut ſuppoſer complete. Mais qui ne ſent toute la diſparité d'un tel exemple, & qui peut comprendre que le Dieu de ſainteté, qui ordonne ſi ſévérement d'obſerver les loix de la pureté, voulût en diſpenſer tout à la fois ſept ou huit cens filles? Pourroit-on même montrer dans des perſonnes du ſexe, par rapport auſquelles les loix de la pudeur ſont encore plus ſévéres, un ſeul exemple d'une pareille diſpenſe?

9°. Le Quiétiſte fait profeſſion de deſirer, non ce qui eſt l'effet de l'aliénation de l'eſprit, ou de la violence du démon, mais l'état où l'ame eſt abſorbée en Dieu, & ſous ce vain prétexte il ſatisfait ſes paſſions.

C'eſt ainſi que les Convulſionnaires ont fait profeſſion, non de deſirer ce qui pouvoit leur arriver de contraire à la pureté des mœurs dans le tems de leurs convulſions, mais d'être élevés à un état extraordinaire & ſurnaturel; & ſous ce vain prétexte, elles ſe ſont livrées à des ſecours tout-à-fait oppoſés à la modeſtie & à la pudeur.

Au lieu de ſe tenir pour bien averties par les actions folles & indécentes qu'elles avoient commiſes dans le tems de leurs convulſions, que leur état ne pouvoit être qu'un état honteux & humiliant; elles ſe préparoient avec joie à y entrer, elles en ſortoient avec le deſir d'y revenir. Elles invitoient les valets de chambre & les ſpectateurs à ſe trouver les autres jours en plus grand nombre. Loin de rougir en apprenant qu'on a les tirées, preſſées, écartelées, foulées de la maniére du monde la plus choquante, elles deſiroient que la ſcéne fût renouvellée. Celles qui ſe faiſoient battre à toute outrance, applaudiſſoient à tout ce qui s'étoit fait. (a)

Loin donc qu'il ſoit permis de les excuſer, elles ſont très-coupa-

(a) Cet applaudiſſement des Sœurs à tout ce qui ſe paſſoit au milieu de leurs convulſions, eſt auſſi notoire que leurs convulſions mêmes. *Cela va bien, cela eſt bon*, diſoient les unes à meſure que l'on multiplioit à leur égard les ſecours les plus inhumains & les plus violens. *J'étouffe, preſſez-moi la poitrine*, diſent les autres, & ſur le champ on obéit. *Oh! que cela eſt bon*, dit celle-ci, à qui l'on met le pied ſur la poitrine. *Frappez*, dit celle-là, *avec la main ouverte ou fermée, ſur les épaules, ſur le dos, ſur l'eſtomac, ſur la poitrine*; & toutes reçoivent ces ſecours avec actions de graces. On a vû continuer ces ſcénes pendant pluſieurs mois, & ſe réiterer même pluſieurs fois le jour, les convulſions étant d'autant plus vives, & plus variées, que l'aſſemblée étoit plus nombreuſe.

Digitized by Google

bles, parce qu'elles ont pû, & dû prévoir ce qui leur arriveroit contre les régles de l'honnêteté, de la pudeur & de la bienséance ; parce qu'elles se sont expoſées volontairement à les violer, & qu'elles ont ensuite adhéré avec pleine connoissance à tout ce qui s'étoit passé, dans la résolution de continuer.

Ce ne sont pas seulement les Convulsionnaires qui sont coupables. Tous ceux, qui étant avertis, ont continué d'assister à de tels spectacles, qui y ont pris part en se prêtant à ces secours indécens, ou meurtriers, ou qui les ont entretenus par leur admiration, par les sens mystérieux & symboliques qu'ils ont tâché d'y donner, sont peut-être encore plus coupables que plusieurs de ces filles, ou femmes Convulsionnaires.

10°. Les Quiétistes ne parloient que de l'excellence de l'état de leurs Contemplatifs, de l'abondance de graces, de lumiére & de consolation qu'ils recevoient dans cet état, & de l'intérêt que l'on avoit d'y arriver.

N'est-ce pas par une semblable méthode, que les Convulsionnistes se sont efforcés d'exalter les convulsions, & qu'ils ont réussi à entraîner beaucoup de personnes dans une fausse & ridicule admiration ?

11°. Un dernier trait de conformité, & qui est très-frappant, c'est que les Quiétistes tenoient le Systême du Mêlange : car ils prétendoient que leurs Contemplatifs étoient sous la puissance de deux agens ; l'ame élevée par la puissance de Dieu à des dons extraordinaires, le corps assujetti souvent à la violence du démon.

Tout Lecteur équitable, & qui n'est point prévenu, sent la justesse de ce parallele : & par la ressemblance de tant de traits, combien ne doit-on pas craindre la ressemblance des suites funestes, qui ont si justement allarmé par rapport au Quiétisme ?

L'indifférence des Quiétistes renouvellée par les Mêlangistes.

Il se présente un nouveau point de conformité entre les Mêlangistes & les Quiétistes ; mais comme il demande quelque discussion, nous sommes obligés d'en faire un titre particulier. Il s'agit de l'indifférence, ou de l'abandon des Quiétistes à la volonté de Dieu. Ils faisoient profession d'aimer la vertu, & d'être ennemis des vices. Mais ils croioient que leurs parfaits n'avoient d'autres régles à suivre, par rapport aux fâcheux effets de la concupiscence, ou du moi inférieur, pendant que le moi supérieur étoit absorbé en Dieu ; qu'ils n'avoient, dis-je, d'autre parti à prendre, que celui de la résignation à la volonté de Dieu, & de la soumission à ses ordres.

Digitized by Google

Telle est la doctrine que M. Poncet nous enseigne dans sa treiziéme Lettre. Il prétend que les convulsions, dans ce qu'elles ont de choquant, sont une humiliation qui n'exige que la *patience & la soumission à un ordre de Dieu*, parce que c'est Dieu qui les a ainsi *ordonnées*, & qu'elles sont un breuvage amer qu'il *veut* que les Convulsionnaires boivent.

» Je regarde, dit M. Poncet, les convulsions, dans ce qu'elles ont *Lett. XIII.* » de choquant, comme une humiliation qui n'exige de ceux qui en *p. 27.* » ont de cette sorte, que la patience & la soumission à un ordre de » Dieu. Toutes les fois que je vois des Convulsionnaires, je suis » toujours affligé & attristé, lorsqu'ils ont des mouvemens affreux, » ou indécens. Je leur conseille de demander à Dieu d'en être dé» livrés; je le demande pour eux. En pensant, comme je fais, que » c'est Dieu qui les a ordonnés, je les regarde comme un breuvage » amer qu'il veut que nous buvions, mais qu'il ne nous ordonne » point d'aimer, & de goûter avec plaisir. Je crois que Dieu ne » donne de pareils signes, que lorsqu'il est extrémement irrité; & » plus ceux qu'il choisit pour porter ces redoutables symboles, sont » innocens, plus le lieu où il les frappe est saint, & paroîtroit devoir » les mettre à couvert d'un jugement qui a quelque chose de terri» ble; plus aussi ceux qui sont réellement coupables, & que ces pro» diges menacent, doivent appréhender que le feu qui doit les dé» vorer, ne sorte du sein de la Religion qu'ils ont deshonorée, & de » son culte qu'ils ont profané. Et plus bas il ajoute, qu'il n'y a que le *p. 52.* » péché, & ce qui y porte, dont Dieu ne peut être l'auteur, & qui » soit indigne de lui, & qu'il peut être auteur par miracle & surna» turellement de tout effet purement physique.

Il ne s'agit pas ici de ces tentations communes, que les plus grands Justes peuvent éprouver: il s'agit d'états extraordinaires, *de mouvemens affreux & indécens... de symboles rédoutables... d'un breuvage amer que Dieu ne nous ordonne pas de goûter avec plaisir.* Il s'agit des convulsions, *en ce qu'elles ont de choquant.* Il s'agit en un mot, de toutes les actions indécentes qu'ont produit dans les Convulsionnaires ces mouvemens affreux ou indécens.

C'est à l'égard de ces symboles redoutables, que M. Poncet dit que c'est une humiliation qui n'exige que *la patience & la soumission à un ordre de Dieu.* Il dit par rapport à ces mouvemens affreux, ou indécens, que c'est *Dieu qui les a ordonnés*... mais qu'il ne nous ordonne point d'*aimer & de goûter avec plaisir ce breuvage amer qu'il* VEUT *que nous buvions.* M. Poncet n'exclud pas même le lieu le plus *saint* de la soumission qu'on doit aux ordres de Dieu par rapport à

Digitized by Google

ce breuvage amer qu'il veut que les Convulſionnaires boivent.

Je crois que le Lecteur comprend déja combien tout cela eſt horrible. Je ne ſçais même ſi les Quiétiſtes l'auroient adopté, quant à la circonſtance du lieu ſaint.

Pour réfuter des maximes ſi étranges, & pour commencer par ce que dit M. Poncet, que c'eſt Dieu qui a ordonné ces mouvemens affreux ou indécens des Convulſionnaires, & qu'il a voulu qu'ils buſſent ce breuvage amer, il eſt néceſſaire de rappeller M. Poncet à des principes certains par rapport à la volonté de Dieu.

Les Quiétiſtes établiſſoient leur fauſſe doctrine ſur le ſpécieux prétexte de la ſoumiſſion qui eſt dûe à la volonté de Dieu; mais il ne s'agit que de démêler une équivoque dans le terme de volonté de Dieu. Ce terme eſt ſuſceptible de deux ſens différens, de telle ſorte que ce qui eſt vrai dans l'un de ces ſens, ne l'eſt pas en prenant ce terme dans l'autre. C'eſt ſur cette équivoque que l'erreur des Quiétiſtes ſe trouve fondée.

Le premier ſens de ce terme eſt de le prendre pour la volonté de Dieu, comme cauſe de tous les événemens. Mais outre ce ſens, il y en a un autre qui n'eſt pas moins ordinaire dans l'Ecriture: c'eſt de prendre le terme de volonté de Dieu, pour ce que Dieu commande, & ce qu'il approuve; c'eſt-à-dire, de la regarder comme la régle qui nous preſcrit tous nos devoirs.

La volonté de Dieu en ce ſens, n'eſt autre choſe que la loi éternelle, ou la volonté de Dieu qui commande que l'ordre ſoit gardé, & qui défend de le troubler.

Ce ſens du mot de volonté de Dieu eſt un ſens fort différent de celui de ce même terme, lorſqu'il ne marque que la volonté de Dieu comme cauſe des événemens.

Comme il faut qu'il y ait toujours quelque faux jour, & quelque fauſſe lumiére qui engage les hommes dans quelque excès, l'erreur de M. Poncet vient de ce qu'il n'a pas aſſez fait d'attention à la diſtinction qu'il faut faire entre la volonté de Dieu, comme cauſe des événemens, & la volonté de Dieu, comme régle de la conduite & des actions des hommes. La premiere eſt l'objet de notre ſoumiſſion: la ſeconde eſt la régle de nos devoirs.

M. Poncet laiſſe à l'écart la ſoumiſſion qu'on doit à la volonté de Dieu comme loi éternelle, & comme régle de nos devoirs & de nos ſentimens, pour nous prêcher une ſoumiſſion qui conduit à l'indifférence des Quiétiſtes.

L'amour de cette volonté de Dieu comme régle, nous oblige non ſeulement de déteſter toujours le péché, mais encore de haïr

Digitized by Google

la concupiscence avec ses effets, même ceux qui sont involontaires. Nous devons les prévenir, les empêcher, les craindre, & nous en affliger; & ce seroit un affreux déréglement, que de faire sur cela des actes de patience & de résignation à la volonté de Dieu.

Mais de quoi s'agit-il dans cette dispute? De symboles redoutables, de convulsions choquantes, d'actions contraires aux régles de l'honnêteté naturelle & de la pudeur, de secours exigés qui tendent à la corruption, ou qui blessent les loix de l'humanité, de mouvemens affreux, ou indécens. C'est sur cela que M. Poncet dit que *c'est une humiliation qui n'exige de ceux qui en ont de cette sorte, que la patience & la soumission à un ordre de Dieu.*

Pour montrer combien le langage de M. Poncet s'accorde avec celui des Quiétistes, je n'ai besoin que de rappeller un endroit du Traité de M. Nicole contre leurs principales erreurs. (*a*) » Les » Quiétistes, dit ce grand homme, n'ont pas assez distingué entre la » volonté de Dieu qui cause les événemens qu'elle approuve, & la » même volonté qui ne laisse pas d'en permettre d'autres, qu'elle » n'approuve pas. Ils ont donc cru qu'on devoit rendre à Dieu la » même soumission dans l'un & dans l'autre cas... Tout cela n'est » qu'une illusion grossiére, faute de concevoir la disposition de » Dieu à l'égard de ces choses qu'il permet, mais qu'il n'approuve » pas. Ces permissions ne manquent jamais d'être jointes à une vo» lonté comme justice, par laquelle il les condamne, les desaprou» ve, & en a de l'aversion. Ainsi pour être conforme à cette volon» té essentielle de Dieu, il les faut aussi desaprouver, & les haïr. » S'il permet que l'on tombe dans le péché, il faut haïr, & con» damner le péché, comme Dieu le hait & le condamne. Il faut » en avoir de la douleur, parce que Dieu nous l'ordonne... Que » l'on joigne tous ces mouvemens, ausquels cette volonté de Dieu, » comme loi & comme justice nous oblige, il n'y aura plus d'in» convenient à adorer la justice de Dieu, qui permet les péchez » pour en tirer quelque bien. Il n'y a dans cette humble tolérance » du mal que Dieu permet, ni aucune indifférence pour ce mal, ni » aucune approbation. S'il étoit à faire, on y résisteroit, & Dieu » le voudroit; mais lorsqu'il est devenu nécessaire comme passé, on » fait ce que l'on peut pour le détruire, & l'anéantir par la pénitence... Lorsque (les hommes) ont consenti par foiblesse, & contre » leur devoir (à ces péchez,) ils doivent les anéantir autant qu'ils » peuvent par la pénitence, & tolérer seulement cet événement

(*a*) Réfutation des principales erreurs des Quiétistes, *l.* 3. *c.* 11.

Digitized by Google

» devenu néceſſaire par l'impoſſibilité qu'il y a qu'il ne ſoit pas » arrivé.

Je rens la juſtice à M. Poncet qu'il ſouſcrira à ces paroles de M. Nicole ; mais à moins que de déſavouer ce qu'il a écrit, comment pourra-t-il le concilier avec ce que dit ce ſçavant Théologien dont je viens de rapporter les paroles ? Comment accorder cette humble tolérance du mal que Dieu permet, jointe à une haine & à une déteſtation du péché, avec ce que dit M. Poncet, que ces mouvemens affreux, ou indécens, ces ſymboles redoutables, n'exigent que *la patience & la ſoumiſſion à un ordre de Dieu*, & que Dieu veut que nous buvions ce breuvage amer ; N'eſt ce pas ici l'abandon des Quiétiſtes à la volonté de Dieu?

Mais, dira M. Poncet, je parle d'actions qui ſont ſans péché à cauſe du défaut de liberté.

Je répons 1°. que les Quiétiſtes mitigés, & qui néanmoins ont été condamnés, n'ont point défendu les actions honteuſes de leurs Contemplatifs en les ſuppoſant libres, mais qu'ils ſe ſont toujours retranchés dans le trouble involontaire de la raiſon, & dans la violence d'un agent étranger, qui eſt le démon. Qu'ainſi rien n'eſt plus faux que ce que dit M. Poncet, *qu'on peut donner dans l'erreur des Quiétiſtes en différentes manières, & ſelon différens degrez, qui tous ſuppoſent qu'on autoriſe des fautes commiſes avec liberté.* XIII. Lett. p. 67.

2°. Qu'il eſt vrai que M. P. ôte le moral des actions honteuſes des Convulſionnaires, mais qu'il ſuppoſe en même tems qu'ils pourroient jouir de leur raiſon par rapport à Dieu, ce qui eſt le *moi ſupérieur*, & le *moi inférieur* des Quiétiſtes. C'eſt une bizarrerie étonnante de la part de M. P. & du défenſeur de Charlotte, de prétendre ôter le moral, en laiſſant ſubſiſter la raiſon qui caractériſe le moral, & répond des actions du corps.

3°. Il s'enſuit de ce que nous venons de dire, que toutes les Convulſionnaires que l'on ſuppoſe jouir de leur raiſon par rapport à Dieu, ont péché dans toutes leurs actions qui ſont contre la régle des mœurs : ainſi tous ces mouvemens affreux & indécens, ces breuvages amers, ces redoutables ſymboles, ne ſont que le voile d'une infinité d'actions qu'elles ont dû reprimer, & qui les rendent criminelles pour avoir manqué de le faire. Il faut être bien imprudent pour ſe charger de tant de péchez, en cherchant à calmer par de ſi frivoles raiſons, les conſciences de ceux & de celles qui en ſont coupables.

En vain pour ſe mettre à couvert du reproche de conformité avec les Quiétiſtes, M. Poncet oſe avancer que l'erreur de Moli-

Digitized by Google

nos ne consistoit pas à dire que le démon remuoit quelquefois les membres des Saints, pour leur faire dire & faire des choses horribles, mais dans l'abus qu'il faisoit de cette supposition. Loin que M. P. se disculpe par là, il se jette dans de nouveaux excès, dont nous ne pouvons nous dispenser de montrer en peu de mots tout le danger.

Il est vrai, dit M. P. *que Molinos insistoit beaucoup sur ce que le démon remuoit les membres des corps des Saints pour leur faire dire & faire des choses horribles, mais son erreur ne consistoit pas assurément à prétendre que le démon pouvoit exciter, & excitoit quelquefois des mouvemens déréglez dans les corps des justes, soit dans l'ordre ordinaire, soit dans l'ordre surnaturel, comme dans les personnes obsédées: ce qu'il y avoit de pernicieux dans sa doctrine, c'est qu'il regardoit cet horrible état comme un état ordinaire.* 13. Lett. p. 67.

Pour éviter d'abord jusqu'à l'ombre de l'équivoque qui pourroit naître de l'expression impropre *de mouvemens déréglez* employée par M. P., il est évident qu'elle ne peut désigner autre chose que *ces choses horribles*, & *cet horrible état* dont il parle, & auxquels elle a un rapport nécessaire; & qu'ainsi par *ces mouvemens déréglez*, il entend toute autre chose que ces tentations communes que tout le monde éprouve de la part de la concupiscence & du démon: Etat si ordinaire dans la vie des justes, qu'assurément si Molinos n'avoit pas voulu parler d'autre chose, M. P. ne diroit pas que ce qu'il y avoit de pernicieux dans sa doctrine, c'est qu'il regardoit cet état comme un état ordinaire. D'ailleurs puisque M. P. prétend s'expliquer sur la supposition de Molinos, & sur l'abus qu'il en faisoit, il ne pourroit pas substituer de simples mouvemens déréglés, aux crimes extérieurs que Molinos a uniquement en vûe, & que M. P. appelle avec tant de raison *des choses horribles & un état horrible*.

Il s'ensuit donc de ce que dit M. Poncet, que le démon a le pouvoir, même dans l'état ordinaire, de se rendre maître du corps des justes jouissans de leur raison, & de leur faire quelquefois commettre des actions contre la loi de Dieu, malgré leur résistance. Et par là M. Poncet 1°. renverse ce principe capital de la morale chrétienne, que la raison, tant qu'elle subsiste, doit répondre des actions du corps, ainsi que nous l'avons fait voir (*p.* 120. *& suiv.*) 2°. Il affoiblit & anéantit la condamnation de plusieurs propositions de Molinos, en les déclarant exemptes d'erreur en elles-mêmes, & en la faisant dépendre de l'abus qu'en faisoit cet hérétique. 3°. Il va même plus loin que les Quiétistes mitigés, lesquels, comme nous l'avons vû, dans le 9e des Canons qu'ils présenterent à Innocent

Digitized by Google

XII. tiennent pour un point indubitable de la Doctrine Catholique, que dans tout homme jouissant de sa raison, on ne doit pas admettre de séparation entre la partie supérieure & la partie inférieure, de sorte que la premiére ne soit point responsable des actions de la seconde. 4°. Il fournit aux pécheurs des prétextes pour rejetter leurs crimes sur une violence étrangere.

Il ne s'agit pas de ce que le démon peut sur ceux que Dieu lui a livrés pour être sous sa possession, & à l'égard desquels il a reçû le pouvoir de les jetter dans l'aliénation de la raison. Il s'agit dans ce que dit M. Poncet, de justes, ou de personnes qui ne sont ni possedées, ni obsedées, & qui jouissent de leur raison. Or rien n'est plus horrible que de prétendre, que le démon a quelquefois le pouvoir de remuer malgré eux leurs membres extérieurs, ensorte qu'il leur fasse commettre des actions contraires à la loi de Dieu. Qui n'apperçoit toutes les conséquences de cet affreux principe ? Que pourra-t on répondre aux pécheurs, si portés par la corruption de leur cœur à chercher des excuses à leurs crimes ?

Cette odieuse prétention est absolument contraire à toute la Théologie. Saint Thomas dit que quoique le démon ne puisse jamais nécessiter l'homme à pécher, il peut quelquefois le forcer de faire quelque acte extérieur de péché, mais seulement dans le cas où il jette l'homme dans une aliénation totale de la raison, comme dans les possedés, ou obsedés. *Diabolus..... potest aliquem inducere ex necessitate ad faciendum aliquem actum qui de suo genere peccatum est : non autem potest inducere necessitatem peccandi. Quod patet ex hoc quod homo motivo ad peccandum non resistit nisi per rationem, cujus usum totaliter impedire potest, movendo imaginationem & appetitum sensitivum, sicut in arreptitiis patet.* Car la raison de l'homme étant ainsi liée, quelque chose qu'il fasse, cela ne lui est point imputé à péché. *Tunc ratione sic ligatâ, quidquid homo agat, non imputatur ei ad peccatum.* Mais si la raison n'est pas TOTALEMENT liée, en ce qui lui reste de liberté, elle peut, (& par conséquent elle doit) résister au péché. *Sed si ratio non sit* TOTALITER *ligata, ex eâ parte quâ est libera, potest resistere peccato.* 1. 2. Quæst. 80. a. 3. c.

On trouve d'excellentes instructions sur le point dont il s'agit, dans une Lettre du célebre M. Duguet.

IX. Lett. du 5. tome. Il étoit consulté au sujet d'une personne qui attribuoit à la violence du démon des péchez très-réels. » On pense, dit-il, que cette » personne étoit possedée du malin esprit. Cela est vrai, pourvû » qu'on l'entende bien, & qu'on réduise la possession aux effets in- » térieurs,

Digitized by Google

» térieurs, fondés sur la liberté & le consentement, sans l'étendre à » d'autres opérations, extérieures, étrangères, violentes, contraires » au consentement & à la liberté. Et plus bas : Le démon n'a pas » l'usage libre de notre corps. Dieu ne lui permet jamais (excepté » les cas de possession & d'obsession dont l'Auteur venoit de parler) de se servir de nous contre sa loi sans notre consentement. «

Et sur ce qu'il étoit marqué dans le Mémoire de la personne qui consultoit, qu'après que Julienne a été ainsi éprouvée de Dieu, il lui plaît de la remettre dans ses bonnes résolutions. » Est-il donc » possible, s'écrie M. Duguet, qu'on traite d'épreuve dont Dieu » soit l'auteur, des crimes aussi grands & aussi manifestes que le violement de la chasteté par des actions ? De quel maître d'erreur » a-t-on appris une telle doctrine ? N'est-ce pas là le plus honteux & » le plus criminel dogme du Quiétisme ? « *n.* 39.

Enfin je veux bien supposer dans les Convulsionnaires le défaut entier de liberté ; ces mouvemens affreux & indécens dont parle M. P. devroient être alors l'objet d'une humble tolérance, jointe à une haine & une improbation sincéres de ces mouvemens, qui ne doivent jamais être l'objet de la patience, & de la soumission à un ordre de Dieu. On a de la peine à comprendre comment il a pû échaper à la plume de M. P. de dire, que ces mouvemens affreux & indécens, destinés à marquer, selon lui, de véritables crimes, *sont une humiliation qui n'exige de ceux qui en ont de cette sorte que la patience, & la soumission à un ordre de Dieu.* Il est vrai que M. P. conseille aux Convulsionnaires de demander à Dieu d'être délivrées de ces sortes de mouvemens : mais est-ce donc ici une chose de simple conseil ? N'est-ce pas un précepte clairement marqué ? Et d'ailleurs, les Convulsionnaires qui recommençoient tous les jours leurs scénes scandaleuses, ont-elles même déféré au conseil de M. Poncet ?

Ecoutons des leçons plus sûres dans la Lettre d'un illustre Prélat, en réponse à celle que lui écrivoit un homme qui a quelque rang dans le monde, pour l'engager à donner son approbation aux nouvelles Requêtes de Charlotte. » J'aurois bien des choses à dire, » lui répond ce Prélat, sur le Mémoire en forme de plainte, & » bien des difficultez à proposer aux personnes de mérite que vous » m'assurez y avoir donné leur approbation. Il me semble 1°. que » les raisonnemens subtils sur lesquels est fondé le Mémoire, ne » conviennent guéres dans la bouche d'une fille, & qu'elle auroit » mieux fait de se renfermer dans les faits personnels qui la regardent, & de laisser aux Théologiens le soin d'expliquer comment *M. d'Aug. lettre.*

Digitized by Google

» Dieu peut accorder le don des miracles à une perſonne qui eſt » dans l'aliénation des ſens, & qui ne ſe ſouvient preſque plus, hors » de convulſion, de ce qu'elle a fait & dit en convulſion ; ce qui » n'eſt pas facile à concevoir, ni à prouver par des exemples authen- » tiques. 2°. Je ne vois pas que la diſtinction du délire, & de l'a- » liénation des ſens, que le Mémoire donne comme un denoue- » ment de cette énigme, puiſſe renverſer les principes de la Con- » ſultation des xxx. Docteurs, qui n'appuient point ſur le délire, & » à qui l'aliénation ſuffit pour ne reconnoître aucun don ſurnaturel » dans les perſonnes qui y ſont, comme elle a ſuffi autrefois pour » rejetter la nouvelle prophétie de Montan. 3°. Je crains que d'ad- » mettre un état ſurnaturel, où l'ame élevée à des connoiſſances » ſublimes, ignore ce qui ſe paſſe dans ſon corps, & n'en ſoit plus » reſponſable, ce ne ſoit ouvrir la porte à la corruption & aux dé- » ſordres, & approcher de trop près du Quiétiſme le plus groſſier. » C'eſt faire trop d'honneur aux Convulſionnaires que de les com- » parer à Saint Paul ravi au troiſiéme ciel, ſans ſçavoir ſi c'étoit » dans ſon corps, ou hors de ſon corps. En voulant les élever ſi » haut, on les expoſe à des chûtes funeſtes ; & Charlotte s'oublie » étrangement en inſinuant elle-même un parallele ſi diſproportion- » né. Il n'y a pas plus de comparaiſon à faire entre ſes extâſes, & » celles que nous connoiſſons par l'Ecriture. Pourroit-elle en effet, » hors de convulſion, rendre un compte auſſi exact de ce que ſon » ame a vû & connu en convulſion, que celui que rendit Saint » Pierre de ſa viſion, & de ſon extâſe rapportée au x. chap. des » Actes des Apôtres ? Et n'eſt-on pas forcé de reconnoître que l'a- » liénation des Convulſionnaires n'eſt pas ſeulement dans les ſens, » mais encore dans l'ame, puiſqu'en ſortant de convulſion, elles ne » ſe ſouviennent plus diſtinctement des penſées & des vûes dont » elles ont été occupées en convulſion ? «

» Je ne puis vous diſſimuler, Monſieur, que je ſuis extrêmement » en garde contre tout ce qui reſſent l'illuſion & le Fanatiſme, ou » qui peut y conduire ; & que je crois dans ces circonſtances n'a- » voir rien de plus eſſentiel à recommander aux perſonnes que j'eſ- » time & que j'honore comme vous, que de ſe tenir à cet égard » dans une ſage réſerve, en attendant de plus grands éclairciſſe- » mens. C'eſt la régle que je me ſuis preſcrite à moi-même. Et quoi- » que j'aie été quelquefois frappé de certains faits, comme de ceux » que contient la premiére Requête de Charlotte, je n'ai jamais pû » porter un jugement fixe des convulſions : & je me ſens encore » plus éloigné aujourd'hui de me déclarer en leur faveur, parce que

Digitized by Google

» je ne ſçaurois dénouer les difficultez auſquelles les défenſeurs » des convulſions ont à répondre, ni me familiariſer avec tout ce » que les convulſions préſentent de choquant & de ſuſpect, lors » même qu'on les ſépare du Fanatiſme groſſier. Je n'ai pû, Mon- » ſieur, vous laiſſer ignorer mes véritables ſentimens, après avoir » vû l'Ecrit que vous m'avez envoié, & la Lettre par laquelle vous » paroiſſez ſouhaiter que je m'uniſſe aux perſonnes qui l'approu- » vent. « . . .

Nous terminons ici cette VIe Partie, quoiqu'il y ait encore beaucoup d'autres traits de conformité entre les Défenſeurs du Quiétiſme, & les Apologiſtes de l'œuvre des convulſions. Mais comme ceux qui nous reſtent à produire ont des rapports encore plus frapans avec les Auguſtiniſtes, nous les réſervons pour la ſeptiéme Partie de cet Ecrit. Notre but ſera d'y faire voir que les Mêlangiſtes, après avoir voulu ſe mettre dans une diſtance immenſe des Auguſtiniſtes, ſe rapprochent d'eux en adoptant leurs faux principes, & qu'ils méritent par conſéquent le reproche qu'ils ont fait eux-mêmes avec raiſon aux Auguſtiniſtes, de renouveller un honteux Quiétiſme.

SEPTIE'ME PARTIE.

Les Mêlangiſtes ſans adopter toutes les conſéquences de l'Auguſtiniſme, en autoriſent pluſieurs principes.

I.

J'Avois cru (*a*) rendre juſtice aux Mêlangiſtes ou Diſcernans, en diſant qu'ils attribuoient au démon tous les mouvemens hideux & indécens, les puérilitez, les fauſſetez, les erreurs ; & qu'ils réſervoient à Dieu tous les traits édifians. J'avois marqué expreſſément (*b*) que les Mêlangiſtes différoient des Auguſtiniſtes, en ce que ceux-ci prétendent que tout ce qui ſe paſſe en convulſion vient de Dieu, ſans qu'il ſoit auteur du péché, à cauſe de l'aliénation de l'eſprit & du défaut de liberté ; au lieu que les Mêlangiſtes attribuent au démon, ou à la nature tout ce qui arrive dans les convulſions de contraire à la vérité, & à la ſainteté des mœurs.

Mais j'avoue que j'ai été dans le dernier étonnement, lorſque j'ai vû dans les nouveaux Ecrits faits pour combattre la Conſultation

(*a*) Syſtéme du Mélange confondu, *p.* 13. (*b*) Syſtéme des Diſcernans, *p.* 88.

Digitized by Google

des XXX. Docteurs, qu'on revenoit au principe du Frere Auguſtin; qu'on ſe l'approprioit, & qu'on en entreprenoit la défenſe.

II.

Je me vois donc dans la néceſſité de traiter quelques points que j'avois mépriſés, tant qu'ils n'avoient que les Auguſtiniſtes pour défenſeurs. Mais auparavant il eſt bon de faire ſouvenir le Lecteur que les défenſeurs des convulſions ont été d'abord *labii unius*; qu'il n'admettoient dans l'œuvre des convulſions qu'un ſeul agent ſurnaturel; & que ce ne fut que vers le milieu de l'année 1733. qu'ils ſe diviſerent à l'occaſion du F. Auguſtin: les uns le rejetterent alors comme un Convulſionnaire animé par le démon, & les autres le reſpecterent comme un Envoïé extraordinaire de Dieu.

La principale cauſe de l'oppoſition qui éclata entre les Mêlangiſtes & les Auguſtiniſtes fut, que les Mêlangiſtes eurent horreur d'attribuer à Dieu les actions folles & indécentes des Convulſionnaires, quoique dès-lors on ſuppoſât le défaut de liberté; & que les Auguſtiniſtes ne purent ſupporter qu'on laiſſât au démon une portion de l'œuvre des convulſions. Les Mêlangiſtes ne virent point d'autre reſſource pour la défendre: Ceux-ci ne purent ſouffrir un partage entre Dieu & le démon. Les premiers regarderent les actions honteuſes des Convulſionnaires comme incompatibles avec la ſainteté de Dieu: Les autres ne trouverent point d'inconvénient à les attribuer à Dieu.

III.

Ecoutons ce que les Mêlangiſtes répondoient aux Auguſtiniſtes. *Il faut prendre garde*, dit le Laïc, (*a*) déclaré alors pour le Syſtême du mêlange, *de donner dans un horrible abus. Trouver une figure dans un trait, & attribuer à Dieu ce trait, ſont deux choſes bien limitrophes. On paſſe aiſément de l'une à l'autre; & du Figuriſme arbitraire, on tombe facilement dans le Fanatiſme... Je ſuis percé de douleur en voïant tant de mes freres qui paroiſſent donner dans l'horrible excès de vouloir rendre Dieu auteur de ces traits indignes de lui, parce qu'il peut s'en ſervir dans ſes deſſeins.*

On voit combien les Mêlangiſtes étoient alors éloignés de la penſée que Dieu pût être l'auteur des actions des Convulſionnaires qui étoient contraires aux régles. Mais ils ont bien changé de langage; & après avoir voulu mettre une diſtance immenſe entre eux & les Auguſtiniſtes, ils ſe rapprochent d'eux aujourd'hui, & s'appuient ſur les mêmes principes.

(*a*) Nouvelles Réflexions du Laïc, *p.* 29.

Digitized by Google

IV.

La querelle s'étant échauffée entre les Mélangistes & les Augustiniſtes, le F. Auguſtin chef de ceux-ci, compoſa une apologie de ſon Syſtême, dont la principale clef eſt de réduire toute l'œuvre des convulſions à l'unité d'un agent, qui eſt Dieu agiſſant dans un ordre ſurnaturel & miraculeux.

Voici ce qu'il dit dans ſa fameuſe Apologie:

» Nous n'autoriſons point le crime. Nous déteſtons toute appa» rence de crime... ſi nous diſons que les Convulſionnaires ne ſont » point criminels, c'eſt quand le Seigneur les tient ſous ſa main, » qu'il leur ôte la liberté qui ſeule rend criminel.... Ils ſont en» tre les mains de Dieu une plume qui écrit tous les crimes de la » Gentilité. Ce n'eſt point à la plume qu'on doit attribuer l'écritu» re, mais c'eſt à l'Ecrivain. Dieu eſt cet Ecrivain. Dieu montre à » un pécheur criminel les abominations dont il eſt coupable devant » lui... Les uns veulent du mêlange juſqu'à un certain point. Di» ſtinction, dit-on, entre Convulſionnaire & Convulſionnaire. Nous » voulons bien de ceux-ci, nous ne voulons point de ceux-là. D'au» tres diſtinguent les convulſions des convulſions. Ils diſent: Ceux» ci ſont des Convulſionnaires du démon, ceux-là ſont des Convul» ſionnaires de Dieu. Parmi les Convulſionnaires de Dieu il faut di» ſtinguer... quelquefois c'eſt Dieu, quelquefois c'eſt le démon: » enfin pluſieurs diſent ſuivant leur fantaiſie que ceci eſt du démon » ou de l'imagination; que ceci eſt de Dieu... Enfin c'eſt un bara» gouin repréſenté par le baragouin de pluſieurs Convulſionnaires » qu'on ne ſçauroit entendre. On entend quelques mots, tout le re» ſte eſt ténébreux... Dieu a fait lever un Convulſionnaire nommé » Frere Auguſtin, qui vous a tous jettés dans d'horribles embarras... » Frere Auguſtin eſt... un prodige inexpliquable. Cependant Frere » Auguſtin eſt clair, de même que les Convulſionnaires, quand on » le veut regarder de près: mais dès qu'on le regarde de loin, vient » un nuage qui le couvre & en dérobe totalement la vûe... Oui je » prendrai la défenſe de ceux que vous regardez comme abomina» bles. J'aurai HORREUR de leurs repréſentations, & encore plus d'hor» reur de la réalité de leurs répréſentations... Oui les Convulſion» naires qui font ces repréſentations, ſont, quant à pluſieurs, très» agréables au Seigneur, d'autres véritablement ſeront des inſtru» mens entre les mains de Dieu... que le Seigneur Dieu jettera dans » le feu après s'en être ſervi... Vous, M. & vos ſemblables, com» battez la puiſſance de Dieu en voulant la borner. Quoi donc! le

Digitized by Google

» Seigneur Dieu ſera aſſez puiſſant pour faire quitter le crime à un
» pécheur d'habitude... & il ne ſera point aſſez puiſſant pour em-
» pêcher que la volonté de l'homme n'acquieſce à ce qui ſe paſſe
» dans ſon corps? .. Dieu fait tout ce qu'il veut, il défend toute abo-
» mination... Quiconque commet quelque crime, eſt très-coupa-
» ble devant Dieu. Dans un ordre commun, Dieu n'uſe point de ſa
» puiſſance pour retenir la volonté. Dieu a mis une union entre l'ame
» & le corps. Dieu défend que le corps faſſe certaines actions. Qui-
» conque commet donc ces actions défendues, ſe rend coupable
» devant le Seigneur Dieu. Mais dans un cas extraordinaire Dieu
» abroge la loi... la loi eſt abrogée pour celui à qui Dieu dit d'ab-
» roger la loi. La loi eſt abrogée pour Abraham... pour Oſée, pour
» Iſaïe; la loi eſt de même abrogée pour pluſieurs Convulſionnaires.
» C'eſt un MALHEUR pour ces Convulſionnaires de ſervir entre les
» mains de Dieu pour de tels inſtrumens: ils DOIVENT demander au
» Seigneur d'être délivrés de ces INFAMES figures, parce qu'un Chré-
» tien DOIT non ſeulement déteſter le crime, mais encore toute ap-
» parence de crime. Un Chrétien doit être une hoſtie vivante de-
» vant Dieu; ſon corps doit être pur de même que ſon ame. Il DOIT
» donc gémir devant Dieu des mouvemens horribles qui ſe paſſent
» malgré lui dans ſon corps. Il doit même ſe gouverner comme un
» PENITENT, quoiqu'il ne ſoit point coupable des abominations que
» le Seigneur Dieu lui fait repréſenter. Ces abominations ſont tou-
» jours très-déteſtables à un homme comblé de l'eſprit du Seigneur;
» il doit entrer dans la vûe de Dieu, qui ne voit ces abominations que
» pour s'irriter davantage contre le pécheur. Je déteſte tout Quié-
» tiſme. Je condamne cette erreur. Le Pere de la Combe (fameux
» Quiétiſte) m'eſt en abomination, auſſi bien que ſon Syſtême. Je
» ne prétends donc point en défendant les Convulſionnaires, favo-
» riſer ſes ſentimens: faites-y attention... Je parle d'un ordre ex-
» traordinaire qui n'a point de rapport à l'ordre commun. Dieu donc
» uſe de ſa puiſſance pour empêcher que les Convulſionnaires con-
» ſentent à ce qui ſe paſſe dans leur corps... vous détruiſez la puiſ-
» ſance de Dieu en lui ôtant la force qu'elle a dans les Convulſion-
» naires... Vous, M. & vos ſemblables (les Mêlangiſtes) prétendez
» que le Seigneur Dieu excite des mouvemens extraordinaires dans
» le corps, fait parler d'une maniére extraordinaire les Convulſion-
» naires: mais vous ne voulez point que la puiſſance de Dieu s'éten-
» de juſqu'à ces mouvemens qui paroiſſent infames, qui le ſont en
» effet. Vous bornez donc la puiſſance de Dieu. Vous ne voulez
» point que le Seigneur Dieu faſſe parler d'une maniére qu'il ſem-

Digitized by Google

» ble se contredire ; vous bornez donc la puissance de Dieu ?... Le » Seigneur Dieu par la force de son bras tout-puissant détruira tous » nos ennemis... Vous courez de côté & d'autre, de même que » vos semblables, pour nous faire condamner... Vous dites avec » vos semblables : Point de salut si vous ne condamnez ce maudit » Frere Augustin. Je suis l'horreur du monde, & c'est par vos ca- » lomnies & celles de vos semblables. Je vous cite au Jugement de » Dieu, vous & vos semblables... Je finis en vous disant que vous » & les autres Mêlangeurs êtes les Pharisiens du tems.

V.

Voici à quoi se réduit l'extrait que nous venons de donner de l'Apologie du F. Augustin, où il a renfermé ses principes.

Il prétend, 1°. Que Dieu peut être l'auteur dans un ordre surnaturel & miraculeux de toutes les actions des Convulsionnaires, en les supposant sans liberté.

2°. Que ces actions ne les rendent ni indignes, ni incapables des dons les plus surnaturels que Dieu leur communique.

3°. Que c'est attaquer les droits de la toute-puissance de Dieu, que de douter de ces deux premieres propositions.

4°. Que Dieu abroge en faveur des Convulsionnaires plusieurs loix qu'il a établies pour la conduite des hommes.

5°. Qu'il ne faut point regarder les actions des Convulsionnaires comme indignes de Dieu, parce qu'elles choquent les sens, ou blessent la raison humaine.

6°. Que les actions honteuses des Convulsionnaires sont destinées de Dieu pour être des figures de crimes réels.

VI.

Telle est la doctrine des Augustiniſtes : telle est celle de M. P. & de l'Examinateur. Le premier enseigne en propres termes, 1°. Qu'*il n'y a que le péché, & ce qui y porte, dont Dieu ne peut être l'auteur, & qui soit indigne de lui* ; & qu'*il peut être Auteur par miracle & surnaturellement de tout effet physique.* Lett. XIII. p. 52.

2°. Que *rien de ce qui se trouve dans les hommes qui ne dépend pas de leur liberté, & qui par conséquent ne les rend pas criminels, ne les rend incapables, ni indignes des faveurs les plus surnaturelles.* ibid.

3°. Que c'est attaquer la toute-puissance de Dieu de douter de ces deux principes. *Ils ont remonté jusqu'a la toute-puissance de Dieu*, dit M. P. parlant des XXX. Docteurs : *ils ont pris le parti de la mesurer. Ils l'ont ensuite contestée ; tôt ou tard cette toute-puissance écrasera leur Consultation.* Lett. XIV. p. 17.

Digitized by Google

ibid. p. 16. 4°. Que *la dispense des régles appartient singuliérement à l'ordre surnaturel & miraculeux ; & que Dieu a souvent dispensé les hommes dans cet ordre de plusieurs loix auxquelles il les a assujettis.*

Lett. XIII. p. 52. 5°. Que *c'est un principe Manichéen* de regarder *comme indignes de Dieu les choses qui dans les Convulsionnaires choquent les sens, & blessent la raison humaine.*

ibid. p. 27. 6°. Que les Convulsionnaires sont *choisis de Dieu pour porter des symboles redoutables* qui figurent des crimes réels, quoique ceux qui les portent soient *innocens.*

L'Examinateur renferme en peu de mots tous ces principes : Il

p. 378. demande si Dieu ne pourroit pas *priver* un homme *pour quelque tems de l'usage libre & actuel de sa raison & de ses sens, & cependant le relever au milieu & dans le tems de cet abaissement par une opération de tel genre qu'il lui plaira ; & Dieu sera censé le dégrader en s'en servant de la sorte, lui qui honore toujours sa créature en l'employant à tel usage qu'il lui plaît, dès que cet usage par lui-même n'est ni mauvais, ni peché ?.. Où est donc la répugnance*, poursuit-il, *que Dieu agissant dans un ordre surnaturel & supérieur, se servît d'un homme qu'il lui plairoit mettre dans l'aliénation, comme Saül, pour opérer en lui, & pour figurer par lui ce qu'il lui plairoit de signifier.*

p. 368. *Quel est l'homme*, dit-il en un autre endroit, *qui en ce genre de choses, sur-tout quand elles sont surnaturelles... puisse prescrire des bornes au Tout-puissant ?.. Qui osera lui dire : Vous pouvez jusques-là, mais non au delà... cela est digne de vous, & cela en est indigne ?.. Je ne sçais que le mal que Dieu ne puisse point dans quelque ordre que ce soit.*

VII.

Le premier objet qui se présente, c'est une conformité parfaite de vûes & de principes entre les Mêlangistes & le Systême d'un homme aussi décrié que Frere Augustin. Où peut conduire une telle ressemblance, si ce n'est aux mêmes écueils? Après avoir admis les mêmes principes, comment peuvent-ils se défendre des conséquences qu'ils ont eux-mêmes tirées de la doctrine du F. Augustin, & dont ils ont pris droit de le traiter de fanatique ?

En second lieu, qui ne sera surpris de la confiance avec laquelle les Mêlangistes veulent introduire dans l'Eglise, pour juger des états extraordinaires, des régles & des maximes nouvelles, qu'elle n'a jamais connues, & qu'aucun de ses Saints Docteurs n'autorisent ?

3°. Quand il s'agit de juger des actions humaines, & de régler la conduite des hommes, jamais on n'a eu recours à de pures possibilitez. C'est la volonté de Dieu connue, ce sont les loix qu'il a prescrites

Digitized by Google

crites, qui doivent être la régle de nos jugemens, & non pas de simples possibilitez, sur lesquelles l'imagination peut s'égarer à l'infini. Ce seroit la source d'une infinité d'illusions : & les régles communes ne serviroient plus à fixer les hommes, si chaque particulier pouvoit se conduire par des possibilitez arbitraires. Quelle ressource auroit-on dans l'Eglise contre le Fanatisme?

4°. C'est mal connoître la toute-puissance de Dieu, que de la donner seule pour régle de nos jugemens & de nos actions. On ne doit jamais la séparer de sa sagesse, & de sa sainteté dans toutes ses œuvres. Si la puissance de Dieu agissoit seule, comme elle est d'une activité infinie, elle créeroit à chaque moment une infinité de mondes : Et à ne consulter, comme font M. P. & l'Examinateur, que l'idée de cette toute-puissance indépendamment des autres attributs, ses ouvrages seroient sans cet ordre & cette harmonie qui sont la gloire du Créateur. De même, si on ne consultoit que la justice de Dieu, aucun homme ne seroit sauvé ; & si on ne faisoit attention qu'à sa miséricorde, aucun crime ne seroit puni ; car la miséricorde ne peut que pardonner, & la justice ne peut que punir. D'où il s'ensuit que c'est très-mal raisonner de la conduite de Dieu sur les hommes, que de vouloir en juger par un seul de ses attributs. Ce n'est donc ni *mesurer*, ni *conteſter* cette puissance divine, que de faire concourir avec elle les attributs, sans lesquels elle n'agit jamais.

5°. A l'égard des dispenses des régles de la loi naturelle & divine, que Dieu a quelquefois accordées, & sur lesquelles les Mêlangistes & les Augustiniſtes s'appuient pour défendre l'œuvre des convulsions, il faut distinguer dans ces régles celles qui sont d'un ordre primitif & immuable, de celles qui sont d'un ordre commun. Les premieres ne sont susceptibles d'aucune dispense, comme le précepte d'aimer Dieu, & celui de résister à la concupiscence. A l'égard des régles qui sont d'un ordre commun, il est certain que Dieu peut en dispenser, & qu'il l'a fait en quelques occasions ; mais il faut alors, comme on l'a remarqué dans la Consultation, que *la dispenſe soit pour le moins auſſi claire, auſſi conſtante, auſſi notoire que les régles même, ſans quoi la liaiſon apparente, même avec de vrais miracles, ne peut excuſer ce violement.* Or, 1°. les Mêlangistes ne peuvent produire aucune preuve claire, constante & notoire que Dieu ait accordé aux Convulsionnaires des dispenses des régles communes de la loi naturelle & divine : c'est cependant par où ils étoient obligés de commencer. Quiconque prétend être exemt des loix communes, qui obligent tous les hommes, doit produire des titres

d'exception qui soient certains, & ne soient sujets à aucun doute ; ni à aucune équivoque. 2°. Les principes des Saints Peres touchant l'incompatibilité des dons surnaturels avec l'aliénation de l'esprit & des sens, avec le mêlange du faux & du vrai, & avec le concours des actions honteuses, s'opposent absolument à ce que nous puissions jamais croire que les Convulsionnaires soient dans le cas des exceptions que Dieu peut faire aux régles.

6°. A l'égard de la prétention, que les actions honteuses des Convulsionnaires sont destinées de Dieu pour représenter de vrais coupables, pendant que ceux qui font ces actions, demeurent purs & innocens à cause du défaut de liberté, on ne peut rien avancer de plus téméraire, de plus injurieux à la sagesse & à la sainteté de Dieu, & de plus dangereux pour les mœurs. Rien de plus téméraire ; car cela est hazardé sans aucune ombre de preuve. Rien de plus injurieux à la sagesse & à la sainteté de Dieu ; puisqu'on suppose que Dieu peut être la cause directe & surnaturelle de ces actions deshonorantes. Rien de plus dangereux pour les mœurs ; parce qu'on pourra se porter à tous les crimes, sous prétexte que les actions les plus honteuses n'ont que l'apparence du péché, & qu'elles sont destinées à représenter de vrais coupables.

VIII.

De ces premieres vûes, qui sont déja propres à éclairer le Lecteur, nous croïons devoir entrer pour l'intérêt de la vérité, dans un examen plus détaillé des écarts de M. P. & de l'Examinateur.

Le vice le plus général du Systême auquel ces deux Auteurs sont revenus, c'est de prétendre par rapport aux actions honteuses des Convulsionnaires, qu'il en faut juger, non parce qu'elles sont en elles-mêmes, mais par leur cause, c'est-à-dire, par leur principe, qu'ils suppose nt être Dieu, ou du moins pouvoir être Dieu ; & que c'est par cette régle que l'on doit juger de l'œuvre des convulsions. Ils se sont attachés à ce Systême pour pouvoir éluder les principes de la Consultation des XXX. Docteurs, qui ont jugé de l'œuvre des convulsions par les effets, c'est-à-dire, par l'opposition des actions des Convulsionnaires aux régles de la morale Chrétienne ; & qui en ont conclu que Dieu ne pouvoit être la cause directe & surnaturelle ni des actions folles & indécentes des Convulsionnaires, ni d'une œuvre où se trouvent ces actions.

Dans la nécessité où l'on se trouvoit de juger du phénoméne des convulsions, les XXX. Docteurs crurent devoir s'attacher à une régle simple aussi sûre & aussi généralement reçue, que celle qui di-

Digitized by Google

ête de juger de ce qui eſt douteux & obſcur, par ce qui eſt clair & certain. Or on diſputoit de la cauſe de cet événement : on étoit partagé par différentes vûes ; mais ce qui intéreſſoit principalement, étoit de ſçavoir ſi Dieu en étoit la cauſe directe ou immédiate, ou s'il falloit chercher un autre principe.

Dans ce partage, s'il paroiſſoit quelque obſcurité du côté de la cauſe, il n'y en avoit aucune du côté des effets, c'eſt-à-dire, des actions. L'aliénation de l'eſprit, le déréglement des ſens, le mêlange du faux avec le vrai, le concours des actions folles, indécentes, meurtriéres ; une infinité d'épreuves par leſquelles on tentoit Dieu à chaque inſtant, (a) mille autres effets clairement mauvais, diſſi-

(a) Ce goût pour les épreuves a preſque la même origine que les convulſions, & ne finira, je crois, qu'avec elles. Les aſſemblées que l'on fit à leur ſujet à la fin de 1732. étoient à peine commencées, qu'un Convulſionniſte zélé, & un de ceux qui a le plus figuré dans l'œuvre, propoſa un moien court, facile, & abregé de terminer ſur ce point toute recherche & toute diſpute. Ce moien étoit de prendre telles reliques qu'on voudroit, du Saint le plus ancien ou le plus moderne de ces cantons, ou des Païs les plus éloignés, connu d'un grand ou d'un petit nombre de perſonnes, & de venir avec cette relique, comme la ſonde à la main, éprouver une Convulſionnaire diſtinguée, mais qui ne ſe communiquoit encore qu'à peu de perſonnes, en l'interrogeant ſur le Saint duquel étoit la relique. Il ajoutoit avec une confiance ſans bornes, qu'il ſe faiſoit fort que la Sœur ne ſe méprendroit ſur aucune, d'où s'enſuivoit, ſelon lui, une preuve déciſive de la divinité de ſes convulſions, qui réjailliſſant ſur toute l'œuvre, devoit terminer la diſpute. Une perſonne de la compagne (de mauvaiſe humeur ſans doute) répliqua froidement, que ce moien ne lui paroiſſoit ni permis, ni déciſif, & l'épreuve ne fut pas faite (ce jour-là,) au moins au nom de l'aſſemblée.

Avec de telles idées, communément reçûes alors des Convulſionniſtes, on n'a pas de peine à comprendre que ces épreuves ſe ſoient étrangement multipliées dans la ſuite. Auſſi M. P... qui ſçait mettre tout d'un coup ſon Lecteur au fait de ce qu'il veut lui apprendre, pour nous faire comprendre leur grand nombre, ne les repréſente-t'il que par mille, & par pluſieurs dixaines de mille. On a fait, dit-il, mille tentatives pour s'aſſurer ſi le don de diſcerner des reliques étoit réel dans les Convulſionnaires ; une page plus haut il va juſqu'à trente mille.

Les Lecteurs qui me diſpenſent, je crois, de leur détailler ce grand nombre d'épreuves, pourroient n'être pas contens ſi je ne leur en rapportois quelque exemple. Il eſt juſte de ſatisfaire ſur ce point leur curioſité, & encore plus de les mettre en état de juger par eux-mêmes de la valeur intrinſéque de ces ſortes d'épreuves : je ne parlerai communément que d'après M. Poncet.

Je dinois, dit-il, un jour avec des Convulſionnaires. Après le dîner on fit ſemblant de les vouloir divertir en rompant devant elles de ces larmes de verre, qu'on réduit en pouſſiére lorſqu'on les rompt par l'extrémité, & qu'on a de la peine à caſſer en frappant ſur le corps de la larme. On invita les Convulſionnaires à les rompre avec un marteau, & on mit ſur la table pour ſervir d'appui une pierre de P. R. qui ſe trouva dans la chambre comme par hazard. Auſſi-tôt que la Convulſionnaire qui ne ſe défioit aſſûrément de rien, (c'eſt M. P... qui l'aſſure, parce qu'il le croit,) eut ſeulement touché la pierre, elle tomba à la renverſe dans une très-violente convulſion. Toutes les autres enſuite qui voulurent eſſaier de frapper cette larme, tombérent de même (à qui mieux mieux ;) mais (il faut rendre juſtice à la ſagacité de M. P...) je ne fis attention, dit-il, qu'à la première qui tomba en convulſion ; car je compris qu'à l'égard des autres qui la virent tomber, on ne pouvoit pas avoir l'aſſurance que l'imagination n'avoit eu aucune part dans ce qui leur arriva. Que cette ſage réflexion nous expliquera de merveilles convulſives !

Un autre jour, (je ne tiens pas ce fait de M. P... mais d'une autre perſonne qui étoit

Digitized by Google

poient toute obſcurité, & donnoient lieu aux Docteurs de conclure

préſente, & qui examinoit avec attention tout ce qui ſe paſſoit, voulant réellement s'inſtruire) un autre jour donc F.... jeune garçon, fort & vigoureux, donna le ſpectacle de convulſions réïterées à une nombreuſe aſſemblée, dans laquelle ſe trouva l'Inviſible qui y jouoit auſſi ſon rôle. On faiſoit tomber le F... en convulſion, en lui mettant ſur les mains qu'il tenoit derrière ſon dos de l'eau de M. de Paris, qu'il aſſuroit le brûler vivement. Une perſonne de l'aſſemblée remarqua de l'eau reſtée dans une taſſe ſur la cheminée; & cachant ſa petite manœuvre, elle y trempa ſon doigt, vint le mettre dans la main du Frere, qui entra auſſi-tôt dans de violentes agitations, & aſſura qu'on le brûloit. Cette perſonne ne put agir ſi ſubtilement, qu'elle ne fût apperçûe de l'Inviſible, & l'un & l'autre le furent de mon témoin. La convulſion finie, l'Inviſible entra à ſon tour en convulſion: c'étoit alors une de ſes opérations d'entrer dans une eſpéce de cabinet, & là elle demanda quelqu'un ou quelqu'une de l'aſſemblée pour lui faire la révélation de ſon intérieur, & lui donner les avis convenables. Elle manda cette fois le Frere: & mon témoin qui avoit obſervé la manœuvre, voulant prendre date de ſa découverte, dit à un de ſes voiſins: L'Inviſible va faire la réprimande à ce Frere, ſur ce qui a trompé dans ſes convulſions, en ſe diſant brûlé par de l'eau de M. de Paris qui n'en étoit pas. Il ne rata point. L'Inviſible fit ſur ce ſujet une verte réprimande au Frere, qui en demanda pardon; & pour pénitence lui ordonna d'aller paſſer une heure ou deux à S. Medard, ce qu'il exécuta, dit-on, avec bien de la componction. Toute l'aſſemblée étonnée, admira la merveille, diſant qu'il n'y avoit que Dieu qui eut pu ainſi révéler à l'Inviſible la fourberie du Frere. Mais mon témoin fit tomber tout le merveilleux de cette double ſcéne par l'obſervation qu'il avoit faite lui-même, & fait faire par une autre perſonne de l'aſſemblée qui n'en put diſconvenir. Et de ce jour il eut plus de peine à trouver entrée chez les Convulſionnaires, qui ne demandent pas une ſi grande attention & une ſi grande exactitude.

M. P... a ſenti l'argument qu'on pourroit tirer contre l'œuvre de cette multitude d'épreuves qui ſe faiſoient, & qui ſe font tous les jours ſur les Convulſionnaires. Voici ce qu'il répond: Tenter Dieu, c'eſt vouloir ſçavoir ſon ſecret, & prendre pour le ſçavoir un moien qu'il n'a pas établi pour le connoître. Par exemple: ceux qui ont fait toucher aux Convulſionnaires des reliques dont ils n'étoient pas certains, dans le deſſein de s'en aſſurer par l'impreſſion que ces reliques feroient ſur eux, ont tenté Dieu. Il y a, ajoute-t'il, des perſonnes ſimples qui l'ont fait, mais cet abus n'a point duré: (en voici la ſolide raiſon.) Les mépriſes groſſiéres, remarque M. P... où ſont tombés les Convulſionnaires qu'on a conſultés ſur ce point, la contradiction qui s'eſt trouvée entre eux au ſujet d'une même relique, a convaincu tout le monde (non que c'étoit là tenter Dieu, mais) que Dieu ne les avoit pas établis pour faire ce diſcernement.

Mais comment pourroit-on prouver, pourſuit M. P... que ce ſeroit tenter Dieu que d'appliquer des reliques ſur des Convulſionnaires, pour les guérir des accidens de leurs convulſions? (Et il en donne ce rare exemple.) J'ai vû une Convulſionnaire, & cela eſt arrivé pluſieurs fois, qui devenoit muette dans ſes convulſions, & qui continuoit même de l'être après que ſes convulſions étoient paſſées. La parole lui étoit rendue lorſquelle prenoit des reliques entre ſes mains. C'étoit une Marchande: on la vint appeller devant moi pour parler à d'autres Marchands qui la demandoient: elle mit des reliques dans ſa main, deſcendit, finit ſon article avec eux, monta après avoir fini, quitta ſes reliques, redevint muette, & reprit ſa convulſion. L'on nous dit que la convulſion n'y perdit rien, & que le tems qu'elle avoit été interrompue, étoit récompenſé, parce que la fin de l'accès étoit reculé d'autant de tems qu'il avoit été interrompu. C'eſt ainſi que les Convulſionnaires ſçavent allier les devoirs de la vie commune avec les opérations merveilleuſes de leurs convulſions: il y en a plus d'un exemple.

M. P... ſent ici une objection qu'on pourroit lui faire ſur cet exemple, en lui diſant que, quelque jugement qu'on en puiſſe porter, il ne répond pas à la difficulté, ni ne juſtifie ceux qui faiſoient ſans ceſſe tomber en convulſion les Convulſionnaires par les épreuves réïterées qu'ils faiſoient à leur égard. On n'a pas non plus tenté (Dieu) ajoute-t'il, quand on a voulu connoître ſi les Convulſionnaires avoient réellement ce diſcernement des reliques. Ce n'étoit pas Dieu que l'on

Digitized by Google

avec toute sorte de justice que Dieu ne pouvoit être l'auteur d'un tel événement.

IX.

Les Docteurs ont suivi en cela la méthode des Peres qui dans l'affaire des Montanistes & des autres illuminés, pour résoudre les difficultés qui se présentoient, en ont cherché le dénouement dans les effets & non pas dans la cause. Ils ne se sont pas contentés de décider que Dieu n'étoit pas l'auteur de la prophétie de Montan, mais ils ont soutenu qu'il ne le pouvoit être, parce qu'ils jugeoient que l'aliénation de l'esprit, le désordre de la nature, & le mêlange du faux avec le vrai, étoient absolument incompatibles avec l'inspiration divine & prophétique.

En jugeant ainsi ils ne croioient pas déroger à la toute-puissance de Dieu, & c'est sur un semblable fondement que les Docteurs sans *conteſter* & sans *meſurer* cette toute-puissance divine, ont rejetté le prophétique, le figuratif, & le Thaumaturgique des convulsions.

C'est donc un langage très-exact de dire que Dieu ne peut être l'auteur des choses qui répugnent à sa sagesse, à sa lumiére & à sa sainteté : Et c'est choquer de front la doctrine de la Tradition touchant l'incompatibilité d'un état prophétique avec les caractéres vicieux dont nous venons de parler, que de prétendre comme fait M. P. suivi en cela de l'Examinateur, que *Dieu peut être auteur par miracle & ſurnaturellement de tout effet phyſique*, & que *rien de ce qui ſe trouve dans les hommes qui ne dépend pas de leur liberté, & qui par conſequent ne les rend pas criminels, ne les rend incapables ni indignes de recevoir les faveurs les plus ſurnaturelles que Dieu voudra leur communiquer.*

C'eſt juſques-là, dit-il, *que je remonte pour établir le principe du mélange.* Il n'excepte que *le don de l'autorité prophétique*, par *exemple, le don d'intelligence, le don de conſeil qui ne peuvent être communiqués à des perſonnes qui ſeroient privées de leur raiſon & de leur liberté, tant qu'ils demeureroient dans cet état.* Et il ajoute que *l'incapacité où ſeroient ces perſonnes de recevoir ces différens dons* (sçavoir le don de l'autorité prophétique) *ne viendroit nullement de ce qu'un état ſi affreux les rendroit indignes que Dieu agit ſurnaturellement ſur eux. Dieu*, dit-il, *pourroit encore ſans ſe deshonorer faire ſur leur eſprit & ſur leur corps toutes les impreſſions qu'il lui plairoit, & qui pourroient trouver place dans ce qui leur reſteroit de capacité naturelle.*

---

tentoit alors, dit M. P... c'étoient les Convulsionnaires. On ne vouloit rien apprendre des Convulsionnaires, ni par leur moien ; c'étoit eux-mêmes qu'on vouloit connoître. Je laisse au Lecteur à juger de la solidité de cette réponse.

Digitized by Google

M. Poncet dit ici deux choſes également oppoſées aux idées de la Religion & de la doctrine des Peres: La premiére, que Dieu peut *dans un ordre ſurnaturel & miraculeux* dégrader l'homme entier, ſoit dans ſon eſprit, ſoit dans ſon corps; & qu'il peut non ſeulement le deſtituer de la raiſon, mais encore faire prendre à ſon corps une infinité de formes deshonorantes & choquantes pour la piété. La ſeconde, qu'il n'y a aucun des dons ſurnaturels, excepté celui d'intelligence, parce qu'il eſt incompatible avec le délire, que l'Eſprit de Dieu ne puiſſe répandre avec profuſion ſur ces hommes dégradés, & couverts de la honte de leurs actions. N'eſt-ce pas choquer viſiblement l'idée de l'Etre ſouverain & plein de majeſté, qui a établi parmi les hommes un ordre de conduite qui tend à les rendre conformes à ſon image, que de ſuppoſer que Dieu puiſſe lui-même renverſer cet ordre, & changer les hommes en des eſpéces d'automates couverts de la honte de leurs actions, & en même tems répandre ſur eux les faveurs les plus ſurnaturelles?

Il eſt vrai que l'homme par le péché a mérité la plus honteuſe dégradation. Mais de prétendre que Dieu dans un ordre ſurnaturel & miraculeux reléve l'homme par les dons les plus ſurnaturels, en même tems qu'il le réduit à la condition des bêtes, cela eſt ſi viſiblement oppoſé à toutes les idées que Dieu a imprimées de ſa ſageſſe & de ſes autres perfections dans tous les hommes, qu'il eſt inconcevable comment les Mêlangiſtes oſent hazarder ces idées nouvelles, bizarres, & dont ils ne ſçauroient donner la moindre preuve par l'Ecriture & par la Tradition, & contre leſquelles tous les Saints Peres réclament unanimement.

X.

Pour prévenir les chicannes ſur le terme d'effet phyſique, il eſt néceſſaire de faire remarquer qu'il ne s'agit point ici de la queſtion métaphyſique, dans laquelle on examine ſi Dieu agit par un ſimple concours, ou par une prémotion phyſique. Ce ſeroit ſe jetter dans des queſtions étrangéres à notre ſujet. D'ailleurs ce n'eſt point par la Métaphyſique que les Saints Peres ont décidé les points de morale. Le reſpect profond qu'ils avoient pour la Divinité, les a toujours portés à ne juger de Dieu, & de ſes opérations que parce qu'il a bien voulu en révéler lui-même à ſon Egliſe. Ils nous ont enſeigné par-là que c'eſt la ſeule maniére de le connoître, & il faut nous y conformer à leur exemple. On ne peut trop remarquer leur ſobriété, & c'eſt faute de s'aſtraindre à cette conduite ſi ſage, que l'on bâtit aujourd'hui un ſyſtême pernicieux pour les mœurs.

Digitized by Google

Pour achever de faire ſentir l'abſurdité du principe de M. Poncet & de l'Examinateur, qu'il me ſoit permis de rappeller l'exemple d'un homme réduit par la volonté de Dieu à la condition des bêtes, en punition de ſon orgueil. C'eſt celui de Nabuchodonoſor. Comment eſt-ce que les Mélangiſtes n'ont pas donné l'eſſort à leur imagination, pour examiner ſi Dieu n'auroit pas pû communiquer à ce Prince dans un tel état les faveurs les plus ſurnaturelles? Que ſçait-on, en raiſonnant ſur leurs principes, ſi dans le tems qu'il broutoit l'herbe des champs, ſon eſprit n'étoit point abſorbé en Dieu par une abondance de lumiéres, quoiqu'il n'eût aucune penſée réfléchie par rapport aux objets qui l'environnoient? Pourquoi n'auroit-il pas pû faire des miracles, avoir le don des Langues, pénétrer le fond des cœurs, &c? M. P. ne dit-il pas que les Convulſionnaires font des miracles comme ils font toute autre choſe, qu'ils commettent des indécences, & font des puérilitez par une ſuite de l'aliénation d'eſprit où ils ſont, parce qu'ils ſont en convulſion? Pourquoi en ſuppoſant que Nabuchodonoſor eut fait beaucoup d'actions malhonnêtes dans ſon état de bête, auroit-il été *incapable* où *indigne de recevoir les faveurs les plus ſurnaturelles que Dieu auroit voulu lui communiquer*, puiſque ſon état ne le rendoit pas criminel? Lett. XIII. p. 52.

On apperçoit ici ſi facilement l'abſurdité de toutes ces ſuppoſitions arbitraires que font les Mélangiſtes, qu'il n'eſt pas néceſſaire de nous arrêter davantage pour la faire ſentir.

Loin donc que ce ſoit déroger à la Toute-puiſſance de Dieu, & que ce ſoit la meſurer & la conteſter, de dire que Dieu ne peut être dans un ordre ſurnaturel & miraculeux l'auteur des actions honteuſes des Convulſionnaires, comme le prétend M. Poncet après le F. Auguſtin, c'eſt au contraire parler un langage très-exact; c'eſt ſe conformer à la doctrine des Saints Peres qui ont combattu les Montaniſtes, non par le ſeul fait, mais par l'impoſſibilité que leur prophétie vînt de Dieu, à raiſon de tous les caractéres déſavantageux qui l'accompagnoient & qui en faiſoient le caractére.

Qui doute qu'à l'égard de bien des choſes, en ne conſidérant que la puiſſance abſolue de Dieu, Dieu ne puiſſe les faire: mais nous avons déja fait ſentir les abſurditez dans leſquelles on tomberoit, ſi on ne vouloit conſulter que l'idée de la puiſſance infinie de Dieu, ſans y joindre celle de ſes autres attributs; & la Religion nous apprend que c'eſt outrager cette Puiſſance, que de lui attribuer des effets qui répugnent à ſes autres attributs.

XI.

Mais ce qui doit ſurprendre infiniment, c'eſt que les Mélangiſtes

Digitized by Google

veuillent rétablir des principes qu'ils ont eux-mêmes rejettés. Nous avons déja vû que le Laïc dans ses nouvelles Réflexions, regardoit comme un excès horrible de vouloir attribuer à Dieu les actions indécentes des Convulsionnaires, *parce qu'il peut s'en servir dans ses desseins.*

Le P. de G. après avoir abandonné le système d'unité d'Agent dans les convulsions, & s'être déclaré pour le mêlange, s'exprime avec la même force que le Laïc. *Quand même*, dit-il, *il seroit démontré qu'une chose est figurative, il resteroit encore à examiner quel en est le principe. C'est par la nature des effets qu'il faut juger de leur cause. Ce qui est mauvais en soi, ce qui est faux ne peut émaner que de de l'homme ou du démon. Il seroit impie de croire que Dieu puisse en être l'auteur comme cause directe & surnaturelle.*

Lett. p. 5.

Il faut observer que les actions dont cet Auteur parle, sont des actions faites sans liberté, & que jamais il n'a été question entre les défenseurs du Mêlange, & les Augustiniſtes, de sçavoir si des actions criminelles en elles-mêmes & faites avec liberté, pouvoient venir de Dieu. Il n'y a aucun d'eux qui n'ait regardé une telle proposition comme étant le comble de l'impiété & du blasphéme : mais les Augustiniſtes prétendoient que le moral des mauvaises actions étant ôté, & n'y ayant plus que le physique, Dieu pouvoit en être l'auteur dans un ordre surnaturel & miraculeux. Les Mêlangiſtes au contraire soutenoient que la prétention des Augustiniſtes étoit un excès horrible ; & l'on vient d'entendre le P. de G. déclarer qu'il *seroit impie de croire que Dieu puisse être l'auteur de ces actions, comme cause directe & surnaturelle.*

Voilà ce que les notions communes de la Religion dictoient alors aux Mêlangiſtes ; c'est principalement par-là qu'ils se distinguoient des Augustiniſtes. J'ai cru leur rendre justice dans les deux Systêmes, en disant qu'ils étoient très-éloignés d'attribuer à Dieu les actions mauvaises des Convulsionnaires, quoiqu'ils excusassent les personnes par le défaut de liberté. Et il est bien étonnant que M. Poncet même me desavoue, en prétendant que c'est attaquer les droits de la Toute-puissance de Dieu, que de dire que Dieu ne peut être l'auteur immédiat des actions honteuses des Convulsionnaires.

XII.

Les Mêlangiſtes ont compris que si on jugeoit les Convulsionnaires par les régles de la loi naturelle & divine, ils ne pouvoient en aucune sorte être à l'abri de la condamnation que prononcent ces régles. C'est pour cela qu'ils se sont toujours jettés sur les dispenses

Digitized by Google

penſes que Dieu a quelquefois accordées par rapport aux régles communes de la loi naturelle & divine.

N'eſt-ce pas, dit M. Poncet, *une choſe indubitable, que la diſpenſe des régles appartient ſinguliérement à l'ordre ſurnaturel & miraculeux, & que Dieu a ſouvent diſpenſé les hommes dans cet ordre de pluſieurs des loix auſquelles il les a aſſujettis ?*

C'eſt ainſi que M. Poncet multiplie les diſpenſes, ſans faire attention aux conſéquences de ce qu'il avance : mais il ſeroit fort embarraſſé de prouver par un grand nombre d'exemples, que Dieu a diſpenſé les hommes des régles communes de la loi naturelle & divine. De plus, comment pourra-t-il prouver que quelqu'une de ces diſpenſes ait eu pour objets *ces mouvemens affreux, ou indécens, ces ſymboles redoutables*, qui, ſelon lui, laiſſent ſubſiſter l'innocence dans ceux qui ſont deſtinés pour les porter ; & dans leſquels on ne doit voir que le crime de ceux qui ſont figurés ? Comment pourra-t-il montrer par un ſeul exemple, que Dieu ait été dans un ordre ſurnaturel & miraculeux la cauſe directe de quelque action honteuſe deſtinée à repréſenter des crimes réels, mais qui ne rendoit point coupables ceux qui les commettoient, à cauſe du défaut de liberté ?

Il eſt vrai que M. P. déclare qu'il eſt *très-réſervé à décider en détail par rapport aux convulſions ce que Dieu fait, & ce qu'il ne fait pas.* Lett. XIV. p. 17. Mais il croit que la choſe eſt poſſible pour toutes ; c'eſt-à-dire, que Dieu peut en être la cauſe directe & ſurnaturelle ; & il ne laiſſe aucun doute, & par des expreſſions qui ont un air de modeſtie, & par les principes ſur leſquels il inſiſte, qu'il penſe que Dieu eſt la cauſe directe de pluſieurs actions honteuſes des Convulſionnaires. N'a-t-il pas fait connoître ſur cela ſa penſée, lorſqu'il dit au ſujet des mouvemens affreux ou indécens des Convulſionnaires, que c'eſt Dieu qui les a ordonnés, & qu'ils ſont un breuvage amer qu'il veut que les Convulſionnaires boivent, ſans pourtant leur ordonner de le goûter avec plaiſir ? Quel Fanatiſme ! & en même tems quel galimatias ! [illegible] : car d'un côté il ſuppoſe que les Convulſionnaires *perdent ſouvent l'uſage de la raiſon & de la liberté*, & qu'ils n'ont pas des penſées réfléchies par rapport à ce qui ſe paſſe dans leur corps ; & de l'autre il les ſuppoſe ſuſceptibles de préceptes. Enfin on ne s'aviſe point de montrer tant de zéle pour ſoutenir que Dieu peut faire des exceptions aux régles communes de la loi naturelle & divine, ſi l'on ne penſe que la cauſe qu'on défend, eſt dans le cas de ces exceptions.

Or, je demande à M. Poncet où ſont les preuves de la diſpenſe à l'égard des actions folles & indécentes des Convulſionnaires ? 1°.

Digitized by Google

Il en faudroit qui fussent aussi claires & aussi certaines que les régles mêmes. Jusqu'à ce qu'il les produise, nous sommes en droit de regarder les Convulsionnaires, qui ont pû & dû prévoir ce qui leur arriveroit, & qui se sont donnés en spectacle, comme des prévaricateurs publics & persévérans des loix de la morale Chrétienne. 2°. Les principes des Peres touchant l'incompatibilité d'un état prophétique avec l'aliénation de l'esprit & des sens, avec le mêlange du faux avec le vrai, & avec le concours des actions contraires aux loix de la pudeur & de la modestie, s'opposent absolument à la pensée, que Dieu puisse jamais faire des exceptions à ses loix, qui soient telles qu'on le prétend à l'égard des Convulsionnaires.

XIII.

M Poncet prétend que c'est un principe Manichéen, de regarder comme indigne de Dieu ce qui choque les sens, ou qui blesse la raison humaine. *J'appréhende*, dit-il en parlant des Consultans, *qu'ils ne regardent comme indigne de Dieu ce qui choque les sens, ou ce qui blesse la raison humaine. Or, c'est ce principe*, ajoute-t-il, *qui est véritablement Manichéen.*

Lett. XIII. p. 52.

Comment ose-t-on dire que c'est donner dans le Manichéisme, que de regarder des actions qui blessent les régles des mœurs, comme indignes d'être attribuées à Dieu dans un ordre surnaturel & miraculeux? (*a*)

(*a*) Sera-t'on, par exemple, suspect de Manichéisme, parce qu'on regardera comme indignes d'être attribuées à Dieu les scénes scandaleuses qu'a données à tant de reprises différentes la Sonnet, dite la Salamandre? C'étoit une pauvre fille, âgée de 22 à 25 ans: le F. Jean l'Evangeliste qui l'avoit prise sous sa protection, & lui faisoit part de ses largesses, lui avoit loué le troisiéme & le quatriéme étage d'une maison. L'un étoit le lieu de son habitation ordinaire, l'autre servoit de théatre aux scénes qu'elle donnoit au Public. Des agitations & des extensions des bras & des pieds étoient es préludes ordinaires de ses convulsions, qui commençoient ordinairement le soir, & continuoient assez avant durant la nuit. A ces premiéres indices on montoit d'abord au quatriéme étage, pour ne pas troubler ceux qui habitoient le second; & je tiens d'original qu'un jour en montant ainsi au lieu du spectacle, la Sonnet dit une parole peu convenable à une personne de son sexe; mais alors la convulsion n'étoit pas encore bien formée.

Arrivée audit lieu, la Sonnet passoit derriére une tapisserie; là on la deshabilloit jusqu'à la chemise & une petite camisole exclusivement: & sans doute qu'elle avoit alors non des valets de chambre, mais des femmes de chambre. Ensuite on l'enveloppoit dans un drap que l'on attachoit avec de fortes épingles, de maniére qu'on lui laissoit les bras & les mains libres. Ainsi légerement emmaillottée, elle crioit: *Tabous, tabous*, ce qui vouloit dire tabourets. Et aussi-tôt deux Freres portoient près de la cheminée où il y avoit bon feu, deux tabourets sur lesquels on posoit la Sonnet, qui de cette opération avoit reçu le nom de Salamandre. Le jour dont je parle, qui étoit après Pâques de l'année derniére 1737. on pria la personne de qui je tiens cette histoire, de porter la Sœur sur ces tabourets; mais le courage lui manqua, ou plûtôt la crainte de Dieu le retint, & il refusa de se prêter à ce ministére. Le F. Jean l'Evangeliste se moqua de la simplicité de ce premier, & le regarda comme un homme qui ne connoissoit rien

Digitized by Google

Les Manichéens, pour rejetter l'Ancien Teſtament, alléguoient certaines actions des Patriarches & des Prophétes, comme ne pouvant venir d'un bon principe; & de ce que ces actions étoient pourtant louées dans l'Ecriture, ils en concluoient que l'Ancien Teſtament venoit d'un mauvais principe.

Saint Auguſtin ſuſcité de Dieu pour combattre ces hérétiques, ſe réduit principalement à faire voir que la plûpart de ces actions que les Manichéens regardoient comme indignes de Dieu, ne l'étoient point, parce qu'elles n'étoient point oppoſées aux régles de la loi naturelle & divine; & qu'à l'égard de celles qui paroiſſoient ne pouvoir ſe concilier avec ces régles, elles étoient fondées ſur des diſpenſes auſſi clairement marquées que les régles mêmes; & que ces actions appartenoient d'ailleurs à une alliance deſtinée à figurer des événemens par rapport au tems de la loi nouvelle.

Pour faire l'application de ces principes de Saint Auguſtin à la diſpute préſente, il faudroit que les actions des Convulſionnaires ne fuſſent point contraires aux régles de la loi naturelle & divine, ou qu'elles portaſſent avec elles une diſpenſe auſſi claire & auſſi certaine que les régles mêmes: ou enfin que ces actions appartinſſent à un Teſtament dont la deſtination eſſentielle étoit de figurer des événemens futurs.

aux œuvres de Dieu. Pour lui, il prit la Sœur par la tête, pendant que le F. Machabée la prenoit par les pieds, & l'un & l'autre la poſerent ſur les deux tabourets auprès de la cheminée.

La Convulſionnaire demeuroit expoſée au feu le tems néceſſaire pour faire rôtir une piéce de mouton ou de veau. F. Jean l'Evangeliſte pendant ce tems faiſoit remarquer la merveille: Voïez, diſoit-il ce jour-là à mon timide témoin, voïez, un aloyau y rôtiroit. La Sœur s'agitoit & ſe retournoit de côté & d'autre: l'aſſemblée récitoit des pſeaumes, & F. Jean jettoit ſur la Convulſionnaire de l'eau bénite, en diſant: Retire-toi, Satan, ne viens point gâter l'œuvre de Dieu.

Cette opération tirant à la fin, la Salamandre crioit: Sucre d'orge, ſucre d'orge. Ce ſucre d'orge étoit un bâton plus gros que le bras, aigu & pointu par un bout. La Convulſionnaire dans ſon acoutrement ſe mettoit en arc au milieu de la chambre, ſoutenue par les reins ſur la pointe du ſucre d'orge; & dans cette poſture elle crioit: Biſcuit, biſcuit. C'étoit une pierre peſant environ cinquante livres; elle étoit attachée à une corde, qui paſſoit par une poulie qui tenoit au plancher de la chambre: élevée juſqu'au haut de la poulie, on la laiſſoit tomber ſur l'eſtomac de la Sœur à pluſieurs repriſes, ſes reins portans toujours ſur le ſucre d'orge. F. Jean l'Evangeliſte faiſoit ordinairement cette opération, & quand il ne laiſſoit pas tomber le biſcuit d'environ cinquante livres aſſez fort, la Convulſionnaire lui crioit amicalement: Plus fort, petit fils, plus fort.

On rapporte bien d'autres faits de cette Sœur, qu'on peut ſans être Manichéen ne pas attribuer à Dieu; mais ceux-ci ſont plus que ſuffiſans pour en juger. Aïant dans la ſuite perdu ſon Protecteur F. Jean l'Evangeliſte, elle a peu ſurvécu à cette perte. Une maladie dangereuſe l'attaqua l'été dernier: dépourvûe des ſecours abondans de ſon cher Protecteur, elle fut obligée de ſe laiſſer conduire à l'Hôtel-Dieu, où elle mourut peu de jours après; & j'ai entendu dire que les Freres aïant revendiqué ſon corps, l'avoient enterré aux Innocens, & lui avoient fait faire dans une Paroiſſe de la Cité un ſervice ſolemnel, où il ſe trouva un nombre conſidérable de Freres & de Sœurs qui y avoient été invités.

Digitized by Google

Or, 1o. Du propre aveu des Mêlangiſtes, les actions des Convulſionnaires ſont contraires aux régles de la loi naturelle & divine.

2o. Les Mêlangiſtes n'apportent aucune preuve de diſpenſe de la part de Dieu ; c'eſt ce qu'a reconnu un de leurs Auteurs, qui tient lieu de beaucoup d'autres, & qui déclare qu'il *ne prétend point du tout qu'il y ait eu* (par rapport aux ſecours) *une diſpenſe du précepte, & qu'on n'a point dû le ſuppoſer.* (*a*)

3o. Ce ſeroit renoncer aux priviléges de la nouvelle Alliance, & retourner aux ombres de la loi, que de ſuppoſer au milieu de l'Egliſe un nouvel ordre de ſymboles & de figures.

Ainſi, ſelon les principes de Saint Auguſtin, les Convulſionnaires ſont inexcuſables, parce qu'ils ne ſont dans aucun de ces cas : & les Mêlangiſtes ne le ſont pas moins, de vouloir les couvrir par des principes dont aucun ne leur peut être appliqué.

Combien ce Saint Docteur ſeroit-il étonné, s'il voioit l'horrible abus que l'on fait des principes lumineux qu'il a développés par rapport à l'ancienne Alliance? Auroit-il pû croire que pour défendre une œuvre marquée au coin de l'immodeſtie & de l'indécence, on oſât s'autoriſer un jour de ce qu'il a dit contre les Manichéens? Je ne ſçaurois ſur ce point revenir de ma ſurpriſe. Quoi ! entendre dire au milieu des enfans de la nouvelle Alliance, qu'on a tort de regarder comme indigne de Dieu ce qui choque les ſens, ou ce qui bleſſe la raiſon humaine? Où eſt donc la gloire du Chrétien qui fait profeſſion de ſurpaſſer en cela de beaucoup le Philoſophe Païen? Socrate, Platon, Sénéque ont regardé beaucoup de choſes comme indignes de la Divinité, parce qu'elles choquoient les ſens, ou qu'elles bleſſoient la raiſon humaine : le Chrétien, l'Evangile à la main & le ſuivant d'un bout à l'autre, condamne tout ce que Dieu nous a révélé qu'il condamne, & juge les hommes par les régles qui y ſont établies ; il n'héſite point à regarder comme indigne de Dieu tout ce que l'Evangile nous a appris à regarder comme oppoſé à ſa ſainteté ? Pour excuſer les Convulſionnaires, nous nous garderons bien de fermer les yeux ſur ces paroles de S. Paul : » Mes freres, que tout ce qui eſt véritable & ſincére, tout ce » qui eſt honnête, tout ce qui eſt juſte, tout ce qui eſt ſaint, tout » ce qui peut vous rendre aimables, tout ce qui eſt vertueux, & » tout ce qui eſt louable dans le réglement de vos mœurs, ſoit l'en» tretien de vos penſées. (*b*)

(*a*) Suite du Diſcours ſur les Nouvelles Eccléſiaſtiques, *p. 6. n. x.*

(*b*) Comment pourroient ſe ſoutenir contre de telles paroles tant de ſcénes convulſ-

C'eſt là une des baſes de la célébre Conſultation des XXX. Docteurs. C'eſt le violement des préceptes de l'Evangile, qui les a principalement déterminés à la donner. Et rien n'eſt plus honteux, ni ne tend plus directement au Quiétiſme, que de prétendre excuſer les hommes ſous prétexte d'états extraordinaires; c'eſt ouvrir la porte aux plus dangereux excès.

XIV.

Les Mêlangiſtes, pour appuïer leur prétention inſenſée, que Dieu peut être l'auteur dans l'ordre ſurnaturel & miraculeux des actions

ves où la vérité, la juſtice, la ſainteté, l'humanité, la pudeur ont reçu de ſi mortelles atteintes? Et pour donner ici un nouvel exemple d'une Convulſionnaire que ſes excès ſur la plupart de ces points n'ont pas empêché de trouver des Apologiſtes; comment, dis-je, pouvoir accorder avec les idées que nous donne ici S. Paul, ce que nous rapporte de la fameuſe Charlotte une perſonne témoin oculaire, qui de retour dans ſa maiſon, après les convulſions de cette fille, mit auſſi-tôt ſur le papier ce qu'elle avoit vû de ſes propres yeux? Je la trouvai, dit-on, en entrant chez elle, toute décoiffée, couchée ſur un lit de repos, fort animée, & tenant un crucifix entre ſes mains. Elle ne tarda pas de m'appeller. Elle étoit pleine de reſſentimens contre une perſonne qui l'avoit maltraitée, & elle en avoit l'eſprit ſi rempli, qu'elle ne ſçavoit trop ce qu'elle diſoit. Elle voulut parler ſur les jugemens de Dieu & ſur la pénitence, mais ſon diſcours étoit ſans ordre & ſans ſuite. Son entretien tomba après cela ſur une perſonne que je connois très-particuliérement, qui eſt très-pieuſe, très humble, & qui a le cœur droit: Elle me dit, qu'elle avoit une dévotion plâtrée, qu'elle étoit réprouvée, & autres choſes ſemblables.

Sur ces entrefaites entrerent quatre Freres, c'étoient ſes valets de chambre: Elle témoigna d'abord la même peine dont elle venoit de me faire part, mais auſſi-tôt la joie ſuccéda à la triſteſſe, elle ſe leva de ſon lit de repos, & s'aſſit ſur le pied. Un des Freres qu'elle appelloit, je crois, ſon Ange, s'aſſit ſur le milieu du lit, elle ſe jetta ſur lui, & puis ſe relevant peu de tems après, elle parla à un autre, & lui demanda des nouvelles de ſon fils qu'elle avoit pancé; & aiant appris de cet homme qu'il étoit guéri, elle parla beaucoup de la grandeur de ſon mal, rapportant la guériſon à Dieu, qui ſe ſervoit d'elle, diſoit Charlotte, pour opérer ſes merveilles, quoiqu'elle fût une grande pécheresſe. Elle dit enſuite à un troiſiéme Frere de s'approcher d'elle, comme ſi elle avoit voulu lui dire quelque choſe de particulier, & le Frere s'étant approché, elle le prit, l'embraſſa nombre de fois avec un air marqué de paſſion: & cet air de paſſion pour le Frere alla de pair avec ſon reſſentiment contre la perſonne qui l'avoit offenſée, tout le tems que je demeurai chez elle, qui dura environ deux heures.

Surpriſe & étonnée de ce que je voiois, je voulus me retirer; mais les Freres attentifs pour ce moment aux régles de bienſéance, me firent reſter (c'eſt une Demoiſelle qui parle) en me diſant qu'on ne laiſſoit pas une fille avec des hommes toute ſeule. La Demoiſelle ſongeant alors à parer aux inconvéniens de la convulſion, voulut faire prendre à la Convulſionnaire une camiſole de peau qu'on lui donnoit dans ces occaſions. J'appellai, dit-elle, une Demoiſelle qui ſurvint, pour lui paſſer la camiſole plus modeſtement: je vins à bout de lui paſſer un bras, & la perſonne qui m'aidoit aiant voulu lui paſſer l'autre, le bras de la Convulſionnaire ſe roidit, & elle tomba à terre d'une maniére fort indécente & la gorge toute découverte. Quand elle fut revenue de cet accident, on la transfera dans une autre chambre pour lui donner les ſecours ordinaires: (nous en avons parlé ailleurs.) Je lui remarquai toujours ſon air de reſſentiment & de paſſion, conclud la perſonne qui parle, qu'elle accompagnoit de diſcours & de ſentimens de pénitence qui n'avoient pas grande ſuite; & une perſonne de la maiſon où elle demeuroit étant ſurvenue, je profitai de l'occaſion & ſortis ſans attendre la fin.

Digitized by Google

honteuſes des Convulſionnaires, ont recours à un deſſein que Dieu a eu de révéler à ſon Egliſe quelque grande révolution, & les malheurs dont elle eſt menacée. Selon M. Poncet, Dieu a ordonné ces mouvemens affreux & indécens, (des Convulſionnaires) pour
Lett. XIII. p. 25. » être des *ſymboles redoutables....* » Plus ceux que Dieu choiſit, » dit-il, pour porter ces redoutables ſymboles ſont innocens, plus » le lieu où il les frappe eſt ſaint, & paroît les devoir mettre à cou» vert d'un jugement qui a quelque choſe de terrible ; plus auſſi » ceux qui ſont réellement coupables, & que ces prodiges mena» cent, doivent appréhender que le feu qui les doit dévorer, ne » ſorte du ſein de la Religion qu'ils ont deshonorée.

M. Poncet prétend donc que les Convulſionnaires ſont des perſonnages figuratifs ; que leurs actions honteuſes, dont Dieu peut être, ſelon lui, l'auteur dans un ordre ſurnaturel & miraculeux, ſont deſtinées à repréſenter des crimes réels : & que les Convulſionnaires exempts de péché à cauſe du défaut de liberté, figurent de vrais coupables.

On ne ſçait ſi l'on veille, ou ſi l'on eſt endormi, quand on entend des paradoxes auſſi extravagans. Que veut dire M. Poncet ? Ne tient-il qu'à ſe livrer à tout ce que l'imagination peut ſuggérer ? Quelles traces trouvera-t'il dans la Tradition, & dans aucun écrit des Saints Peres, que l'Egliſe doive attendre un nouvel ordre de ſymboles ? Et de quels ſymboles ? Des actions qui n'ont pour ceux qui les commettent que l'apparence du péché, mais qui ſont deſtinées à figurer des crimes réels. N'eſt-ce pas là annoncer un nouveau miniſtére, & repréſenter les Convulſionnaires comme des hommes donnés en ſigne : *viri portendentes* ? Mais pour un nouveau miniſtére, il faut une nouvelle miſſion : Oſera-t'on dire que les Convulſionnaires en aient reçu une particuliére ? Pourroient-ils en donner quelques preuves ? Peuvent-ils même s'autoriſer d'un ſeul exemple ?

Il s'eſt paſſé bien des ſcandales depuis la naiſſance de l'Egliſe ; on a vû des chûtes & des révolutions de Nations entiéres ; les ſchiſmes, les héréſies & l'apoſtaſie ont éteint la vraie foi en beaucoup de parties de la terre. L'Orient, l'Afrique, le Nord ont ſucceſſivement fait naufrage dans la Foi : l'Egliſe cependant, en faiſant des pertes ſi conſidérables, & en même tems ſi ſenſibles & ſi intéreſſantes pour ſa charité maternelle, a-t'elle jamais crû trouver dans ſes enfans, des ſymboles de ces pertes ſi funeſtes ? Quelqu'un s'eſt-il jamais aviſé de lui en faire remarquer ? Et s'il l'eût fait, auroit-il été écouté un inſtant ? Les Convulſionniſtes ſont les premiers qui ont

Digitized by Google

l'insigne témérité d'offrir de tels pronostics, & d'en offrir d'une espéce aussi honteuse, & qu'ils ne rougissent pas de placer jusques dans le temple de Dieu: *plus le lieu où Dieu les frappe est saint, &c.*

Quelles idées de telles expressions ne présentent-elles point à l'esprit? Quelle défiance ne doivent-elles point donner d'une œuvre qui a eu de tels commencemens? Quoi! la majesté & la sainteté du Temple de Dieu n'ont pas été une raison suffisante pour faire fuir de ces lieux sacrés ceux qui voioient, ou qui étoient avertis des effets fâcheux de leurs convulsions! On les regardera encore comme innocens! On les couvrira encore d'un voile, en disant qu'ils font des symboles redoutables pour ceux que ces prodiges menacent! Quelles sont les oreilles chrétiennes qui peuvent soutenir de pareils discours? Si je me taisois, les pierres parleroient.

XV.

C'est après un si grand nombre de paradoxes, que M. Poncet adresse aux Docteurs Consultans cette terrible menace. *Ils sont*, dit-il, *remontés jusqu'à la toute-puissance de Dieu. Ils ont osé la regarder fixement. Ils ont pris le parti de la mesurer. Ils l'ont ensuite contestée. Tôt ou tard cette toute-puissance écrasera leur Consultation.* Lett. XIV. p. 16.

C'est ainsi que le F. Augustin parloit aux Mêlangistes, à l'occasion de ce qu'ils soutenoient contre lui, que c'étoit faire injure à la sainteté de Dieu, que lui attribuer les actions honteuses des Convulsionnaires. *Vous bornez donc*, leur répondoit-il, *la puissance de Dieu. . . . Le Seigneur Dieu par son bras tout-puissant détruira tous nos ennemis. Je vous cite au Jugement de Dieu, vous & vos semblables.* Apol. du F. Aug.

Ces menaces ont été regardées par les Mêlangistes comme les menaces d'un visionnaire. Les Docteurs Consultans feront-ils plus de cas de celles de M. Poncet?

Les Mêlangistes reprochoient au F. Augustin qu'il renouvelloit les erreurs des Quiétistes; *Je déteste*, leur répond-t'il, *tout Quiétisme, je condamne cette erreur. Le P. de la Combe m'est en abomination, aussi bien que son Système. Je ne prétens donc point en défendant les Convulsionnaires, favoriser ses sentimens. Je parle d'un ordre extraordinaire qui n'a point de rapport à l'ordre commun.* ibid.

M. Poncet ne manquera pas d'écrire en toute sorte de caractére, qu'il n'est ni Quiétiste, ni Augustiniste. Il ne s'agit pas de ce qu'il est, mais de ce qu'il a écrit. Helas! sçait-il bien lui-même ce qu'il est? Quelqu'un pourroit-il le définir? Comment définir un homme entraîné successivement par la force de son imagination?

On a pû remarquer dans cet Écrit comme dans les précédens,

Digitized by Google

que j'ai eu une très-grande attention à ne rien imputer aux Mêlangiſtes, que ce qui étoit conſtant par leurs Ecrits; Cependant ils n'ont point ceſſé de crier à la calomnie. C'eſt la reſſource des mauvaiſes cauſes: le Frere Auguſtin ſe plaignoit amérement d'être calomnié par les Mêlangiſtes. Ces ſortes de plaintes ſont des lieux communs qui ne ſçauroient diſpenſer ceux qui connoiſſent les droits de la vérité, de repouſſer les erreurs qui s'élevent dans l'Egliſe. Dans tout ce que nous avons cité des deux derniers Ecrits de M. Poncet, parle-t'il le langage des Quiétiſtes & des Auguſtiniſtes, ou ne le parle-t'il pas? Le Lecteur en jugera.

::*********************:*****************:*:*

HUITIE'ME PARTIE.

Les Myſtiques de ces derniers tems vainement allégués par les Mélangiſtes, pour juſtifier l'état des Convulſionnaires.

I.

LEs Défenſeurs du Quiétiſme ne ceſſoient d'alléguer en leur faveur les états ſinguliers de quelques Myſtiques, & de les oppoſer à ceux qui combattoient leurs erreurs. Telle eſt la conduite des Mêlangiſtes. Lorſqu'ils ſe trouvent accablés ſous le poids des raiſons qu'on leur oppoſe, ils ne manquent point d'appeller à leur ſecours les Myſtiques de ces derniers tems; cette nouvelle conformité fait naître contre eux un préjugé qui mérite beaucoup d'attention.

Il y en a un ſecond qui ne mérite pas moins d'être remarqué; c'eſt qu'on ne voit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe aucune trace des états ſinguliers de quelques perſonnes de ces derniers tems, qu'il a plû d'appeller Myſtiques.

Les Convulſionnaires, dit M. Poncet, *ont un exemple avantageux, ſçavoir, celui des Myſtiques: les Myſtiques n'en ont point, ſi l'on fait attention à la multitude des caractéres & à leur réunion.* Lett. 6. p. 72.

II.

L'état des Myſtiques, ſelon l'idée des premiers Docteurs de la Théologie Myſtique, n'eſt point un état ſurnaturel dans le genre merveilleux dont il s'agit dans cette diſpute. Les Myſtiques dont parlent ces Auteurs, étoient des perſonnes vertueuſes qui parvenoient à un état plus parfait que le commun des Fidéles, mais ſans ſortir du cours ordinaire de la grace.

Digitized by Google

A l'égard de quelques autres Myſtiques improprement dits, qui en certains tems de leur vie ont été dans des états extraordinaires, ces perſonnes merveilleuſes ne paroiſſoient point par troupes comme aujourd'hui ; on en trouve ſeulement quelques exemples aſſez rares dans l'Hiſtoire des derniers ſiécles.

III.

C'eſt aux états ſinguliers de quelques Myſtiques, que les Mêlangiſtes ont recours, pour établir la compatibilité de l'inſpiration divine avec l'aliénation de l'eſprit & le déréglement des ſens, avec le mêlange du vrai & du faux, & avec ce concours d'actions ſcandaleuſes, qu'on reproche avec fondement aux Convulſionnaires.

Or de ces états, les uns n'ont rien qui ſoit oppoſé à la piété, & à la bienſéance des mœurs, & ceux-là ne peuvent ſervir à juſtifier les Convulſionnaires. Les autres paroiſſent fort bizarres, (*a*) & dès-lors ils ne ſont d'aucune autorité.

(*a*) Voici quelques exemples : L'Hiſtorien Italien de la Vie de Sainte Magdelaine de Pazzy, rapporte qu'elle apprit dans une révélation, que Jeſus-Chriſt, avant que de ſe préparer à ſon ſacrifice, alla trouver ſa ſainte Mere pour lui demander ſa bénédiction ; qu'il ſe mit à genoux devant elle, & lui demanda la permiſſion d'achever l'ouvrage d'où dépendoit le ſalut des hommes, & qu'elle fut la premiére à qui il ſe montra après qu'il fut reſſuſcité.

Ce même Auteur rapporte, qu'une nuit de S. André, étant agitée d'une penſée de déſeſpoir, elle quitta bruſquement le Chœur, entra dans la cuiſine, y prit un couteau. Celles qui ſe trouverent à cette action, continue l'Hiſtorien, frémirent de peur qu'elle ne ſe l'enfonçât dans le ſein ; mais elles furent encore plus ſurpriſes, quand elles virent qu'étant rentrée dans le lieu où l'on chantoit, elle monta ſur l'autel de la Vierge, & lui ayant mis le couteau dans la main, elle lui dit que c'étoit d'elle qu'elle attendoit la victoire de cette tentation qui la preſſoit : elle reprit enſuite le couteau d'un air victorieux, & l'ayant jetté contre terre, elle le foula longtems aux pieds.

L'Auteur de la Vie de Marguerite de Beaune dit, qu'elle avoit le diſcernement des reliques, & voici la preuve qu'il en donne On avoit donné à une Religieuſe une par celle d'un os de Saint Jean-Baptiſte. Cette Religieuſe craignoit que cette relique ne fût pas bien aſſurée, & dans cette incertitude elle va trouver la Sœur Marguerite. A peine fut-elle arrivée dans ſa chambre, que la Sœur Marguerite ſe leva de deſſus ſon lit, & ſe mit à genoux en grande dévotion : ſur quoi la Religieuſe lui aiant demandé pourquoi elle faiſoit cette cérémonie, elle lui répondit : C'eſt que vous avez une relique de Saint Jean-Baptiſte.

Le P. Piny Dominicain, qui a compoſé la Vie de la Mere Magdelaine d'Aix ; rapporte qu'un jour le Comte d'Alais étant venu rendre viſite à la Mere, comme elle ſouffroit un mal de tête violent, parce que Notre Seigneur lui faiſoit ſentir les douleurs de ſon couronnement, elle donna, de l'avis du P. Yvan ſon Confeſſeur, ſon mal à garder juſqu'à ſon retour ; que la Sœur fut auſſitôt ſaiſie de douleurs violentes à la tête & de piquures aigues, juſqu'à ce que la Mere eût fini ſa viſite.

Dans la Vie de la Mere Agnez de Langeac, écrite par un Prêtre, & imprimée en 1665. il eſt dit que ſon Ange Gardien lui donna deux fois la Communion dans une de ſes maladies ; qu'il lui révéloit les fautes de ſon Directeur, dont elle lui donnoit enſuite avis, & lui faiſoit même des réprimandes ; qu'il la piqua un jour ſous la plante des pieds, parce qu'étant couchée ſur un lit trop court, ils s'étoient étendus par-delà la couverture... Une autre fois, elle fit à ſon Directeur le legs de ſon bon Ange, qui étoit d'un ordre ſi relevé, que ce Directeur s'apperçut un jour qu'il étoit ſalué par tous les autres Anges Gardiens des perſonnes qui ſe trouvoient ſur ſon paſſage.

Digitized by Google

Il eſt inoui, je ne dis pas ſeulement par rapport aux Myſtiques, mais même par rapport à toutes les eſpéces d'Illuminés qui ont paru juſqu'à préſent, qu'on ait vû cinq ou ſix cens filles entre les mains de quatre mille valets de chambre, & peut-être du double, qui font la pirouette ſur leur corps, qui leur preſſent le ſein, le ventre, qui les écartelent, & qui font mille autres actions indécentes; & ſi on eût vû quelque choſe de pareil à ce qui ſe paſſe ſous nos yeux, qui eſt-ce qui auroit oſé ſeulement imaginer, quel'inſpiration prophétique pût être au milieu de tant de ſcénes ſi oppoſées à la ſainteté de la Religion?

Cela ſeul ſuffit pour juger combien le parallele entre les Saintes Myſtiques & les Convulſionnaires eſt inſoutenable, & pour ne point héſiter à rejetter une œuvre, dont le caractére dominant eſt marqué à des traits ſi déshonorans.

I V.

Pour établir quelques régles au ſujet du jugement qu'on doit porter de ces états extraordinaires, dans leſquels ont paru quelques perſonnes;

Il eſt certain qu'il y a eu dans tous les tems quelques faveurs vraiment divines accordées à quelques Saints & Saintes; mais il n'eſt pas moins certain que dans ces derniers ſiécles, à l'occaſion des faveurs vraiment divines, accordées quelquefois à des ames très-pures, on a vû paroître pluſieurs faux Myſtiques, qui donnoient à leurs illuſions la même origine que celle d'où les révélations les plus reſpectables étoient nées.

L'Egliſe n'a jamais douté que Dieu ne ſe communiquât quelquefois à des ames pures; mais l'abus qu'on a fait du principe, a été cauſe que l'Egliſe a été très-réſervée dans ces derniers tems à prononcer ſur ces ſortes de révélations.

Il eſt vrai auſſi qu'elle a canoniſé, ou béatifié des perſonnes dont les révélations ſont très-ſuſpectes; mais elle n'a point prétendu autoriſer ces révélations qu'elle n'a point examinées. Leurs états extraordinaires ne ſont point entrés dans les motifs de leur Canoniſation.

On en trouve une preuve déciſive dans un Décret d'Urbain VIII. du 5 Juin 1631. où ce Souverain Pontife ordonne, que dans les Vies qu'on donnera des perſonnes qui ſe ſont rendues célébres par leur piété, » on n'admette point les choſes qui tombent ſur la per» ſonne, mais bien celles qui tombent ſur les mœurs: avec une pro» teſtation au commençement de ces Vies, qu'on ne prétend point

Digitized by Google

» qu'il y eût en ces choſes aucune autorité de l'Egliſe Romaine; » mais que la créance qu'on y donne, eſt ſeulement appuiée ſur celle » qu'on donne à l'Auteur. « En conſéquence de ce Décret, le P. Piny Dominiquain qui le rapporte, fait la proteſtation ſuivante, à la tête de la Vie de Magdeleine d'Aix, Fondatrice de l'Ordre des Filles de la Miſéricorde.

» Je déclare & profeſſe, dit le P. Piny, que je n'admets point les » choſes qui ſont rapportées en ce Livre, & ne veux point qu'elles » ſoient admiſes en un autre ſens, ſinon comme celles qui ſont ap» puiées ſur une autorité humaine, & non ſur la divine de l'Egliſe » Catholique Romaine, ou du Saint Siége Apoſtolique. «

Enfin les Vies des Myſtiques ſont communément écrites par des hommes ſans goût & ſans diſcernement; qui, ſur le rapport de quelques témoins ſimples & crédules, ont réaliſé de purs effets des imaginations vivement remuées; (*a*) & il eſt abſurde de prétendre combattre des principes de doctrine par les extraits qu'on tire de quelques-unes de ces vies.

C'eſt ce qui eſt très-bien développé dans un endroit de M. Nicole: » Comme la grace a deux maniéres d'agir, dit ce grand hom» me, (*b*) l'une ordinaire, & l'autre extraordinaire, la nature a auſſi » deux ſortes d'opérations, les unes plus communes, & les autres » moins communes. Car, ajoute-t-il, lorſque les perſonnes qui ont » l'imagination forte, viennent de plus à l'échauffer par quelque » action un peu violente, elles diſpoſent par là leur cerveau à agir » d'une maniére qui les ſurprend elles-mêmes; & leurs penſées de» viennent ſi vives & ſi différentes des penſées communes, qu'el» les les prennent aiſément pour des lumiéres de Dieu. Quoiqu'il » y ait de vraies viſions, continue M. Nicole, il eſt certain néan-

(*a*) C'eſt le jugement qu'en porte M. l'Abbé Fleury dans le VIII. Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique n. 15. » Une dévotion oiſive, » & par conſéquent équivoque, dit ce judi» cieux Ecrivain, a été plus ordinaire depuis » environ cinq cens ans, particuliérement » chez les femmes, naturellement plus pa» reſſeuſes & d'une imagination plus vive. » De là vient que les Vies des Saints de ces » derniers ſiécles, Sainte Brigitte, Sainte » Catherine de Sienne, la B. Angéle de Fo» ligny, ne contiennent guére que leurs pen» ſées & leurs diſcours ſans aucun fait re» marquable. Ces Saintes emploioient ſans » doute bien du tems à rendre compte de » leur intérieur aux Prêtres qui les diri» geoient, & ces Directeurs prévenus en fa» veur de leurs pénitentes, dont ils connoiſ» ſoient la vertu, prenoient aiſément leurs » penſées pour des révélations, & ce qui leur » arrivoit, pour des miracles.

La mépriſe ſur ce point au ſujet des Convulſionnaires eſt d'autant plus étonnante, qu'elles ſont bien éloignées de la vertu, & de la piété dont parle ici M. l'Abbé Fleury. Et M. P... a été contraint de l'avouer: *Ne croiez pas, dit-il, que je veuille égaler les Convulſionnaires à ces Saintes: ils ne leur reſſemblent que par les traits du viſage, & n'imitent que ce qui ſe paſſoit dans leur corps, ou tout au plus dans leur imagination.* Lettre VI. de M. P... p. 71.

(*b*) M. Nicole, tome 6. des Eſſais de Morale, Traité 5. n. 4.

Digitized by Google

» moins que la plûpart de celles que certaines perſonnes croient » avoir, ne ſont autre choſe que de ces idées vives, formées par leur » propre eſprit agiſſant d'une maniére extraordinaire. C'eſt pour- » quoi ſainte Théreſe apparut après ſa mort à une Religieuſe de ſon » Ordre, en lui défendant de faire lire ſa vie à ſes Religieuſes, de » peur de leur donner de l'amour des choſes extraordinaires, parce » que, lui dit-elle, de deux cens viſions, il n'y en aura pas quel- » fois deux véritables. «

J'ajoute aux Réflexions judicieuſes de M. Nicole celles du ſçavant P. Lamy Bénédictin. Elles acheveront de répandre la lumiére ſur le point dont il eſt queſtion. » Il eſt inconcevable, dit-il, (a) » combien l'imagination, lorſqu'elle eſt une fois échauffée, impoſe » & ſéduit dans les exercices de la vie ſpirituelle, & ſur tout dans » celui de l'Oraiſon. Elle fait prendre des phantômes pour des réa- » litez, de pures viſions pour des révélations, des états chimé- » ques pour des états effectifs, des mouvemens naturels pour des » impreſſions ſurnaturelles de l'Eſprit de Dieu, des épuiſemens de » têtes & des éblouiſſemens pour des extâſes, de ſimples mouve- » mens d'amour propre pour les plus vives flâmes de l'amour de » Dieu, quelques redoublemens dans les battemens du cœur pour » de nouveaux accès de cet amour divin. Un in-folio ne ſuffiroit » pas, ſi l'on vouloit faire un détail de ce que l'on ſçait de ces éga- » remens, & de ce qu'on en a appris d'original. «

Rien donc n'eſt moins raiſonnable que de ſaiſir, comme font les Mêlangiſtes, ou l'obſcurité & l'incertitude des états de quelques myſtiques, ou les extravagances les plus déclarées de quelques autres, pour combattre des principes établis clairement dans la Tradition, qui ſont impreſcriptibles, & par leſquels on doit toujours juger des états extraordinaires.

VI.

C'eſt cette obſcurité & cette incertitude même qui ont porté les plus célébres Théologiens à donner des régles ſûres pour diſcerner les états qui viennent de Dieu, de ceux qui ont pour principe, ou l'imagination, ou la maladie, ou le démon.

Nous ſommes redevables au ſçavant & pieux Cardinal Bona, qui a approfondi cette matiere, d'avoir réuni les régles que les Saints Peres nous ont enſeignées. En voici douze qu'il établit, & qui condamnent ſi directement l'état des Convulſionnaires, qu'il ſemble que ce Cardinal les ait eus en vûe.

(a) Le P. Lamy, Traité de la connoiſſance de ſoi-même, p. 224.

Digitized by Google

I. Il regarde l'aliénation de l'esprit comme un caractére décisif contre la prétention d'une inspiration divine & prophétique. Montan, dit-il, avoit cette opinion erronée que les Prophétes avoient parlé quelquefois au milieu de transports qui les mettoient hors d'eux-mêmes, & sans sçavoir ce qu'ils disoient. Telle est l'opinion erronée touchant les Prophétes, que l'Examinateur a osé avancer, ainsi que nous l'avons fait voir dans la 3e Partie de cet Ecrit. *Discern. des esp. c. 17. n. 3.*

II. Il avertit qu'il faut examiner l'abord de la révélation ; & il veut qu'on la rejette, si elle est accompagnée du désordre des sens & d'agitations violentes. Tel est l'état des Convulsionnaires ; telles sont leurs prétendues révélations. *ibid. c. 18. p. 412.*

III. Il regarde toutes les prédictions mêlées de fausseté, comme incompatibles avec l'inspiration divine. *La vérité*, dit-il, *est la premiére & la principale marque du vrai Prophéte.* Ce sçavant Théologien ne connoissoit pas la distinction inventée par les Mélangistes entre différens ordres de Prophétes. Mais à l'exemple des Saints Peres, il emploie la régle du vrai sans mêlange de fausseté, à l'égard de toute espéce de prédictions, de visions & de révélations. *ibid. c. 17. p. 401.*

IV. Il veut qu'on examine la fin de la prophétie, qui doit être l'utilité publique & l'édification particuliére des Fidéles ; & qu'on rejette celui qui fait des prédictions inutiles, qui dit des choses frivoles, ou qui ne tendent qu'à satisfaire une vaine curiosité. On me prévient sur l'application de toutes ces choses aux Convulsionnaires. *ibid. p. 413.*

V. Il regarde les impressions sensibles qui se font sur la chair & qu'on appelle stigmates, comme ne prouvant rien, parce que Satan se sert souvent de ces marques pour tromper les hommes. Quel usage les Mélangistes peuvent-ils donc faire des prétendues stigmates de leurs Convulsionnaires ? *ibid. c. 7. p. 139. & c. 19. p. 481.*

VI. Le défaut de liberté dans l'énonciation lui paroît encore un titre suffisant pour rejetter les états qu'on veut faire valoir comme étant du genre surnaturel & miraculeux. Et la raison qu'il en donne, est que l'esprit des Prophetes devant être soumis aux Prophétes, ceux que l'on suppose parler par l'inspiration divine, doivent parler avec un esprit libre & tranquille, & qu'ils ne sont jamais poussés par une impétuosité qui les force de parler, ou qui les empêche de se taire, ainsi qu'il arrive aux Enthousiastes. Les Mélangistes se croiant mieux instruits que le Cardinal Bona, ont conclu au contraire que les discours des Convulsionnaires étoient divins, *ibid. c. 14. n. 334.*

Digitized by Google

parce qu'ils n'étoient libres ni pour parler, ni pour se taire. Cet Ouvrage en contient des preuves décisives.

VII. Il n'hésite point à rejetter les états extraordinaires, quoique accompagnés de choses merveilleuses, lorsqu'on y remarque un violement des régles. Les raisons qu'il en donne méritent une grande attention. Puisque l'obligation de la loi est très-certaine, dit ce Cardinal, on doit avoir une certitude très-évidente qu'on en est dispensé, pour pouvoir s'en exempter... autrement ce seroit ouvrir la voie aux désobéissances & aux autres excès, parce que ceux qui se glorifient de ces révélations, soutiendroient qu'elles les poussent à ces désordres. Et à l'égard des exemples de l'ancien Testament, dont on voudroit s'autoriser, le Cardinal Bona dit que la loi ancienne a été l'ombre de l'avenir, mais que nous ne voions pas dans la loi de grace qu'il se soit fait aucune révélation par laquelle quelque personne ait été dispensée de la loi commune indépendamment de l'autorité de l'Eglise.

ibid. c. 20. p. 498.

En combien de manières ce que dit ici le Cardinal Bona est-il décisif contre les fausses idées des défenseurs des convulsions?

VIII. Ce célébre Théologien dit que les exhortations à la vertu ne suffisent pas pour distinguer le bon esprit du malin esprit. La preuve qu'il en donne, est que quelquefois Satan persuade un moindre bien pour en empêcher un plus grand, & qu'il exhorte à des actions de vertu pour tromper plus facilement ceux qui ne sont pas dans la défiance, & pour les conduire peu à peu à d'horribles chûtes dans la suite des tems. C'est donc inutilement que les Mêlangistes veulent s'autoriser de cette preuve.

ibid. c. 19. p. 481.

IX. Quant aux personnes, il veut qu'on examine leur foi, si elle est pure, & si les mœurs y sont conformes; ce n'est pas, dit-il, que la sainteté des mœurs soit nécessaire à la prophétie, si l'on entend par là la grace sanctifiante: Mais le déréglement extérieur des mœurs est un obstacle à l'inspiration divine. D'où le Cardinal conclud qu'il ne faut point ajouter de créance à ceux qui donnent des marques d'orgueil, d'intérêt, d'hypocrisie, du désir de la volupté, qui méprisent les conseils des autres & l'examen des personnes capables de juger de leur état.

ibid. c. 17. p. 415. & c. 20. p. 504.

Ce caractére de mépris pour ceux qui étoient capables de juger de l'état des Convulsionnaires, (*a*) est un de ceux qui a le plus paru dans les Convulsionnaires.

(*a*) On en a vû s'établir comme des directrices publiques, & s'ingérer de donner des avis à des personnes de toute condition, de tout sexe, & de tout rang. L'Invisible, entre autres, a fait long-tems ce personnage; cela s'appelloit aller au cabinet, parce qu'elle

X. Le Cardinal Bona veut encore qu'on observe l'état, l'âge, & le caractére de la personne qui a des révélations. Si elle est modeste ; si elle est pauvre ou riche, parce qu'il faut craindre la fiction dans les pauvres, & l'ambition dans les riches ; si c'est un vieillard ou un enfant, car les vieillards sont sujets à rêver, & les jeunes personnes peuvent avoir l'imagination plus facilement émue, & prendre plus facilement le faux pour le vrai. Enfin, il avertit d'user d'une attention encore plus grande à l'égard des femmes, dont le sexe est d'autant plus suspect qu'il est plus foible. On sçait que l'œuvre des convulsions n'est guéres composée que de femmes & de filles ; la plûpart jeunes, pauvres, orgueilleuses. *ibid. c. 10. p. 507. & 508.*

XI. Le Cardinal Bona, dit que le démon porte tout d'un coup ceux qu'il anime à des transports extatiques, & à vouloir faire des miracles (*a*) & des prédictions, afin de précipiter dans l'abîme de *ibid. c. 6. p. 101.*

appelloit dans une chambre séparée ceux & celles qu'elle vouloit bien gratifier de sa direction.

(*a*) La Dusson, qui depuis s'est dite possédée, & comme telle, a demandé d'être exorcisée, est la premiere qui a tenté de faire des miracles. Les Convulsionaires ont voulu aussi-tôt marcher sur ses traces. Une du voisinage de la Dusson voulut peu de jours après en donner un de sa façon. Elle choisit pour cela un sujet propre à son dessein ; c'étoit un de ses oncles qui étoit sourd. Mais pour mieux constater la merveille, elle voulut avoir pour témoins quatre Curez, & quatre Conseillers. Le jour fut fixé au 22 Janvier ; c'est assez la pratique des Convulsionaires, (peu usitée à la vérité jusqu'à présent,) de marquer ainsi le moment de leurs merveilleuses opérations, & de prendre pour cela tous les arrangemens qu'elles jugent nécessaires. Deux Curez, & plusieurs autres personnes eurent la docilité de s'y trouver, & c'est de l'une de celles qui y assisterent, de qui je tiens cette histoire. La Convulsionaire étant entrée en convulsion, se mit à l'ouvrage ; prit son oncle, lui fit pancher la tête sur une table, lui versa dans l'oreille de l'eau mêlée avec la terre du tombeau. Ne réussissant pas de ce côté-là, elle lui tourna la tête pour lui faire la même opération dans l'autre oreille : mais le sourd n'entendant pas plus qu'à son ordinaire, lassé enfin, & incommodé de l'eau dont on lui inondoit la tête, pria sa nièce de finir une cérémonie inutile, & qui l'a laissé dans le même état.

Tout Paris a été témoin des longues & infructueuses opérations de la Sœur Catherine sur une de ses nièces, dont elle a tourné & retourné les os courbez pendant des années entieres, sans en redresser aucun. On a aussi long-tems parlé de deux autres Sœurs, dont l'une, en imposant les mains sur les reins d'un Prêtre, prétendoit le guérir de la gravelle, ou de la pierre, dont il est mort peu de tems après ; & l'autre donnoit de grands coups de tête, comme un belier, sur la hanche déboitée d'un Ecclésiastique, ce qui ne l'empêche pas de boiter encore. Il y en a, (car rien ne leur paroit au-dessus de leur pouvoir,) qui ont tenté de ressusciter des morts.

C'est une chose fort singuliere, que l'entreprise d'un Frere, qui, désirant accréditer l'œuvre dans les Provinces par le privilége de faire des miracles, & se trouvant dans une ville à quelque distance de Paris, au commencement de Mai 1734. voulut y délivrer une prétendue possédée du démon ; c'étoit une pauvre femme reconnue pour folle depuis plusieurs années, & que son mari laissoit courir la ville & les champs. Le Frere connut, à ce qu'il dit alors, dans une de ses convulsions, qu'il devoit opérer cette merveille ; & dans un discours prononcé le jour de Quasimodo, il avoit fixé le miracle au 8 du même mois, à huit heures & demie du matin. Il avoit annoncé en même tems plusieurs autres événemens, en consentant à passer pour un imposteur, si le succès ne répondoit pas à sa prophétie : (c'est le F. E.) Le jour marqué pour le miracle étant arrivé, le Frere en-

Digitized by Google

l'orgueil les ames qu'il a engagées par ſes tromperies ſpécieuſes ; & qu'il a attirées par une nouveauté agréable & pleine d'éclat. Tel a été le caractére dominant de preſque toutes les Convulſionnaires.

XII. Enfin, le Cardinal avertit d'examiner ſi après la révélation on ſe ſouvient des choſes qu'on a dites, & ſi elles demeurent fortement attachées à l'eſprit, même après beaucoup de tems ; car ſi on oublie tout, dit-il, on doit plûtôt eſtimer ce tranſport une maladie qu'une extâſe. *ibid. c. 14. p. 366.*

Les Mêlangiſtes conviennent, que les Convulſionnaires ſe ſouviennent rarement de ce qui ſe paſſe dans leurs convulſions : ainſi, au jugement du Cardinal Bona, il faut les regarder plûtôt comme des malades qu'on doit traiter, que comme des perſonnes ſinguliéres & privilégiées qu'il faut écouter & admirer.

La fréquence même des révélations lui paroît être un titre pour les regarder comme ſuſpectes. Et il s'autoriſe en cela de S. François de Sales, qui dit dans ſa Lettre XXIIIe. du livre premier, que la fréquence des révélations ſuffit toute ſeule pour les rendre ſuſpectes. *ibid. c. 20. p. 526.*

Que penſer donc des Convulſionnaires qui pendant des années

tendit la Meſſe dès le matin ; & voici le cérémonial qui fut obſervé par l'ordre du Frere. Le plancher de la chambre fut couvert d'un pouce de cendres ; on alluma force cierges, chandelles & bougies, les fenêtres étant fermées avec leurs contrevents. Le Frere verſa enſuite ſur cette cendre, en forme de croix, de l'eau mêlée avec la terre du tombeau ; & ſur cette croix fut couchée la prétendue poſſédée. Les aſſiſtans proſternés récitoient les ſept Pſeaumes.

Ces préparatifs finis, le Frere préluda par un diſcours aux aſſiſtans ſur le ſujet qui les aſſembloit. Il y mêla quelques plaintes contre ceux qui auroient dû exorciſer cette femme. Il déclara qu'elle lui étoit envoyée pour ce ſujet. Il apoſtropha enſuite le diable, & lui commanda de déclarer, 1°. Que les convulſions ſont une œuvre divine, & que c'eſt lui qui empêche qu'on n'en reconnoiſſe la divinité. 2°. De dire ſon nom, & combien ils étoient de démons qui avoient fixé leur demeure dans le corps de cette pauvre femme.

Le diable fut docile pour la premiere queſtion ; il répondit en affirmant la choſe. Pour la ſeconde, il fit bien de la réſiſtance ; il fallut lui appliquer à différentes repriſes un crucifix que le Frere tenoit à la main, faire force aſperſions ſur la tête nue de la femme, & ſur ſes épaules ; & enfin il déclara qu'il étoit le démon de blaſphéme & d'impureté, & il ajoura auſſi, de déſeſpoir. Le Frere lui réitéra alors pluſieurs ordres de ſortir de la femme, qui étoit toujours étenduë ſur la croix tracée ſur le plancher ; mais le diable obſtiné, faiſoit la ſourde oreille : ce que le F. E. attribuoit à l'incrédulité de quelqu'un de l'aſſemblée. Enfin rien n'avançant, le Frere tourne & retourne la femme, lui met les pieds ſur la tête, ſur les bras, ſur les jambes, & tout cela inutilement ; & la femme eſt demeurée, non auſſi poſſédée, mais auſſi folle qu'auparavant.

Dès le tems des Conférences qui ſe tinrent pour examiner le phénoméne des convulſions, les Convulſionnaires ſe mocquoient publiquement des meſures qu'on vouloit prendre pour remédier aux abus qui ſe montroient de toutes parts ; & Rozalie prétendit un jour par un prétendu allongement de jambe, anéantir la déciſion des Docteurs qui avoient proſcrit les ſecours meurtriers & indécens.

entiéres,

entiéres, chaque jour & plusieurs fois dans le jour se prétendoient inspirées pour prononcer des discours sublimes, prédire des évenemens futurs, découvrir le secret des cœurs, parler des langues inconnues, faire des miracles, &c.

L'Esprit Saint étoit même tellement à leur commandement, que non seulement elles sçavoient l'heure de sa venue : mais lorsqu'il étoit question d'attendre quelque personne, ou d'en retenir d'autres qui vouloient se retirer, elles pouvoient avancer ou retarder son opération & sa venue. Cela seul ne devoit-il pas détromper les Mêlangistes.

VII.

Le célébre Gerson qui écrivoit dans le xve siécle, avoit établi les mêmes régles que le Cardinal Bona a un peu plus étendues. En voici quelques-unes qui acheveront d'éclaircir la matiére que nous traitons.

I. Il dit, (*a*) que dans les visions & révélations, il faut particuliérement examiner si tout y est vrai, jusqu'à la moindre partie, parce que le faux ne peut se trouver avec l'esprit de vérité ; au lieu que l'esprit de mensonge peut suggerer mille véritez évidentes, pour pouvoir tromper les hommes par une seule erreur qu'il sçait envelopper. Si une seule fausseté doit faire rejetter celui qui se donne pour inspiré ; à bien plus forte raison doit-on rejetter les Convulsionnaires convaincues de mille fausses énonciations.

II. Il enseigne (*b*) qu'il y a des choses qui, quoiqu'elles ne répugnent point à la toute-puissance de Dieu, doivent cependant être rejettées par provision, comme choses vaines, frivoles, indignes de la sagesse divine ; car ce n'est pas la toute-puissance seule du Seigneur, observe Gerson, qui reluit dans ses œuvres, sa sagesse & sa bonté y ont part, selon cette parole de l'Ecriture : vous faites toutes choses avec une profonde sagesse. On voit que ce n'est pas *mesurer la toute-puissance de Dieu*, ni la *contester*, que d'y joindre la consideration de ses autres perfections.

III. Gerson dit, qu'il en est des visions & des révélations ainsi

(*a*) *Gerso de Prob. Spirit. tom.* 1. *pag.* 40. Probatio spirituum ne dum respicit personam quæ visiones patitur, sed visionum qualitatem. Si vera sunt omnia usque ad minimam propositionem : quoniam in spiritu veritatis falsitas non est, in spiritu autem mendacii mille quandoque sunt veritates apertæ, ut unicâ latente falsitate decipiat.

(*b*) *Idem de Distinct. ver. vis. à falsis*, *ibid p.* 54. Aliqua sic se habere possunt ut quamvis non sint palam, vel directè obviantia, sive contraria divinæ omnipotentiæ .... sunt nihilominus resellenda tanquam fatua, insania, divinæ sapientiæ incongrua .... neque enim tantummodo relucet in divinis operibus potentia, sed bonitas & sapientia. *Omnia in sapientia fecisti.*

Digitized by Google

que des monnoies qui doivent être rejettées comme fauſſes, ſi elles ſont non dans pluſieurs points, mais même dans un ſeul, différentes de celles qui ſont marquées au coin du Prince: (*b*) *ſi in aliquo, vel minimo puncto, denarius diſcrepet in ſua figuratione & ſuperſcriptione à cuneo Regis, abſque ullâ dubitatione falſatus eſt.* Cette régle générale eſt priſe de S. Grégoire le Grand dont nous avons rapporté un célébre paſſage dans le Traité des Diſcernans. Cette régle ſeule foudroie le Mélange.

La raiſon pour laquelle Gerſon marque qu'il faut, pour juger des états extraordinaires, ſe tenir à des régles exactes de diſcernement : c'eſt, dit-il, (*b*) qu'il n'eſt pas concevable à quel point pluſieurs perſonnes ont été abuſées par la malheureuſe curioſité, ou de connoître des choſes cachées, ou de voir & de faire des miracles. L'expérience de tout ce qui ſe paſſe par rapport aux convulſions depuis pluſieurs années, fait ſentir la juſteſſe & la ſolidité de cette raiſon.

VIII.

S'il s'agiſſoit donc d'entrer dans l'examen & la diſcuſſion des viſions ou révélations dont il eſt parlé dans la vie de quelques Myſtiques, c'eſt par ces régles ſi ſages que l'Egliſe en jugeroit.

Mais ſi on compare à la lumiere de ces régles les prétendues extâſes, viſions & révélations des Convulſionnaires, comment pouvoir ſupporter une telle vue puiſque ce n'eſt pas une ſeule de ces régles que leur état bleſſe ouvertement, mais toutes enſemble; & qu'il eſt notoire que tous les caractéres vicieux qui dénotent de fauſſes extâſes, ſont réunis dans l'œuvre des convulſions ?

C'eſt ſur ces principes ſi ſages, ſi autoriſés, ſi néceſſaires pour diſtinguer les voies de Dieu de celles de Satan, ou des effets de l'imagination, que les XXX. Docteurs ſe ſont appuyés; & l'on ne peut s'en écarter, ſans ouvrir la porte aux illuſions les plus dangereuſes.

(*a*) *Idem de Diſcret. ſpirit. tom.* 1. *p.* 40.
(*b*) *Idem de Prob. ſpirit. tom.* 1. *pag.* 41. Dici non poteſt quantùm hæc curioſitas, vel cognoſcendi futura occulta, vel miracula videndi & faciendi, fefellit plurimos.

Digitized by Google

NEUVIE'ME ET DERNIERE PARTIE.

Le Syſtême du Mêlange & les raiſonnemens des Mêlangiſtes pour le défendre & l'appuier, tendent à autoriſer toutes les illuſions qui pourront s'élever dans la ſuite des ſiécles.

POur achever de faire comprendre tout le danger du Syſtême du Mêlange, & en même tems combien l'œuvre des convulſions eſt inſoutenable, il ne me reſte qu'une choſe à faire. C'eſt de montrer par un ſimple eſſai les avantages que les Mêlangiſtes préparent à tous les Enthouſiaſtes qui pourront ſurvenir; & de faire voir que leur méthode tend à autoriſer toutes les illuſions poſſibles en ôtant toute la force aux principales preuves que l'Egliſe a employées juſqu'à préſent avec ſuccès, contre ceux qui ſe ſont donnés fauſſement pour des hommes extraordinairement inſpirés de Dieu.

» Vous prétendez, dira tout Enthouſiaſte pour ſe défendre contre l'Egliſe, que le mêlange du faux avec le vrai, l'aliénation de » l'eſprit, le déſordre des ſens, le concours des actions ſcandaleuſes ſont autant de ſignes certains que je ne ſuis point animé par » l'Eſprit de Dieu. J'ai contre tous ces prétendus griefs des réponſes péremptoires.

Défenſe d'un Enthouſiaſte contre l'argument tiré du mêlange du faux avec le vrai.

» Pour commencer par le premier ſigne que vous m'oppoſez; » j'avoue que mes prédictions, ainſi que celles des Sœurs avec leſquelles l'Eſprit de Dieu m'a uni, ſont mêlées de faux. Mais on » n'en ſçauroit conclure que nous ne ſommes pas animés par l'Eſprit de Dieu.

» L'argument tiré du mêlange du faux avec le vrai fut ſouvent » allégué dans la diſpute fameuſe touchant le phénoméne des convulſions, qui parut au commencement du XVIII. ſiécle. Il fut » même une des baſes de la Délibération des XXX. Docteurs qui » oſerent s'élever contre le merveilleux prodige de ce tems-là. » Mais ceux qui en étoient les zélés défenſeurs, & qui ont été fort » connus ſous le nom de Mêlangiſtes, ou Diſcernans, s'appliquerent avec beaucoup de ſoin à faire voir que le faux peut com-

» patir avec le vrai sous l'inspiration, & l'énonciation prophétique.

» Il nous ont appris dans leurs sçavans Ecrits, qu'entre ceux qui » peuvent être animés par l'esprit prophétique, il en faut distinguer » de trois sortes. Les uns sont des Prophétes du premier ordre,
Exam. p. 87. » tels qu'étoient *dans l'ancienne Loi les Prophétes par éminence, ou* » *simplement les Prophétes. . . & les Apôtres & les Evangelistes dans la*
p. 90. » *nouvelle.* Le second ordre comprend *tous ceux qui ont eu dans un* » *degré inférieur l'esprit & le don de prophétie : telle que pouvoit être* » *dans l'ancienne Loi cette troupe d'hommes attachés à Samuel & à* » *Elie ; & dans la nouvelle, un Agabus, un Lucius, un Manahen, un* » *Simon surnommé le Noir, les filles de Philippe, un Meliton, un Qua-* » *drat, un Ammie, si célebres dans le II. siecle de l'Eglise par le don* » *de prophétie.* Enfin il y a un troisiéme ordre qui est de ceux qui
p. 88. » sont animés seulement *par un instinct prophétique, qu'il faut bien* » *se garder de confondre avec l'esprit même de prophétie proprement* » *dit.*

» Les Mêlangistes convenoient par rapport aux Prophétes du
p. 89. » premier rang, que *le faux ne compatit en aucune sorte avec leur* » *état.* Mais ils soutinrent qu'il n'en étoit pas de même des Pro- » phétes de la seconde classe, & que (a) *depuis que le Canon des Ecri-* » *tures a eu sa perfection, depuis que la derniere ligne du Livre de l'A-* » *pocalypse, ou pour mieux dire, l'Evangile de S. Jean, a été écrit,* » *toutes les visions, les révélations, les extâses, les discours formés par* » *une voie extraordinaire, ne sont pas a rejetter ; mais il n'y en a aucun* » *où l'on ne puisse craindre qu'il ne se soit melé quelque chose d'étranger* » *qui provienne, ou de l'imagination, & de l'esprit propre de celui qui* » *parle, ou de quelque autre cause.*

Ce que les Mêlangistes soutenoient par rapport au second ordre de Prophétes, ils le disoient à plus forte raison de ceux qui étoient seulement animés par un instinct prophétique.

» Nous ne sommes point assez insensés pour vouloir nous placer » dans le rang des Prophétes par éminence, ou dans celui des Apô- » tres & des Evangélistes. Nous n'aspirons pas même au second » rang des Prophétes. Les Mêlangistes avoient d'abord placé leurs » Convulsionnaires dans ce second rang ; mais ils les obligerent » d'en descendre, & ils les réduisirent à l'instinct prophétique. C'est » à quoi nous nous réduisons, quoique peut-être nous serions mieux » fondés que les Convulsionnaires à nous mettre à la suite de Lu- » cius, de Manahen, des filles de Philippe, &c.

(a) Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque, *n.* 14. *p.* 23. *Voïez aussi* l'Exposition du sentiment de plusieurs Théologiens, &c. *p.* 6.

Digitized by Google

» Nous soutenons donc, à l'exemple des Mêlangistes, que nous » sommes simplement animés par un instinct prophétique ; mais que » c'est en conséquence de cet instinct que nous faisons ce que fai- » soient les Prophétes. Nous faisons des discours sublimes, nous » prédisons de grands événemens, nous discernons les reliques, » nous pénétrons dans le secret des cœurs, nous parlons des lan- » gues inconnues, nous faisons des miracles, l'on voit éclater en » nous mille prodiges. (a)

(a) Nous avons donné au commencement de cet Ouvrage l'histoire d'une Sœur célébre du parti de Montan, qui réunissoit en elle tous les caractéres avantageux que l'on admire le plus dans les Convulsionnaires de nos jours. L'histoire de quelques Fanatiques Calvinistes du dernier siécle, nous en fournit une autre, qui frappera les Lecteurs les moins attentifs par la variété & la multiplicité de ses rapports avec ces mêmes Convulsionnaires, & qui leur fera connoître en même tems, combien il est peu sûr de juger par ces seuls caractéres des œuvres extraordinaires.

Cette nouvelle Sœur étoit une jeune fille de 16. à 17. ans, nommée Christine. Son pere, obligé de sortir de sa patrie pour sa religion, se retira d'abord avec elle dans le Roiaume de Boheme, & la mit au service d'une Dame des plus qualifiées du Pais. Ce fut là que la Sœur Christine eut ses visions & ses révélations, qu'on a recueil ies avec celles de deux autres Fanatiques (Kotterus & Drabicius) dans un seul volume sous ce titre: *Lux è tenebris*. Voici ce qu'on y lit de cette Fanatique: Et pour satisfaire la curiosité des Lecteurs, qui voudroient s'assurer par eux-mêmes de la vérité des faits, j'aurai soin de marquer les chapitres où se trouvent les choses extraordinaires que j'en rapporte.

1°. Christine pendant trois années consécutives, (1627.1628.1629) eut des convulsions journalières & périodiques : Les unes douces & tranquilles (3. 15. 34.) les autres accompagnées de douleurs vives, & d'agitations violentes (8. 30.) Souvent elle en annonçoit le commencement, aussi-bien que les jours & les momens où elles devoient la prendre (4. 44. 47.) souvent aussi elle en marquoit la durée (7. 8.) comme elle en prédisoit la fin : (4. 13.) & l'événement répondoit exactement à ses prédictions sur tous ces points. Il faut aussi observer que Christine avoit pour spectateurs de ses convulsions des personnes de tous les ordres : des hommes du commun, d'autres plus distingués, des Dames de qualité, des Théologiens, des Ministres de la Réforme, &c. & qu'on marquoit avec soin les heures, demi-heures, & quarts-d'heure, où commençoit & finissoit la convulsion ; comme aussi les différens accès qui lui prenoient. On en compta un jour plus de 30. en peu d'heures, & un autre jour plus de 50. (30. 31.)

2°. Dans ses convulsions, elle passoit par des états fort extraordinaires. Elle perdoit quelquefois l'usage de la parole pendant plusieurs heures; (3. 4.) celui de la vûe ; (11. 20. 29.) des pieds ; (11.) de l'ouïe ; (47.) de la raison ; ; (50.) & finalement, elle tomboit quelquefois dans des états de mort, où ses membres devenoient roides, froids, insensibles. (10 20. 21.) Un jour entre autres, elle parut si bien morte, qu'une Dame qui en prenoit soin avoit déja songé à ses funérailles. (55.) Mais elle sortoit de tous ces états pleine de santé, d'embonpoint, & de vie : & le jour qu'elle fut prise réellement pour morte, elle se mit à table, pour preuve de sa résurrection, & rendit ensuite de publiques actions de graces, par la récitation des Pseaumes 116. & 118. & du tout il fut dressé un acte autentique, qui se lit dans le recueil de ses révélations. (56.)

3°. Des visions, & des extâses de toutes les espéces, accompagnoient les convulsions de Christine. (3. 5. 6. 8.) Elle s'y entretenoit tantôt avec un vénérable vieillard, qui lui révéloit les mystéres les plus sublimes, & les choses futures; (15. 21.) tantôt avec les Anges ; (23. 2.. 25.) tantôt avec Dieu même ; (21. 25.) & elle étoit assez libre avec lui pour lui faire des reproches, comme elle fit un jour au sujet de la mort de son pere, qu'il ne lui avoit pas d'abord révélée, en lui disant : *Tu me l'as donc cachée ?* (36.)

Digitized by Google

Il eſt vrai qu'un Docteur Conſultant, qui avoit profeſſé la Théo-

Un jour elle repréſenta en une extaſe l'Epoux & l'Epouſe des Cantiques : elle paroiſſoit ſe promener avec l'Epoux, s'aſſeoir à côté de lui, lui parler, écrire ce qu'il diſoit, le prendre par la main, ſe proſterner devant lui, l'adorer, lui demander grace pour les pécheurs. (17. 18. 26.) Elle faiſoit auſſi dans ſes extaſes diverſes actions ſymboliques : Elle y paroiſſoit quelquefois les mains liées derriere le dos, les pieds de même, marchant avec peine, tomboit enſuite à terre, s'y couchoit ſur le côté droit, paroiſſoit comme morte ; puis ſe relevant tout-à-coup, rendoit grace à Dieu de ſa délivrance, chantoit le Pſeaume 117. ce qui marquoit, ſelon elle, l'état triſte, & la délivrance de l'Egliſe. (20.)

4°. Les diſcours grands, ſublimes, relevés, ſe trouvoient auſſi au milieu des convulſions de la Sœur. (5. 7. 14.) Elle y parloit ſur les Dogmes les plus importans de la Religion ; (10.) ſur les reſſources de l'Egliſe, & la converſion des Juifs n'y étoit pas oubliée. (62. 63.) Elle y exhortoit les pécheurs à la converſion, & à la pénitence : elle portoit à la patience ceux qui étoient dans l'affliction, le tout d'une maniere infiniment au-deſſus de ſa portée. (10.) Elle annonçoit des événemens futurs qui ſont réellement arrivés ; (4.) comme la mort de quatre perſonnes, qu'on dit être mortes au jour marqué. (35.) Elle y découvroit l'intérieur des conſciences. (13.) Des Miniſtres écrivoient avec grand ſoin ces diſcours, auſquels il n'étoit pas permis de faire aucun changement ; (3.) on les reliſoit enſuite à la Sœur, qui les corrigeoit, n'étant pas libre elle-même d'y faire aucun changement. (5. 9.) Elle faiſoit auſſi de très-belles & très-ferventes prieres, pour ce qu'elle appelloit l'Egliſe, pour les Miniſtres, les Puiſſances, les perſonnes affligées, & dans la perſécution. On parloit ſur-tout d'une belle paraphraſe qu'elle avoit faite de l'Oraiſon Dominicale, où elle expliquoit chaque demande avec onction & netteté. (44.)

5°. On remarquoit auſſi dans la Sœur des choſes merveilleuſes, & tout-à-fait extraordinaires. Des jeûnes continués pluſieurs jours de ſuite ſans boire ni manger. (11. 51.) La connoiſſance certaine de ce qui ſe paſſoit en des lieux fort éloignés. (28.) La privation ſubite de l'uſage de tous ſes membres & de tous ſes ſens, qui lui étoit parfaitement rendu au moment qu'elle avoit marqué, ce qui, rapporte-t'on, n'avoit aucune cauſe naturelle. (10.) Un tems très-conſidérable paſſé dans ſon lit, au milieu de maladies très-vives, de douleurs très-aiguës, de convulſions violentes, ſans qu'au bout de ſix ſemaines que dura cet état, elle eût rien perdu de la vivacité de ſon tein, & de la fleur de ſa jeuneſſe. (*ibid.*) La connoiſſance claire & diſtincte des perſonnes qu'elle n'avoit jamais vûes. (*ibid.*) Enfin un paſſage ſubit & ſi admirable de la mort à la vie, qu'il fit taire pour un tems ceux qui contrediſoient les merveilles de la Sœur, (55.) & qui convertit même des incrédules, qui faiſoient peu de cas de ſes merveilleuſes opérations. (9.)

6°. Elle ſe plaignoit quelquefois de violentes tentations du diable, qui, tantôt la jettoit dans le doute ſur ſon état, ce qui lui cauſoit les inquiétudes les plus accablantes ; tantôt lui inſpiroit du dégoût pour la priére, & ſur-tout pour la récitation des Pſeaumes, dont elle faiſoit un grand uſage ; tantôt enfin, lui procuroit des maladies qui lui cauſoient des douleurs vives & cuiſantes ; mais elle ſortoit victorieuſe de tous ces aſſauts, Dieu, qui permettoit ces épreuves, lui donnant les forces néceſſaires pour les ſurmonter. (10.) Ce chapitre eſt à lire tout entier.

7°. La Sœur n'étoit pas toujours dans le grand, le ſérieux & le ſublime. Elle ſe laiſſoit aller quelquefois à des choſes pueriles & badines : (44.) Par exemple, elle courroit quelquefois avec une rapidité étonnante autour d'une chambre, de maniere que les aſſiſtans appréhendoient qu'elle ne tombât ; (34.) faiſoit ſemblant de recevoir quelque choſe dans ſa bouche, & imitoit une perſonne qui mange ; (44.) mais, ce qui eſt digne de toute notre attention, il ne lui arriva jamais de rien faire contre la décence & la pudeur. L'on a eu ſoin de le marquer pluſieurs fois dans le recueil de ſes operations. (44. 48.)

8°. Des choſes ſi extraordinaires ne manquerent pas d'attirer l'attention du Public, & il y eut à ce ſujet de grands débats. D'abord, des Médecins naturaliſtes prétendirent que tout ce qu'on admiroit dans la Sœur étoit des effets de la nature, qui avoient leur principe dans une bile recuite & échauffée, dans un dérangement de la nature, & autres révolutions propres aux perſonnes du ſexe. Des Miniſtres de la Réforme, d'une autre part, ſoutenoient que cette fille avoit été inſtruite par quelque Théologien, & s'étoit échauffée la

Digitized by Google

» logie avec réputation, & qui eſt fort connu par les démonſtrations,
» les diſſertations, & les réflexions judicieuſes qu'il oppoſa aux Ecrits
» des Mélangiſtes, traita de paradoxe étrange cette diſtinction en-
» tre pluſieurs ſortes de Prophétes, dont les uns ſont ſujets à l'erreur
» au tems de l'inſpiration & de l'énonciation prophétique, & les
» autres en ſont exemts : il prétendit que cette chimére qui fait des
» Prophétes, même d'un ſecond rang, moitié véritables, moitié
» faux, moitié remplis de l'eſprit de vérité, moitié de l'eſprit d'er-
» reur, n'eſt pas ſeulement folle, mais impie ; & qu'elle attaquoit
» les fondemens de la foi. (*a*)

Les Mélangiſtes repouſſerent les attaques de ce dangereux ad-
» verſaire, en ſoutenant qu'à la vérité la régle de diſcernement par
» le faux pour diſtinguer ce qui vient de Dieu, de ce qui n'en vient
» pas en matiére de prophétie, étoit *une régle commune autoriſée, &* Ex. p. 138.
» *naturelle meme* ; mais qu'elle devoit être *limitée & reſtrainte dans*

tête par une lecture attentive & trop aſſidue de l'Appocalypſe. Ils lui comparoient de plus une autre Sœur, appellée Marthe, qui avoit feint d'être poſſédée du démon, & dont la ſupercherie avoit été découverte ; & ils en vouloient conclure qu'il en étoit de même de la Sœur Chriſtine. Ceux au contraire qui ſe déclaroient pour le ſurnaturel & le divin des opérations de Chriſtine, répondoient aux Médecins qu'elle n'étoit dans aucune des ſituation? où ils la ſuppoſoient, & d'un tempérament tout différent de celui qu'ils lui attribuoient : Et preſſant les autres par le merveilleux des faits, ils trouvoient dans les circonſtances préſentes de l'Egliſe, où les maux paroiſſoient être à leur comble, & le nombre des défenſeurs de la vérité réduits à peu de perſonnes ; des motifs, & des raiſons de cet événement extraordinaire : ils ajoutoient que Chriſtine, qui ne pouvoit être ſoupçonnée de menſonge, n'avoit jamais lû la Bible entiere, ni les révélations de quelque Prophéte du tems ; & qu'elle étoit par conſéquent hors d'état par elle même, de faire des diſcours ſemblables à ceux qu'elle prononçoit, où elle citoit à propos les différens endroits de l'Ecriture, & parloit d'une maniére relevée des plus grands Myſtéres de la Religion. Tout cela donna lieu à de grandes & vives diſputes. Il ſe tint à ce ſujet des Aſſemblées : Il y eut des conſultations ſignées ; des ouvrages répandus dans le Public, un entre autres fort curieux, ſur les vrais & faux Prophétes. Enfin, cette affaire ayant fait du bruit pendant quelque tems, & Chriſtine par ſon mariage étant rentrée dans l'ordre commun, peu à peu on la perdit de vûe, & à peine aujourd'hui eſt-elle connue. Voyez les chapitres 10. 43. 57. 61. 62. & 66.

(*a*) Le Miniſtre Jurieu s'étoit forgé cette idée de Prophétes diſtant le faux avec le vrai, à l'occaſion de Koterus & de Drabitius Fanatiques d'Allemagne, qui ſe mêlerent de prophétiſer au tems de Chriſtine Poniatoria dont nous venons de parler. M. Peliſſon le refute & le repouſſe à ce ſujet avec toute la force & l'eſprit imaginable. » Cette chimére, „ lui dit-il, qui nous fait des Prophétes moi„ tié véritables, moitié faux, moitié rem„ plis de l'Eſprit Saint, moitié remplis de „ l'eſprit d'erreur, n'eſt pas ſeulement folle, „ mais impie ; & ne va à rien moins qu'à „ ſapper tous les fondemens de la Religion „ & de la Foi... M. Jurieu diſtinguera tant „ qu'il lui plait, (& c'eſt ce que nous diſons „ à tout Diſcernant & à tout Mélangiſte) „ nous lui dirons toujours que la lumié„ re & Bélial n'ont rien de commun ; que ce„ lui à qui Dieu découvre l'avenir par des „ révélations & des viſions véritables, non „ ſeulement ne ment pas en une ſeule de ces „ révélations, pour dire vrai en d'autres, „ mais auſſi ne va pas plus loin que l'eſprit „ qui le pouſſe, ni ne court pas après les „ illuſions. La révélation & l'inſpiration ont „ leurs bornes, mais elles retiennent l'eſprit „ dans ces bornes, ſans lui permettre de s'é„ garer ailleurs. « Voiez M. de Fenelon dans ſes Réflexions ſur les différends de Réligion.

Digitized by Google

» *de juſtes bornes. On pourra*, diſoient-ils, *s'en ſervir pour le diſcerne-* » *ment, mais avec choix & ſelon les circonſtances : on le pourra quel-* » *quefois, mais non pas toujours ; en certains cas, & non en d'autres ;* » *communément meme & pour l'ordinaire ſi l'on veut, mais non gé-* » *néralement & univerſellement.*

» Or, de même que ces Théologiens prétendoient que l'œuvre » des convulſions étoit dans le cas des exceptions à la régle du diſ- » cernement par le faux, nous ſoutenons auſſi que notre prophétie » eſt dans le cas des reſtrictions dont la régle eſt ſuſceptible ; & l'on » ne peut nous oppoſer le grand nombre de nos fauſſes prédictions, » puiſque les Mêlangiſtes avouoient que leurs Convulſionnaires » étoient convaincus de mille fauſſes énonciations. (*a*)

» Enfin les Mêlangiſtes preſſés par les raiſonnemens importuns » du Docteur Conſultant, ne trouverent point de meilleur expé- » dient pour ſe débarraſſer de lui, que de recourir à une bonne in- » ſcription en faux, & de ſe plaindre de ce que par une noire calom- » nie on leur imputoit de ſoutenir un mêlange du vrai & du faux » *au moment même, & à l'inſtant actuel, précis & indiviſible*, où l'eſ- *I. Inſcrip. p. 6.* » prit de Dieu éclaire le Prophéte, & le fait parler.

» C'étoit, pour dire vrai, changer l'état de la queſtion, car ce » n'étoit pas ce qu'on reprochoit aux Mêlangiſtes : on ne les accu- » ſoit pas de ſoutenir qu'on pouvoit annoncer le faux dans l'inſtant » même où Dieu fait prononcer le vrai, mais de prétendre que

(*a*) M. P. qui a écrit pour & contre les convulſions, a reconnu conſtamment ce caractére dans les Convulſionnaires. » LE » FAUX, dit-il (dans ſa ſixiéme Lettre page » 108.) QUI S'EST TROUVE' GE'NE'RALE- » MENT DANS TOUS LES CONVULSION- » NAIRES, quoique plus rarement dans les » uns que dans les autres, a dû rabaiſſer ex- » traordinairement leur autorité dans notre » eſprit : C'eſt un avertiſſement que Dieu » nous a donné de ne les point prendre pour » régle, & de ne point nous décider par ce » qu'ils diſent. Mais après les avoir exami- » nés, lorſque nous ſommes convaincus qu'ils » diſent vrai, & que ce ne ſont pas eux qui » le diſent, ne devons-nous pas être rem- » plis d'admiration & de reconnoiſſance de » ce que DIEU SE SERT D'EUX POUR » NOUS PARLER, ſans nous arrêter à rai- » ſonner ſans fin ſur le moien qu'il lui a plû » d'employer « ? Et comme il joint ordinai- rement les exemples aux maximes qu'il établit, pour les rendre plus claires & plus ſenſibles : Je ſçais, dit-il quelques lignes après les paroles que nous venons de rapporter, » des perſonnes qui ont vû une fille qui par- » le aſſez bien, & qui ne ſe ſouvient de » rien après ſes convulſions : on lui a de- » mandé lorſqu'elle étoit en convulſion ſi » elle avoit de la liberté, & ſi elle ne de- » voit pas craindre de parler quelquefois par » ſon propre eſprit : elle en eſt convenue. » Elle dit que cela lui étoit arrivé, & qu'on » ne devoit attribuer qu'à ſon propre eſprit » ce qu'elle diſoit de faux ou n'étoit pas » juſte. « Elle annonça (en convulſion) en ma préſence, dit M. P. » qu'une Convul- » ſionnaire qui étoit à côté d'elle tomberoit » en paralyſie à la fin de ſa convulſion : La » choſe n'arriva point : « M. P. ne manqua pas de lui en faire des reproches, car il veut que l'on corrige les Convulſionnaires : elle lui répondit que Dieu l'avoit punie à cauſe de ſon orgueil : aveu humble & ſincere, qui aura ſans doute déſarmé M. Poncet.

dans

Digitized by Google

» dans une continuité de discours, d'actions & de représentations, » qui ne sont distinguées par aucune circonstance extérieure, le » faux pouvoit se trouver mêlé avec le vrai. Et c'est tout ce que nous » demandons.

On sent ici, sans que nous aïons besoin de le faire remarquer, l'avantage que les Mêlangistes donnent à tous les Enthousiastes, pour se défendre de l'argument tiré du mêlange du faux avec le vrai, que l'Eglise autorisée par l'Ecriture & la Tradition, a toujours emploié pour rejetter toute prétendue prophétie qui porte ce caractére. Comment en effet pouvoir confondre un seul faux Prophéte par cette régle, si on admet les distinctions & les restrictions des Mêlangistes? Dans quels détours & dans quelles fausses subtilitez ne pourra-t-il pas se jetter, si la régle du vrai toujours vrai, n'est pas une régle certaine, fixe & invariable?

Défense d'un Enthousiaste contre l'argument tiré de l'aliénation de l'esprit.

» Le second défaut, dira l'Enthousiaste, qu'on oppose à notre » prophétie, c'est qu'au milieu de nos transports divins il paroît » que nous ne sommes pas maîtres de notre esprit & de notre rai- » son; & l'on prétend que les Saints Peres s'accordent tous à di- » re que l'aliénation de la raison est incompatible avec l'inspiration » divine.

» Mais les Mêlangistes se mirent fort peu en peine de cette dif- « ficulté. Ils soutinrent que *toute aliénation de l'esprit n'est point par* Ex. p. 237. » *soi-même & en toute circonstance, exclusive de l'opération & de l'ins-* » *piration divine*... Qu'*un homme qui n'est pas pleinement maître de* p. 293. » *lui dans son esprit, peut parler par l'esprit de Dieu*... Que *Dieu* » *peut faire prononcer des prophéties... par des personnes qui auroient* M. Poncet, » *perdu l'esprit, & qui seroient réellement insensées*... Qu'*on ne doit* 14. l. p. 13. » *pas confondre toute aliénation dans des personnes qui agiroient &* Ex. p. 43. » *parleroient sans le plein & entier usage de leur raison, avec un état* » *de transport, de délire, & de folie.*

» Ils distinguerent comme sur la question précédente, *entre Pro-* p. 174. » *phétes & Prophétes*, entre l'esprit ou le don de prophétie, & le pur » instinct prophétique. Ils convinrent que par rapport aux Prophé- » tes du premier ordre, *l'aliénation de l'esprit ne pouvoit s'allier avec* ibid. p. 176. » *leur ministére*: Ils avouerent même en général que l'inspiration » divine étoit incompatible avec l'aliénation de l'esprit dans les Pro-

Digitized by Google

» phétes du second rang ; mais ils croïoient que ces Prophétes pou-
» voient quelquefois n'être que sous l'instinct prophétique, qu'alors
» l'aliénation de l'esprit n'étoit pas incompatible avec leur état, &
ibid. p. 299. » qu'ils ne perdoient point pour cela la qualité de Prophétes ; ce qui
» a été, selon eux, une occasion de donner ce nom, ou *ce titre à des personnes qui n'avoient que l'instinct prophétique.* C'est avec ces heu-
» reuses distinctions qu'ils se défendirent contre tous les raisonne-
» mens qu'on leur opposoit, tirés de la condamnation des Monta-
» nistes ; & par-là ils nous ont mis en état de nous débarrasser de
» tout ce qu'on nous oppose.

» Quelque extraordinaires que soient les dons que le Saint-Es-
» prit ne cesse point de nous communiquer, inspirations, révéla-
» tions, visions, prédictions, représentations, dons des langues,
» discernement des esprits & des personnes, pénétration du se-
» cret des cœurs, discours sublimes & pleins d'onction, pratiques
» austéres de pénitence, don des miracles, nous ne prétendons pas
» que nous soïons Prophétes, ni même que nous aïons reçu l'esprit
» de prophétie proprement dit.

» Nous nous tenons, à l'exemple des Mêlangistes, dans les bornes
» de la modestie qui convient à notre état ; & nous soutenons que
» ces dons si prodigieux ne sont en nous que des effets de l'instinct
» prophétique, très-compatible avec l'aliénation de l'esprit.

» En vain ceux qui ont hérité du funeste esprit des XXX. Do-
» cteurs, soutiennent qu'il est de la derniere absurdité de s'attri-
» buer tout ce que font les vrais Prophétes, & de se croire exemts
» de la régle à laquelle les Saints Peres ont dit que la prophétie
» étoit assujettie.

» Les Mêlangistes ont trés-bien répondu que la régle de l'Ecritu-
» re & des Saints Peres, ne regarde que la prophétie proprement
» dite, & non l'instinct prophétique.

» De plus, ils ont etabli par rapport aux voies extraordinaires,
» un principe très-propre à faire voir qu'il n'y a point en nous d'a-
» liénation réelle de l'esprit. Ce principe consiste à supposer une sé-
» paration entre l'esprit & le corps, & à distinguer les opérations
» de l'un, des opérations de l'autre ; de telle sorte qu'elles n'aïent
» entre elles aucun rapport, & que l'esprit conserve toute sa raison,
» quoiqu'à l'extérieur il donne des marques d'un vrai délire.

» Les Mêlangistes ont donc fait voir que par rapport aux états
» extraordinaires, il ne falloit pas juger de l'intérieur par l'extérieur,
» mais de l'extérieur par l'intérieur. Ils ont distingué (*a*) *le délire qui*

(*a*) Mémoire en forme de plainte pour Charlotte, *p.* 18.

Digitized by Google

» *provient du dérangement des facultés de l'ame occasionné par celui des* » *sens*, d'un état où l'ame eſt ſi occupée de Dieu, qu'elle n'a point » de penſées réfléchies par rapport à ſon corps, & n'eſt plus reſpon- » ſable de ce qui lui arrive. Son abſence, par rapport à ſon corps, » vient uniquement (*a*) *de ce qu'elle eſt dégagée de la matiére, qu'elle* » *eſt élevée au-deſſus d'elle-même, & ennoblie par une abondance de lu-* » *miére & de ſentimens.*

» Ainſi le délire qu'on nous reproche n'eſt qu'un délire apparent, » qui vient de ce que notre eſprit eſt fortement appliqué aux objets » que Dieu nous montre : il ne peut être un obſtacle à l'inſpiration » prophétique, puiſqu'il eſt l'effet même de cette inſpiration.

» Il eſt vrai qu'on oppoſa aux Mélangiſtes, que cette ſéparation » de l'eſprit & du corps, tendoit directement au Quiétiſme, & » qu'elle renverſoit un principe capital de la morale chrétienne, qui » eſt que la raiſon, tant qu'elle ſubſiſte, doit répondre de ſes ac- » tions, & qu'il n'y a que le cas du délire, marqué clairement par » la maladie, ou par quelqu'autre cauſe, qui rende recevable l'ex- » cuſe priſe du défaut de liberté. (*b*) Mais les Mélangiſtes perſiſté- » rent à ſoutenir la Requête de Charlotte. (*c*) Ce ſont auſſi ces deux » actes ſi célébres, qui ſont notre principal appui, par rapport au » délire dont on veut prendre droit de rejetter notre prophétie.

Comment pouvoir eſpérer de confondre jamais un Enthouſiaſte par le vice de l'aliénation de la raiſon, ſi l'on avoit égard aux diſtinctions des Mélangiſtes, & aux reſtrictions qu'ils mettent ſur ce

(*a*) *ibid. p.* 20.

(*b*) Voiez la ſixiéme Partie de cet Ouvrage.

(*c*) Les Mélangiſtes ont donné ſur ce point des preuves éclatantes de leur zéle. M. Fouillou ayant donné au Public des réflexions ſolides contre la Requête de Charlotte, ils en firent préſenter par cette fille une nouvelle, accompagnée d'un Mémoire en forme de Plainte, dont nous avons donné dans cet Ouvrage différens extraits, & qui autoriſent le plus honteux Quiétiſme : & le Mémoire, & la Plainte furent ſuivis d'une Requête à M. le Lieutenant Criminel, pour obtenir permiſſion d'informer au ſujet des Réflexions, traitées de Libelle diffamatoire.

On n'en demeura pas là : Un de leurs Ecrivains prit la plume, & diſtilla dans une Lettre, adreſſée à M. Fouillou, le fiel le plus amer : Il eut quelque honte de ſon emportement qui avoit révolté le Public. Mais ſon zéle pour Charlotte, Nizette & Conſors, n'en devint que plus vif & plus ardent. Il reprit la plume, & donna au Public un Ouvrage de plus de cent pages, où il prend de nouveau la défenſe des Requêtes ; & faiſant ſuccéder le ton prophétique au ſtile véhément & emporté de ſa premiére Lettre ; il annonce à l'adverſaire qu'il combat, une honteuſe défaite, pendant qu'il ſe promet une victoire entiére & complette. Il cite avec éloge dans cet Ouvrage les principaux Ecrivans défenſeurs du Mélange, M P..., M. l'Abbé d'E..., M. B..., l'Eccléſiaſtique de Province, &c. Et il finit la ſeconde Partie de cet Ecrit par cette exclamation folle & ſcandaleuſe d'une Convulſionnaire : *O mon Dieu! que de petiteſſes & de choſes baſſes dans la boutique de S. Joſeph pendant trente ans que vous y avez été! s'écrioit*, dit-il, *une Convulſionnaire en* 1733.

Digitized by Google

point à la régle que les Saints Peres nous ont enſeignée, & dont ils ont fait un ſi grand uſage contre les Montaniſtes?

Quel eſt l'Entouſiaſte, qui trouvant des routes fraïées, ne ſoutiendra pas, pour défendre ſa prétendue prophétie, qu'en vain on lui oppoſe l'aliénation de la raiſon, puiſque les Mêlangiſtes ont fait voir qu'il y a une ſorte de prophétie avec laquelle elle n'eſt point incompatible, & à laquelle il déclarera qu'il ſe borne?

Mais s'il ſe retranche, à leur exemple, à ſoutenir que l'aliénation de la raiſon qu'on apperçoit en lui, n'eſt qu'une aliénation apparente, & que le déſordre des ſens ne vient que de ce que ſon eſprit étant fortement appliqué aux objets vers leſquels Dieu le tranſporte, il ne peut gouverner le corps, quelle reſſource reſtera-t'il à l'Egliſe pour prémunir les fidéles contre une ſi dangéreuſe ſéduction?

Défenſe d'un Enthouſiaſte contre l'argument tiré de l'aliénation des ſens.

„ Le troiſiéme ſigne, pourra dire l'Enthouſiaſte, qu'on oppoſe à no-
„ tre prophétie, c'eſt le déſordre des ſens, & les violentes agitations
„ du corps. On prétend que c'eſt une marque certaine que nous ne
„ ſommes pas ſous l'opération divine, parce que l'opération divine eſt
„ douce & tranquille dans ceux qui ſont animés par l'eſprit Saint, &
„ que les Saints Peres ont employé contre les Montaniſtes cette
„ preuve comme déciſive.

„ Mais les Mêlangiſtes, ſans le ſecours deſquels nous ſerions peut-
„ être fort embarraſſés, ont diſtingué trois ſortes d'aliénation des ſens,
„ qu'ils ont regardées comme étant toutes trois compatibles avec l'é-
„ tat des Prophétes, même ceux du premier ordre, & à plus forte
„ raiſon avec l'inſtinct prophétique. La premiere qui conſiſte dans
„ une *ſuſpenſion* de tout exercice *des ſens*: la ſeconde, dans des *mouve-*
Exam. p. 178. „ *mens violens* & des *agitations involontaires*: la troiſiéme, dans *certains*
„ *états fort ſinguliers, qui paroîtroient quelquefois dans tout autre, tenir*
„ *non-ſeulement de l'aliénation des ſens, mais encore de celle de l'eſprit.*

„ Les Mêlangiſtes n'ont point héſité à reconnoître & à ſoutenir,
„ que non-ſeulement l'inſpiration, mais même l'énonciation prophé-
„ tique, n'étoit incompatible avec aucun de ces états. Et *ſi des Inter-*
p. 209. „ *prétes*, diſoit l'Examinateur, *ont paru en quelques écrits exiger la liber-*
„ *té de parler, ou de ſe taire dans les Prophétes; & vouloir que le Pro-*
„ *phéte dans l'énonciation, ou le diſcours, fût maître non-ſeulement de ſon*
„ *eſprit, mais encore de ſes ſens: ou ils n'ont établi que la maxime générale*
„ *qui a lieu pour l'ordinaire, ſans préjudice des exceptions; ou ils ont eu en*
„ *vûe certains cas particuliers.... où l'état des Prophétes requéroit cette li-*
„ *berté.*

Digitized by Google

Il eſt vrai que notre état prophétique eſt communément annoncé par des cris, des rugiſſemens, des mouvemens du corps très-violens, & par des agitations involontaires. Il eſt encore vrai que nous ne ſommes maîtres, ni de parler, ni de nous taire; & que rarement nous nous ſouvenons de ce que nous avons dit. Mais nous avons pour nous l'exemple des Convulſionnaires du XVIII. ſiécle.

En vain on nous oppoſe le déſordre des ſens comme un des caractéres vicieux, par leſquels les Saints Peres rejetterent les Montaniſtes. Les Mêlangiſtes ont ſoutenu que les Peres *ne jugerent pas les Montaniſtes, préciſément par leurs extaſes & leurs aliénations*, qu'ils *attendirent pour ſe décider à ce ſujet que des erreurs claires & ſoutenues les expliquaſſent....* & même qu'on pourroit *aſſurer ſans témerité que leurs extaſes ou leurs aliénations furent d'abord pour eux un préjugé favorable.* C'eſt ainſi qu'on doit juger de nos extaſes & de nos aliénations. *Exam. p. 242.*

On nous reproche, il eſt vrai, que le déſordre des ſens qui paroît en nous, eſt encore plus frappant que celui qu'on remarquoit dans les Montaniſtes: mais l'eſt-il plus que celui qu'on voyoit dans les Convulſionnaires? Cependant de très-habiles gens ont ſoutenu que leur état étoit divin & prophétique.

A l'égard de l'énonciation prophétique, nous avouons que nous ne ſommes maîtres ni de parler, ni de nous taire. Mais les Mêlangiſtes ont prouvé que c'étoit une difficulté peu ſérieuſe, puiſque les Prophétes même du premier ordre avoient parlé *quelquefois hors d'eux-mêmes, & dans l'aliénation des ſens.* *Exam. p. 213.*

Il y a cependant cette grande différence entre les Prophétes & nous, que, quoique ce que diſoit le Prophéte dans l'aliénation des ſens, *ne fût pas régle pour ſes diſciples, & ne les aſſujettit pas à la croyance*; néanmoins il devenoit régle lorſqu'*étant rendu pleinement à lui-même, il autoriſoit ce qu'il avoit dit*; au lieu que nous ne prétendons pas que ce que nous diſons doive faire régle en aucun tems. Nous conſentons, comme faiſoient les Convulſionnaires, qu'on juge de ce que nous diſons par les régles; qu'on ne ſe tienne aſſuré de l'accompliſſement de nos prophéties qu'autant & à meſure que l'événement les vérifie. (a) *Ibid.*

Le Public a eu ſur cela la malignité de dire, qu'un faiſeur d'Almanachs pourroit ſur ce pied-là ſe donner pour Prophéte à inſtinct: mais c'eſt une mauvaiſe plaiſanterie que les Mêlangiſtes ont ſagement mépriſée.

Une difficulté plus ſérieuſe pourroit être celle qui vient de ce que

(a) C'eſt ce que dit M. P... dans ſa VI. Lettre, p. 108. & nous avons eu ſoin de l'obſerver plus haut.

Digitized by Google

» notre état paroît ne pas tenir seulement de l'aliénation des sens, mais » encore de celle de l'esprit. On dit que souvent dans nos transports » divins, nous donnons toutes les marques d'un vrai délire.

» C'est ce qu'on objectoit aux Convulsionnaires : mais les Mêlan- » gistes firent voir par quelques exemples des Prophétes, & par celui » même de Jesus-Christ, qu'il y avoit des états fort singuliers & fort » extraordinaires, qui paroîtroient quelquefois tenir dans tout autre » non seulement de l'aliénation des sens, mais encore de celle de l'esprit.

Marc. » N'est-il pas dit en effet dans S. Marc, que les parens de J.C. vinrent
III.10. » pour se saisir de lui : en disant qu'il avoit perdu l'esprit? *On ne sçait*
p.204. » *au juste*, disoit à ce sujet le célebre Auteur de l'Examen de la Con- » sultation, *surquoi ce jugement pouvoit être fondé... mais on est bien éloi-* » *gné de penser qu'il fût vrai.... peut-être paroissoit-il alors quelque chose* » *d'extraordinaire dans la personne du Sauveur, qui avoit fait naître cette* » *idée à ses parens, lesquels, comme le remarque S. Jean, ne croyoient pas* » *en lui.*

» Il y a de même aujourd'hui des incrédules, qui sur des apparen- » ces de délire, voudroient nous condamner à rentrer dans l'obscuri- » té. Ils nous regardent comme ayant perdu l'esprit : mais s'ils avoient » les yeux ouverts sur tant de prodiges que Dieu leur présente dans » nos personnes, ils seroient bien éloignés de porter de nous un tel » jugement, & ils respecteroient un signe extérieur dont le Sauveur » a bien voulu lui-même se couvrir.

Tout ce que désire le faux Prophéte, c'est d'être honoré des hommes, & de les attirer à lui par l'idée du merveilleux : il s'embarrasse fort peu qu'on le regarde comme Prophéte régle, pourvû qu'on l'écoute, qu'on le suive, & qu'on lui accorde qu'il est mû par une opération divine & prophétique. Il lui suffit qu'on ne puisse lui opposer le désordre des sens comme un caractére décisif contre son état.

On n'est-il pas de la derniere évidence que les Mêlangistes fournissent à ce faux Prophéte des expédiens pour se débarrasser de tout ce qu'on peut lui objecter? Avec ces termes, *pour l'ordinaire; sans préjudice des exceptions; en certains cas, & non en d'autres; communément même, & pour l'ordinaire si on veut, mais non généralement & universellement*; il éludera toutes les preuves tirées de l'Ecriture & de la Tradition.

Qu'on se donne la peine de parcourir la troisiéme Partie de cet ouvrage, qui regarde l'aliénation des sens, & l'on verra que tous les raisonnemens que les Mêlangistes ont employés pour mettre les Convulsionnaires à couvert du juste reproche qui se tire du dérégle-

Digitized by Google

ment des sens qui est si sensible dans leurs convulsions, tendent à ôter à cette preuve la force qu'elle a eue jusqu'à présent contre tous les Enthousiastes.

Défense d'un Enthousiaste contre l'argument tiré du concours des actions folles, indécentes ou inhumaines.

„ La plus grande difficulté contre notre prophétie, dira encore „ l'Enthousiaste, est celle qui naît du concours des actions folles, in„ décentes, ou inhumaines. C'est ce qui révolte davantage les Fidé„ les, qui ne peuvent comprendre que l'opération divine & prophé„ tique, puisse se trouver au milieu de beaucoup d'actions visible„ ment opposées aux régles de l'Evangile.

„ On nous reproche, comme on faisoit autrefois aux Convul„ sionnaires, que nous faisons beaucoup de choses opposées aux „ bonnes mœurs, à l'honnêteté naturelle, à la décence même, & à „ la bienséance établie par les loix, les coutumes, & les usages „ des hommes.

„ Mais nous n'avons besoin que d'employer les réponses que les „ Mêlangistes firent à leurs Adversaires.

„ Ils dirent, 1°. que *Dieu ne peut jamais proférer le mensonge, vou-* Examen; „ *loir le mal, ni autoriser le peché*; mais que *nul ne sçait jusqu'à quel point* p. 149. „ *sa Providence peut tolerer & permettre l'un, & son esprit s'allier & com-* „ *patir avec l'autre.*

„ 2°. Qu'il falloit distinguer les choses qui seroient *réellement op-* p. 215. „ *posées aux bonnes mœurs, ou contraires à l'ordre & aux principes de la* „ *nature*; *de celles qui sont seulement contraires aux bienséances de régle* „ *& de devoir, établies par les loix, les usages & les coutumes des hommes.*

„ 3°. Que *pour l'ordinaire, & communément*, ces dernieres sont un ibid. „ fâcheux préjugé contre la prétention d'une inspiration divine & „ prophétique; mais que *Dieu, le souverain ordre, n'est point astraint* „ *à ces régles, ni lié à ces usages.* Les Mêlangistes donnerent pour „ exemple le *cas* de la nudité d'*Isaïe.*

„ 4°. Que les Convulsionnaires n'étoient pas libres, & qu'ainsi „ il étoit injuste de leur imputer les actions honteuses qu'ils com„ mettoient, & par conséquent que ces actions ne pouvoient être „ un obstacle à l'inspiration divine.

„ 5°. Que les actions honteuses des Convulsionnaires étoient de„ stinées de Dieu pour être des *symboles redoutables* pour de vrais cou„ pables, dont les crimes étoient représentés par ces actions.

Digitized by Google

„ Tel eſt notre état, & telles ſont nos réponſes: de quelque côté qu'on ſe tourne pour nous attaquer, nous ſommes ſoutenus „ par les puiſſans raiſonnemens des Mêlangiſtes. Ils ont approfondi „ la matiere, & nous n'avons aucun beſoin pour nous défendre, „ de nous épuiſer en nouvelles recherches.

„ En vain on nous oppoſe des folies, des indécences, des immoneſties, des ſecours qui bleſſent les loix de la pudeur & de l'humanité. Nous ne ſommes pas libres, nous ſommes des perſonnages „ figuratifs, & il en faut toujours revenir à la queſtion des exceptions „ que Dieu peut faire aux régles.

„ Le premier Apologiſte des convulſions eut le courage d'avan-
Comp d'œil, p. 19. „ cer ces maximes: Qu'*il eſt faux qu'une œuvre ſoit indigne de Dieu,* „ *par cela ſeul qu'elle a des dehors qui ſont un ſcandale pour les uns, &* „ *une folie pour les autres, à cauſe du bas, du petit, de l'indécent qu'on y* „ *apperçoit*; & que *Dieu... ſçait s'élever, quand il convient à ſa ſageſſe,* „ *au-deſſus des bienſéances que les hommes doivent obſerver entre eux...*
p. 16. „ Qu'*en matiere de Religion, il n'y a point d'erreur plus dangereuſe que de* „ *vouloir juger de ce qui convient à Dieu par l'eſprit humain, ou par les* „ *régles de conduite & de bienſéance.*

„ Il eſt vrai que le Public fut ſcandaliſé des maximes que cet Auteur avoit avancées; & que les Mêlangiſtes, après avoir applaudi à „ ſon Ecrit, parurent en avoir quelque honte; mais dans la ſuite ils „ reprirent courage, & l'Examinateur ne tarda pas de faire revivre
p. 40. „ ces maximes qui ſont toute notre ſureté. *Les régles communes,* dit cet „ Auteur, *doivent avoir leur application aux cas particuliers; & tout le*
ibid. „ *monde ſçait qu'elles varient ſelon l'exigence des cas, les circonſtances où* „ *ſe trouvent les perſonnes, & les états où elles ſont.... Il eſt certain,* „ ajoute-t'il, *que les états extraordinaires, quels qu'ils ſoient, ont tou-* „ *jours leurs régles, quoique différentes de celles qui regarderoient des états* „ *ordinaires & communs.*

„ Ainſi il en faut revenir aux exceptions que Dieu peut faire, „ quand il lui plaît, aux régles communes qu'il a impoſées aux hommes.

„ En vain on nous ſomme de produire des exemples depuis la „ naiſſance de l'Egliſe, de ce qui ſe paſſe parmi nous. En vain même on prétend que dans les ſiecles qui l'ont précedée, on ne trou- „ ve rien de pareil à ce qui ſe paſſe de nos jours; M. Poncet, l'un „ de ceux qui a paru avec plus d'éclat dans la défenſe de l'œuvre
Lett. XIV. p. 16. „ des convulſions, répondoit très-bien aux Docteurs Conſultans, qu'ils „ étoient inexcuſables d'avoir *oublié leur meſure juſqu'au point de pré-*

„ *tendre*

Digitized by Google

„ *tendre prescrire des Loix à celui qui n'en a point d'autre que sa volon-*
„ *té*... & que *quand même* IL N'Y AUROIT POINT D'EXEMPLE QUI
„ AUROIT PRE'CEDE', on ne pouvoit *excuser des hommes d'oublier ainsi*
„ *leur mesure.*

„ En cela M. P. avoit grande raison. Pourquoi Dieu ne pour-
„ roit-il pas aujourd'hui faire des œuvres qu'il n'a jamais faites?

„ D'ailleurs nous ne sommes pas libres; le moral de nos actions
„ honteuses est ôté par le défaut de liberté. *Où est donc*, comme le p. 378
„ disoit l'Examinateur, *la répugnance soit du côté de Dieu, soit du côté*
„ *de l'homme*... *de supposer que Dieu agissant dans un ordre surnaturel &*
„ *supérieur*... *se serve d'un homme qu'*IL LUI AUROIT PLÛ DE METTRE
„ DANS L'ALIENATION, *pour opérer en lui, & pour figurer par lui ce qu'il*
„ *lui plairoit de signifier?*

„ C'est ce dessein de figure qui est la clef de beaucoup de choses,
„ qui sans cela seroient très-difficiles à expliquer dans notre œuvre.
„ Elle est, comme l'œuvre des convulsions, un grand symbole.

„ *Il falloit des traits pour peindre du côté de tant d'ennemis leurs efforts* Pens. sur
„ *contre l'Eglise*.... *les scandales, les indignités, les horribles indécences* les prodi-
„ *dont ils couvrent la Sainteté de l'Epouse du Seigneur, le désordre & le* ges, pag.
„ *renversement de toutes les Loix, qu'ils ont introduits.* 21.

„ Nous sommes destinés de Dieu pour reprendre, corriger, in-
„ struire. Et c'est pour rendre nos avertissemens plus efficaces en
„ les rendant plus sensibles, que nous sommes des personnages fi-
„ guratifs, & que nos actions sont presque toutes symboliques.

„ On ne cesse point de nous demander nos titres; on nous repro-
„ che que nous commençons par enseigner, prédire, reprendre &
„ figurer, avant que d'avoir apporté des preuves évidentes de notre
„ mission.

„ Mais pouvons-nous en avoir une meilleure, que les merveilles
„ de toute espece, & absolument semblables à celles des Convul-
„ sionnaires, que nous produisons? Que peut-on souhaiter de plus?

„ Il est vrai que les XXX. Docteurs n'eurent aucun égard aux
„ prodiges qu'opérerent les Convulsionnaires. Ils se fondoient mal
„ à-propos sur ce que les SS. Peres, dans l'affaire des Monta-
„ nistes, s'étoient attachés aux principes de droit, sans vouloir en-
„ trer dans l'examen de faits aussi éclatans, que ceux dont parle Ter-
„ tullien au sujet de l'une de leurs Prophétesses. (*a*) Ces Docteurs
„ prétendoient que le mêlange du faux avec le vrai, l'aliénation de
„ l'esprit, le déreglement des sens, le concours d'actions folles,
„ meurtrieres, indécentes, étant incompatibles avec l'inspiration

(*a*) On en a rapporté l'histoire au commencement de cet Ouvrage.

„ prophétique, c'en étoit assez pour rejetter les Convulsionnaires ; „ en qui se trouvoient ces vices essentiels. Et ils en concluoient qu'on „ devoit être dispensé d'entrer dans une discussion interminable de „ faits qui ne pouvoit tendre qu'à fortifier & perpétuer l'illusion.

„ Mais les Mêlangistes, sans se laisser ébranler par les raisonnemens „ des Docteurs, insistèrent toujours sur les merveilles de leurs Con- „ vulsionnaires : & ne cessans d'une part de substituer de nouveaux „ faits à ceux qu'on avoit mépriſés, pour entretenir l'admiration du „ Public, ils soutinrent de l'autre, pour se mettre à l'abri des raison- „ nemens des XXX. Docteurs, que les vices qu'ils reprochoient „ aux Convulsionnaires pouvoient s'allier avec l'opération divine & „ prophétique.

„ Il faut donc en revenir au Systême du Mêlange, que l'on peut „ dire être le vrai dénouement de toutes les difficultez. Qu'y a-t'il de „ plus sage que d'user de discernement, de rejetter ce qui est mauvais, „ & de conserver ce qui est bon ? Quelle peine peut-on avoir de s'en- „ foncer dans un tas de boue, lorsqu'il s'agit d'aller chercher de l'or „ que Dieu y a caché ?

„ Tel est le plan de notre conduite. Pouvons-nous avoir de meil- „ leurs guides que des hommes célébres par les écrits pleins de lu- „ miere qu'ils nous ont laissés, & qu'on ne sçauroit trop méditer „ & approfondir ? Ce que nous demandons, c'est qu'on nous voie „ de près, & qu'on écoute cette nuée de témoins des merveilles „ que Dieu opére parmi nous, & que nous offrons de produire.

Les réflexions se présentent ici si naturellement, que je croirois faire injure à mes Lecteurs, si je m'arrêtois à leur faire sentir que les motifs allégués par les Mêlangistes pour excuser les Convulsionnaires par rapport aux actions honteuses, sont autant de prétextes fournis à tous les Enthousiastes, pour se laver les mains comme étant trés-purs au milieu de beaucoup de choses qui blessent les loix de la modestie, de la sagesse, & de la pudeur.

Tout le monde apperçoit sans peine que c'en est fait de la preuve tirée des immodesties & des indécences, que les Peres ont employée si efficacement, & qui est, plus que tout autre, à la portée des plus simples qui respectent sincérement les régles de l'Evangile, si on peut supposer dans l'Eglise des états extraordinaires à l'égard desquels il ne soit pas permis de juger les hommes par le violement des régles des mœurs.

Sur tout, si pour s'excuser en de telles rencontres, il est permis de recourir aux desseins de figures de la part de Dieu, quel est

Digitized by Google

l'Enthousiaste qui ne couvrira ses désordres par un semblable prétexte ?

Mais, dira-t'on, l'Examinateur ne s'est-il pas déclaré nettement pour le maintien, & l'observation des régles ? Quoi de plus précis que ces paroles tirées de sa deuxiéme Inscription en faux ? *Du reste je prétens qu'il faut s'en tenir exactement aux régles* ; que *l'événement présent n'en dispense personne* ; & que *c'est par les régles connues de la morale chrétienne qu'on doit se conduire dans la pratique.... On l'a dit cent & cent fois, on ne devroit plus être obligé de le dire.* p. 64.

Sur cela ma réponse est courte & précise : si l'on convient sincérement de la vérité de cette maxime : si l'on parle de bonne foi : s'il n'y a ici aucune réserve : si l'Examinateur exprime fidelement le vrai sentiment des Mélangistes, au nom desquels il prétend parler : ce seroit un bon moyen pour commencer à terminer plusieurs questions.

Mais voici un dilemme que je propose à ceux qui se disent Défenseurs légitimes de l'œuvre des convulsions, & sur lequel je les prie de me répondre. S'il est vrai que *l'événement présent ne dispense personne des loix connues de la morale chrétienne*, pourquoi les Mélangistes combattent-ils avec autant d'acharnement qu'ils le font, les principes de la Consultation qui n'établissent que ces régles ? Que ne commencent-ils par en convenir ? Pourquoi font-ils passer en revûe tout ce qu'il y a eu d'exceptions par rapport aux régles communes de la loi naturelle & divine pour en faire l'application à l'*événement présent* ? Pourquoi parlent-ils toujours d'états surnaturels & miraculeux qui ont des régles particulieres & toute différentes ? Pourquoi tant de subtiles & artificieuses distinctions ? Pourquoi se jettent-ils sans cesse dans de pures possibilitez ? Pourquoi accusent-ils les Docteurs qui n'y ont point d'égard, de *contester & de mesurer* la puissance divine ? Pourquoi aux différens traits scandaleux de l'œuvre des convulsions qu'on leur oppose, répliquent-ils par quelque action singuliere rapportée dans les Livres saints ? Pourquoi enfin prennent ils la défense des Convulsionnaires convaincus de mille infractions des régles les plus communes de la morale Chrétienne ? (*a*).

(*a*) On a rapporté, soit dans le texte, soit dans les notes de cet Ecrit, bien des faits scandaleux de nombre de Convulsionnaires, (Charlotte, Rosalie, la Lefévre, la Sonnet dite Marie la Péchéresse, la Mouler, &c.) Les Mélangistes ont pris ouvertement la défense des unes, & ne se sont élevés publiquement contre aucune autre. Encore depuis peu l'Auteur des Nouvelles Ecclésiastiques racontant ce qui s'est passé dans l'enlevement de la Mouler, dont nous avons déja parlé, ne rougit pas de la représenter (au milieu des opérations les plus scandaleuses & les plus inhumaines) comme une espéce d'Héroine Chrétienne. *Voyez* la Feuille du 6 Décembre 1737.

Ou bien si les Mêlangistes pensent que les Convulsionnaires sont dans le cas des exceptions, que ne le disent-ils ouvertement? Et que ne produisent-ils non de pures possibilités, mais des titres authentiques & évidens de dispenses accordées?

CONCLUSION.

J'ai différé long-tems d'entrer dans une nouvelle discussion de plusieurs vérités qui paroissoient suffisamment éclaircies. J'espérois que les Mêlangistes comprendroient enfin l'interêt qu'ils avoient à un silence que je sçavois qu'on leur avoit proposé. Mais la persévérance avec laquelle ils ont continué de soutenir les principes dangereux qu'ils avoient avancés, m'a obligé à reprendre la plume, ce que je n'ai fait qu'avec une extrême peine, pour tâcher de mettre encore dans un plus grand jour les points de doctrine qu'ils s'efforcent d'obscurcir par de vaines subtilitez.

Si la nature de mon sujet & la nécessité de défendre les droits de la vérité, m'ont obligé de relever des choses peu agréables; je prie ceux que je n'ai pû me dispenser d'avoir en vûe, de ne pas juger de la disposition de mon cœur pour eux, par la force des paroles que
S. Aug. j'ai été quelquefois contraint d'employer. *Lingua clamat, cor amat,* ma langue crie, mon cœur aime.

Si ces personnes vouloient bien quitter durant quelque tems leurs préjugés, ils reconnoîtroient facilement que ce qu'ils ont avancé sans beaucoup de réflexions, ne tend à rien moins qu'à renverser les principes sur lesquels l'Eglise a jugé dans tous les tems des voyes extraordinaires; à accréditer toutes les fausses prophéties; à donner une atteinte mortelle aux régles qui sont la sureté des mœurs; à autoriser les plus dangereuses illusions: & à fournir à tous les Enthousiastes de vains prétextes pour fatiguer l'Eglise par une défense opiniâtre.

A l'égard de ceux qui pourroient se plaindre de ce que sous le nom de Mêlangistes ou Discernans, je les confonds avec ceux dont j'ai combattu les erreurs, je suis prêt à leur rendre justice, & à les en séparer, s'ils veulent s'en séparer eux-mêmes, en s'expliquant sur l'état prétendu prophétique, figuratif, & thaumaturgique des Convulsionnaires, d'une maniere capable de calmer les justes allarmes, qu'ont fait naître tant de témeraires Auteurs qui ont écrit en faveur de l'œuvre des convulsions, & qui se donnent pour avoués par tous les Mêlangistes ou Discernans.

FIN.

Digitized by Google

P. S.

IL m'eſt tombé entre les mains une Lettre d'un célébre Theologien, dans laquelle il fait voir qu'on ne peut point excuſer les Convulſionnaires par le défaut de liberté. Elle éclaircit quelques points importans ſur leſquels nous n'avons pû nous arrêter ; & elle ſera très-utile à pluſieurs perſonnes qui ont cru pouvoir, ſans intéreſſer leurs conſciences, prendre part aux ſcénes indécentes, cruelles & extravagantes des Convulſionnaires.

LETTRE DE M. PETITPIED A M....

JE ne ſçai point, Monſieur, ce que vous prétendez dans la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire du 30 Avril, où vous ſoutenez encore le reproche que vous m'avez fait dans une Lettre précédente du 4. Vous diſiez que je ſous-entendois quelque choſe que je n'exprimois pas dans ma Lettre du 9 ; & ſur cela vous me reprochiez que, ſans y prendre garde, j'avois avancé une héréſie groſſiere, en diſant que le défaut de liberté n'excuſe point les perſonnes qui dans cet état commettent des actions honteuſes.

Prenez la peine de relire cette même Lettre du 9, vous y verrez que je ne parle point en général du défaut de liberté, comme ſi ce n'étoit jamais une excuſe légitime ; mais que je dis avec modification, que le défaut de liberté n'excuſe point les perſonnes, qui *ne pouvant ignorer* à quoi elles s'expoſent dans leurs convulſions, ont continué à ſe donner en ſpectacle en un grand nombre de différentes formes, & très-ſouvent mal-ſéantes. Voilà le cas, Monſieur, où je vous diſois nettement, & ſans rien ſous-entendre, que le défaut de liberté n'excuſe point une perſonne qui commet une action mauvaiſe, quand cette action eſt volontaire & libre dans la diſpoſition, dans la préparation, dans l'occaſion qu'on y donne volontairement.

Or ce cas dont je vous parlois, eſt le cas ordinaire des Convulſionnaires. Excuſez, (j'y conſens de tout mon cœur,) une premiere convulſion ſubite, où une perſonne ſurpriſe, n'aïant pû ſe cacher, gémit lorſqu'elle eſt revenue à elle-même, de s'être trouvée dans cet état expoſée à la vûe d'un grand nombre de perſonnes. Mais ce n'eſt pas là de quoi il s'agit ici. Les Convulſionnaires par l'expérience du paſſé ſçavoient à quoi elles s'expoſoient ; elles s'y préparoient volontairement ; elles voïoient le monde s'aſſembler à l'heure pour le ſpectacle, des hommes, des femmes, des Eccléſiaſtiques, des Religieux ; & au lieu que la modeſtie & la pudeur devoient les obliger à fuir, & à ſe retirer dans quelque lieu ſecret pour laiſſer paſſer

Digitized by Google

l'accès, elles se jettoient par terre, ou sur des matelats, à la vûe de la compagnie; & elles y étoient agitées d'une maniere qui, quelque précaution qu'on prît, ne pouvoit être que très-malhonnête & très-honteuse.

Elles étoient donc coupables par la volonté qu'elles avoient eue d'y donner occasion: & les actions même, quand elles étoient mauvaises, quoique exercées sans liberté actuellement présente, étoient des péchez, selon Saint Thomas, en vertu de la volonté précédente: *Si actus præcedens fuit culpabilis, sic non totaliter excusat à peccato sequenti, quod scilicet redditur voluntarium ex voluntate præcedentis actus, in quantùm scilicet aliquis dans operam rei illicitæ incidit in sequens peccatum. Diminuitur tamen peccatum sequens, sicut & diminuitur ratio involuntarii.* 2. 2. q. 150. a. 4. Saint Thomas parle ainsi à l'occasion des péchez que commet un homme ivre dans son ivresse, lorsqu'il s'est enivré volontairement, pouvant & devant prévoir ce qui arrivera.

Or le cas des Convulsionnaires est entiérement semblable. Elles se donnent volontairement en spectacle, quoiqu'elles puissent & doivent prévoir qu'elles seront dans un état où la pudeur doit les obliger de se dérober à la vûe des hommes. Le défaut de liberté qui survient, ne les excuse donc pas. S. Thomas dit seulement que ce défaut diminue le péché. Mais cette diminution ne peut pas même avoir lieu à l'égard des Convulsionnaires. Car étant revenues à elles-mêmes, & jouissant d'une entiere liberté, lorsque l'accès est passé, elles adhérent à ce qu'elles ont fait, elles l'approuvent, & elles renouvellent volontairement la résolution de recommencer le jour même, ou le lendemain. On invite les assistans à ce spectacle réïteré, & on le recommence tous les jours environ aux mêmes heures, pendant des semaines & des mois entiers, sous les mêmes formes, & quelquefois sous des formes variées.

Ainsi, Monsieur, le défaut de liberté, qui de soi-même est une excuse légitime, ne doit pas être employé ici, ni pour excuser, ni pour diminuer la faute, puisque tout y est volontaire, non-seulement dans la disposition, dans la préparation, dans l'occasion qu'on y donne, mais encore dans l'adhésion à ce qui s'est passé, dans l'approbation, dans la résolution de recommencer.

Il semble, Monsieur, que vous vouliez excuser les Convulsionnaires » par rapport, dites-vous, aux intervalles où la liberté manque. Rien n'est plus simple, ni plus légitime, ajoutez-vous, que » de dire des Convulsionnaires, qu'ils sont excusés par le défaut de » liberté, ainsi que tous les autres hommes. Cette expression se ré» duit d'elle-même au tems où la liberté manque; il n'est pas né-

Digitized by Google

» ceſſaire d'y rien ajouter pour la déterminer à ce ſens. «

Si cet endroit de votre Lettre tomboit entre les mains de l'Auteur des deux Syſtêmes, il ne manqueroit pas de dire que c'eſt là préciſément la ſeule choſe qu'il vous reproche aux endroits dont vous vous plaignez ; ſçavoir, que vous excuſez par le défaut de liberté les Convulſionnaires qui commettent des actions honteuſes, puiſqu'en effet vous les excuſez par rapport aux intervalles où la liberté leur manque. Prenez garde de donner lieu au reproche qu'on vous fait, dans le tems même que vous vous plaignez qu'on vous calomnie ; car on ne vous reproche de les excuſer, que par le défaut de liberté, c'eſt-à-dire, ſelon votre expreſſion, dans les intervalles où la liberté manque. D'autres pourroient vous demander quelque éclairciſſement.

Pour moi, je croirai avoir bien pris votre penſée, & je le ſouhaite, en vous expliquant la mienne. Je ſuis perſuadé comme vous, Monſieur, que le défaut de liberté eſt une excuſe légitime. Mais vous convenez ſans doute, que ce défaut doit être entier. Or c'eſt ce qu'on ne peut dire des Convulſionnaires. Elles agiſſent volontairement & librement, en ſe diſpoſant & en ſe préparant au ſpectacle prévû qu'elles doivent donner de leurs convulſions. Si, comme vous le croiez, il y a un intervalle où la liberté leur manque, au moins lorſqu'elles ſont revenues à elles-mêmes, elles ſont libres dans l'adhéſion volontaire à ce qui s'eſt paſſé, dans l'approbation qu'elles y donnent, dans la réſolution de recommencer le jour ſuivant. Je les regarde donc toujours comme inexcuſables, même dans les intervalles où la liberté leur manque.

Elles péchent actuellement, lorſque pouvant & devant prévoir ce qui doit leur arriver, elles s'y expoſent volontairement. Elles demeurent habituellement coupables du même péché dans l'intervalle du défaut de liberté. Et enfin, ce qui ne laiſſe aucune excuſe, c'eſt que revenues à elles-mêmes, elles adhérent actuellement à ce qui s'eſt paſſé, avec la réſolution de recommencer dès le jour même, ou le lendemain. Je ne vois donc point d'excuſe pour elles dans aucun tems, comme Saint Thomas n'en voit point pour un homme, qui pouvant & devant prévoir les fautes qu'il commet dans l'ivreſſe, s'enivre volontairement.

Vous dites, & avec raiſon, Monſieur, qu'on doit traiter les Convulſionnaires, comme on traite les malades ordinaires qui ont des convulſions. S'aviſe-t'on de donner ces ſortes de malades en ſpectacle, d'aſſembler à certaines heures, même au milieu de la nuit, des hommes, des femmes de toute condition, des Magiſtrats, des Prêtres, des Religieux, pour être les témoins & les admirateurs

Digitized by Google

des accès périodiques de ces sortes de vapeurs convulsives ? Emploie-t'on des hommes, même des Ecclésiastiques, pour secourir ces malades, pour les secouer, pour les traîner couchées sur le dos, ou sur le visage, autour d'une chambre, pour les fouler aux pieds, pour les suspendre la tête en bas, pour les frapper d'une maniere cruelle ? On doit par votre régle même, condamner à l'égard des Convulsionnaires dont il s'agit, tout ce qui s'est fait au-delà de ce qui se pratique ordinairement pour les malades atteints d'un mal semblable.

Cependant, Monsieur, vous demandez dans toutes vos Lettres, non-seulement qu'on vous rende justice, mais aussi qu'on la rende à une foule de personnes innocentes, que vous dites avoir été injustement calomniées.

Mais je ne connois point cette foule de personnes innocentes. Je ne vois sur l'article dont il s'agit, qu'une foule de personnes coupables à quelques égards. Car si l'on ne peut point excuser les Convulsionnaires, qui pouvant & devant prévoir ce qui devoit leur arriver contre les régles de l'honnêteté, de la pudeur, de la bienséance, se sont exposées volontairement à les violer, & ont ensuite adhéré avec pleine connoissance à ce qui s'étoit passé, dans la résolution de continuer ; combien moins excusables sont ceux, qui sçachant ce qui se passoit, & en ayant déja été témoins, ont continué de propos déliberé d'assister à de tels spectacles, y ont pris part, les ont entretenus par leur presence, par leur approbation, par leur admiration, par les sens mystérieux & symboliques que quelques-uns d'eux ont tâché d'y donner ? Comment voulez-vous que je justifie cette foule de personnes sur le point qui est l'objet de vos plaintes ? Non-seulement elles excusoient ce qui se passoit dans ces spectacles, mais elles l'admiroient.

Cependant, Monsieur, à l'égard des personnes qui n'y ont point pris part, & qui n'ont point été de ces assemblées où les régles de la bienséance & de l'honnêteté étoient très-souvent violées, je n'ai garde de leur refuser la justice que vous demandez, & qui leur est dûe sur cet article.

Je ne parle point de l'aliénation de l'esprit dans les discours des Convulsionnaires, du faux qui s'y trouve mêlé, des diverses manieres dont on tente Dieu, ni des autres défauts qu'on a remarqués dans cet événement. Ce n'est point de quoi il s'est agi entre nous. Ne formons point de nouvelles disputes, & finissons celle-ci. Je serai toujours avec amitié & avec respect, Monsieur, Votre, *&c.*

A Paris, ce 13. May 1737.

Digitized by Google